

- LIVRET
- DE L'ÉTUDIANT-E

2020
21

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

HORAIRES

L'ENSAPC est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 21h.
L'accueil des services administratifs se fait de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'école est fermée pendant les vacances de Noël, d'hiver et de Pâques (selon le calendrier de la zone C), et les jours fériés.

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

- RER A direction Cergy-le-Haut: arrêt Cergy Préfecture puis 300 m à pied depuis la gare;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare (Transilien L): arrêt Cergy Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare ou de Paris Nord (Transiliens H et J): arrêt Pontoise puis bus n°45 ou n°30 jusqu'à Cergy Préfecture.

ACCÈS EN VOITURE DEPUIS PARIS

Prendre l'A15 sortie numéro 9, puis la direction Cergy Préfecture.

Des plans de l'école et du quartier de Cergy-Préfecture sont reproduits à la fin du livret.

PRÉAMBULE	9
INTRODUCTION	11
PARTIE I — L'ÉCOLE	13
A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, UN DOCTORAT PAR LE PROJET	14
B. ÉQUIPE	16
ENSEIGNANT-E-S	16
VISITING PROFESSORS	26
RESPONSABLES D'ATELIERS	27
ADMINISTRATION	28
INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S	29
C. INSTANCES DE GOUVERNANCE	31
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	31
LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	31
LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS (LaRA)	32
D. RESSOURCES	34
ATELIERS TECHNIQUES	34
MAGASIN DE PRÊT	40
CENTRE DE DOCUMENTATION	41
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	42
RESTAURATION	42
SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ	43
ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	45
E. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC	46
HISTORIQUE	46
UN NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION	46
UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION	46
PROGRAMMATION	47
F. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS	48
PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE À L'ÉCOLE	48
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	49
G. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE	52
CY ALLIANCE ET CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ	52
CY CAMPUS	53

●	PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL OF HUMANITIES, CREATION, HERITAGE	54
●	ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	54
	H. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE	56
	PARTIE II — DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC	57
	A. DEVENIR ÉTUDIANT-E	58
	ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE	58
	ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE APA	58
	ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE	59
	ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VAE	61
	MENTION «ARTS» DU DOCTORAT PAR LE PROJET	62
	B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E	63
	STATUT ÉTUDIANT	63
	INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE	63
	CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	63
	BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES	64
	LE BUREAU DES ÉTUDIANT-E-S	68
	DÉLÉGUÉ-E-S DES ÉTUDIANT-E-S	69
	PARTIE III — PROGRAMME PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2020-2021	71
	A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT	73
	TEXTES DE RÉFÉRENCE	73
	DÉROULEMENT DU CURSUS	73
	B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021	78
	CALENDRIER	78
	TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE	80
	ANNÉE 1: COORDINATION, GRILLE DES ÉVALUATIONS ET EMPLOI DU TEMPS	81
	ANNÉE 2: COORDINATION, GRILLE DES ÉVALUATIONS ET EMPLOI DU TEMPS	91
	ANNÉE 3: COORDINATION, GRILLE DES ÉVALUATIONS ET EMPLOI DU TEMPS	103
	ANNÉE 4: COORDINATION, GRILLE DES ÉVALUATIONS ET EMPLOI DU TEMPS	115
	ANNÉE 5: COORDINATION, GRILLE DES ÉVALUATIONS ET EMPLOI DU TEMPS	127

C. INITIATIONS TECHNIQUES	137
D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	147
COURS	147
LIGNES DE RECHERCHE	167
ARC	185
STUDIO	217
SEMAINE EN JANVIER DE WORKSHOPS	239
CINÉ-CLUB	247
PARTIE IV — PROFESSIONNALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES	249
A. PROFESSIONNALISATION	250
LE STAGE DE PREMIER CYCLE	250
LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	253
STATUT ÉTUDIANT-E — ENTREPRENEUR-E	254
APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS #3	254
RÉSIDENCE POST-DIPLOME DE RECHERCHE	255
B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	256
LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	256
LE STAGE LONG	260
BOURSES ET AIDES À LA MOBILITÉ	262
PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX	264
C. LES COURS DE LANGUES	266
D. PROGRAMME KEPLER	268
PARTIE V — RECHERCHE	269
A. PRÉSENTATION	270
B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE	271
C. POST-MASTER ART BY TRANSLATION	273
D. DOCTORAT PAR LE PROJET	274
E. LA MENTION «ARTS» ET LES DOCTORANT-E-S DE L'ENSAPC	275
F. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE	279
G. CONTRAT, BOURSES ET AIDES À LA RECHERCHE	280

●	ANNEXES	281
●	● RÈGLEMENT INTÉRIEUR	281
	● RÈGLEMENT DES ÉTUDES	295
	● CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	313
	● PLANS DE L'ÉCOLE	320

Mounir GOURI, DNSEP, octobre 2020.



PRÉAMBULE

L'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est un espace hospitalier à l'expérimentation artistique et la recherche en art, un lieu de convivialité, d'échanges et de réseaux de partage internationaux.

Suite au bouleversement des frontières entre ce que l'on nommait autrefois des « disciplines » artistiques et dans un contexte marqué par d'importantes transformations sociales, il s'agit de penser l'enseignement et la vie au sein de l'ENSAPC à partir de l'inscription de l'expérimentation et de l'invention en art, qui sont au cœur du projet de l'école, dans leurs nécessaires conditions de renouvellement, leurs méthodologies, leurs champs d'investigation, leurs projets, leurs discours et leurs économies. Ainsi, l'expérimentation et l'invention viennent nourrir les dialogues trans-artistiques et forger une série d'outils critiques pouvant être l'objet d'une libre appropriation et transformation par les étudiant-e-s, et ce en accord avec les orientations de leurs pratiques, projets et recherches artistiques.

À travers l'analyse historique des dispositifs de présentation et d'intelligibilité élargie des enjeux artistiques dont le présent de l'art hérite, il convient de vérifier que si l'art interroge et donne à penser, c'est toujours depuis un présent qu'il le fait. Autrement dit, depuis cette hétérochronie, ce conflit des temps en quoi tout présent consiste et qu'il appartient entre autres aux artistes de mettre ou de remettre au travail afin de l'adresser en partage. L'étude des contextes d'émergences et résonances artistiques permet de dégager de nouvelles perspectives relatives à la mondialisation et son histoire en expérimentant des modes d'engagement et de traduction culturelle dans des contextes migratoires. Il est question d'explorer des pratiques individuelles et collaboratives venant de divers contextes locaux et internationaux, enracinées dans le partage des savoirs et des dialogues qu'elles engagent, en proposant des initiatives synergiques qui prennent en compte les changements de paradigmes culturels et le vœu de l'élargissement du commun.

Si l'art peut être transmis, c'est d'abord parce qu'il est lui-même cet opérateur de transmission inhérent à l'histoire des sociétés humaines. Qu'il s'agisse des manières de sentir, de penser ou de dire, chaque époque doit en effet constamment s'en redonner les moyens grâce à des actes de transmission, auxquels le nom d'«art» fournit de tout temps un véritable modèle opératoire et ceci à partir de pratiques artistiques contemporaines. Offrant un espace qui permet la sédimentation d'idées, de connaissances et d'expériences où, en dialogue avec des apports de pensée et des travaux actuels issus d'autres disciplines connexes qui travaillent à reconfigurer l'approche des importantes transformations que connaît notre monde, se déploie à l'ENSAPC un ensemble de propositions hétérogènes et des modes de penser et d'agir que les projets des étudiant-e-s mettent en jeu à travers des gestes et des récits.

Dans le contexte de CY Alliance, en collaboration avec CY Cergy Paris Université, l'École nationale d'architecture de Versailles, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'Institut national du patrimoine et des partenaires institutionnels et interlocuteur-riche-s en France et dans différentes régions du monde; à partir d'un programme riche d'invitations de personnalités issues des champs artistiques et scientifiques, de séminaires qui engagent une coopération des intelligences et une constellation de pratiques, et d'une conversation engagée avec des publics renouvelés, l'équipe de professeur-e-s et de responsables d'ateliers, les étudiant-e-s et l'équipe administrative de l'ENSAPC ainsi que son Centre d'art Ygrec à Aubervilliers parient donc sur la capacité collective à inventer ensemble les voies permettant l'expérimentation des modes de transmission, d'invention, de production, de recherche, de présentation et de réception, et ceci en cohérence avec des dynamiques de collaborations pédagogiques, artistiques et citoyennes.

Corinne Diserens, Directrice

Histoire

L'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est créé en 1975 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Marquée par l'esprit pionnier de l'Université de Vincennes et des villes nouvelles, sa création accompagne la grande réforme de l'enseignement artistique de 1973 destinée à repenser une pédagogie alors très académique, disjointe de la réalité et du foisonnement artistique de l'époque.

C'est dans ce contexte qu'un petit groupe d'enseignant-e-s (dont certain-e-s sont issu-e-s de la mission chargée de la refonte de l'enseignement artistique), investissent un bâtiment récemment construit à proximité de la Préfecture de Cergy, pour concevoir et mettre en œuvre le projet de l'école. Elle est pensée comme un laboratoire, un lieu profondément ouvert sur ce monde changeant, où les dispositifs d'enseignement doivent être en permanence actualisés et réinventés. Sur ce territoire en pleine mutation et à la croissance rapide, l'invention à l'œuvre dans les murs de l'école fait écho aux innovations architecturales et urbanistiques qui s'expérimentent au dehors. En 1982, l'école investit un bâtiment conçu par l'architecte Jean-Pierre Buffi.

L'ENSAPC participe à la rénovation de la pédagogie artistique en mettant en œuvre les notions essentielles de transversalité de l'enseignement et de dialogue entre les différents champs de la création. Des unités pédagogiques mixtes associant plasticien-ne-s et théoricien-ne-s sont créées pour appréhender la production contemporaine sous des éclairages multiples et

complémentaires. Capable d'observer et de questionner le monde en pleine mutation, l'école se construit en un lieu de recherche et d'expérimentation, permettant l'émergence de nouvelles formes artistiques.

Quarante-cinq ans plus tard, l'ENSAPC continue d'inventer et de renouveler ce qui fait de l'école un espace hospitalier à l'expérimentation et la recherche artistiques. Elle réaffirme la volonté de ne pas découper l'enseignement en options (art, communication, design, etc.), et d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'une seule et même option Art. Elle continue également de responsabiliser les étudiant-e-s vis-à-vis de leurs parcours. Après une première année conçue de manière linéaire avec des contenus obligatoires, les étudiant-e-s durant les années deux à cinq construisent leur propre cursus en choisissant parmi les multiples propositions de cours, de lignes de recherche, d'ARC et de studios. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre des domaines) et verticale (entre les années).

Une équipe de coordination composée de trois à cinq enseignant-e-s veille au bon déroulement de l'année et à l'équilibre des choix faits par les étudiant-e-s. Elle est également vigilante à l'ouverture et la complémentarité des choix effectués d'une année sur l'autre. Parallèlement, l'équipe administrative accompagne les enseignant-e-s dans le suivi du projet de formation de chaque étudiant-e tout au long de son cursus.

Nombreux sont les ancien-ne-s étudiant-e-s actif-ve-s à l'échelle nationale et internationale à avoir construit des trajectoires singulières dans les domaines des arts visuels, du cinéma, des arts de la scène, du design, de la littérature. Parmi eux-elles: Absalon, Dove Allouche, Laetitia Badaut-Hausmann, Bianca Bondi, Erwan Bouroullec, Pauline Curnier-Jardin, Latifa Echkach, Loris Gréaud, Michel Hazanavicius, Jean-Charles Hue, Bouchra Khalili, Flora Moscovici, Valérie Mrejen, Paul Maheke, Jean-Michel Othoniel, Erik Samakh ou Liv Schulman.

Statut de l'établissement

Créée en 1975 sur le site de Cergy, l'ENSAPC a la vocation de former les acteur-ric-e-s de la scène artistique contemporaine. L'école est un Établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du Ministère de la Culture. Elle entre dans le système européen d'harmonisation et d'homologation de l'enseignement supérieur. L'école offre le choix d'un parcours d'études de trois à cinq ans, qui autorise la mobilité des étudiant-e-s, les échanges avec des structures partenaires, le transfert de leurs acquis, et conduit à deux diplômes: le Diplôme national d'art (DNA) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

L'École est devenue un EPA national le 1^{er} janvier 2003 par le décret n° 2002-1515 du 23 décembre 2002. Un EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général.

● PARTIE I

●
L'ÉCOLE

●
●

A. TROIS DIPLOMES NATIONAUX, UN DOCTORAT PAR LE PROJET, UN POSTGRADUATE PROGRAM

Les cursus proposés par l'ENSAPC s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

Le Diplôme national d'art (DNA) valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus. Il correspond à un niveau d'études bac + 3 et vaut le grade de Licence Art. Il sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant-e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. L'un-e des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master Art. Son obtention valide la capacité de l'étudiant-e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions artistiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche.

Sur les cinq membres qui composent le jury dont l'un-e est titulaire d'un doctorat, quatre sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement

Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, le-a titulaire d'un DNSEP est un-e «auteur-riche et concepteur-créateur-riche d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du

design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il-elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.» Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des fonctions afférentes à la création artistique, à la recherche en art, à la théorie de l'art, à la médiation culturelle ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

Par ailleurs, l'ENSAPC délivre le **DNSEP par validation des acquis et de l'expérience (VAE)**. Ce diplôme est accessible à toutes les personnes engagées dans la vie active et justifiant d'une expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

A. TROIS DIPLOMES NATIONAUX, UN DOCTORAT PAR LE PROJET, UN *POSTGRADUATE PROGRAM*

L'ENSAPC offre un parcours de **doctorat par la pratique et le projet**, dans le contexte de la Paris Seine Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3). Aux côtés de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), de l'Institut national du patrimoine (INP) et de la CY Cergy Paris Université, ce doctorat répond aux attentes des artistes, des écrivain-e-s, des architectes, des paysagistes, des conservateurs-rices et des restaurateurs-rices en proposant un parcours doctoral innovant pour la recherche en phase avec les questionnements, les mutations et les enjeux internationaux de ces pratiques. Pendant trois ans, les doctorant-e-s sont doublement encadré-e-s par un-e professeur-e HDR et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance.

L'ENSAPC est également partie prenante d'un ***postgraduate program***, pour lequel des artistes, théoricien-ne-s et commissaires d'exposition sont recruté-e-s par un appel à candidature international spécifique. En partenariat avec l'École supérieure des beaux-arts TALM - Angers, le troisième cycle «Art by Translation» propose de travailler autour des processus et des enjeux idéologiques de la traduction dans les arts, des utilisations et fonctions des documents et de l'archive dans les pratiques artistiques contemporaines. Itinérante, cette plateforme vise à développer des modèles alternatifs de pratiques liées à l'histoire et la théorie des arts, de pratiques curatoriales et de production artistique.

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Pratiques pluridisciplinaires

PIERRE ARDOUVIN

Volume, espace, installation

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Photographie, pratique de l'image

YANN BEAUVAIS

Cinéma, vidéo

CAROLE BENZAKEN

Peinture

SYLVIE BLOCHER

Pratiques pluridisciplinaires
et débat d'idées

CAROLE BOULBÈS

Histoire et théorie des arts

JÉRÔME COMBIER

Création sonore

CHRISTOPHE CUZIN

Peinture, installation

ÉRIC DALBIS

Peinture, dessin

GALLIEN DÉJEAN

Pratiques curatoriales
et écriture critique

VINCENT GÉRARD

Cinéma

JEFF GUESS

Old and new media

VÉRONIQUE JOUMARD

Pratiques pluridisciplinaires,
image et dessin

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Philosophie et sociologie

LUC LANG

Philosophie, esthétique

LAURE LIMONGI

Écriture, création littéraire

ÉRIC MAILLET

Pratiques nouveaux médias,
installation

CORINNE LE NEÛN

Histoire de l'art

FEDERICO NICOLAO

Philosophie

JUDITH PERRON

Danse

ALEJANDRA RIERA

Pratiques et poétiques transversales
et documentaires

CLAIRE ROUDENKO-BERTIN

Pratiques pluridisciplinaires,
installation, performance

CLAUDIA TRIOZZI

Danse, performance

JEAN-LUC VERNA

Dessin, pratiques pluridisciplinaires

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Artiste, né en 1966, ex-étudiant de l'école et de l'ENSBA, co-fondateur de Public (1999-2006), espace d'art à Paris, et de *Trouble* (2002-2010), revue d'essais critiques.

Mêlant sans hiérarchie des éléments hétérogènes issus de champs culturels et formels très variés, son travail constitue un système combinatoire ouvert et en perpétuelle évolution basé sur l'affirmation de la forme, la jubilation de la création et la puissance de la mise en relation. Les notions de fragment, d'unité et donc de relations, qu'on les envisage à l'échelle d'une seule œuvre ou à celle de l'ensemble du travail sont au cœur de sa pratique d'un point de vue formel, conceptuel et humain.

PIERRE ARDOUVIN

Depuis le début des années 1990, Pierre Ardouvin développe une œuvre poétique qui dévoile la part cachée des fossiles culturels, de ce qui en eux «gît» de la mémoire collective et individuelle: ses fantasmes, ses souvenirs, ses renoncements. Il s'agit aussi d'évoquer une mélancolie au moyen de sculptures, d'installations, d'images retouchées et de dessins. La représentation opère selon un régime de l'illusion, dans cette capacité à assembler des objets basiques mais très évocateurs de souvenirs partagés pour faire croire à des apparitions fictionnelles et réveiller des souvenirs contradictoires. Précisément, la question n'est pas d'y croire raisonnablement mais

de procéder à ce que le poète Samuel Taylor Coleridge désignait comme une «suspension de l'incrédulité», base de l'enchantement et de la fiction.

Un catalogue monographique *Eschatologique Park* a été publié en 2011 aux éditions Les presses du réel, en 2015 *Helpless* aux éditions Villa Saint Clair, Sète, en 2018 *Retour d'Abyssinie* par le Centre d'art Labanque, Bethunes et un catalogue accompagnait son exposition de 2016 «Tout est affaire de décor» au MAC VAL, Musée d'art contemporain du Val-de-Marne, Vitry sur Seine. Ses œuvres ont été exposées, entre autres, au Palais de Tokyo, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, au Musée de Grenoble, au Musée de l'histoire de l'immigration à Paris, à la Fondation Antoine De Galbert à Paris, à la Fondation Jumex à Mexico, au Mori Art Museum à Tokyo, au NMCA de Séoul, au CCK ainsi qu'à la Bienalsur, Buenos Aires et à la Biennale de Lyon. Elles sont présentes dans de nombreuses collections publiques et privées en France et à l'étranger.

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Né en 1968, Renaud Auguste-Dormeuil «est un artiste aux aguets. Depuis le milieu des années 1990, il travaille au dévoilement des structures invisibles qui informent notre relation à un réel toujours déjà médiatisé. Sans relâche, il questionne la fabrique de l'image envisagée dans son espace politique. Visibilité/invisibilité, luminosité/obscurité, mémoire/oubli, ce que l'on sait/ce que l'on croit savoir, évoquer sans montrer, dire sans narrer... sont autant de

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

balises pour appréhender ces œuvres qui mettent en forme les codes organisant le flux des images» Frank Lamy, in: *Include Me Out*, MAC VAL (2013-2014). Renaud Auguste-Dormeuil est Lauréat du Prix Meurice pour l'art contemporain (2010) ainsi qu'ancien pensionnaire de la Villa Médicis (2010). Il participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger (Palais de Tokyo, Fondation Ricard, MAC VAL, Fondation Caixa, Generali Foundation, Macro Testaccio de Rome, Swiss Institute de New York, etc.)

YANN BEAUVAIS

Né en 1953, Yann Beauvais est cinéaste, curateur indépendant, critique d'art spécialiste de cinéma expérimental et de la transdisciplinarité entre le cinéma et les autres arts, programmateur de nombreuses manifestations. Il est le co-fondateur de Light Cone (1981) et de Scratch (1982) à Paris, et de B3 (2011) avec Edson Barrus, à Recife.

Ses films et installations sont présentés dans de nombreuses manifestations et son œuvre figure dans différentes collections nationales et internationales.

CAROLE BENZAKEN

Peintre multimédia, Carole Benzaken est lauréate du Prix Marcel Duchamp en 2004. Son travail s'appuie sur une banque d'images prélevées dans la presse et les médias et sur une base de films et de photographies personnels. Œuvrant tout à la fois dans la

profondeur du tableau peint et à la surface du médium numérique, l'artiste met en scène un théâtre multiple, qui travaille simultanément le dedans et le dehors, l'intime et la surface, le code collectif et la mémoire individuelle. De la peinture «tableau» à l'élargissement spatial de la peinture, son œuvre se ramifie en divers médias dont la vidéo, la mise en volume de l'image peinte ainsi que son extension dans l'espace architectural. Elle a participé à de nombreuses expositions en France et à l'étranger: Fondation Cartier, Paris, 1994; Villa Arson, Nice, 1995; CAPC, Bordeaux, 1999; Gunma Museum of Contemporary Art, Japon, 1998; Espace Paul Ricard, Paris, 1999; «Dear Painter, paint me», Centre Georges Pompidou, 2002; Schirn Kunsthalle, Francfort et Kunsthalle, Vienne, 2003; Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, 2003; Espace 315 Prix Marcel Duchamp, Centre Georges Pompidou, 2004; MoMA, New York, 2006; Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2011-2012; Musée des beaux-arts de Nancy, 2014; BWA Katowice, Pologne 2015; Carré Sainte-Anne, Montpellier 2016; Musée Silésien Katowice, Pologne, 2016; Musée de Louviers, 2017; Galerie Nathalie Obadia, Paris, 2019; Abbaye de Cluny (sur une invitation du CMN), 2019; Galerie Nathalie Obadia, Bruxelles, 2020.

SYLVIE BLOCHER

Après le manifeste «*Déçue, la mariée se rhabilla*», en réponse à la violence et à l'amnésie mémorielle d'une partie de la modernité, Sylvie Blocher lance le concept «Je nous sommes» qui tente de contourner une modernité

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

autoritaire sous l'angle de l'altérité, et d'opposer aux mécanismes de contrôle – sociaux et affectifs – une pratique de «*décolonisation du moi*». Depuis son travail filmique repose sur un matériau humain, fragile et imprévisible, qui l'oblige à confronter éthique et esthétique. Les participants rencontrés de part le monde sont invités à partager l'autorité de l'artiste. Se confrontant aux imaginaires des autres, Sylvie Blocher s'engage vers «une poétique de la relation» et s'essaye à une autre distribution des rôles et des mots. Elle questionne les identités, les genres, les couleurs de peau, les déterminismes et les codes de représentation dans un monde globalisé où l'altérité est blessée. Elle crée en parallèle le collectif Campement Urbain avec l'architecte François Daune, qui reçoit le Grand Prix d'Urbanisme d'Australie en 2012 après avoir redessiné le plan urbain d'une ville du western Sydney à partir de la parole des habitant-e-s. Ses œuvres sont dans les collections nationales et internationales.

CAROLE BOULBÈS

Carole Boulbès est docteure en Arts et sciences de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste des écrits de Francis Picabia, elle a dirigé leur édition en deux volumes aux éditions Mémoires du livre: *Poèmes* (2002) et *Écrits critiques* (2005). Elle est l'auteur de *Picabia et le cinéma* (Nouvelles éditions Place, 2020), *Picabia avec Nietzsche* (Les Presses du réel, 2010), *Picabia, le saint masqué* (J.M. Place, 1998).

Critique d'art, auteure de conférences, elle contribue à de nombreux catalogues d'exposition et rédige des articles sur l'art contemporain pour les revues *Art press* et *Critique d'art*. Elle a aussi contribué à l'ouvrage sur la *Collection publique d'art contemporain du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*, puis à *Ré-créations, les 1% artistiques dans les collèges de la Seine-Saint-Denis* (Les presses du réel, 2016).

Orientant ses recherches vers le spectacle vivant, elle organise puis édite les actes du colloque *Femmes, attitudes performatives, aux lisières de la performance et de la danse* (Les Presses du réel, 2014), contribue à la première monographie de *Latifa Laâbissi* (Les Presses du réel, 2015) et mène un important travail d'archive sur *Relâche, dernier coup d'éclat des ballets suédois* (Les Presses du réel, 2017). Depuis 2019, la ligne de recherche *Something is happening*, constituée d'interviews de chorégraphes et de performers est disponible en ligne sur le site: > <http://somethingishappening.eu>

JÉRÔME COMBIER

Jérôme Combiér est compositeur et directeur artistique de l'ensemble Cairn. Il travaille régulièrement à l'Ircam (*Stèles d'air*, *Gone*, *Dawnlight*), voyage au Japon (Akiyoshidai international Art Village), au Kazakhstan et en Ouzbékistan (conservatoires de Tashkent et d'Almaty). En 2005, il imagine *Vies silencieuses* avec le peintre Raphaël Thierry, et en 2008 l'installation *Noir gris* avec le vidéaste Pierre Nouvel

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

(pour l'exposition «Beckett» au Centre Georges Pompidou). Il écrit *Stèles d'air* pour l'Ensemble Intercontemporain dans le cadre du Festival d'Automne à Paris. Sa musique est jouée au Louvre dans le cadre du cycle «Le Louvre invite Pierre Boulez». Jérôme Combier a été pensionnaire à la Villa Medici, de 2005 à 2006, invité de la biennale de Venise en 2020. En 2011, il adapte pour la scène le roman de W.G. Sebald, *Austerlitz*, créé au Festival d'Aix-en-Provence et à l'Opéra de Lille. Il donne des masterclasses à l'Université de Berkeley (San Francisco), aux conservatoires d'Anvers, de Lugano, à l'Abbaye de Royaumont, à l'université Unesp de Sao Paulo et McGill de Montréal. La musique de Jérôme Combier est publiée aux éditions Lemoine et Verlag Neue Musik (Berlin) et enregistrée par les labels Motus et Æon (Vies silencieuses – Grand Prix de l'Académie Charles Cros). Jérôme Combier obtient le prix Nouveau Talents de la Sacd.

> En congé recherche en 2020-2021.

CHRISTOPHE CUZIN

Artiste peintre en bâtiment. Le travail de Christophe Cuzin s'effectue sur l'architecture. Il est la plupart du temps éphémère. Christophe Cuzin expose régulièrement, son travail est visible dans diverses collections et commandes publiques en France et à l'étranger.

ÉRIC DALBIS

Artiste, particulièrement attaché au médium de la peinture, à son histoire, à ses techniques. Lauréat du prix Félix Fénéon (Sorbonne) pour la peinture en 1985, de la Villa Médici hors les murs pour Venise en 1987, de la Villa Médici à Rome en 1991-1992, son travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Œuvres présentes dans des collections publiques et privées.

GALLIEN DÉJEAN

Gallien Déjean (né en 1978, vit et travaille à Paris) est critique d'art et commissaire d'exposition. Il a enseigné la théorie et l'histoire de l'art à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Il est membre de Treize, structure de production, d'exposition et d'édition. Il a organisé la première rétrospective des activités du groupe anglais BANK (*Self Portrait – BANK's Archives & Relics – 1991-2003* à Treize en 2012 et à Elaine MGK, Bâle, en 2013). En 2013, il a co-organisé l'exposition collective *Le club des sous l'eau* autour de l'œuvre du réalisateur Jean Painlevé. Entre 2013 et 2015, il occupe le poste de curator au Palais de Tokyo. Il a dirigé la publication du catalogue du festival UNdocumenta de Gwangju (Corée). En 2018 il a été commissaire de l'exposition «A Study in Scarlet» au Plateau – FRAC Île-de-France.

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

VINCENT GÉRARD

Depuis une vingtaine d'année, Vincent Gérard a réalisé et produit plusieurs films, vidéos, fiction, documentaire, essais, de format courts, moyens ou longs-métrages, ainsi que des installations vidéos. Il collabore régulièrement avec le cinéaste, chef opérateur et musicien Cédric Laty, avec qui il est producteur et distributeur de la compagnie Lamplighter Films depuis 2002. Il est par ailleurs commissaire d'exposition, conférencier, programmateur indépendant. Il a notamment écrit, réalisé et coréalisé les films *Le Dernier Cri Movie* (2021), *Barthes** (2020), *L'Homme-fumée, une aventure démocratique* (2016), *L'Affaire du faux poisson* (2009), *By the ways, a journey with William Eggleston* (2007). Il a produit les films *Hélène Cixous – Maria Chevska – Rencontres de Catherine Lobstein et Maria Chevska* (2020), *Soundless Dance de Pradeepan Raveendran* (2018). Il est commissaire des expositions *Le Collectionneur* du photographe Mark Lyon (Fondation Zervos, 2009) et *William Eggleston, Spirit of Dunkerque* (LAAC, 2006).

JEFF GUESS

Jeff Guess est un artiste américain qui vit et travaille à Paris depuis 1988. Ses études en photographie et en histoire du cinéma ont permis, dans un premier temps, de situer son travail dans l'intervalle entre l'image fixe et l'image en mouvement. Depuis une dizaine d'années cet espace «entre» est problématisé par

l'introduction d'un troisième terme, l'algorithmique, qui ouvre plus explicitement ses recherches à la question du langage.

Ses photographies, programmes, installations et performances ont été présentés notamment au Centre Pompidou, à la Maison Rouge, à l'American Center, au ZKM – Zentrum für Kunst und Medientechnologie (Karlsruhe), au Filmmuseum (Amsterdam), au Centro Cultural Banco do Brasil (Rio de Janeiro), au Moderna Museet (Stockholm) et au Museet For Fotokunst (Odense).

VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste. Tout à la fois photographe, sculptrice et réalisant des installations lumineuses qui dialoguent avec l'espace d'exposition, elle participe à des expositions dans des centres d'arts, musées, galerie en France ou à l'étranger. Ses œuvres ont été exposées au Consortium à Dijon, structure avec laquelle elle a travaillé à plusieurs reprises notamment pour l'une de ses premières interventions dans l'espace public dans un village de Côte d'Or à Grancey le Château. Elles ont été présentées dans des expositions personnelles à l'Ashiya City Museum au Japon, au Crédac à Ivry-sur-Seine, au Kunsthau Baselland en Suisse, au Musée de Nantes ou à la galerie Luis Adelantado au Mexique.

Elle réalise plusieurs commandes publiques en France, en Italie, au Japon, notamment, en 2019, pour Setouchi Art Triennale sur un archipel d'îles, ou encore pour la Cathédrale de Bayeux en Normandie où elle élabore un projet de vitraux contemporains.

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Geoffroy de Lagasnerie est philosophe et sociologue. Ses travaux portent sur l'art, la culture et les intellectuels, sur la philosophie sociale et politique, ou encore sur la théorie critique. Il est notamment l'auteur de : *Penser dans un monde mauvais* (PUF, 2017); *Juger. L'État pénal face à la sociologie* (Fayard, 2016); *L'Art de la révolte. Snowden, Assange, Manning* (Fayard, 2015); *La Dernière leçon de Michel Foucault* (Fayard, 2012); *Logique de la création* (Fayard, 2011), *Sur la science des œuvres* (Cartouche, 2011); et *L'Empire de l'Université* (Amsterdam, 2007). Il dirige la collection «à venir» aux Éditions Fayard.

LUC LANG

Luc Lang est romancier et théoricien de l'art. Auteur de romans (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard, 1988; *Liverpool marée haute*, Gallimard, 1991; *Furies*, Gallimard, 1995; *Mille six cent ventres*, Fayard, 1998; *Les Indiens*, Stock, 2001; *La Fin des paysages*, Stock, 2006; *Cruels, 13*, Stock, 2008; *Esprit chien*, Stock, 2010; *Mother*, Stock, 2012), d'un «road story» dans le grand ouest américain (*11 septembre mon amour*, Stock, 2003) et d'ouvrages théoriques sur l'art et la littérature (*Les Invisibles, 12 récits sur l'art contemporain*, éditions du Regard, 2002; *Notes pour une poétique du roman*, Inventaire/Invention, 2002) et de multiples contributions à *Arstudio*, à des catalogues d'exposition et aux *Cahiers*

de recherche (tous disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPC). Son dernier roman *La Tentation* (Stock, 2019) a reçu le prix Médicis.

Il enseigne la philosophie et l'esthétique à partir d'un corpus d'œuvres visuelles, tous médias confondus, y compris la vidéo, le cinéma, l'architecture, principalement de la deuxième moitié du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

LAURE LIMONGI

Laure Limongi, écrivaine, est née en 1976 à Bastia. Sa prédilection pour les mots s'exprime à travers différents gestes, différents supports. En tant qu'autrice, elle a publié, depuis 2002, une douzaine de livres entre roman, poésie et essai, tels : *J'ai conjugué ce verbe pour marcher sur ton cœur* (L'Attente, 2020), *On ne peut pas tenir la mer entre ses mains* (Grasset, 2019), *Anomalie des zones profondes du cerveau* (Grasset, 2015), *Indociles* (Léo Scheer, 2012). Elle réalise des conférences performées en écho à l'univers de ses ouvrages. En tant qu'éditrice, elle a dirigé les collections «&» chez Al Dante (2001-2003) et «Laureli» chez Léo Scheer (2006-2012) et a ainsi publié une soixantaine de livres. En tant que professeure : avant d'enseigner à l'ENSAPC, elle a codirigé pendant six ans le Master de Création littéraire du Havre (ESADHaR-université du Havre).

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

ÉRIC MAILLET

Artiste travaillant plus particulièrement avec les médias numériques (informatique, vidéo, son), en diffusion classique ou en dispositif. Il s'intéresse particulièrement au statut des images, leur valeur documentaire et leur économie de production et mène des expériences croisant l'art et d'autres disciplines: sociologie, urbanisme, reportage, etc. Il présente son travail lors d'expositions, de festivals et d'événements publics en France et à l'étranger.

CORINNE LE NEÜN

Historienne de l'art, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Giovanni Careri (CEHTA), ses travaux portent principalement sur la figure infamante et la généalogie des images au travers des œuvres de Michel Journiac, Carsten Höller, Rosemarie Trockel, Michael Haneke et Pier Paolo Pasolini.

Elle fut commissaire d'exposition, conservatrice du Château d'Oiron, conseillère pour les arts plastiques et les musées, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, inspectrice générale pour les enseignements artistiques au ministère de la Culture et de la Communication. Elle a exercé les missions de déléguée scientifique culture au sein de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle a récemment conçu le Furoshiki Art Studio, lieu de création et de production expérimental d'art et de textile.

FEDERICO NICOLAO

Pensionnaire de la villa Médicis en littérature (2005 et 2006), il a été directeur de programme au Musée d'art moderne de la ville de Paris (2004) ainsi qu'au musée Picasso d'Antibes (2005) et a collaboré en tant que commissaire d'exposition, intervenant ou animateur de débats avec de nombreuses institutions internationales: l'ECAL de Lausanne, l'Akademie Schloss Solitude de Stuttgart, le CCA de Kytakyushu au Japon, le Centre international d'art et du paysage de Vassivière, le Musée national Marc Chagall de Nice. Il est l'auteur de nombreux essais sur les arts et la littérature. Parmi ses dernières parutions: *Nicolas de Staël, lumières du nord, lumières du sud* (Paris, Gallimard, 2014), *Staël la figure à nu* (Paris, Hazan, 2014), *Koo Jeong-A* (New York, D.I.A. Foundation, 2012), *Giuseppe Penone* (Paris, ENSBA, 2009), *La figure dans l'art* (Bordeaux, William Blake & Co., 2008), *Gilles Aillaud* (Paris, Hazan, 2007) *Nicolas de Staël, un automne, un hiver* (Paris, Hazan, 2006) et *Celia Misteriosa*, un ouvrage en trois volumes conçu avec les artistes Koo Jeong-A, Laura Erber et Jean Sabrier (Rome, Villa Médicis 2007-2010). Il a fondé et dirige la revue *Chorus una costellazione*. Il traduit de nombreux auteurs en italien (Jean-Christophe Bailly, Edmond Jabès, Alain De Libera, Gherasim Luca, Philippe Lacoue-Labarthe, Roger Laporte, Michel Leiris, Tomas Maïa, Jean-Luc Nancy, Jean-Marie Pontevia) et a traduit en français avec Philippe Lacoue-Labarthe les récits sur Auschwitz du poète italien Giorgio Caproni *Cartes postales*

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

d'un voyage en Pologne (Bordeaux, 2004). Membre de l'association Artistes & associés, il poursuit depuis quelques années une politique de collaboration directe avec les auteur-e-s et participe à plusieurs projets d'artistes (avec Koo Jeong-A, Jérôme Combier, Elein Fleiss, M/M, Eryck Rocha, pour ne citer que quelques exemples).

JUDITH PERRON

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris en 1993, elle travaille régulièrement avec Daniel Larrieu. Dans le cadre du Centre chorégraphique national de Tours elle participe aux travaux de William Forsythe et du quatuor Knust. Depuis 1994, elle collabore aux projets de Nadège Macleay, José Valls, Joan Baixas, Paulo Duarte, Michel Ozeray, Anne Buguet, Dominique Brun. Elle a enseigné parallèlement à l'IUFM de Tours et à Sciences Po Paris.

ALEJANDRA RIERA

Enseignante chercheuse résidant en France depuis 1989, Alejandra Riera a enseigné 11 ans le cinéma et les pratiques documentaires à l'ENSA Bourges avant de rejoindre l'ENSAPC.

Ses tentatives et recherches convoquent images et écrits, *films-documents* et dessins, impulsant la réalisation d'une poétique de gestes situés. «Entre les champs», ces gestes convoquent des savoirs divers questionnant nos façons de lire l'histoire et la géographie. Attentive à la capacité des

arts plastiques de convoquer les sens et passionnée par le monde *muet-parlant* de l'écriture végétale et des mondes qu'ils ouvrent, elle accompagne ses tentatives depuis 2014 par une pensée et un *faire avec* les lieux, le milieu, qui cheminent dans une perspective moins autocentrée que dans les seules créations et activités humaines. Son travail a fait l'objet de nombreuses présentations (Documenta11 en 2002, exposition rétrospective à la Fondation Antoni Tàpies à Barcelone en 2004-2005, Documenta12 en 2007), ainsi qu'en dehors des espaces spécifiquement consacrés à la diffusion de la production artistique. Elle prépare depuis 2017 «Jardin de las Mixturas» au Musée Reina Sofia. Ses tentatives ont le plus souvent encouragé la pensée, les gestes et les écritures collectives. Entre autres, elle a initié et porté collectivement et pédagogiquement avec étudiant-e-s et enseignant-e-s depuis 2016 la transformation de la cour d'honneur de l'école d'art de Bourges – parking pendant plus de 40 ans –, en cour-jardin et celle de la cour arrière, en lieu de considération, d'étude et d'égard pour la diversité végétale spontanée.

CLAIRE ROUDENKO-BERTIN

Formation: université, école d'art, architecture, patrimoine. Enseigne à Cergy depuis 1992. Expose depuis 1980 en France et à l'étranger. Musées, galeries, commandes et collections publiques, interventions dans des organismes et territoires très divers, publications. Enseigner l'art n'est peut-être pas si possible que cela, reste l'art!

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

CLAUDIA TRIOZZI

Claudia Triozzi commence ses études de danse classique et contemporaine en Italie et s'installe à Paris en 1985. Parallèlement à son travail d'interprète (avec Odile Duboc, Georges Appaix, François Verret, Alain Buffard, Xavier Leroy et Xavier Boussiron), elle crée ses propres pièces dans lesquelles elle développe aussi bien la direction de la mise en scène que l'interprétation. Son travail de recherche et de réflexion se fonde sur une transmission où l'expérience du faire, du partage et l'engagement à l'autre font preuve de pensée ouvrant des espaces de subjectivité et de remise en œuvre du temps. Elle produit des spectacles iconoclastes, des tableaux vivants dont la danse ne sort jamais indemne (entre autres *Park*, 1998; *Dolled Up*, 2000; *The Family Tree*, 2002; *Stand*, 2004; *Opera's Shadows*, 2005; *Up To Date*, 2007; *La prime 2008*, 2008; *Ni vu ni connu*, 2010; *Accent*, 2017) De pièces en pièces, d'espaces d'exposition en scènes de théâtre, Claudia Triozzi repousse les limites du corps et les espaces de visibilité du danseur. Depuis la pièce *The Family Tree* (2002), Claudia Triozzi explore le travail de la voix en passant par des expériences qui l'engageront à l'écriture de textes et de chansons. En mars 2011, elle entame un nouveau projet intitulé «Pour une thèse vivante», dans lequel elle livre sa réflexion sur l'écriture d'artiste.

Son travail se développe aussi bien sur scène qu'au travers de vidéos ou installations, exposés dans les musées ou des galeries. Elle présente ses spectacles sur la scène européenne ainsi

qu'aux États-Unis, en Corée, au Japon où elle a bénéficié de la bourse AFAA, Villa Kujoyama, hors les murs, 2004. Elle développe une pédagogie liée à son propre travail en intervenant dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger. En 2011, elle reçoit la bourse d'aide à la recherche et au patrimoine en danse mise en place par le CND (Pantin) et une bourse de recherche à l'Akademie Schloss Solitude à Stuttgart. Claudia Triozzi est artiste associée au Centre national de danse contemporaine d'Angers (2011-2013) puis au CDN Théâtre de Gennevilliers, elle a été accueillie au CND 2016-17 en Laboratoire, et aux Laboratoires d'Aubervilliers (2019).

JEAN-LUC VERNA

«L'exposition de son œuvre (...) ne laisse plus aucun doute sur son caractère spectaculaire (au sens du spectacle plus que du théâtral) et les titres de ses expositions, curieusement depuis 1995 souvent réduites à la même bribe de dialogue («- Vous n'êtes pas un peu beaucoup maquillé? - Non») ne laissent plus de doute sur la manière dont Verna a déplacé les enjeux de la pratique artistique depuis le socle de la nouveauté vers la scène d'une interprétation toujours recommencée. Quant au maquillage, il est moins nécessaire au visage de Jean-Luc Verna, dont la malléabilité et l'expressivité le dispense de blush, qu'au crime du jeu des faux-semblants de l'art, où il endosse vraiment le rôle du tueur en série.» in Éric Troncy, «L'interprète», catalogue de l'exposition *Jean-Luc Verna, Rétrospective*, MAC VAL, 2017.

B. ÉQUIPE

2. VISITING PROFESSORS 2020-2021

BABAK AFRASSIABI AND NASRIN TABATABAI

The artists Babak Afrassiabi and Nasrin Tabatabai have collaborated since 2004 on various joint projects, consisting of objects, videos, audio recordings, paintings and prints, often assembled together as installations. They also publish a bilingual (Farsi and English) magazine titled *Pages* which is edited along the topical lines of their ongoing projects. Their work seeks to articulate the undecidable space between art and its historical conditions, including the recurring question of the place of the archive in defining the juncture between politics, history, and the practice of art. In 2018 they launched *Pages'* online platform (www.pagesmagazine.net) as an expansion of their printed magazine. They have been tutors at the Jan Van Eyck Academie, Maastricht from 2008-2013, and currently at the Royal Academy of Art, Master of artistic research, The Hague.

Their solo and group exhibitions are among others:

The Shape of a Practice, HKW, Berlin, Germany (2020); *Labour Lung*, Cube project, Taipei, Taiwan, (2020); Second Lahore Biennial, Pakistan (2020); *Publishing against the Grain*, Blue Star Contemporary, San Antonio, TX, USA (2020); *Crude*, Art Jameel, Dubai, UAE (2018-2019); *Lodgers*, MUHKA, Antwerp, Belgium, (2016-2017); *Publishing as an Artistic Toolbox: 1989-2017*, Kunsthalle Wien, Austria (2017-2018); *Gestures and Archives of the Present, Genealogies of the Future*, Taipei Biennial, Taiwan

(2016-2017); *Between East and West: A Gulf*, Kuwait National Pavilion, Venice Architecture Biennial, Venice, IT (2016); *Lost in the Archive*, Centre for Contemporary Art, Riga, Latvia (2015-2016); 5th Guangzhou Triennale/First Asia biennial, Guangzhou, China (2015-2016); *The Past, The Present, The Possible*, 12 Sharjah Biennial, Sharjah, UAE (2015); *Moderation*, Witte de With Centre for Contemporary Art, Rotterdam (2014); *Seep*, MACBA, Barcelona, Spain (2012)/Chisenhale gallery, London, UK, (2013); *Two Archives*, Tensta Konsthall, Stockholm, SE 2013; *Roundtable*, 9th Gwangju Biennale (2012); *Untitled*, 12th Istanbul Biennial (2011); *The Isle*, MAK Center/Schindler House, Los Angeles, USA, (2009); Participated in *Magazines*, Documenta 12, Kassel (2007) and publishing project at *Como viver junto*, 27th São Paulo Biennial (2006).

● **B. ÉQUIPE**

● **3. RESPONSABLES D'ATELIERS**

Édition

LIONEL CATELAN

Photographie

CHRISTIAN GENTY

Sérigraphie, impression numérique

BÉRÉNICE LEFEBVRE

Son

NICOLAS CHARBONNIER

Vidéo

JEAN-LUC JUSSEAU

Volume (bois, métal)

AKIM AYOUCHE

DAVID COUSINARD

B. ÉQUIPE

4. ADMINISTRATION

Directrice

CORINNE DISERENS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire générale

BÉNÉDICTE MANCEAU

Adjoint à la secrétaire générale
et régie de recettes

OCTAVE DUREUIL

Comptabilité et budget

FRANÇOISE BRIE
DAVID TAIEB

Secrétariat de direction

FLORENCE ARNOULT

COMMUNICATION

ELSA VETTIER

RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION

Relations internationales et
professionnalisation

NINA VOLZ

Stages et médiation collèges et lycées

LAMIAÂ SAJID-SOLIMAN

CENTRE D'ART YGREC

Responsable

GUILLAUME BRETON

PÉDAGOGIE ET RECHERCHE

Responsable des études et
de la recherche

ANNABELA TOURNON ZUBIETA

Pédagogie

MICHÈLE BUSCH
MARIE-LISE DUMESNIL
VINCENT GAILLARD

Secrétariat de la recherche

SYLVIE SEBBAH

RESSOURCES

Centre de documentation

NADINE LE RIGOLEUR

Magasin de prêt

VINCENT GAILLARD
LYDIE PACILLY

Maintenance et logistique du bâtiment

ALBERIC CHABANON

ACCUEIL, STANDARD

STEEVE GANDOSI

B. ÉQUIPE

5. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S

Chaque année, de nombreux-euses intervenant-e-s invité-e-s participent aux enseignements et activités de l'EN-SAPC. Depuis 2018 sont intervenu-e-s (liste non exhaustive):

Polina AKHMETZYANOVA, chorégraphe et danseuse
Camille ALENA, artiste
Méryll AMPE, artiste
Giulia ANDREANI, artiste
Luc ANDRIÉ, artiste
Corinne ATLAN, traductrice
Benoit AUBARD, artiste
Cathie BAGORIS, artiste
Nicolas BALLERIAUD, artiste
Andrés BARON, réalisateur
Edson DE BARROS, artiste et musicien
Loraine BAUD, artiste
Léa BELOOUSOVITCH, artiste
Aurelien BIANCHO, musicien
Frédéric BIELLE, ingénieur du son
Tiphanie BLANC, critique d'art
Michel BLAZY, artiste
Callisto McNULTY, réalisatrice et traductrice
Thiphaine CALMETTES, artiste
Caroline CARBASSON, artiste
Sylvain CARDONNEL, chercheur
Pascale CASSAGNAU, conservatrice
Charlotte CHARBONNEL, artiste
Laetitia CHAUVIN, critique d'art et éditrice
David CHRISTOFFEL, compositeur
Jagna CIUCHTA, artiste
Mathis COLLINS, artiste
Bastien COSSON, artiste
Benoit COURRIBET, artiste
Cindy COUTANT, artiste
Julie CRENN, commissaire d'exposition

Rita CUSIMANO, attachée de conservation
Régine CUZIN, commissaire d'exposition
Janet DANDRIDGE, artiste
Eric DE BACKER, artiste
Pietro DELLA GIUSTINA, commissaire d'exposition
Magali DESBAZEILLE, artiste
Fanny DRUGEON-BROUSSET, historienne de l'art
Lukasz DRYGAS, directeur artistique
Sophie DUPLAIX, conservatrice du patrimoine
Mildred DURAN, chercheuse et commissaire d'exposition
Glenn ESPINOSA, musicien
Jean-Michel ESPITALLIER, écrivain
Bruno FERNANDES, chercheur
Nicole FERNANDEZ FERRER, chercheuse et activiste
Jack Henrie FISCHER, designer
Paul FLAVIEN, artiste
Céline FLÉCHEUX, chercheuse
Marin FOUQUÉ, écrivain
Pauline FREMAUX, artiste
Nicolas FRIZE, compositeur
Jérôme GAME, écrivain
GHAZEL, artiste
Dominique GILLIOT, artiste
Emmanuel GUILLAUD, artiste
Louise HERVÉ, artiste
Yuni HONG, artiste
Satch HOYT, artiste
Anabelle HULAUT, artiste
Onwuegbucha IHEANYICHUKWU, commissaire d'exposition
Illouz ILANIT, artiste
Katia KAMELI, artiste
Maia KANTOR, avocate
Stéphanie KATZ, critique d'art
Grégoire LAGRANGE, comédien
Otso LAHDEOJA, artiste

B. ÉQUIPE

5. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S

Bertrand LAMARCHE, artiste
Guillaume LASSERRE, commissaire
d'exposition et critique
Cédric LATY, monteur et réalisateur
Tristan LAVOYER, artiste
Christelle LHEUREUX, artiste
et cinéaste
Anna LOPEZ LUNA, artiste
Michèle MAGEMA, artiste
Jean-Charles MASSERA, artiste
et écrivain
Guillaume MARAUD, artiste
Raphaëlle MARTIN-HOLGER, chef
monteuse
Isabelle MERLY, ingénieure d'études
An MERTENS, artiste
Gwenaël MORIN, metteur en scène
Valérie MREJEN, artiste
Simon NICAISE, artiste
Joachim OLENDER, réalisateur
Valérie OSOUF, réalisatrice
Lydia OURAHAMANE, artiste
Loren PALMER, danseuse
Cécile PARIS, artiste
Estefania PEÑAFIEL LOAIZA, artiste
Marine PEIXOTO, artiste
Gerald PETIT, artiste
Ambra PITTONI, artiste
Mathieu POIRIER, commissaire
d'exposition
Céline POULIN, commissaire
d'exposition
Jérôme PORET, artiste
Paul B. PRECIADO, théoricien
et commissaire d'exposition
Séverine PREHEMBAUD, cinéaste
Gina PROENZA, artiste
Séraphim RANSON, artiste
Gabriele RENDINA CATTANI, artiste
Arnaud RIVIERE, musicien
Tancredi RIVIERE, chercheur
Mathilde ROMAN, théoricienne
Olga ROZENBLUM, productrice

Sylvie RUAULX, artiste
Frédéric SANCHEZ, artiste
Agathe SIMON, artiste
Laetitia SPIGARELLI, comédienne
Lisa SPURIO, comédienne
Axelle STIEFEL, artiste
Abdellah TAIA, écrivain
Claire TANCONS, chercheuse
et commissaire d'exposition
Rodriguez TANKOUA NGANJI, artiste
Kengné TEGUIA, artiste
Stéphane THIDET, artiste
Benjamin THIGPEN, compositeur
Moira TIERNEY, cinéaste
Sarah TROUCHE, artiste
Julie VACHER, artiste
Manuel VALENTIN, chercheur
Danielle VALLET KLEINER,
réalisatrice
Hugo VERLINDE, artiste
Mathilde VILLENEUVE, critique
Michèle WAQUANT, artiste
Luke WILLIS THOMPSON, artiste
Hervé YAMGUEN, artiste
Victor ZEBO, directeur de la
photographie

C. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et d'emploi, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école. Il se réunit environ trois fois par an. Les compte-rendus des séances, une fois approuvés, sont consultables sur l'Intranet de l'ENSAPC.

Au 1^{er} septembre 2020, sa composition est la suivante :

- Une Présidente, Albertine de Galbert;
- La Directrice générale de la création artistique (Ministère de la culture) ou sa représentante;
- Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France (Ministère de la culture) ou son représentant;
- La Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France ou sa représentante;
- Le Maire de Cergy ou son représentant;
- Catherine Perret, personnalité qualifiée, professeur d'esthétique, de théorie et d'histoire des arts, philosophe;
- Jean-Luc Moulène, personnalité qualifiée, artiste;
- Carole Boulbès, Vincent Gérard et Véronique Joumard, représentant-e-s des enseignant-e-s;
- Nadine Le Rigoleur et Sylvie Sebbah, représentant-e-s des autres catégories de personnel;
- Deux représentant-e-s des étudiant-e-s élu-e-s pour un an.

La directrice de l'école Corinne Diserens, la secrétaire générale Bénédicte Manceau, la contrôleur-euse budgétaire Geneviève Pertile, et l'agent-e comptable Claire Mouret, participent également au CA sans voix délibérative.

2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

La CRPVE a un avis consultatif sur les questions suivantes :

- les orientations pédagogiques et de la recherche de l'école;
- les projets internationaux;
- les projets extérieurs;
- l'attribution d'aides aux voyages ou aux projets des étudiant-e-s;
- la politique d'exposition et de publication.

Elle se réunit de quatre à six fois par an. Elle se compose de la directrice de l'école, de représentant-e-s des enseignant-e-s, des responsables d'ateliers et des étudiant-e-s et peut inviter des membres des équipes administratives et pédagogiques.

SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'ENSAPC encourage ses étudiant-e-s à proposer des projets qui s'insèrent dans leur logique de travail et de recherche, en lien avec des partenaires extérieurs: participation à une exposition, à un festival ou à une résidence, production de

C. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

film, organisation d'un événement, etc. Ces projets permettent de se placer dans une dynamique professionnelle, de se plonger dans une situation concrète de réalisation, production, diffusion et valorisation de leur travail. La CRPVE peut accompagner financièrement ces projets, sur présentation d'un dossier de demande d'aide défendu oralement devant la commission.

En 2019-2020, les projets suivants ont été aidés :

- Marion Gely, pour «*Altar*, études photographiques et anthropologiques des menhirs dans le Morbihan»
- Nathanaël Ruiz de Infante, pour la mise en place de la 4^e édition du Festival de performance inter-écoles «Pot au feu»
- Rudy Levassor – Inès Guffroy, afin de réinvestir l'Incise, espace de monstration de l'école donnant sur la rue
- Justine Jaladis, pour «*Sans Plomb*», une exposition de portraits vidéo dans un lieu d'art à Bruxelles
- Hugo Rasclard, pour la création de volumes en céramique qui s'intègrent dans le paysage associant les acteur-ric-e-s de ce même paysage
- Alice Bondoki, pour son installation transmedia, «*This is not a pipe*»
- Cristian Mora Moret, pour le film «*Celle qui n'est pas Salope ne connaît pas la Jouissance*»
- Diane Bézerie, Laura Dos Santos, Claire Gentou, pour un projet de serre à l'ENSAPC
- Naïma Héraud, pour son film documentaire «*Intrépide voyage aux marges du Berry*»
- Soline Morterol, pour «*Furyo*», projet autour du mouvement ganguro
- Victorien Soufflet, pour son projet d'exposition et de conférences avec l'artiste et auteur Jean-Claude Moineau

3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

Créé en 2018, le «Laboratoire de recherche en arts» (LaRA) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est une structure interne réunissant les enseignant-e-s-chercheur-euse-s titulaires de l'école, des enseignant-e-s-chercheur-euse-s ou artistes-chercheur-euse-s invité-e-s et les doctorant-e-s.

Reconnu comme unité de recherche du Ministère de la culture, ce laboratoire est soutenu à ce titre par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de l'ENSAPC. Le LaRA est membre de l'École doctorale Arts et Humanités de CY Cergy Paris Université (ED628).

Rassemblant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'ENSAPC, le LaRA constitue un espace de réflexion épistémologique articulant théorie et pratique de la recherche en art par le projet. La recherche en art place les artistes, les auteur-e-s, les créateur-ric-e-s et leurs pratiques au cœur du processus méthodologique :

C. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

étroitement associée à une expérience professionnelle de haut niveau, elle se déploie à l'intérieur même de la pratique artistique et convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production et à la diffusion), qu'elle irrigue en retour. Elle est traversée par un regard réflexif constant qui crée un aller-retour entre expérimentation et distance analytique. Inventant ses propres formes, les protocoles et dispositifs activés par la recherche engagent une pratique de la pensée et une pensée de la pratique.

L'unité et son conseil sont associés à la définition des orientations de la politique de la recherche de l'école et à son organisation. Les membres du LaRA élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Ils organisent la recherche en plusieurs axes de recherche dont sont responsables un-e ou plusieurs membres.

D. RESSOURCES

ATELIERS TECHNIQUES

Les ateliers techniques sont placés sous la responsabilité des personnels d'assistance technique. L'accès aux ateliers est seulement possible avec leur accord, sous leur autorité et en leur présence.

Le contenu et calendrier des initiations techniques sont à retrouver dans la partie III «Programme pédagogique pour l'année 2020-2021» du livret.

ATELIER VOLUME

Responsables: Akim Ayouche
et David Cousinard

Accès sur accord des responsables
01 30 30 88 08

Atelier bois: lundi, mardi, mercredi,
de 9h-12h30 et de 13h30-18h
akim.ayouche@ensapc.fr

L'atelier bois est un espace partagé qui permet aux étudiant-e-s de la 1^{re} à la 5^e année de travailler à des projets personnels, accompagné-e-s par le responsable d'atelier. Pour un bon déroulé du travail, il est demandé aux étudiant-e-s de d'abord venir présenter leurs intentions via des croquis et/ou des maquettes. Le responsable d'atelier les accompagne ensuite pour trouver la meilleure façon de mettre en œuvre le projet, au plus près de la pratique de l'étudiant-e, selon les moyens techniques de l'école et les compétences de l'étudiant-e. Cet atelier permet l'expérimentation mais aussi des réalisations abouties; il permet à chaque étudiant-e qui le souhaite d'approfondir une recherche dans le champ de la sculpture, élargi aux pratiques performatives des objets, ainsi qu'à l'installation scénographique.

Atelier métal: lundi, mardi, mercredi,
de 10h à 19h
david.cousinard@ensapc.fr

L'atelier métal est accessible en fonction des projets des étudiant-e-s, sur planning avec l'accord du responsable. L'ensemble des réalisations est réfléchi en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Chaque semestre, des sessions d'initiations sont organisées afin d'asseoir les acquis techniques. Une maîtrise des bases de la 3D est la bienvenue.

Partant de leurs projets et avec l'accompagnement des enseignant-e-s concerné-e-s et du responsable d'atelier, les étudiant-e-s réalisent leurs travaux dans le matériau adéquat.

ÉQUIPEMENT

- Outillage atelier bois: dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire sur table, scie circulaire à onglet, toupis, tour à bois, outils de sculpture;
- Matériel atelier fer: plieuse a tablier, cintreuse pour feuille de métal, cintreuse à galet pour les divers profilés, perceuse à colonne, poste chalumeau à oxygène acétylène, poste à soudure électrique;
- Machines portatives également disponibles: meuleuses, ponceuses à bande, ponceuses vibrantes, perceuses, scies sauteuses, cisailles électriques, défonceuses.

D. RESSOURCES

ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER VIDÉO

Responsable: Jean-Luc Jusseau
Mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 18h30
jean-luc.jusseau@ensapc.fr

L'atelier vidéo est un espace de post-production pour le montage, l'animation et le compositing. À proximité du plateau de prise de vue nous travaillons en relation avec les équipes du cinéma, de la photographie et du son pour stimuler la création et la réflexion autour des projets.

Les stations de post-productions évoluent en fonction des approches et de la technologie.

ÉQUIPEMENT

Nous disposons d'une station Mac Pro avec écran 4K dédiée en principe au compositing et au montage 4K et de 2 Stations iMac HD.

Les sauvegardes se font sur des disques externes dédiés en thunderbolt.

Il est également possible de travailler avec du matériel plus ancien (DVCAM/HDV), écrans CRT...

Nous disposons d'une baie de duplication et de transcodage analogique (PAL/SECAM/NTSC).

L'équipe du studio cinéma met aussi à la disposition des étudiant-e-s inscrit-e-s au studio cinéma une station de montage/étalonnage et du matériel accessible en fonction des projets.

Les logiciels utilisés sont ceux de la suite Adobe Creative Cloud, c'est-à-dire principalement Première, After Effect, Photoshop, Illustrator, Media Encoder.

Nous utilisons DaVinci pour les questions relatives à l'étalonnage.

Il est possible de travailler également sur Final Cut Pro et Avid Media Composer et éventuellement sur d'autres logiciels.

Pour un premier accès à l'atelier et pour les projets de tournage, il est recommandé de prendre rendez-vous par mail.

ATELIER SÉRIGRAPHIE ET IMPRESSION NUMÉRIQUE

Responsable: Bérénice Lefebvre

Accès sur rendez-vous

Lundi, mardi, mercredi de 10h à 18h30
01 30 30 79 02

berenice.lefebvre@ensapc.fr

L'atelier de sérigraphie et impression numérique regroupe deux pratiques distinctes d'images imprimées.

Tout d'abord, l'impression numérique de grand format, réalisable d'après des fichiers (TIFF, JPG...) pour des tirages de qualité accessibles à des prix préférentiels. Deux machines professionnelles EPSON 11880 et CANON IPF 9400 dont la largeur maximale d'impression est de 64 pouces permettent aux étudiant-e-s de chaque année d'envisager des réalisations en petite ou grande quantité. La partie «tirages numériques» compte une vingtaine de références papier (brillant photo, semi-mat, mat, toile canvas, dos bleu...) et différents grammages entre 90 et 300g.

La sérigraphie quant à elle, permet d'imprimer sur une multitude de supports à plat: papier, tissu, métal, bois, PVC, verre.

Cette technique donne accès à l'utilisation d'un large choix de couleurs intenses et opaques pour la réalisation de projets en édition limitée. Ces deux approches de l'image imprimée propose aux étudiant-e-s de se familiariser à un ensemble d'outils et de supports qui leur permettra d'adopter une attitude de production spécifique liée aux enjeux actuels des différents dispositifs liés à l'image.

L'objectif de cet atelier est d'amener les étudiant-e-s à acquérir l'autonomie et l'assurance suffisante afin d'envisager une production visuelle qui leur sera propre, avec une forte cohérence entre le projet développé et les techniques choisies. Le suivi technique proposé par l'atelier permet aux étudiant-e-s d'élargir leurs possibilités de travail tout en ayant connaissance des manipulations inhérentes à l'impression manuelle et numérique. Ce processus de dialogue et de réflexion leur donne donc l'occasion d'investir un espace de création fait d'expérimentations qui peut entrer en résonance avec l'ensemble des ateliers et des enseignements de l'école.

ÉQUIPEMENT

Atelier impression numérique

- 1 ordinateur Apple Mac Pro
- 2 traceurs de plan Epson styluspro 11880 et Canon ipF 9100 à encres pigmentaires

Atelier de sérigraphie

- 1 espace consacré à la préparation et au nettoyage des écrans
- 1 espace de tirage avec 2 machines d'impression manuelle à plat

D. RESSOURCES

ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER ÉDITION

Responsable: Lionel Catelan
Lundi, mardi et mercredi, de 10h à 17h
lionel.catelan@ensapc.fr
Salle 306

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier édition est le lieu de conception et de réalisation de divers projets éditoriaux. On y produit des publications en exemplaire(s) unique ou multiples pour faire exister toute sorte de matériaux comme une collection d'images, un texte, des dessins, des travaux collectifs, etc. Chaque étudiant-e souhaitant engager une démarche de documentation ou d'autopublication est libre de prendre un rendez-vous avec le responsable.

La discussion engagée mène à la sélection et à l'organisation des contenus, textuels, visuels qui constituent le chemin de fer. L'étudiant-e est sensibilisé-e au traitement de l'image, à l'usage de la typographie, au choix du support en vue de sa manipulation et de sa diffusion. Les archives de l'atelier sont consultables sur place en présence du responsable. D'autres rendez-vous peuvent être prévus pour aborder des notions plus spécifiques à la demande de l'étudiant-e.

La maîtrise des logiciels sera acquise tout au long de l'année par une transmission régulière, en fonction du niveau de chacune et la nécessité des projets. Des sessions d'enseignement technique pourront être programmées.

L'atelier est ouvert trois jours par semaine. Les étudiant-e-s autonomes peuvent l'utiliser pendant les horaires d'ouverture, en présence du responsable. Chacun-e est en charge du

stockage et du transfert de ses propres données, et doit être équipé-e d'une clé USB ou un disque dur externe.

ÉQUIPEMENT

Numériser

- 1 Scanner A4
- 1 Scanner A3

Mettre en page

- 2 ordinateurs équipés avec la suite Adobe
- 1 écran calibré

Papier

Un magasin papier avec de nombreuses références est à disposition, allant de 60 à 350g, papiers couchés, non-couchés, bouffants, couleurs, permettant un grand nombre de possibilités et d'adapter ses choix en fonction des types de projets.

Les feuilles sont à l'achat (prix coûtant) du format A4, A3 à 45×64 cm.

Imprimer

- Imprimante laser couleur: recto/verso, format A4 ou A3
- Imprimante laser noir: recto/verso, format A4 ou A3

Coût à la copie (prix coûtant)

Finition

- Cousoir
- Encolleuse/colle blanche
- Plioir
- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Emporte-pièce
- Table à découper
- Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- Massicot semi-automatique

D. RESSOURCES

ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER SON

Responsable: Nicolas Charbonnier

Le responsable de l'atelier son est présent du mardi au jeudi, de 10h à 19h

L'accompagnement de projet se fait sur rendez-vous pris par mail:

nicolas.charbonnier@ensapc.fr

L'atelier son propose deux axes principaux: l'accompagnement de projets et diverses initiations.

Dans le cadre de leurs projets les étudiant-e-s peuvent faire appel à l'atelier son pour bénéficier d'un accompagnement. Tous les domaines liés au son sont concernés: sonorisation de films ou vidéos, mixage, enregistrements de voix off, installations sonores, musique, projets radiophoniques, etc.

ÉQUIPEMENT

Matériel salle 301: régie principale d'enregistrement, montage, mixage, post-production stéréo et multicanal (5.1)

- Station Protools Ultimate + interface Pro Tools HD I/O + Mac Pro
- Système d'écoute 5.1 PSI audio
- Interface Midi digidesign
- Divers logiciels audio: Ableton Live, Logic pro, plugins audio (waves, UA, Izotope, Fab Filter)
- Microphones Telefunken Cu-29, Neumann U87, Akg C414 (paire), Sennheiser k6 + têtes cardio, omni, supercardio, Audio-Technica at4041 & 4022, Electrovoice re20, Shure beta58 & sM57...

- Preamplis et compresseurs hardware (Universal Audio, Neve, SPL, Warm Audio, etc)

Matériel salle 302: cabine d'enregistrement, montage son et mixage stéréo

- Station ProTools + iMac + Focal shape 65
- Divers logiciels audio: Ableton Live, MAX, reason, native instruments, etc.
- Clavier Midi Fatar 88 touches

Matériel mobile: concerts, performances, installations sonores

- 3 systèmes home cinéma avec ampli Denon + enceintes 5.1
- Focusrite Scarlett 2i4 et 6i6
- RME Fireface 400
- M-Audio M-Track 8

Matériel de prise de son mobile pour reportage et extérieur (sur demande)

- Enregistreurs Fostex Fr2, Tascam hd-p2, Zoom h4-n, Marantz PMD661
- Micros Sennheiser k6 hypercardio, cardio et omni, couple MS Sennheiser Mkh, micros HF
- Bonnettes Rycote, casques hd25, perches, poignées...

D. RESSOURCES ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER PHOTO

Responsable: Christian Genty
Accès libre et sur rendez-vous le lundi,
mardi, jeudi, vendredi, 9h-18h
christian.genty@ensapc.fr

L'atelier photographique est équipé d'un ensemble de matériels qui constituent une chaîne de production et de post-production professionnelle complète.

Il est constitué de matériels de prises de vue du 24x36 au 4x5 argentique, d'appareils numériques plein format et moyen format, d'un ensemble d'éclairages portables (flash et continue), ainsi que d'un plateau de prises de vue de 200 m² équipé de lumière continue et 9400 joules de flash.

Ce matériel est complété d'un atelier pour la numérisation et la post-production numérique sur écran étalonné, d'un laboratoire argentique ainsi qu'un atelier de finition équipé de presses pour le collage et le pelliculage à froid et à chaud

Cette chaîne de matériels est à la disposition des étudiant-e-s. Elle est en relation étroite avec les autres ateliers et s'inscrit dans l'ensemble de la pédagogie et le projet de l'école.

ÉQUIPEMENT

Numérique

- Hasselblad H5D - 40
- Nikon D850/Nikon D7200

Argentique

- Nikon 24x36
- Mamiya 6x7
- Chambre Plaubel 4x5
- Game complète d'objectifs du 17 au 300
- Plateau de prise de vue équipé d'un grill technique, d'un cyclo, d'un dérouleur de fond, d'une table de prise de vue et d'un pupitre MX pour lignes gradées.

Flashes

- Générateurs et torche Broncolor 1600 j
- Torches Profoto sur batterie 1000Ws
- Flashes Nikon

Matériel de post-production

- Scanner Imacon Hasselblad Flextight X1
- Scanners Epson A4
- Scanner Epson A3
- Macpro
- Écran Eizo 27 pouces
- iMac 27 pouces
- Tablette graphique Wacom A3
- Suite Adobe cc
- Lamineuse Fimolux à froid 130 cm
- Presse à chaud 60x80 cm
- Labo Noir et Blanc argentique tout format

D. RESSOURCES

MAGASIN DE PRET (SALLE 111)

Responsable: Lydie Pacilly
Lundi à jeudi, 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h30

Matériel photo, vidéo, cinéma et outillage sont disponibles en magasin de prêt. Les conditions de prêt sont détaillées dans le règlement intérieur.

En cas de perte, casse ou vol de matériel, une facture correspondante vous sera éditée. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se rapprocher de leur assurance afin de vérifier leur bonne couverture.

Matériel disponible

- Projecteurs vidéo
- Lecteurs multi-media
- Enceintes pré-amplifiées
- Moniteurs
- Écrans plats
- Mixettes
- Table de mixage
- Micros
- Projecteurs diapos
- Casques
- Enregistreurs numériques
- Caméras
- Boîtiers numériques
- Pieds photo/vidéo
- Outillage divers

...

Les prêts de matériel durant les vacances d'été sont exceptionnels. Ils sont conditionnés par la présentation du projet de production, visé par un-e enseignant-e et par la directrice de l'établissement.

D. RESSOURCES

CENTRE DE DOCUMENTATION

Responsable: Nadine Le Rigoleur
Accès libre
Lundi-jeudi 10h-18h, vendredi 10h-17h

Le centre de documentation propose environ 15000 ouvrages, une soixantaine de titres de périodiques dont certains sont empruntables, près de 1000 documents sonores et audiovisuels (DVD et VHS, cédéroms et CD audio), ainsi que les mémoires de DNSEP des étudiant-e-s de l'ENSAPC depuis 2011, qui sont également sauvegardés numériquement sur le serveur de l'école.

Le fonds documentaire est spécialisé: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, ouvrages techniques en arts plastiques, cinéma, art numérique, photographie, scènes, livres d'histoire de l'art, d'esthétique... en relation avec la pédagogie de l'école. L'ENSAPC a le souci constant d'enrichir le fonds d'art contemporain et de faire connaître des publications sur les artistes émergent-e-s.

Le catalogue est consultable en ligne: Via le site de l'ENSAPC > École > Ressources > Centre de documentation, ou à l'adresse: <https://ensapc.centredoc.fr/index.php>

Il permet notamment:

- de préparer votre visite avec une première recherche dans le catalogue;
- de consulter toutes les modalités de prêt depuis l'onglet «Informations pratiques»;

- de gérer votre compte lecteur, activé dès votre inscription à l'école;
- de trouver des informations sur des ressources documentaires spécialisées et complémentaires de notre fond, des sites de référence en art dans l'onglet «Autres ressources».

Deux postes informatiques sont à la disposition des usager-e-s du centre de documentation, dont l'un est réservé à la recherche bibliographique.

Une photocopieuse est à disposition à l'entrée, utilisable dans le respect des règles de copie.

Un espace vidéo permet de visionner in situ les documents multimédias, en particulier les non empruntables.

Réseaux

Le centre de documentation fait partie du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau) qui gère une base de signalement et de dépouillement de périodiques en art et design (BSAD), accessible sur internet.

Un partenariat avec la Bibliothèque Universitaire de Cergy-Pontoise accorde un principe d'accès et de gratuité réciproque, dans le respect du fonctionnement de chacun.

Accès et gratuité également dans les bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour les étudiant-e-s de la ville nouvelle.

D. RESSOURCES

Dépôt des mémoires

Lors du dépôt obligatoire de son mémoire, il est demandé à chaque étudiant-e de remplir deux documents :

- une fiche d'analyse à des fins de signalement au catalogue du centre de documentation;
- un formulaire de dépôt et d'autorisation ou non de diffusion électronique.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

L'accès à la bibliothèque universitaire de l'Université de Cergy-Pontoise est libre et gratuit, après inscription et présentation de la carte d'étudiant-e ENSAPC. Répartie sur dix sites, dont quatre à Cergy (Les Chênes, Les Cerclades, Neuville et Saint-Martin), la bibliothèque offre au total 14000 m² et 1700 places assises.

> www.u-cergy.fr/fr/bibliotheque.html

RESTAURATION

Les restaurants universitaires gérés par le Crous permettent de déjeuner au tarif social national, fixé à 3,25 euros sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Cergy.

Pour bénéficier du tarif étudiant, il suffit de présenter votre carte étudiante de l'année en cours lors de votre passage en caisse.

Les menus sont élaborés par des équipes de professionnel-le-s.

Les points de restauration sont consultables sur l'application CrousMobile et sur le site internet :

> www.crous-versailles.fr

Restaurants universitaires (CROUS) à Cergy-Pontoise :

- Restaurant «Le Parc», 5 avenue du parc (à proximité de l'école);
- Cafétéria chênes 1 et restaurant chênes 2, 33 boulevard du Port (à proximité de l'école);
- Restaurant et cafétéria de Neuville, Université de Neuville, 5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise;
- Restaurant et cafétéria Saint-Martin, 2 rue Adolphe Chauvin, Cergy-Pontoise.

Les horaires d'ouverture ainsi que les menus sont consultables sur l'application CrousMobile.

Le paiement des repas au restaurant universitaire peut se faire avec la carte d'étudiant-e ou avec l'application pour téléphone IZLY, au rechargement simple et sécurisé.

Le BDE (bureau des étudiant-e-s) de l'ENSAPC organise régulièrement la venue de la cuisinière Françoise Koffi, qui propose des repas entre 3 et 4 euros pour les plats, et autour de 1 euro pour les entrées et desserts.

Sa venue est annoncée sur le mailing de l'école.

D. RESSOURCES

SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ

URGENCES

Hôpitaux:

Centre hospitalier René Dubos

6 avenue de l'Île-de-France
95303 Cergy Pontoise
01 30 75 40 40
www.ch-pontoise.fr

Secours:

- 15 > SAMU
- 17 > Police
- 18 > Pompiers

Permanences téléphoniques:

- Centre antipoison: 01 40 05 48 48
- SOS Médecins 95: 01 30 40 12 12
- SOS Psychiatrie: 01 47 07 24 24
- SOS Bucco-dentaire (dimanches et jours fériés): 01 42 61 12 00
- Sida Info service: 0 800 840 800
- Drogue, alcool, tabac info service: 113

CENTRES DE SOIN, D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE

PASS'ÂGE Santé - Jeunes

Maison de l'adolescent-e et du-de la jeune adulte, c'est un lieu pour les jeunes à partir de 14 ans en détresse psychologique. Une équipe composée d'infirmières, de travailleur-euse-s sociaux-ales, d'enseignant-e-s, de médecins, de psychologues etc. répond à vos interrogations et vous aide à appréhender et à surmonter vos difficultés psychiques.

Parvis de la Préfecture
Allée de l'Arcade à Cergy
01 30 17 42 05
passage@ch-pontoise.fr

Dune

Centre de soins en addictologie localisé à Cergy Grand Centre, proposant des consultations sur rendez-vous.
Immeuble Le Bourgogne - 3^e étage
2 chemin des Bourgognes
95000 Cergy
01 30 73 11 11
contact@centre-dune.fr

CSAPA Cergy - Pontoise **Centre de soin en addictologie**

Parc Buroplus
18 boulevard de la Paix - bâtiment 10
95800 Cergy
01 30 30 50 96
csapa.cergy@anpaa.asso.fr

D. RESSOURCES

Planning Familial

Informations sur la contraception, l'avortement, les MST, les abus sexuels... Consultation médicale, conseil conjugal, prescription de contraception sur rendez-vous. Planning familial 92

(le plus proche de l'école)

6 avenue Jules Durand

92600 Asnières

01 47 98 44 91

> www.planning-familial.org

DISPOSITIFS NATIONAUX DE PRÉVENTION

Alcooliques Anonymes

Permanence Paris Île-de-France.

09 69 39 40 20

Fil Santé Jeunes

Une équipe de professionnel-le-s de la santé répond aux questions santé des jeunes:

— par téléphone:

n° vert 0 800 235 236

— sur le site:

www.filsantejeunes.com

Sida Info Services

Écoute, informe et soutient 24h/24, 7j/7. Appel anonyme et gratuit:

0 800 840 800

D. RESSOURCES

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Pass Campus, destiné aux étudiant-e-s des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, permet de bénéficier de réductions sur les activités culturelles et sportives à Cergy, de places à gagner, de semaines de découverte, etc. «Nourrir ses neurones au théâtre, bercer ses oreilles dans un concert, se défouler à la piscine... Il y en a pour tous les goûts, culture et loisirs sportifs se rejoignent dans un petit sticker à coller sur la carte d'étudiant-e.»

Il est délivré par le CIJ95 -
Centre Information Jeunesse
1 place des Arts
95000 Cergy
01 34 41 67 67

Renseignements auprès de Michèle
Büsch du pôle pédagogique de l'école.

CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

29-31 rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers

Accès: M^o7, arrêt Aubervilliers – Pantin
Quatre Chemins, Bus 170 arrêt Hôpital
la Roseraie

Ouverture: Du mercredi au samedi de
13h à 19h

1. HISTORIQUE

Le Centre d'art Ygrec-ENSAPC est le lieu d'exposition dont s'est dotée l'ENSAPC en 2012. Initialement nommé La Vitrine, il est inauguré en octobre 2000, rue Moret dans le 11^e arrondissement de Paris. Il se déplace ensuite à proximité des nombreuses galeries d'art contemporain situées rue Louise Weiss (13^e arrondissement) puis, en 2016, occupe de nouveaux espaces au cœur du laboratoire urbain et social des Grands Voisins (projet d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le 14^e arrondissement de Paris).

Enfin, en 2019, Ygrec s'implante à Aubervilliers, ville en pleine transformation, riche d'une grande diversité culturelle et sociale et qui connaît un fort développement en termes de propositions artistiques et culturelles. De nouveaux espaces sont inaugurés en mars 2020.

2. UN NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION

Ouvert et polyvalent le nouvel espace d'exposition d'Ygrec dispose d'une surface de 100 m². Son architecture intérieure (développée par l'agence À l'endroit) a été conçue pour pouvoir être modifiée en fonction des projets artistiques et s'adapter à de multiples formes d'expressions contemporaines: expositions, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. Deux vitrines ont également été conçues pour être utilisées comme des extensions de l'espace d'exposition ou comme plateformes indépendantes pour des propositions artistiques ponctuelles.

3. UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION

Ygrec est également destiné à accompagner la professionnalisation des étudiant-e-s et des diplômé-e-s de l'ENSAPC en leur apportant un soutien dans l'élaboration de projets artistiques et curatoriaux indépendants; qu'il s'agisse de projets conçus pour des institutions, des galeries ou tout autre type d'organisation françaises et internationales. À cet effet, étudiant-e-s et diplômé-e-s sont invité-e-s à présenter leurs projets, afin d'obtenir aide et conseil quant à l'organisation, la présentation et le développement de ces projets.

E. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

4. PROGRAMMATION

Structure de production et de diffusion, Ygrec accompagne la création émergente internationale en favorisant la transversalité des pratiques artistiques et la pluralité des formes. Sa programmation s'articule d'une part autour de propositions artistiques développées en collaboration avec les enseignant-e-s, les étudiant-e-s et les diplômé-e-s de l'ENSAPC et d'autre part d'expositions et d'événements élaborés à partir d'invitations adressées à des artistes et commissaires d'exposition venu-e-s de tous les continents.

Attentif aux problématiques sociales économiques et environnementales, Ygrec construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales et départementales.

Le programme annuel d'Ygrec est organisé autour de quatre axes :

- l'engagement en faveur de la création émergente lors d'expositions collectives ou monographiques (production, transmission, réception);
- la production et la valorisation des projets de recherche menés par l'ENSAPC et ses partenaires;
- la collaboration internationale sous la forme de coproductions et partenariats ouverts à différents types d'organisations;
- la mise en œuvre et l'accompagnement professionnel de projets d'étudiant-e-s de l'ENSAPC.

Le cycle annuel d'expositions est enrichi par l'organisation d'une programmation satellite d'événements, de rencontres, de conférences et de projections, qui sont autant d'occasions d'accueillir des publics renouvelés et de mettre en place de nouveaux outils de médiation.

Enfin, Ygrec met à la disposition des étudiant-e-s de l'ENSAPC des plateformes de diffusion sur les réseaux sociaux en lien avec le programme pédagogique de l'école

Ygrec est membre du réseau public d'accès à l'art contemporain Tram.

F. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'ENSAPC a obtenu les deux labels «égalité» et «diversité» en juin et juillet 2018, reconnaissances de la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiant-e-s, de ses enseignant-e-s, de ses agent-e-s administratif-ve-s, de ses publics et de ses prestataires. La double démarche a suivi trois axes principaux: la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC, la définition d'objectifs et la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structuré et formalisé.

Parmi les outils déployés pour garantir l'effectivité de la démarche, en particulier en matière de discrimination, la cellule d'alerte et d'écoute «Allodiscrim» a été mise en place au sein du Ministère de la culture. Chaque personne fréquentant l'établissement, que ce soit un-e agent-e ou un-e étudiant-e, qui estime être victime d'une discrimination ou qui pense être témoin d'une telle situation peut saisir cette structure qui garantit l'anonymat et la confidentialité.

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir une des personnes référentes, à savoir:

- Bénédicte Manceau, Secrétaire Générale;
- Octave Dureuil, Adjoint au secrétariat général;
- Annabela Tournon Zubieta, Responsable des études et de la recherche;

- Nina Volz, Responsable des relations internationales;
- Yann Beauvais, Enseignant;
- Alejandra Riera, Enseignante;
- un-e ou deux étudiant-e-s qui seront désigné-e-s en début d'année.

Les engagements de l'ENSAPC se sont également traduits par l'adoption en juillet 2018 d'une charte éthique pour la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes, figurant en annexe du livret de l'étudiant-e.

1. PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE À L'ÉCOLE

Une permanence mensuelle d'une psychologue est mise en place à l'école, assurée par Isabelle Maleville. Elle est à destination de tout-e usager-e de l'établissement, qu'il ou elle soit étudiant-e, enseignant-e, responsable d'atelier ou agent-e administratif-ve.

À la rentrée 2020, ces permanences auront lieu:

- le 15 octobre 2020
- le 17 novembre 2020
- le 12 décembre 2020

Les permanences de l'année 2021 seront communiquées par mail à l'ensemble des usager-e-s de l'école.

Elles se tiendront en salle 304, de 10h à 16h. La plage 10h-13h sera consacrée à des rendez-vous pris à l'avance. La plage 13h30-16h sera une plage libre.

F. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Les rendez-vous se prennent à l'adresse troisiemerive94@gmail.com
Isabelle Malleville parle également anglais.

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation psy, notamment la confidentialité.

D'autres actions ponctuelles pourront avoir lieu.

2. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

CELLULE ALLODISCRIM (MINISTÈRE DE LA CULTURE) ET PROCÉDURE INTERNE À L'ÉTABLISSEMENT

Parmi les outils déployés pour garantir l'effectivité des engagements en faveur de la diversité et l'égalité, en particulier en matière de discrimination, la cellule d'alerte et d'écoute «Allodiscrim» a été mise en place au sein du Ministère de la culture. Chaque personne fréquentant l'école, que ce soit un-e agent-e, un-e étudiant-e ou un tiers (grand public, prestataire...) qui estime être victime d'une discrimination* ou qui pense être témoin d'une telle situation peut saisir cette structure qui garantit l'anonymat et la confidentialité.

*Critères légaux (article 225-1 du code pénal): le sexe, l'âge, le handicap, la perte d'autonomie, les activités syndicales, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de grossesse, l'état de santé, l'apparence physique, les opinions politiques, les mœurs, le patronyme, les caractéristiques génétiques, le lieu de résidence, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la vulnérabilité résultant de la situation économique apparente ou connue de son auteur-e, l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, à une prétendue race, à une nation ou à une religion déterminée

Coordonnées (code employeur ministère à donner: 1959)

Web: <https://www.allodiscrim.fr>

Téléphone: 0 800 10 27 46

Courriel: culture.allodiscrim@orange.fr

Courrier: Allodiscrim, 222 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS

Au sein de l'école, chaque personne fréquentant l'établissement peut, en outre, solliciter la secrétaire générale qui est la référente interne de cette démarche globale (benedicte.manceau@ensapc.fr – 01 30 30 79 00). Une procédure d'accompagnement *ad hoc* sera alors déployée, en fonction de la nature de la situation.

F. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

SAISINE DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits lutte contre les discriminations et favorise l'accès aux droits des victimes de tels faits.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez avoir été victime d'une discrimination. L'auteur-e présumé-e de cette discrimination peut être une personne physique (un-e individu-e) ou morale (une association, une société...), une personne privée (une entreprise) ou publique (un service de l'État, une collectivité territoriale, un service public hospitalier).

Qui peut saisir le Défenseur des droits ?

- toute personne physique (un-e individu-e) ou morale (une société...) qui s'estime discriminée;
- ses représentant-e-s légaux-aux (parents, représentant-e-s d'enfants ou de majeur-e-s protégé-e-s);
- une association déclarée depuis au moins 5 ans dont les statuts combattent la discrimination conjointement avec la victime ou avec son accord;
- un-e parlementaire français et un-e élu-e français-e du Parlement européen;
- une institution étrangère qui a les mêmes fonctions que le Défenseur des droits.

Le Défenseur des droits peut également se saisir d'office lorsqu'il estime que son intervention est nécessaire.

En droit, une discrimination est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives:

- être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...);
- relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...).

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions (...) est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France.

- Une discrimination peut être directe si la décision contestée est fondée sur un de ces critères définis par la loi.
- Une discrimination peut aussi être indirecte si une règle apparemment neutre a pour effet un traitement défavorable sur des personnes à raison d'un de ces mêmes critères.

Par ailleurs, une discrimination peut prendre la forme d'un harcèlement fondé sur un des critères définis par la loi.

Est également considérée comme une discrimination – fondée sur le critère du sexe – le harcèlement sexuel, «constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui portent atteinte à la dignité et tout comportement, même non répété, qui constitue une pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle.»

F. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'incitation à la discrimination et l'ins-truction donnée de discriminer sur le fondement d'un critère défini par la loi (par exemple: ordre donné à un cabinet de recrutement d'écartier les candida-tures en raison de l'âge, de l'origine, de l'adresse...) constituent également des discriminations.

Enfin, la loi protège contre toutes les mesures de représailles ou de rétor-sion les personnes qui se sont plaintes de discriminations interdites par la loi ou celles qui en ont été témoins.

Informations générales:
<https://www.defenseurdesdroits.fr>
09 69 39 00 00

Saisine:
En ligne: https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/code/afficher.php?ETAPE=accueil_2016

Par courrier gratuit sans
affranchissement:
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris Cedex 07

En rencontrant un délégué:
Sur Cergy (permanence ou RDV en
ligne sur <https://www.defenseurdes-droits.fr>)

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE CERGY

12 place des institutions
95000 Cergy
01 30 38 45 15

Défenseurs des droits:
George Capdeboscq
Permanence: mardi (journée)
Jean-Claude Lorentz
Permanence: jeudi (journée)

En dehors de Cergy, 500 délégué-e-s du Défenseur des droits accueillent dans plus de 800 points d'accueil répar-tis sur l'ensemble du territoire natio-nal, en métropole et Outre-mer. Ils et elles tiennent principalement leurs permanences dans des structures de proximité telles que les préfectures et sous-préfectures, les maisons de justice et du droit, les locaux municipaux et les points d'accès au droit. Ils et elles sont également présent-e-s dans les établis-sements pénitentiaires et travaillent en relation avec les maisons départemen-tales des personnes handicapées.

G. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

1. CY ALLIANCE ET CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

L'ENSAPC est un des membres associés depuis le 1^{er} janvier 2020 de «CY Alliance».

Le 1^{er} mars 2015, la Communauté d'Universités et d'Établissements «Université Paris Seine» (ComUE Paris Seine) a été créée et s'est substituée au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur «Université Paris Grand Ouest». Le regroupement d'établissements porté par la ComUE Paris Seine a permis à ses membres de nouer de nombreuses coopérations et de construire, en lien étroit avec les collectivités et les entreprises du territoire, une stratégie cohérente de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire du Grand Ouest francilien. La ComUE Paris Seine a ainsi été labellisée «Initiative d'excellence». Initialement nommé «Paris Seine Initiative», ce projet d'initiative d'excellence est rebaptisé «CY Initiative». L'une de ses candidatures à l'appel à projets «École universitaire de recherche», présentée par deux composantes de l'Université de Cergy-Paris (Langues et études internationales et Lettres et sciences humaines), par les trois écoles d'art, d'architecture et du paysage de la ComUE (ENSAPC, ENSAV et ENSP) et par l'Institut National du Patrimoine (INP), a également été sélectionnée (EUR PSGS-HCH). La candidature de la ComUE Paris Seine à l'appel à projets Nouveaux Cursus Universitaire (NCU CUPS) a de même été retenue. Les membres de la ComUE entendent aujourd'hui poursuivre ces

coopérations, développer de nouveaux projets communs et approfondir la dynamique ainsi enclenchée. Dans cette optique, un nouvel établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (ci-après «EPSCP»), CY Cergy Paris Université, a été créé afin de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de CY Initiative. Il est issu de la fusion entre l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), la ComUE Paris Seine et l'École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI). Il comporte deux établissements-composantes conservant leur personnalité morale et juridique, l'EPSS et l'ILEPS, et s'associe à l'ESSEC par convention spécifique afin de mettre en œuvre l'initiative d'excellence CY Initiative. Sa vocation est de construire, sur le territoire cergypontain, une université internationale de recherche capable de rayonner pour son excellence académique à l'échelle nationale comme à l'étranger. Les autres établissements d'enseignement supérieur membres de l'ancienne ComUE Paris Seine s'associent également à CY Cergy Paris Université, qui se voit en conséquence transférer les compétences auparavant exercées par la ComUE Paris Seine, à laquelle il est mis fin. Le regroupement ainsi constitué, baptisé «CY Alliance», assure la coopération de l'ensemble de ses membres, qu'ils aient ou non vocation à intégrer CY Cergy Paris Université à terme. L'identité, l'autonomie et les spécificités des établissements associés, notamment en ce qui concerne leur personnel et leurs ressources, sont maintenues et réaffirmées. Les établissements associés conservent leur personnalité morale.

G. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

Comme ses statuts le soulignent, CY Cergy Paris Université repense «l'innovation». Qu'elle soit intellectuelle ou technologique, l'innovation commence par une distance critique qui permet de stimuler l'imagination et de s'autoriser les ruptures et renversements de perspective. L'université se veut ainsi le champ d'expérimentation propice à l'incubation d'une société ré-imaginée. Parmi les traits communs que partagent les établissements réunis au sein de CY Alliance se trouve en particulier l'attachement à une «pédagogie nouvelle», qui est au cœur de l'histoire, passée et à venir, de l'ENSAPC. Pour mettre en œuvre ces projets, les établissements membres coordonnent leurs stratégies, mutualisent leurs ressources et travaillent à l'émergence de projets communs.

2. CY CAMPUS

Depuis les années 1990, le Campus international de Cergy Pontoise fédère les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales autour d'une trajectoire et d'une ambition partagées: développer à Cergy-Pontoise, un campus à l'attention des étudiant-e-s nationaux-ales et internationaux-ales, des chercheur-euse-s et des entreprises, le tout dans un lien étroit avec les habitant-e-s du territoire. Un campus d'envergure qui propose une offre de formation pluridisciplinaire d'excellence, avec 13 établissements d'enseignement supérieur et de recherche: ESSEC, CY Cergy Paris Université (dont ILEPS et EPSS), ENSAPC, EBI, ECAM-EPMI, ITESCIA,

ENSEA (tous membres de CY Alliance), et les autres établissements du territoire: ESIEE, HOLISTEA, IFSI, ECOTEC. Mais aussi une recherche de rang international: 1500 chercheur-euse-s, 23 laboratoires, 100 chercheur-euse-s étranger-e-s accueilli-e-s chaque année à l'Institut d'Études Avancées, des programmes de mobilité: Fullbright, Alliance Européenne EUTOPIA...

Un campus qui s'inscrit dans un tissu économique, une agglomération et un département dynamiques, pour mieux y puiser l'énergie et y développer les échanges indispensables entre enseignement supérieur et économie locale. Le campus bénéficie aussi de lieux d'innovation et d'entrepreneuriat comme la Turbine, pépinière et hôtel d'entreprises, et LabBoite, l'un des 3 FabLabs de Cergy-Pontoise, accessible à tou-te-s au cœur du campus. Il est également le cadre d'une expérience de vie partagée par les étudiant-e-s et les habitant-e-s.

Le campus international de Cergy-Pontoise qui compte aujourd'hui 30000 étudiant-e-s devrait atteindre 40000 étudiant-e-s à l'horizon 2030. CY Campus deviendra ainsi le 3^e pôle universitaire francilien, en prenant pour objectif de figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales.

3. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL OF HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE (HUMANITÉS, CRÉATION ET PATRIMOINE)

La Paris Seine Graduate School of Humanities, Creation and Heritage (PSGS HCH) associe l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV), l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC), l'Institut national du patrimoine (INP) et les UFR en Sciences Humaines et Sociales de CY Cergy Paris Université. En lien étroit avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, ces établissements forment la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*).

Cette Graduate School of Humanities, Creation and Heritage répond à un double besoin au niveau national: il n'existe pas en France de cluster offrant une large gamme de formations basées sur la recherche par le projet; ni de *practice-led PhD* permettant de répondre aux attentes des artistes, architectes, paysagistes, restaurateur-riche-s, conservateur-riche-s, écrivain-e-s pour mener des recherches dans un environnement international.

La Graduate School est donc structurante sur le plan institutionnel en rassemblant les laboratoires des

établissements partenaires dont le Laboratoire de recherche en art de l'ENSAPC, LaRA, qui sont rattachés à un seul programme doctoral. Elle permet aussi de rassembler les formations de l'université et des écoles afin d'offrir un panel unique en France autour des humanités, de la création et du patrimoine.

La Graduate School est innovante en formation par la recherche avec la mise en place, dès la rentrée 2021-2022, d'un nouveau Master 2 international en création et patrimoine par le projet, co-porté par les 5 établissements partenaires, transversal et bilingue français et anglais.

Inscrits au sein de l'École Doctorale «CY Arts et Humanités», la Graduate School avec son doctorat Humanities, Creation and Heritage et son nouveau Master 2 portent la création de formations de recherche sélectives et fortement internationalisées.

4. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

L'ENSAPC organise également des échanges et des mutualisations avec différents établissements et formations universitaires.

Dans le domaine de la création littéraire, l'école est engagée dans un partenariat avec, d'une part, le Master de Lettres «Métiers de l'écriture et de la création littéraire» de CY Cergy Paris Université et, d'autre part, le Master de création littéraire de l'Université Paris 8.

G. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

Les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre les cours et workshops qui sont proposés dans ces deux masters (et de valider les crédits correspondants). Les étudiant-e-s de ces deux universités peuvent également suivre et valider des enseignements à l'ENSAPC (en écriture ainsi que dans l'ensemble du cursus).

En conservation et études patrimoniales, une convention avec l'École du Louvre permet aux étudiant-e-s de l'ENSAPC de suivre le séminaire «La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain» proposé par Alexia Fabre, conservatrice en chef du MAC VAL.

L'ENSAPC est également partenaire de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye, dernier né des Instituts d'études politiques. Dans le cadre d'une convention d'échange, des étudiant-e-s de Sciences-Po en deuxième année de Master et suivant une spécialisation en art et en culture effectuent leur année à l'ENSAPC. Certains enseignements de Sciences-Po peuvent également être accessibles à des étudiant-e-s de l'ENSAPC.

Un nouveau partenariat est initié en 2020-2021 avec le département Histoire de l'art mondialisée de l'INHA, autour d'une nouvelle ligne de recherche «Gestes d'art. Cultures et archives végétales, paysages réinventés», ouverte aux étudiant-e-s de Master de l'ENSAPC et aux étudiant-e-s de Master Création Littéraire de CY Cergy Paris Université.

H. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : UNE DÉMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ

Soucieuse de s'inscrire dans son territoire et dans son environnement socio-culturel, l'ENSAPC entend poursuivre une politique inclusive d'éducation artistique et d'accès à la culture à destination de deux cibles prioritaires: le public scolaire et les publics empêchés. Plusieurs actions de sensibilisation à la fois à l'art contemporain et aux études supérieures en art sont mises en place.

En premier lieu, l'ENSAPC continue de mener des projets d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du département et de la région. Dans le cadre du programme «Égalité des chances en école d'art et de design» de la Fondation culture et diversité, l'école est partenaire des lycées Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil et Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie. Ce programme permet à des lycéen-ne-s issu-e-s de l'éducation prioritaire de découvrir ce que sont les écoles d'art, leur pédagogie et les diplômes proposés.

En second lieu, l'ENSAPC met en œuvre des projets auprès de publics empêchés.

Dès 2014, un travail a été mené dans le domaine pénitentiaire avec la Maison centrale de Poissy puis avec la Maison d'arrêt d'Osny. En concertation avec le SPIP 78 et le SPIP 95, ces projets se poursuivent en 2020-2021. Au sein du milieu carcéral, les étudiant-e-s, encadré-e-s par un-e enseignant-e animent un atelier arts visuels et écriture et créent des situations de production avec les détenus.

Par ailleurs, attentif aux problématiques sociales économiques et environnementales, le centre d'art de l'ENSAPC, Ygrec, situé à Aubervilliers, construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales et départementales.

Par cette politique inclusive, l'ENSAPC entend conforter son rôle citoyen par la réalisation de projets artistiques et culturels auprès de différents publics.

● PARTIE II

●
●

DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC



A. DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

Soucieuse des enjeux de diversité et d'égalité, l'ENSAPC promeut des procédures objectives d'admission, que ce soit en 1^{re} année ou en équivalence (premier et second cycles), ainsi qu'en VAE.

1. ADMISSION EN 1^{re} ANNEE

La procédure d'admission en première année permet à des candidat-e-s français-e-s ou internationaux-ales d'intégrer l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy en début de cursus. L'admission en première année se fait par concours. Le baccalauréat ou un équivalent est requis; cependant, les candidat-e-s non titulaires du baccalauréat peuvent présenter une demande de dérogation afin de se présenter au concours.

L'admission en première année se fait uniquement via la procédure Parcoursup, que les candidat-e-s soient bachelier-e-s de l'année, déjà inscrit-e-s dans l'enseignement supérieur ou en réorientation. Ils et elles doivent impérativement candidater via le portail en ligne Parcoursup.

Les candidat-e-s non titulaires du baccalauréat qui font une demande de dérogation, et qui à ce titre ne relèvent pas de la plateforme Parcoursup, candidatent directement auprès de l'école.

Dans les deux cas, le dossier d'inscription sera disponible sur le site de l'école à partir de la mi-janvier. L'examen d'entrée aura lieu du 3 au 6 mai 2021

inclus (sous réserve de modification du calendrier).

L'examen d'entrée se déroule à l'ENSAPC sur une journée. Il se compose de:

- une épreuve pratique: un exercice de création (le médium étant laissé au choix de chaque candidat-e), à préparer en amont des épreuves qui auront lieu à l'école et sur une thématique indiquée dans le dossier d'inscription;
- une épreuve théorique écrite d'une heure, d'analyse et de commentaire d'une citation ou d'une œuvre;
- une épreuve de langue étrangère;
- un entretien individuel avec un jury de trois enseignant-e-s, au cours duquel le-la candidat-e présente son parcours personnel, ses travaux et l'exercice de création qu'il-elle a réalisé. L'entretien évaluera sa capacité d'analyse, sa motivation, son autonomie et sa connaissance des enjeux de la création contemporaine.

2. ADMISSION EN 1^{re} ANNEE ART, PAYSAGE ET ARCHITECTURE (APA)

Dès la rentrée 2020, l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy, l'École nationale supérieure de paysage et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles proposent une première année d'études commune qui ouvre notamment vers leurs diplômes

A. DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

respectifs: le Diplôme National d'Art et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, le Diplôme d'État de Paysagiste et le Diplôme d'État d'Architecte. L'admission en première année se fait via la procédure Parcoursup et par concours. Le baccalauréat ou un équivalent est requis; cependant, les candidat-e-s non titulaires du baccalauréat peuvent présenter une demande de dérogation afin de se présenter au concours.

De niveau L1, cette année de formation propose un programme d'enseignement transversal et pluridisciplinaire permettant aux étudiant-e-s de mûrir leur parcours et de développer une pratique personnelle et autonome du projet. Une large place est donnée à une pédagogie active: la formation combine apports théoriques et mises en situation tandis que l'apprentissage par la conception en ateliers de projet est favorisé. Le projet pédagogique de l'APA est de provoquer et d'inventer des situations pédagogiques où l'art, le paysage et l'architecture sont en synergie.

Si Art, Paysage et Architecture est organisée sur le site historique de l'École nationale supérieure de paysage, au Potager du Roi, à Versailles, l'emploi du temps intègre également des voyages d'études et des cours dans les autres écoles partenaires, notamment à l'ENSAPC à Cergy.

Ce programme de formation a obtenu le soutien de CY Cergy Paris Université, dans le cadre de nouveaux cursus et des programmes d'investissements d'avenir (PIA3).

3. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR EQUIVALENCE

La procédure d'admission par équivalence permet à des candidat-e-s français-es ou internationaux-ales d'intégrer l'école en cours de cursus, soit en premier cycle d'études (en deuxième année), soit en second cycle (en quatrième année), sous conditions d'acceptation du dossier.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3 ou 7, les candidat-e-s doivent justifier respectivement de 60 ou 180 crédits européens obtenus dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé, ou dans un établissement étranger, selon les conditions précisées par le règlement des études (voir annexe 1, en fin de livret).

Les épreuves d'admission ont lieu devant un jury composé de la directrice de l'établissement et d'au moins 3 enseignant-e-s, et se déroulent comme suit:

- présentation d'un dossier personnel de travaux et de recherches;
- entretien individuel d'une durée de 15 minutes.

Les entretiens devant les jurys sont prévus les 12, 13 et 14 avril 2021 (ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de candidatures). Les dossiers d'inscription seront à télécharger à partir de janvier 2021 sur le site internet de l'école.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉTUDIANT-E-S INTERNATIONAUX-ALES

Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen est obligatoire pour les candidats non francophones (TCF ou DELF B2). Ces tests devront être passés auprès d'un organisme agréé de formation (CIEP, ambassades, alliances françaises). Le secrétariat pédagogique de l'école devra avoir reçu l'attestation du test de français au plus tard le vendredi 26 mars 2021.

Pour être recevables, les diplômes étrangers doivent être traduits en langue française par un-e traducteur-trice assermenté-e et certifiés conformes à l'original.

Les étudiant-e-s chinois-es qui sont détenteurs-rices d'un diplôme obtenu avant 2009, doivent demander auprès du CDGCD le certificat d'authentification du titre obtenu et la reconnaissance de celui-ci dans les grades chinois.

- > cqv@cdgcd.edu.cn
- > <http://cqv.chinadegrees.cn/en/>

Les candidat-e-s internationaux-aes résidant à l'étranger et désireux-ses d'entrer dans un cursus universitaire français sont invité-e-s à se rapprocher des procédures mises en place par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI):

- > Campus France (procédure CEF): www.nomdepays.campusfrance.org
- > Campus Art: www.campusart.org

Dans le cadre du dispositif «Études en France» mis en place par Campus France, les candidat-e-s qui résident dans l'un des trente-sept pays conventionnés (dont la liste est consultable sur www.campusfrance.org) doivent impérativement faire une demande d'admission préalable par voie électronique sur le site de Campus France de leur pays de résidence (pour faciliter l'obtention d'un visa d'études pour la France). La demande d'admission préalable (DAP) sera transmise directement à l'ENSAPC par l'Espace Campus France des pays de résidence des candidat-e-s. Il est alors inutile pour les candidat-e-s concerné-e-s par ce dispositif de télécharger le formulaire d'inscription pour l'admission par équivalence sur le site internet de l'ENSAPC: ce document est uniquement à usage des candidat-e-s résidant en France ou faisant partie de l'Espace économique européen et des pays membres de l'AELE.

Il faut veiller à ce que les demandes soient transmises dans un délai d'un mois avant les épreuves devant les jurys d'équivalence.

L'audition des candidat-e-s dans le cadre du dispositif «Études en France» se déroulera en visioconférence aux dates des jurys d'équivalence du 12 au 14 avril 2021 (sous réserve de modifications du calendrier). Les résultats seront communiqués par l'ENSAPC dans un délai d'un mois sur le site web de l'Espace Campus France. Un avis favorable de l'établissement permettra aux candidat-e-s retenu-e-s d'obtenir leur visa d'études et de venir en France pour l'année universitaire 2021-2022.

A. DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

La procédure Campus art est proposée aux étudiant-e-s internationaux-ales qui justifient d'au moins trois années d'études en école d'art, d'un bon niveau de français (TCF ou DELF B2) et de la création d'un espace personnel sur le site web de l'Espace Campus France. Aussi, cette procédure ne se substitue pas à la procédure «Études en France» mais elle est complémentaire. Il est donc nécessaire de s'inscrire à la procédure «Études en France» sur le site Web de l'Espace Campus France en vue de compléter le formulaire d'inscription sur le site: > www.campusart.org.

Le site www.campusart.org permet de formuler des choix d'études sur le réseau des écoles d'art. Les écoles d'art pourront accéder à la liste des candidatures et émettre des propositions d'entrée aux candidat-e-s.

4. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

L'ENSAPC est centre de validation du DNSEP par VAE. Ce diplôme est accessible à toute personne engagée dans la vie active justifiant d'au moins une année entière d'expérience professionnelle dans le domaine de la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

Cette voie d'accès à une certification professionnelle permet aux candidat-e-s de faire reconnaître ainsi leurs acquis, connaissances et compétences professionnelles en art, en cohérence avec le diplôme visé inscrit au registre national des certifications professionnelles.

La demande de VAE est à télécharger sur le site internet de l'école à partir du 1^{er} octobre 2020. La date limite du dépôt de la demande (partie 1 du dossier et livret de recevabilité (CERFA) au secrétariat de l'école est fixée au vendredi 13 novembre 2020, cachet de la poste faisant foi.

Une commission examine la pertinence de la demande au regard des activités avancées par le-la candidat-e. Après acceptation de la recevabilité par la commission, un accompagnement classique et individualisé peut être suggéré à tout-e candidat-e admis-e à poursuivre la VAE jusqu'à l'obtention de la certification professionnelle.

La partie 2 du dossier concernant l'activité professionnelle de chaque candidat-e doit-être déposée au secrétariat pédagogique pour le 30 juin 2021 en cinq exemplaires.

La nature des épreuves du diplôme DNSEP VAE se déroule en deux parties:

- un entretien avec le jury de 30 minutes. Au cours de cet entretien, le-la candidate fait état de la nature de ses engagements artistiques et professionnels et de sa motivation à obtenir le diplôme visé au regard de ses engagements;

A. DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

- une présentation formelle et critique des travaux d'une durée de 40 minutes, dont d'un travail réalisé par le-la candidat-e au cours d'une année entière précédant la date des épreuves du diplôme.

Ce diplôme peut être validé entièrement ou partiellement par le jury. Le ou la candidat-e qui obtient partiellement le diplôme dispose de cinq ans pour réunir les composantes manquantes à l'obtention du DNSEP.

5. MENTION « ARTS » DU DOCTORAT PAR LE PROJET DE LA PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE

La Graduate School Humanities, Creation et Patrimoine offre une formation doctorale par le projet (*practice-led PhD*) qui s'adresse à des artistes alliant pratique artistique et activités de recherche. Aux côtés des mentions «Pratique et théorie de la création littéraire», «Architecture», «Paysage», «Conservation-restauration du patrimoine» et «Études patrimoniales», la mention «Arts» de ce doctorat est portée par l'ENSAPC. Le parcours doctoral est doublement encadré par un-e professeur-e HDR (titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), rattaché-e à la Paris Seine Graduate School, et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance, rattaché-e à l'ENSAPC.

Un appel à candidatures pour le doctorat par le projet, commun à l'ensemble des mentions, est diffusé au début du printemps sur le site de l'ENSAPC, de la Graduate School, de la CY Cergy Paris Université et des autres institutions partenaires: l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV) et l'Institut national du patrimoine (INP). Les dossiers des candidat-e-s sont examinés par deux expert-e-s issu-e-s des mondes de l'art et de la recherche. Ils sont ensuite présentés devant une commission composée des responsables des 6 mentions de la Graduate School qui sélectionne les candidat-e-s invité-e-s à présenter leur projet de doctorat devant un jury. Entre un et quatre candidat-e-s sont sélectionné-e-s chaque année pour la mention Arts.

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

1. STATUT ÉTUDIANT

L'inscription à l'école est attestée par la délivrance d'une carte d'étudiant-e valable pour une année universitaire.

Cette carte donne droit à :

- l'accès gratuit à la bibliothèque de CY Cergy Paris Université ;
- l'accès gratuit aux bibliothèques municipales de l'Agglomération ;
- une réduction sur les tarifs de transport en commun ;
- des réductions sur les tarifs des salles de cinéma, salles de concert, et dans les musées parisiens ;
- l'accès gratuit au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

2. INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'école dote les étudiant-e-s d'adresses mail sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Cette adresse est indispensable à la communication de l'étudiant-e avec l'équipe de coordination de son année, et avec les équipes pédagogiques et administratives, en plus de les tenir informé-e-s de la vie de l'école. Ils ou elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr. L'adresse mail permet en outre d'accéder à des plateformes de documents partagés, ainsi qu'à

d'autres services dont les applications de visioconférence Meet et Hangouts.

3. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Les étudiant-e-s doivent s'acquitter de la CVEC, Contribution vie étudiante et de campus, démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Au moment de l'inscription, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC.

La CVEC permet de développer des services utiles dans le quotidien des étudiant-e-s, au sein de l'ENSAPC et du Crous en termes de santé, d'accompagnement social, de soutien aux initiatives, de développement de la pratique sportive, de l'art et de la culture, et de l'amélioration de l'accueil des étudiant-e-s.

Le montant de la CVEC est de 92 euros. Les étudiant-e-s exonéré-e-s ne paient rien. Sont exonéré-e-s du paiement :

- les boursier-e-s ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles (bourses sur critères sociaux du Crous et bourses versées par les régions) ;
- les étudiant-e-s réfugié-e-s ;
- les étudiant-e-s bénéficiaires de la protection subsidiaire ;
- les étudiant-e-s enregistré-e-s en qualité de demandeurs-euses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

Les étudiant-e-s exonérées doivent tout de même fournir une attestation d'acquittement de la CVEC lors de leur inscription. Sans celle-ci, l'inscription ne pourra être finalisée.

Les étudiant-e-s en mobilité internationale (convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement français) ne sont pas concerné-e-s par la contribution.

Les démarches s'effectuent sur le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

4. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

a. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées sur critères sociaux, sous réserve de la recevabilité de la demande et en fonction des ressources et des charges des parents ou du-de la tuteur-riche légal-e (avis d'imposition des revenus des parents pour l'année N-2).

Les futur-e-s boursier-e-s devront impérativement formuler une demande chaque année (car celle-ci n'est pas automatique) entre le 15 janvier et le 31 mai sur le site internet du Crous de Versailles (dont dépend l'ENSAPC ; www.crous-versailles.fr) et remplir le dossier social étudiant (D.S.E) en ligne.

Crous de Versailles,
145 bis boulevard de la Reine
BP 563 78005 VERSAILLES Cedex
01 39 20 85 14

La demande de bourse devra être faite par anticipation. À cet effet, il est impératif de ne pas attendre le résultat de l'admission à l'examen d'entrée en première année ou par équivalence pour faire la demande de dossier social étudiant. Et le plus tôt la demande sera effectuée, le plus tôt le dossier sera traité. Par ailleurs, il est nécessaire de renouveler la demande de bourse chaque année ; la demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Le transfert du dossier social étudiant se fait au moment de la validation de l'inscription à la demande de l'établissement scolaire d'accueil ou de l'intéressé-e au moment de son inscription scolaire.

Lors de l'instruction de la demande sont pris en compte des critères d'âge, de diplôme, de nationalité et de situation familiale. Les bourses sur critères sociaux sont réservées en priorité aux étudiant-e-s de nationalité française et, à titre dérogatoire, aux étudiant-e-s étranger-e-s qui remplissent les conditions définies par la circulaire du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les étudiant-e-s boursier-e-s perçoivent une aide financière mensuelle échelonnée sur dix mois. Ils-elles sont exonéré-e-s du paiement de certains droits universitaires de l'établissement auxquels ils et elles sont rattaché-e-s, des droits de scolarité ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale (y compris les boursier-e-s à l'échelon 0).

Pour une première demande de bourse, les étudiant-e-s doivent être âgé-e-s de moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire.

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

L'assiduité aux enseignements, la présentation aux évaluations et diplômes nationaux sont obligatoires pour conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux.

Les manquements aux obligations scolaires semestrielles des étudiant-e-s boursier-e-s doivent être signalés par le-la chef-fe d'établissement. Les étudiant-e-s risquent la suspension du versement de leur bourse ainsi que le remboursement des sommes qu'ils-elles ont déjà perçues.

Les bourses sur critères sociaux ne peuvent pas être cumulées avec une autre bourse sur critères sociaux émanant d'un autre ministère, ni avec une allocation chômage. Le statut étudiant n'ouvre pas le droit aux prestations de chômage.

b. FNAUA-CULTURE : ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE - (CRÉDITS CONTINGENTÉS)

Le Fonds national d'aide d'urgence annuelle culture est une aide d'urgence annuelle, attribuée par le Ministère de la culture aux étudiant-e-s qui rencontrent des difficultés pérennes attestées par le-la directeur-riche d'établissement et les services sociaux du Crous.

Pour les demandes d'aide d'urgence annuelle, il est nécessaire de retirer le formulaire au secrétariat pédagogique. Les dates de retrait des

dossiers sont consultables sur le site intranet à la rubrique FNAUA-C.

Pour bénéficier du FNAUA-C, l'étudiant-e doit être âgé-e de moins de 35 ans au 1^{er} octobre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiant-e-s atteint-e-s d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des handicapé-e-s.

Ces aides d'urgence annuelles permettent d'apporter une aide aux étudiant-e-s qui se trouvent dans l'une des situations suivantes:

- 1
 - étudiant-e en reprise d'études hors formation continue âgé-e de plus de 28 ans et ne disposant pas de ressources supérieures au plafond prévu par le barème des bourses, sous réserve que l'intéressé-e ne bénéficie pas, par ailleurs, d'autres aides (allocation chômage, revenu de solidarité active...);
 - étudiant-e admis-e par son établissement à passer en année supérieure sans avoir validé le nombre nécessaire de crédits, à condition que le nombre de crédits manquants soit inférieur ou égal à 5;
 - étudiant-e élevé-e par un membre de sa famille sans décision judiciaire (oncle, tante, grands-parents par exemple);
 - étudiant-e français-e ou ressortissant-e d'un état membre de l'Union Européenne autre que la France, d'un État partie à

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

l'Espace Économique Européen ou de la confédération suisse, demeurant seul-e sur le territoire français et dont les revenus déclarés de la famille résidant à l'étranger ne permettent pas d'apprécier le droit à bourse.

2
— étudiant-e en rupture familiale. Sa situation d'isolement et de précarité doit être attestée par une évaluation sociale par les services sociaux du Crous.

3
— étudiant-e en situation d'indépendance avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents. Cette situation est appréciée à partir d'un dossier attestant d'un domicile séparé, d'un avis fiscal séparé ou, à défaut, d'une déclaration fiscale séparée et de l'existence de revenus réguliers liés à une activité salariée, d'un montant annuel au moins égal à trois SMIC mensuels nets (ces trois SMIC doivent être réunis sur les 12 derniers mois précédant la demande d'aide d'urgence).

Le versement d'une pension alimentaire à l'étudiant-e, lorsqu'il est prévu par une décision de justice, ne fait pas obstacle à l'attribution d'une aide d'urgence annuelle au titre de l'indépendance avérée.

Le paiement de l'aide d'urgence est confié aux établissements d'enseignement. Le montant de l'aide d'urgence

annuelle correspond à l'un des échelons de bourses sur critères sociaux (à l'exception de l'échelon 0) lorsque l'aide est versée sur dix mois. En cas de versement inférieur à dix mois, chaque mensualité équivaut à un dixième du montant annuel de l'aide. L'aide d'urgence équivaut à un droit à bourse: les bénéficiaires sont exonérés du paiement des droits de scolarité et de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

Conditions de cumul

Le FNAUA-Culture du Ministère de la culture peut être cumulé avec un FNAU-Ponctuel du Ministère de l'enseignement et de la recherche.

c. FNAU-PONCTUEL : ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES

Le FNAU-P est une aide d'urgence ponctuelle à l'étudiant-e qui rencontre de graves difficultés financières attestées par le-la directeur-riche d'établissement et les services sociaux du Crous. Les étudiant-e-s inscrits à l'école peuvent y être éligibles s'ils-elles répondent aux critères d'éligibilité.

Les personnes intéressées par ce dispositif doivent s'adresser au secrétariat de Madame Evelyne Mandroux, assistante sociale du Crous de Versailles. Pour prendre rendez-vous: CY Cergy Paris Université, Tour des Chênes - 4^e étage - Bureau 410 (T: 01 34 25 71 05).

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

d. AIDES AU LOGEMENT

La demande de logement est instruite par le Crous. Elle se formule à partir du dossier social étudiant entre le 15 janvier et le 31 mai. Avant même d'avoir obtenu les résultats d'examen ou choisi une future orientation, il est nécessaire de renouveler la demande chaque année. La demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Les attributions sont prononcées par le directeur du Crous en fonction de la situation sociale de l'étudiant-e. Les étudiant-e-s boursier-e-s sont prioritaires. Le Crous de Versailles gère 6 résidences universitaires à Cergy-Pontoise.

Le Crous et les Crous d'Île-de-France ont également créé LokaviZ.fr, une «centrale du logement étudiant en Île-de-France». De nombreuses annonces de location de logement y sont déposés: <http://www.lokaviz.fr/>

Des aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales sur des critères sociaux relatifs aux ressources, à la situation familiale et à la nature du logement. (<http://www.caf.fr> - Antenne de la CAF au 2 place de la Pergola, à quelques mètres de l'école).

e. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant-e-s en situation de handicap ou de maladie grave désirant être logé-e-s en résidence universitaire dans un logement adapté pour personnes à mobilité réduite, doivent, parallèlement à la constitution du dossier social étudiant, télécharger le formulaire sur le site internet du Crous de Versailles, le remplir et le renvoyer avec les justificatifs requis le plus tôt possible et avant le 31 mai.

La Fondation Santé des Étudiants de France (FSDEF) complète le dispositif par une prestation médico-sociale d'accompagnement et d'apprentissage à l'autonomie. Pour tous renseignements concernant la procédure spécifique à laquelle est associé le médecin du rectorat, il est nécessaire de contacter Isabelle Tran Van Chuc (isabelle.tran-van-chuc@crous-versailles.fr ou logement@crous-versailles.fr).

L'étudiant-e handicapé-e à 80% ou dont le taux d'invalidité est compris entre 50 et 79% avec nécessité de soins, peut demander la prise en charge de ses frais de transport entre son domicile et son lieu d'études.

Il doit s'adresser au STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)
39 bis, 41 rue de Châteaudun
75009 PARIS
claudine.castro@stif.info
Tél: 01.82.53.80.14
Fax: 01.82.53.80.64

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

Service d'information sur l'accessibilité des transports en Île-de-France
> www.infomobi.com

Le remboursement se fait sur la base d'un aller/retour par jour de scolarité. La demande peut être faite dès le mois de juillet pour la rentrée suivante.

f. AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômés sont attribuées aux étudiant-e-s des années 3 et 5 admis-e-s à présenter leur diplôme, Elles ont pour objectif d'aider les étudiant-e-s à mettre en œuvre leur projet. Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant-e soit en situation régulière (article IV). Tout-e étudiant-e qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un-e étudiant-e renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement la responsable des études et la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il-elle serait considéré-e comme

démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

5. BUREAU DES ÉTUDIANT-E-S (BDE)

Le Bureau des étudiants de l'ENSAPC est élu une fois par an. Son rôle principal est de soutenir la vie étudiante de l'école. Avec son statut d'association Loi 1901, le BDE peut représenter un soutien important pour des projets étudiants présentés à des prix, des appels à projets publics, etc. Il dispose d'un budget et gère les accès à la cafétéria. Il est à l'écoute: de nombreux projets et événements sont envisageables, notamment grâce au soutien et aux initiatives des étudiant-e-s.

La cafétéria est un espace de cuisine réservé aux étudiant-e-s qui se proposent de l'investir. Ils et elles peuvent alors réaliser un repas pour un nombre de personnes de leur choix, à charge et à profit du BDE. C'est l'occasion de regrouper les étudiant-e-s et de faire découvrir de nouvelles saveurs.

B. VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

6. DÉLÉGUÉ-E-S ÉTUDIANT-E-S

En début d'année, les étudiant-e-s désignent deux délégué-e-s étudiant-e-s pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant-e-s, le corps enseignant et l'administration de l'école.

Les délégué-e-s peuvent participer à la commission d'admission en second cycle, sans avoir de droit de vote. Ils-elles peuvent participer aux réunions générales.



ابن الفردايس أولوغ بيك ثابت بن قرّة عمر الخيام نصير الدين ما شاء الله ابن رشد ابن يونس

AL-BULFEDA AL-BAKRI AL-GHAZALI AL-KHAWARIZMI AL-MARRAKUSHI AL-BATEGNIUS AL-FRAGANUS AL-BATTANI

ابن الفداي ابن الميثم الفرغاني البتاني المراكشي الخوارزمي البيروني البكري أبو الفداي

PETRAGIUS ARZACHEL AVICENNA AZOPHI GEDER IBN BAJJA IBN BATTUTA IBN FIRNAS

البطروج ابن فرناس ابن بطوطة ابن باجة حابر الصوفي ابن سينا الزرقالي

IBN RUSHD MESSALA NASREDDIN OMAR KHAYYAM ENGEL ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS DE PARIS ULUGH BEIGH

ابن رشداً ما شاء الله نصير الدين عمر الخيام ثابت بن قرّة أولوغ بيك

AL-BULFEDA

أبو الفداي

● PARTIE III

●
●
**PROGRAMME
PÉDAGOGIQUE
2020-2021**

● Ci-contre: Yto Barrada, *Des trous dans la lune*, 2020. Installation sur la façade de l'ENSAPC, «Été culturel en Île-de-France» DRAC / Ministère de la culture. Crédit photographique: George Dupin

●



A. FONCTIONNEMENT

RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

L'organisation des études à l'ENSAPC est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la culture, par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe). Nous renvoyons à ce dernier pour une présentation exhaustive du fonctionnement du cursus; les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

2. DÉROULEMENT DU CURSUS

a. PHASE PROGRAMME ET PHASE PROJET

Comme le récapitule le schéma ci-dessous, le cursus en cinq ans est divisé en deux temps: d'une part la «phase programme», qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part la «phase projet», qui s'étend sur les deux dernières années, est composée de quatre semestres et prépare au DNSEP.

Phase programme						Phase projet			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestre									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 crédits ECTS						DNSEP grade Master 120 crédits ECTS			

A. FONCTIONNEMENT

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements et propose des initiations en atelier techniques plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme de la phase «programme», le travail engagé depuis la première année trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. La décision de présentation au diplôme est prise dès le mois de mars.

Au cours de la quatrième année, l'étudiant-e affirme ses processus de recherche et un projet artistique qu'il-elle met en œuvre. Mobilité à l'étranger obligatoire pour un semestre d'études ou pour un stage (cf. le chapitre 4 «Relations internationales et professionnalisation»), expositions etc., sont les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme de la cinquième année, et donc de la «phase projet» qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant-e montre une cohérence artistique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans le projet d'une œuvre significative au regard de l'histoire de l'art et de la création contemporaine.

b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque semestre est subdivisé en trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, arcs, studios, séminaires, lignes de recherche et workshops. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), les cours/arc/studios/séminaires/lignes de recherche sont validés par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique artistique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux plastiques lors des séminaires de suivi. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, la place dédiée à l'UE1 diminue tandis que la place consacrée à l'UE2 croît. Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit, avec plus ou moins de latitude, les unités de cours qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime l'ENSAPC depuis ses origines, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-e-s qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur-riche-s, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la

A. FONCTIONNEMENT

pédagogie. Elle est la condition de toute démarche artistique.

c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il-elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il-elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur-riche-s de son année.

Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les trente crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces trente crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens.

Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les soixante crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP.

En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondant.

d. SÉMINAIRES DE SUIVI, INITIATIONS, STUDIOS, ARC, WORKSHOPS, COURS, SÉMINAIRES ET LIGNES DE RECHERCHE, RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

COORDINATIONS OU SÉMINAIRE DE SUIVI

Chaque année du cursus est placée sous la responsabilité d'un-e enseignant-e coordinateur-riche et d'une équipe de coordination. Leur rôle est déterminant dans l'orientation de l'année scolaire, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant-e-s.

Organisés par semaine ou par quinzaine, les séminaires de suivi regroupent tous les étudiant-e-s d'une année autour d'une équipe de coordination. À l'occasion, des personnalités extérieures peuvent être invitées à donner leur point de vue sur les réalisations des étudiant-e-s. À chaque séance, les étudiant-e-s désigné-e-s présentent leur travail dans des conditions d'exposition ou de monstration rigoureuses, mais aussi d'argumentation conceptuelle afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. Chaque présentation est une mise à l'épreuve critique de la qualité du travail artistique et de la vitalité du projet. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

INITIATIONS TECHNIQUES

Les initiations techniques se déroulent en début de cursus notamment à

A. FONCTIONNEMENT

destination des étudiant-e-s de première année. Elles permettent aux étudiant-e-s de se familiariser avec les outils techniques présents dans les divers ateliers, et à préciser les méthodologies afin de mener à bien une production. Le but de ces séances d'apprentissage technique est d'élargir les possibilités de travail au quotidien en ayant connaissance des manipulations inhérentes aux différents outils et ateliers ressources de l'école. Il s'agit également d'amener chaque étudiant-e à acquérir l'autonomie et l'assurance suffisantes pour envisager dans le futur une production individuelle cohérente entre le projet développé et les techniques choisies.

STUDIO

Au cœur du studio se trouve la spécificité d'une pratique artistique dans ses composantes techniques et conceptuelles. Tout au long du cursus, les studios accompagnent le choix d'une pratique et permettent d'en orienter l'engagement.

ARC (ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION)

Animés par un-e ou plusieurs professeur-e-s, les ARC sont articulés autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer le travail de l'étudiant-e. Les ARC privilégient l'esprit de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

WORKSHOPS

Les workshops sont des temps de production, d'exploration et d'échange intensifs qui portent sur

une problématique spécifique et se déroulent sur une courte durée, avec un groupe limité d'étudiant-e-s. Ils sont animés par un-e ou plusieurs enseignant-e-s de l'ENSAPC ou par des invité-e-s extérieur-e-s qu'ils-elles soient artistes, chercheur-euse-s, écrivain-e-s etc. Ils ont lieu à la fin du premier semestre pendant une semaine en janvier, ainsi que lors de modules tout au long de l'année en fonction des propositions pédagogiques. En parallèle des enseignements réguliers de l'ENSAPC, ils nourrissent le travail des étudiant-e-s en leur permettant de faire un pas de côté vis-à-vis de leur propre pratique, de s'immerger dans un lieu spécifique, de dialoguer avec d'autres enjeux artistiques et théoriques.

COURS

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts que l'art requiert et met à l'œuvre. L'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres sont nourris par ces cours. Ils favorisent l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Certains cours sont dispensés en anglais. Ils apportent une multiplicité de points de vue, d'éclairages et d'approches de l'art et de l'histoire, ainsi que de contextes culturels et sociaux variés. Ils sont essentiels à la compréhension et au partage du monde contemporain.

SÉMINAIRES

Comme les cours, les séminaires s'articulent autour d'un thème, d'une problématique, d'un champ d'expérimentation situé pour permettre à la fois d'acquérir des connaissances et de développer

A. FONCTIONNEMENT

des outils critiques. Leur forme dialogique est propice à l'échange entre étudiant-e-s. Ils peuvent avoir lieu à l'école ou en partenariat avec d'autres institutions culturelles et de recherche, et leur organisation être confiée à des enseignant-e-s de l'ENSAPC, des doctorant-e-s, en concertation avec des invité-e-s extérieur-e-s. Les étudiant-e-s sont producteur-riche-s du savoir et des méthodologies au même titre que les enseignant-e-s. La production artistique, intellectuelle et l'esprit critique se conjuguent à la pratique collective de la recherche.

LIGNES DE RECHERCHE

Les lignes de recherche, proposées aux étudiant-e-s de quatrième et cinquième années sont les enseignements consacrés à la recherche en arts, théorique, pratique et expérimentale. Elles prennent la forme de programmes de travail qui mobilisent de façon institutionnelle des partenaires de recherche, sur une durée de plusieurs années. La réflexion engagée dans les lignes de recherche nourrit également les mémoires des étudiant-e-s pour le DNSEP. Les travaux et les recherches réalisés par les étudiant-e-s font l'objet d'une restitution sous des formes plurielles (colloques, éditions d'actes, expositions, productions, etc.).

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-e-s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Ces entretiens sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

e. LE MÉMOIRE EN 4^e ANNÉE

Le mémoire de fin d'études, qui concerne l'ensemble des étudiant-e-s de second cycle de l'ENSAPC, est une des pierres angulaires de la méthodologie de la recherche et de l'autonomie de la réflexion de l'étudiant-e, de ses compétences théoriques et conceptuelles. Informations, documents et analyses rassemblés par l'étudiant-e sont articulés autour de l'objet choisi. Quelle que soit la forme d'écriture adoptée, celle-ci pouvant mobiliser tous les vocabulaires et langages possibles, la clarté de l'exposition et la rigueur de la réflexion ainsi que de l'articulation entre théorie et formes plastiques y comptent tout autant que l'abondance des matériaux recueillis.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant-e se positionne en auteur-e par son appréhension sensible autant qu'analytique et par l'autonomie de son écriture. En outre, un séminaire destiné aux étudiant-e-s de troisième année, mené collectivement par plusieurs enseignant-e-s selon des perspectives variées, introduit aux enjeux méthodologiques du mémoire. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant deux des membres du jury du DNSEP.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

1. CALENDRIER

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
1	M		1	J	DNSEP 2019-2020	1	D		1	M		1	V	
2	M		2	V	DNSEP 2019-2020	2	L		2	M		2	S	
3	J		3	S		3	M		3	J		3	D	
4	V		4	D		4	M		4	V		4	L	
5	S		5	L	DNSEP 2019-2020	5	J		5	S		5	M	
6	D		6	M	DNSEP 2019-2020	6	V		6	D		6	M	
7	L		7	M	DNSEP 2019-2020	7	S		7	L		7	J	
8	M		8	J	DNSEP 2019-2020	8	D		8	M		8	V	
9	M		9	V	DNSEP 2019-2020	9	L		9	M		9	S	
10	J		10	S		10	M		10	J		10	D	
11	V		11	D		11	M	FÉRIÉ	11	V		11	L	
12	S		12	L	Rentrée - Début S1	12	J		12	S		12	M	
13	D		13	M		13	V		13	D		13	M	
14	L		14	M		14	S		14	L		14	J	CRPVE
15	M		15	J		15	D		15	M		15	V	
16	M	Rentrée 1 ^{re} année APA	16	V		16	L	Rendu des mémoires 5A	16	M		16	S	
17	J		17	S		17	M	CRPVE	17	J		17	D	
18	V		18	D		18	M		18	V		18	L	Semaine de workshops
19	S		19	L		19	J		19	S		19	M	Semaine de workshops
20	D		20	M		20	V		20	D		20	M	Semaine de workshops
21	L		21	M		21	S		21	L		21	J	Semaine de workshops
22	M		22	J		22	D		22	M		22	V	Semaine de workshops
23	M		23	V		23	L		23	M		23	S	
24	J		24	S		24	M		24	J		24	D	
25	V		25	D		25	M		25	V		25	L	Début S2
26	S		26	L		26	J		26	S		26	M	Réunion Générale
27	D		27	M		27	V		27	D		27	M	
28	L	Réunion générale	28	M		28	S		28	L		28	J	
29	M		29	J		29	D		29	M		29	V	
30	M		30	V		30	L		30	M		30	S	
			31	S					31	J		31	D	

 Semaine A
 Semaine B

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	L		1	L		1	J		1	S		1	M	DNSEP
2	M		2	M		2	V		2	D		2	M	DNSEP
3	M		3	M		3	S		3	L	Concours d'entrée 1 ^{re} année	3	J	DNSEP
4	J		4	J		4	D		4	M	Concours d'entrée 1 ^{re} année	4	V	DNSEP
5	V		5	V		5	L	FÉRIÉ	5	M	Concours d'entrée 1 ^{re} année	5	S	
6	S		6	S		6	M	Diplomabilité 3 et 5	6	J	Concours d'entrée 1 ^{re} année	6	D	
7	D		7	D		7	M		7	V		7	L	
8	L	Soutenances VAE DNSEP	8	L		8	J		8	S		8	M	CRPVE
9	M		9	M		9	V		9	D		9	M	
10	M		10	M		10	S		10	L		10	J	
11	J		11	J		11	D		11	M		11	V	
12	V		12	V		12	L	Jurys équivalence	12	M		12	S	
13	S		13	S		13	M	Jurys équivalence	13	J	FÉRIÉ	13	D	
14	D		14	D		14	M	Jurys équivalence	14	V		14	L	
15	L		15	L		15	J	Commission 2d cycle	15	S		15	M	
16	M		16	M		16	V		16	D		16	M	
17	M		17	M		17	S		17	L		17	J	
18	J		18	J	CRPVE	18	D		18	M		18	V	
19	V		19	V		19	L		19	M		19	S	
20	S		20	S		20	M		20	J		20	D	
21	D		21	D		21	M		21	V		21	L	DNA
22	L		22	L		22	J		22	S		22	M	DNA
23	M		23	M		23	V		23	D		23	M	DNA
24	M		24	M		24	S		24	L	FÉRIÉ	24	J	DNA
25	J		25	J		25	D		25	M	DNSEP	25	V	DNA
26	V		26	V		26	L		26	M	DNSEP	26	S	
27	S		27	S		27	M		27	J	DNSEP	27	D	
28	D		28	D		28	M		28	V	DNSEP	28	L	DNA
			29	L		29	J		29	S		29	M	DNA
			30	M		30	V		30	D		30	M	Rendu des mémoires 4A
			31	M					31	L	DNSEP	JUILLET		
												1	J	Réunion Générale
												2	V	

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE

		UE 1 Philosophie, histoire, culture, théorie, langue	UE 2 Production, réalisation, expérimentation	UE 3 Confrontation, exposition	TOTAL
A1	S1	16 crédits	7 crédits	7 crédits	30 crédits
	S2	16 crédits	7 crédits	7 crédits	30 crédits
A2	S3	14 crédits	12 crédits	4 crédits	30 crédits
	S4	12 crédits	12 crédits	6 crédits	30 crédits
A3	S5	12 crédits	12 crédits	6 crédits	30 crédits
	S6	8 crédits	4 crédits	3 crédits	15 + 15 crédits DNA
					TOTAL PREMIER CYCLE = 180 crédits

		UE 1 Philosophie, histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire	UE 2 Production, réalisation, expérimentation	UE 3 Confrontation, exposition	TOTAL
A4	S7	16 crédits	8 crédits	6 crédits	30 crédits
	S8	16 crédits	8 crédits	6 crédits	30 crédits
A5	S9	12 crédits	8 crédits	10 crédits	30 crédits
	S10				5 crédits mémoire, 25 crédits DNSEP
					TOTAL SECOND CYCLE = 120 crédits

ANNÉE

1

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

COORDINATION

Les coordinations ou séminaires de suivi permettent de valider l'UE3.

Les modalités de fonctionnement et d'évaluation sont spécifiques à chaque coordination.

Les coordinations ont lieu le mardi.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

1. PREMIÈRE ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Gallien Déjean (coordinateur principal),
Laure Limongi, Claudia Triozzi.

Mardi, semaines A et B.
Horaires: 10h-12h, puis 13h-16h.
Rendez-vous dans le hall.

L'objectif de cette rencontre hebdomadaire qui se déroulera le mardi à partir de 10 heures sera de montrer régulièrement votre travail en cours, dans une atmosphère d'échange et de bienveillance exigeante. Enseignant-e-s et étudiant-e-s commenteront ensemble les pièces, textes ou performances présentés, en se gardant bien évidemment de jugements hâtifs, l'idée n'étant pas d'adhérer ou non mais d'aider l'étudiant-e à prendre du recul et affiner son geste. Ni examen ni tribunal, les coordinations sont au contraire un lieu de discussion qui permet aux travaux d'évoluer par l'apport de regards extérieurs complémentaires, de références apportées, voire de digressions qui sauront montrer aux étudiant-e-s un nouveau chemin possible. Il faut aborder ce rendez-vous avec sérieux et préparation, mais sans appréhension.

La dynamique collective y est essentielle et elle se construira au fil des séances, de sorte que nous ne saurions trop insister sur l'importance d'y assister systématiquement, même les mardis où vous n'êtes pas inscrit-e: on apprend souvent autant d'un commentaire apporté sur le travail d'un-e autre,

sans même évoquer les références citées qui pourraient aussi vous intéresser. Nous comptons donc sur votre engagement et votre ponctualité.

Un lien Drive vous sera communiqué lors de la première séance, il comprendra un document sur lequel vous inscrire ainsi qu'un dossier où pourront être déposés les travaux sous forme numérique que vous souhaitez montrer. Les inscriptions se font d'une semaine sur l'autre, les travaux sont à déposer sur le Drive au plus tard le jour précédant la coordination, c'est-à-dire le lundi matin à 10 heures.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

1. PREMIÈRE ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-e-s	Type	S1	S2
Un cours obligatoire				
Champs de force	Lang	Cours	4	4
Un cours obligatoire au S1 ou au S2				
Face à face	Benzaken, Lang	Cours	4	4
Trois cours au choix (deux à l'année et un au S1 ou au S2)				
Art contre Culture	Faon	Cours	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Smith	Cours	4	4
Become the media	Déjean	Cours	4	4
Cruising (queer practices)	Beauvais	Cours	4	4
Généalogie et topographie de la pensée contemporaine	De Lagasnerie	Cours	4	4
Histoire de l'art		Cours	4	4
Horizons	Limongi	Cours	4	4
Japonologies	Le Neün	Cours	X	4
Langue - Centre Babel		Cours	4	4
Latitudes Botanicus	Le Neün	Cours	4	X
Théories images	Nicolao	Cours	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-e-s	Type	S1	S2
Enseignements obligatoires				
Initiation ateliers (édition, photo/vidéo, son, volume, sérigraphie, impression)	Responsables d'ateliers		3	3
Enseignements au choix - un au semestre 1, un au semestre 2				
Air de Munich	Maillet, Perron	ARC	X	4
Atelier Poissy	Déjean	ARC	X	4
Camping	Verna	ARC	X	4
Commandes	Cuzin	ARC	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	ARC	4	4
Filmer la danse	Triozzi	ARC	4	X
Littératures hors du livre	Limongi	ARC	4	X
Paris-Recife	Beauvais	ARC	4	4
Paysage ouvert	Nicolao	ARC	4	4
Plateforme expérimentale	Blocher	ARC	X	4
Pôle son	Maillet	ARC	4	4
Pratiquer et sortir	Triozzi	ARC	4	4
Scéno	Cuzin	Arc	4	4
Danse	Perron	Studio	X	4
Faire feu de tout bois	Limongi	Studio	4	4
Mises en œuvres- Dessins- Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Ardouvin, L'ahélec	Studio	4	4
Recherche et écritures	Nicolao	Studio	4	4
Studio Jean-Luc Verna	Verna	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Perron	Studio	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			7	7

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-e-s	S1	S2
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	7	7
Sous-total des crédits nécessaires		7	7

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

1. PREMIÈRE ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 1

Semestre 1 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Recherche et écritures (9h-17h) — Faire feu de tout bois (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) — Latitudes Botanicus (14h-17h)
Thinking In Images (14h-16h) — Face à face (14h-18h)		Recherche et écritures (9h-17h) — Horizons (13h-16h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (14h-17h)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 1

Semestre 1 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) —		Art contre Culture (10h-13h) — Pump-Up (10h-18h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Histoire de l'art Centre Pompidou (9h30-12h30, 1x/mois)	
Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Horizons (13h-16h) — Pump-Up (10h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h)

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

1. PREMIÈRE ANNÉE

ANNÉE 1

Semestre 2 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Faire feu de tout bois (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h)
Thinking in images (14h-16h) — Face à face (14h-18h)		Horizons (13h-16h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30)	Japonologies (14h-17h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 1
Semestre 2 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30)		Art contre Culture (10h-13h) — Pump-Up (10h-18h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Histoire de l'art Centre Pompidou (9h30-12h30, 1x/mois)	
Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Horizons (13h-16h) — Pump-Up (10h-18h) — Plateforme expérimentale (14h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h)



ANNÉE

2



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

2. DEUXIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Renaud Auguste-Dormeuil (coordinateur principal), Sylvie Blocher, Geoffroy de Lagasnerie, Jean-Luc Verna.

Mardi, semaines B.

OBJECTIFS

La deuxième année est une année d'expérimentation. L'équipe de coordination interroge, critique, et évalue le travail personnel de chaque étudiant-e pour l'avancée de son projet artistique au cours de l'année.

SÉMINAIRE DE SUIVI

Les séminaires de suivi ont lieu les semaines B, les mardi, et s'articulent autour d'une présentation de 30 minutes par étudiant-e. Ce temps permet de voir chaque étudiant-e au minimum trois fois dans l'année tout en laissant une plage de temps libre pour expérimenter au sein du projet artistique.

Chaque présentation donne lieu à une discussion entre étudiant-e-s, professeur-e-s, invité-e-s.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
2. DEUXIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-e-s	Type	S3	S4
Un cours obligatoire sur les deux semestres				
Séminaire de professionnalisation	Breton, Volz	Cours	2	4
Cours au choix - 3 au premier semestre, 2 au second semestre				
Art contre Culture	Faon	Cours	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Smith	Cours	4	4
Become the media	Déjean	Cours	4	4
Cruising (queer practices)	Beauvais	Cours	4	4
Ecologies décoloniales	Riera	Cours	X	4
Généalogie et topographie de la pensée contemporaine	de Lagasnerie	Cours	4	4
Horizons	Limongi	Cours	4	4
Japonologies	Le Neün	Cours	X	4
Langue Centre-Babel		Cours	4	4
Latitudes Botanicus	Le Neün	Cours	4	x
Théories images	Nicolao	Cours	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			14	12

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-e-s	Type	S3	S4
Enseignements au choix - 3 au premier semestre, 3 au second semestre (au moins un ARC et un studio)				
Air de Munich	Maillet, Perron	ARC	X	4
Atelier Poissy	Déjean	ARC	X	4
Camping	Verna	ARC	X	4
Commandes	Cuzin	ARC	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	ARC	4	4
Création & écologie	Limongi, Le Neün, Achour	ARC	4	4
Fictions sonores	Massera	ARC	X	4
Filmer la danse	Triozzi	ARC	4	X
How to take care of Mona Lisa	Tabatabaj, Afrassiabi	ARC	4	4
Lieux/Passerelles, Entours	Riera	ARC	4	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
Littératures hors du livre	Limongi	ARC	4	X
Paris-Recife	Beauvais	ARC	4	4
Paysage ouvert	Nicolao	ARC	4	4
Plateforme expérimentale	Blocher	ARC	4	4
Pôle son	Maillet	ARC	4	4
Pratiquer et sortir	Triozzi	ARC	4	4
Scéno	Cuzin	ARC	4	4
Workshop with slow reading club	Guess	ARC	4	X
Danse	Perron	Studio	X	4
Cinéma	Gérard	Studio	4	4
Faire feu de tout bois	Limongi	Studio	4	4
L'orchestre inharmonique de Nice	Guess	Studio	X	4
La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
2. DEUXIÈME ANNÉE

Mises en œuvres- Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Pratiques Algorithmiques	Guess	Studio	4	4
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Ardouvin, L'ahélec	Studio	4	4
Recherche et écritures	Nicolao	Studio	4	4
Studio Jean-Luc Verna	Verna	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Perron	Studio	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-e-s	S3	S4
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	4	4
Stage obligatoire	Équipe de coordination, Sajid-Soliman		2
Sous-total des crédits nécessaires		4	6



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

2. DEUXIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 2

Semestre 3 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) —		Recherche et écritures (9h-17h) — Faire feu de tout bois (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30) — La mémoire du lion (9h30-13h30) — Studio Cinéma (9h-12h)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) — Séminaire de professionnalisation (10-13h) — Latitudes Botanicus (10h-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h)		Recherche et écritures (9h-17h) — Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (14h-17h)	Pratiquer et sortir (14h-18h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 2

Semestre 3 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Art contre Culture (10h-13h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — La mémoire du lion (9h30-13h30) — L'image photographique (9h-13h, 1x/mois)	La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Plateforme expérimentale (14h-18h) — Horizons (13h-16h) — Pump-Up (10h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois) — L'image photographique (14h-18h, 1x/mois)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

2. DEUXIÈME ANNÉE

ANNÉE 2

Semestre 4 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) —		Faire feu de tout bois (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30) — Studio Cinéma (9h-12h)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) — Séminaire de professionnalisation (10-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h)		Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (14h-17h)	Japonologies (14h-17h) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 2

Semestre 4 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Art contre Culture (10h-13h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — La mémoire du lion (9h-13h)	La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Plateforme expérimentale (14h-18h) — Horizons (13h-16h) — Pump-Up (10h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)



ANNÉE

3



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

3. TROISIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Boris Achour (coordinateur principal), Alejandra Riera, et Louise Hervé, doctorante à l'ENSAPC.

Mardi, semaines A et B.

Le séminaire de suivi sera un moment de parole et d'échange basés sur la présentation de vos productions dans un esprit d'écoute mutuelle et de bienveillance. Il s'agira tout autant de préciser les enjeux de vos travaux que de les mettre à l'épreuve en vue de la préparation du DNA fin juin. Une attention particulière sera apportée à la qualité et au souci d'expérimentation de vos accrochages.

Le séminaire aura lieu toutes les semaines, les étudiant-e-s seront invité-e-s à présenter leur travail en cours et à en discuter avec les enseignant-e-s et les étudiant-e-s. Des invité-e-s extérieur-e-s se joindront occasionnellement à nous, et des visites d'expositions et d'ateliers d'artistes ponctueront également le séminaire.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021**3. TROISIÈME ANNÉE****b. GRILLE DES ÉVALUATIONS****UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue**

Nom	Enseignant-e-s	Type	S5	S6
Un cours obligatoire sur les deux semestres				
Séminaire de méthodologie		Cours	4	4
Cours au choix - 3 au semestre 1, 1 au semestre 2				
Art contre Culture	Faon	Cours	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Smith	Cours	4	4
Become the media	Déjean	Cours	4	4
Cruising (queer practices)	Beauvais	Cours	4	4
Ecologies Décoloniales	Riera	Cours	X	4
Généalogie et topographie de la pensée contemporaine	de Lagasnerie	Cours	4	4
Gestes d'art, archives et cultures végétales, paysages réinventés	Rahmani, Smith	Cours	4	4
Horizons	Limongi	Cours	4	4
Japonologies	Le Neün	Cours	X	4
Langue Centre-Babel		Cours	4	4
Latitudes Botanicus	Le Neün	Cours	4	X
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Fabre	Cours	4	4
Les écrits d'artistes, tentatives d'épuisement	Boulbès	Cours	4	4
Théories images	Nicolao	Cours	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-e-s	Type	S5	S6
Enseignements au choix – trois au semestre 1 et un au semestre 2 (au moins 1 studio et 1 ARC)				
Air de Munich	Maillet, Perron	ARC	X	4
Art By Translation	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
Atelier Poissy	Déjean	ARC	X	4
Commandes	Cuzin	ARC	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	ARC	4	4
Création & écologie	Limongi, Le Neün, Achour	ARC	4	4
Dada Mantoue #2 ?	Boulbès, Triozzi	ARC	X	4
Fictions sonores	Massera	ARC	X	4
Filmer la danse	Triozzi	ARC	4	X
How to take care of Mona Lisa	Tabatabai, Afrassiabi	ARC	4	4
Lieux/Passerelles, Entours	Riera	ARC	4	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
Littératures hors du livre	Limongi	ARC	4	X
Paris-Recife	Beauvais	ARC	4	4
Paysage ouvert	Nicolao	ARC	4	4
Plateforme expérimentale	Blocher	ARC	4	X
Pôle son	Maillet	ARC	4	4
Pratiquer et sortir	Triozzi	ARC	4	4
Scéno	Cuzin	ARC	4	4
Workshop with slow reading club	Guess	ARC	4	X
Danse	Perron	Studio	X	4
Cineface	Gérard, Cuzin	Studio	4	X
Cinéma	Gérard	Studio	4	4
Faire feu de tout bois	Limongi	Studio	4	4
L'orchestre inharmonique de Nice	Guess	Studio	X	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021**3. TROISIÈME ANNÉE**

La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en œuvres- Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Pratiques Algorithmiques	Guess	Studio	4	4
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Ardouvin, L'ahelec	Studio	4	4
Recherche et écritures	Nicolao	Studio	4	4
Studio Jean-Luc Verna	Verna	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Perron	Studio	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	4

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-e-s	S5	S6
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	4	3
Stage obligatoire effectué en deuxième ou troisième année	Équipe de coordination, Sajid-Soliman	2	
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		6	3

Diplôme national d'art	X	15
------------------------	---	----



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

3. TROISIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Recherche et écritures (9h-13h) — Faire feu de tout bois (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-13h) — Théories images (9h-12h30) — La mémoire du lion (9h30-13h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) — Latitudes Botanicus (10h-13h) — Cineface (9h30-12h30)
Thinking in images (14h-16h) — Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Recherche et écritures (14h-17h) — Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (14h-18h) — Studio Cinéma (14h-18h) — Théories images (14h-18h)	Pratiquer et sortir (14h-18h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Art contre Culture (10h-13h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-13h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — La mémoire du lion (9h30-13h30) — L'image photographique (9h-13h, 1x/mois)	Les écrits d'artistes (9h30-12h30) — La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Plateforme expérimentale (14h-18h) — Horizons (13h-16h) — Pump-Up (14h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois) — L'image photographique (14h-18h, 1x/mois)	Séminaire de méthodologie (14h-17h, 1x/mois) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
3. TROISIÈME ANNÉE

ANNÉE 3

Semestre 6 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) —		Faire feu de tout bois (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h)		Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Studio Cinéma (14h-18h) — Théories images (14h-17h)	Japonologies (14h-17h) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 3
Semestre 6 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Art contre Culture (10h-13h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-13h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — L'image photographique (9h-13h, 1x/mois)	Les écrits d'artistes (9h30-12h30) — La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Horizons (13h-16h) — Pump-Up (14h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (14h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — La mémoire du lion (14h-18h) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois) — L'image photographique (14h-18h, 1x/mois)	Séminaire de méthodologie (14h-17h, 1x/mois) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)



ANNÉE

4

4. QUATRIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Véronique Joumard (coordinatrice principale au 1^{er} semestre), Vincent Gérard (coordinateur principal au 2^e semestre), Pierre Ardouvin, Corinne Le Neün, Nina Volz (1 séance par semestre consacrée à la mobilité).

OBJECTIFS

Pour cette 1^{re} année de master qui détermine nombre de vos choix à venir, nous travaillerons avec vous sur la mise en œuvre de votre processus de travail, tant pratique, technique que théorique (notamment avec l'appui du mémoire, en guise d'atelier de pensée). Ces axes, qui prendront également en compte votre expérience de mobilité à l'international, seront les champs sur lesquels nous échangerons régulièrement, et depuis lesquels nous travaillerons ensemble avec une attention particulière sur le processus de travail que vous mettez dorénavant en œuvre.

CONTENU ET MÉTHODE

Nous souhaitons donc prendre en compte cet état de conscience actif que représente la 4^e année, antichambre de la finalisation de votre cursus. Nous baliserons ce temps singulier avec des rendez-vous réguliers :

- Nous débuterons l'année avec une première séance collective.
- À quelques encablures, suivra une séance méthodologique sur le déroulement de l'année et particulièrement sur la mise en

œuvre du mémoire (en ce sens 2 interventions sont envisagées pour le mémoire).

- Les séances de coordination privilégieront l'accrochage des travaux (5 étudiant-e-s), avec une présentation desdits travaux en projet ou réalisés. Ces séances devront être préparées (qu'elles soient réelles ou virtuelles) quel que soit l'état d'avancée du travail (en projet ou balbutiant; en crise, positive ou négative; achevé ou inachevé). Remarque: ces séances valent également pour le travail du mémoire.
- Une séance collective aura lieu tous les deux mois, donnant lieu à une proposition d'accrochage en bonne et due forme des travaux – cela pour une dizaine d'étudiant-e-s en présence de toute la promotion (obligatoire)
- Les séances de coordination seront bimensuelles.
- Des séances en rendez-vous individuel seront proposées.
- Comme précédemment dit, nous privilégions *le focus forte* sur le processus de travail que vous mettez en œuvre.

PLANNING

Rentrée d'octobre + fin octobre/début novembre 2020: 3 séances sur le déroulé et la méthodologie.

1. **Une séance** consacrée au déroulé de l'année (13 octobre).
 2. **Deux séances** pour le mémoire: définition du champ de recherche (oct./nov.), avec une intervenante (les dates seront communiquées à la séance de rentrée).
- Fin janvier 2021: 2 séances sur le mémoire: entérinement du plan détaillé.
 - Fin avril 2021: rendu définitif du mémoire dans sa version numérique.
 - 30 juin 2021: rendu matériel du mémoire.
 - Remarque: les ECTS de coordination 4A sont suspendus au rendu des mémoires. Donc pas de mémoire rendu, pas de passage possible en 5^e année.

ÉVALUATION

L'évaluation du séminaire de suivi tient compte:

- De la mise en œuvre du travail personnel et du dialogue sur les travaux présentés à chaque coordination, avec les étudiant-e-s et les enseignant-e-s.
- De la rigueur de votre présentation, de l'état du travail et de votre présence (également centrale pour l'évaluation semestrielle et annuelle).
- De l'intelligence et de votre générosité dans ces moments de partage.
- Et du rendu du mémoire.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

4. QUATRIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire

Nom	Enseignant-e-s	Type	S7	S8
Un cours au choix				
Art contre Culture	Faon	Cours	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Smith	Cours	4	4
Become the media	Déjean	Cours	4	4
Cruising (queer practices)	Beauvais	Cours	4	4
Écologies Décoloniales	Riera	Cours	X	4
Généalogie et topographie de la pensée contemporaine	de Lagasnerie	Cours	4	4
Horizons	Limongi	Cours	4	4
Langue Centre-Babel		Cours	4	4
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Fabre	Cours	4	4
Théories images	Nicolao	Cours	4	4
Une ligne de recherche au choix				
Art By Translation	Auguste-Dormeuil	Ligne de recherche	4	4
Gestes d'art, archives et cultures végétales, paysages réinventés	Rahmani, Smith	Ligne de recherche	4	4
Japonologies	Le Neün	Ligne de recherche	X	4
Les écrits d'artistes, tentatives d'épuisement	Boulbès	Ligne de recherche	4	4
Latitudes Botanicus	Le Neün	Ligne de recherche	4	X
The night of assassins	Déjean	Ligne de recherche	4	4
Le petit tour #3 – Cirque	Gérard	Ligne de recherche	4	X
Mémoire				
Séminaire de méthodologie/recherche	Équipe de coordination		3	3
Suivi du mémoire	Directeur-riche de mémoire		5	5
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-e-s	Type	S7	S8
Deux enseignements au choix				
Air de Munich	Maillet, Perron	ARC	X	4
Atelier Poissy	Déjean	ARC	X	4
Camping	Verna	ARC	X	4
Commandes	Cuzin	ARC	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	ARC	4	4
Création & écologie	Limongi, Le Neün, Achour	ARC	4	4
Dada Mantoue #2 ?	Boulbès, Triozzi	ARC	X	4
Fictions sonores	Massera	ARC	X	4
Filmer la danse	Triozzi	ARC	4	X
How to take care of Mona Lisa	Tabatabai, Afrassiabi	ARC	4	4
Lieux/Passerelles, Entours	Riera	ARC	4	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
Littératures hors du livre	Limongi	ARC	4	X
Paris-Recife	Beauvais	ARC	4	4
Paysage ouvert	Nicolao	ARC	4	4
Plateforme expérimentale	Blocher	ARC	4	X
Pôle son	Maillet	ARC	4	4
Pratiquer et sortir	Triozzi	ARC	4	4
Scéno	Cuzin	ARC	4	4
Workshop with slow reading club	Guess	ARC	4	X
Danse	Perron	Studio	X	4
Cineface	Gérard, Cuzin	Studio	4	X
Cinéma	Gérard	Studio	4	4
L'orchestre inharmonique de Nice	Guess	Studio	X	4
La fabrique	Limongi	Studio	4	4
La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
4. QUATRIÈME ANNÉE

La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en œuvres- Dessins- Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Pratiques Algorithmiques	Guess	Studio	4	4
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Ardouvin, L'ahélec	Studio	4	4
Recherche et écritures	Nicolao	Studio	4	4
Studio Jean-Luc Verna	Verna	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Perron	Studio	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	8

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-e-s	S7	S8
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		6	6

Dans le cas d'un séjour de mobilité, la répartition des crédits est la suivante:

Mobilité internationale	Enseignant-e-s	S7	ou	S8
Stage à l'étranger (4 mois)	Équipe de coordination et lieu d'accueil	30		30
Séjour international dans une école ou une université	Établissement d'accueil	30		30
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		30		30



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021

4. QUATRIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 4

Semestre 7 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Studio Cinéma (9h-12h) — Recherche et écritures (9h-13h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-13h) — Théories images (9h-12h30) — La mémoire du lion (9h30-13h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) — Cineface (9h30-12h30) — Latitudes Botanicus (10h-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — The Night of Assassins (14h-17h, 1x/mois)		Recherche et écritures (14h-17h) — Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (14h-17h)	Pratiquer et sortir (14h-18h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 4

Semestre 7 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>Pratiques algorithmiques (9h30-18h)</p>		<p>Art contre Culture (10h-13h) — La fabrique (9h-12h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-13h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)</p>	<p>Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — La mémoire du lion (9h30-13h30) — L'image photographique (9h-13h, 1x/mois)</p>	<p>Les écrits d'artistes (9h30-12h30) — La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois)</p>
<p>Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)</p>		<p>Plateforme expérimentale (14h-18h) — Horizons (13h-16h) — Pump-Up (14h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)</p>	<p>Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois) — L'image photographique (14h-18h, 1x/mois)</p>	<p>Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)</p>

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Studio Cinéma (9h-12h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — The Night of Assassins (14h-17h, 1x/mois)		Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (14h-17h)	Japonologies (14h-17h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Art contre Culture (10h-13h) — La fabrique (9h-12h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-13h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-13h) — Pôle son (10h-13h) — L'image photographique (9h-13h, 1x/mois)	Les écrits d'artistes (9h30-12h30) — La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois) — La mémoire du lion (9h-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Horizons (13h-16h) — Pump-Up (14h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)	Dessins, peintures mises en œuvre (14h-18h) — Studio Danse (14h-18h) — Pôle son (14h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois) — L'image photographique (14h-18h, 1x/mois)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)



ANNÉE

5



●

5. CINQUIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Judith Perron et Federico Nicolao (coordinateur-riche-s principaux-ales au 1^{er} semestre), Carole Boulbès (coordinatrice principale au 2^e semestre et pour le DNSEP), Jeff Guess .

- 1^{er} semestre: mardi 13, 19, 26 octobre, puis mardi, semaines A.
- 2^e semestre: mardi, semaines A et B.

Dans un premier temps (jusqu'à la fin du mois d'octobre), les séminaires de suivi de la 5^e année ont pour objectif d'accompagner la nécessaire finalisation du mémoire de fin d'étude qui doit être rendu et déposé sous forme matérielle le 16 novembre 2020.

Au premier semestre, ces séminaires de suivi auront lieu les mardis 13, 19, 26 octobre puis les mardis de semaine A.

Au second semestre, ils se tiendront les mardis de chaque semaine (s'il y a une demande en ce sens).

Un bref compte rendu sera établi après chaque passage.

Le dialogue entre l'équipe pédagogique et chacun-e des étudiant-e-s de la promotion est majeur.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
5. CINQUIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire

Nom	Enseignant-e-s	Type	S9	S10
Deux cours au choix au premier semestre (S9)				
Art contre Culture	Faon	Cours	4	X
As Easy As Falling Off A Log	Smith	Cours	4	X
Become the media	Déjean	Cours	4	X
Cruising (queer practices)	Beauvais	Cours	4	X
Généalogie et topographie de la pensée contemporaine	de Lagasnerie	Cours	4	X
Horizons	Limongi	Cours	4	X
Langue	Centre Babel	Cours	4	X
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Fabre	Cours	4	X
Théories images	Nicolao	Cours	4	X
Une ligne de recherche au choix au premier semestre (S9)				
Art By Translation	Auguste-Dormeuil	Ligne de recherche	4	X
Gestes d'art, archives et cultures végétales, paysages réinventés	Rahmani, Smith	Ligne de recherche	4	X
Les écrits d'artistes, tentatives d'épuisement	Boulbès	Ligne de recherche	4	X
Latitudes Botanicus	Le Neün	Ligne de recherche	4	X
The night of assassins	Déjean	Ligne de recherche	4	X
Le petit tour #3 - Cirque	Gérard	Ligne de recherche	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	X

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-e-s	Type	S9	S10
Deux enseignements au choix au premier semestre (S9)				
Commandes	Cuzin	ARC	4	X
Confrontation aux œuvres	Dalbis	ARC	4	X
Création & écologie	Limongi, Le Neün, Achour	ARC	4	X
Filmer la danse	Triozzi	ARC	4	X
How to take care of Mona Lisa	Tabatabai, Afrassiabi	ARC	4	X
Lieux/Passerelles, Entours	Riera	ARC	4	X
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	X
Littératures hors du livre	Limongi	ARC	4	X
Paysage ouvert	Nicolao	ARC	4	X
Paris-Recife	Beauvais	ARC	4	X
Plateforme expérimentale	Blocher	ARC	4	X
Pôle son	Maillet	ARC	4	X
Pratiquer et sortir	Triozzi	ARC	4	X
Scéno	Cuzin	ARC	4	X
Workshop with slow reading club	Guess	ARC	4	X
Cineface	Gérard, Cuzin	Studio	4	X
Cinéma	Gérard	Studio	4	X
La fabrique	Limongi	Studio	4	X
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	X
Mises en œuvres- Dessins- Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	X
Pratiques Algorithmiques	Guess	Studio	4	X
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	X
Pump Up The Volume	Ardouvin, L'ahélec	Studio	4	X
Recherche et écritures	Nicolao	Studio	4	X

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
5. CINQUIÈME ANNÉE

Studio Jean-Luc Verna	Verna	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard, Perron	Studio	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	X

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-e-s	S9	S10
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	10	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		10	X

Soutenance du mémoire	X	5
Soutenance du DNSEP	X	25



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2020-2021
5. CINQUIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Recherche et écritures (9h-13h) — Commandes (9h30-12h30) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (9h-12h30)	As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) — Cineface (12h30-13h30) — Latitudes Botanicus (10h-13h)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — The Night of Assassins (14h-17h, 1x/mois)		Studio Cinéma (14h-18h) — Recherche et écritures (14h-17h) — Horizons (13h-16h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Théories images (14h-17h)	Pratiquer et sortir (14h-18h) — Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Cruising (Queer Practices) (14h-17h)

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pratiques algorithmiques (9h30-18h)		Art contre Culture (10h-13h) — La fabrique (9h-12h) — Pro Bono (9h-13h, 1x/mois) — Pump-Up (10h-13h) — Lieux-Passerelles, Entours (10h-13h) — Scéno (9h30-12h30)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — L'image photographique (9h-13h, 1x/mois)	Les écrits d'artistes (9h30-12h30) — La photographie infamante (9h-13h, 1x/mois)
Pratiques algorithmiques (9h30-18h) — Thinking in images (14h-16h) — Généalogie et topographie de la pensée contemporaine (14h15-17h15)		Plateforme expérimentale (14h-18h) — Horizons (13h-16h) — Pump-Up (14h-18h) — Lieux-Passerelles, Entours (15h-18h) — Pro Bono (14h-18h, 1x/mois)	Dessins, peintures mises en œuvre (9h-18h) — Pôle son (10h-18h) — Become the media (15h-17h, 1x/mois) — How to take care of Mona Lisa (14h-17h, 2x/mois) — L'image photographique (14h-18h, 1x/mois)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) — Pratiquer et sortir (14h-18h) — La photographie infamante (14h-18h, 1x/mois)



- C. INITIATIONS
TECHNIQUES
-

- Ci-contre: Tiphaine Calmettes, *Il y avait des odeurs qui marchaient*, 2020
- documentation de la Narration comestible, Ygrec-ENSAPC, Aubervilliers, «Été culturel en Île-de-France» DRAC / Ministère de la culture.

C. INITIATIONS TECHNIQUES

ATELIER SON

Responsable: Nicolas Charbonnier

Initiations à destination des étudiant-e-s de 1^{re} année:

- Étudiant-e-s concerné-e-s: 1^{re} année (si des étudiant-e-s d'autres années veulent participer au projet radiophonique, il leur est ouvert).
 - Nombre maximum d'étudiant-e-s: les rendez-vous se font par petits groupes, modulable en fonction du nombre de participant-e-s.
 - Calendrier: Semestres 1 et 2
 - Rendez-vous hebdomadaire
 - Évaluation: à voir avec la coordination des 1A
-

L'initiation pour les premières années se fait en deux temps: tout d'abord une découverte de l'atelier, des principaux outils qui y sont disponibles et des bases de l'enregistrement. Dans un second temps, une initiation plus approfondie est proposée à celles et ceux qui le souhaitent. Elle consiste en un rendez-vous hebdomadaire pour acquérir des savoirs techniques (prise de son, en studio ou terrain, montage, mixage, etc) et accompagne un projet radiophonique pour une mise en pratique et aborder les questions esthétiques liées à ces techniques. Le projet radiophonique est diffusé soit en fin de semestre soit en fin d'année en podcast ou sur une radio partenaire.

Pôle son

Participation active au pôle son avec la proposition de diverses initiations techniques, séances d'écoutes, etc.

Contenu

- Initiation à la prise de son: présentation des outils liés à la prise de son (microphones, enregistreurs, perches, casques, câbles...), paramétrages de ces outils pour une utilisation optimale.
- Montage son: présentation et pratique des outils d'édition et de montage, logiciel d'enregistrement, montage son et mixage (un poste informatique/étudiant-e).
- Mixage: présentation et pratique des outils de mixage: traitement du son (égalisation, compression, reverb), automation de volume et de spatialisation, etc.
- Développement d'une autonomie dans le travail.
- Méthodologie pour bien définir son projet et planifier sa réalisation (matériel, temps de réalisation, collaborations possibles, partage des connaissances, etc.).

C. INITIATIONS TECHNIQUES

ATELIER SÉRIGRAPHIE ET IMPRESSION NUMÉRIQUE

Responsable: Bérénice Lefebvre

1^{re} année: atelier sérigraphie

- Atelier initiation (l'ensemble de l'effectif de 1A)
- Semestre S1
- Obligatoire
- Effectif maximum de 13 étudiant-e-s par groupe

Modalités

- Octobre à Janvier - 3 à 4 groupes
- Heure début 14h
- Heure fin 17h
- Jour à définir (sauf le mardi, hors coordination)
- Nombre de séances: 3 séances par groupe + 1 après-midi à la rentrée/présentation des ateliers et démonstration
- Salle(s) utilisée(s): atelier sérigraphie et salle 303 formation photoshop

Contenu

Présentation

La sérigraphie est une technique d'impression qui ressemble beaucoup à la tampographie. Elle permet d'imprimer directement sur un support à l'aide d'un écran faisant office de pochoir et de déterminer les surfaces à imprimer. Cette méthode consiste à remplir d'encre le pochoir selon la forme souhaitée, puis de racler les rebords afin de donner la forme voulue.

Les contraintes de la sérigraphie? Une faible cadence d'impression, car le geste effectué par la machine

est assez lent, il faut aussi changer le pochoir pour chaque fichier, ce qui demande des manipulations spécifiques, beaucoup de réglages et de calages. Elle permet un grand dépôt d'encre qui garantit une couleur intense et durable au fil du temps, ainsi qu'une bonne opacité sur les supports imprimés. Cependant, l'impression nécessite beaucoup de matière et ne peut pas imprimer en détail et à forte cadence, à la différence de l'impression numérique, qui elle, offre un rendu qualitatif en un temps record.

Objectif/Dispositif/Méthode

Ce cours d'initiation permettra aux étudiant-e-s de se familiariser avec les outils techniques présents dans l'atelier. Mais aussi d'adopter une attitude de production spécifique liée aux enjeux de l'image imprimée. Le but de ces séances d'apprentissage technique est d'élargir les possibilités de travail au quotidien en ayant connaissance des manipulations inhérentes à l'impression manuelle. Mais aussi d'amener chaque étudiant-e à acquérir l'autonomie et l'assurance suffisantes pour envisager dans le futur une production individuelle cohérente entre le projet développé et les techniques choisies.

L'utilisation du logiciel Photoshop sera abordée via l'emploi de certains outils et grâce à la réalisation d'un ensemble d'exercices graphiques. La réalisation d'un référentiel marquera la progression du semestre, afin de mettre en valeur les compétences acquises par chacun-e. Chaque étudiant-e conservera un exemplaire imprimé en sérigraphie.

C. INITIATIONS TECHNIQUES

Évaluation

Présence, respect des horaires et du matériel, investissement et suivi du projet.

Pour pouvoir accéder à l'atelier de sérigraphie tout au long du cursus, l'ensemble du groupe de première année est invité à participer à ces séances.

Au 2^e semestre, les initiations ne sont pas obligatoires, et se font sur rdv, l'après midi:

- Semestre S2
- Non obligatoire
- De janvier à avril
- Après-midi: sur rendez-vous
- Jour à définir
- Heure début 14h
- Heure fin 17h
- Projets individuels et/ou projets de groupe

2^e année: «Sérigraphie Rattrapage»

Atelier initiation sérigraphie (partie impression)

- Semestre S1
- Rattrapage
- Effectif maximum de 15 personnes (notamment les étudiant-e-s qui s'étaient inscrit-e-s au S2 de l'année 2019-2020)

Modalités

- Dates à définir, de préférence au mois d'octobre
- du lundi au mercredi (3 groupes)
- Heure début 10h
- Heure fin 17h
- 3 jours

- Nombre de séances: 1 séance/ 1 jour par groupes de 5 étudiant-e-s
- Salle(s) utilisée(s): atelier sérigraphie

Contenu

À la demande des étudiant-e-s de 1^{re} année inscrit-e-s en sérigraphie sur l'année 2019-2020, une session de rattrapage sera prévue au premier semestre pour finaliser le travail engagé.

2^e, 3^e et 4^e année: Sérigraphie «quadrichromie»

Atelier initiation sérigraphie

- Semestre S2
- Acquis techniques
- Effectif max. 16 personnes

Modalités

- Date à définir – du lundi au mercredi
- Heure début 10h
- Heure fin 17h
- 3 Jours
- Nombre de séances: 1 séance par groupes de 8 étudiant-e-s
- Salle(s) utilisée(s): Salle 303/ atelier sérigraphie

Contenu

On parle de sérigraphie, ou de polychromie, quand les couleurs imprimées sont pures. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de mélange ni de superposition. Cette technique est souvent utilisée pour obtenir des teintes vives, mais pas obligatoirement réalistes. Elle s'appuie sur des pochoirs (à l'origine des écrans de soie), qui sont interposés entre l'encre

C. INITIATIONS TECHNIQUES

et le support. Il faut réaliser un film pour chaque couleur, ce qui demande beaucoup de travail.

La couleur est intense, dure dans le temps et est très efficace sur les supports foncés. Ces derniers peuvent être très variés et ne doivent pas obligatoirement être plats. Par contre, la sérigraphie permet surtout de travailler de larges zones de couleurs, dites aplats et peu de détails (il faut compter que la peinture s'étale sur quelques millimètres sur le support à partir de là où elle est pressée).

Comme son nom le laisse entendre, la quadrichromie, aussi appelée offset, est une impression à quatre couleurs. Le cyan, le magenta, le jaune et le noir sont mélangés en fonction des besoins afin de vous permettre d'obtenir plusieurs nuances. Les encres de sérigraphie en quadrichromie sont semi-transparentes et il peut donc y avoir mélange par superposition de couleurs. Cette technique permet la reproduction de photo avec des gammes de demi-teintes. On se rapproche de l'imprimerie classique et du tirage numérique, mais on perd la spécificité originelle de la sérigraphie, plus proche de la gravure sur bois.

Cette formation a pour ambition de renforcer les connaissances sur le procédé d'impression et de permettre la réalisation d'un projet personnel au cours duquel chaque participant-e acquerra une bonne connaissance de l'ensemble des étapes permettant l'impression en quadrichromie. Pour ce faire, il sera proposé de travailler à partir d'une production photographique, numérique et ou argentique, puis de la reproduire en sérigraphie grâce au procédé de quadrichromie.

Pour pouvoir participer, il est vivement conseillé d'avoir déjà validé des acquis, d'avoir suivi la formation «initiation» et déjà avoir pratiqué la sérigraphie pour en connaître les bases.

2^e, 3^e, 4^e année: Sérigraphie «multi-supports»

Atelier initiation sérigraphie

- Semestre S2
- Découverte de nouveaux matériaux
- Effectif max. 16 personnes

Modalités

- Date à définir - du lundi au mercredi
- Heure début 10h
- Heure fin 17h
- Nombre de séances: 1 séance par groupes de 8 étudiant-e-s
- Salle(s) utilisée(s): atelier sérigraphie

Contenu

La sérigraphie peut s'adapter sur différents supports, souples et rigides, car cette technique ne s'utilise pas que sur papier et les applications du procédé sont quasiment sans limites. Ils se doivent uniquement d'être plats. Chaque imperfection ou texture du support imposera une perte de détail et une traduction plus forte de l'image en conséquence. Plus le support est fermé, plus il renverra de détails.

Les médium imprimables sont nombreux et les sérigraphes ont d'ailleurs pris pour habitude d'annoncer qu'ils-elles impriment sur tous supports. Si l'on considère les supports courants on

C. INITIATIONS TECHNIQUES

réduit un peu le sujet d'étude, on trouve facilement des pratiques sur plastique, carton, tissus, bois, verre et métaux. Dans ces grandes familles de supports spéciaux, certains sont fréquemment employés, d'autres le sont plus ponctuellement, des tests d'impression et de résistance seront alors nécessaires.

Cette formation propose d'appréhender les outils et la polyvalence des supports employés en sérigraphie, mais aussi de saisir les enjeux liés au domaine de l'art imprimé.

5^e année: sur rendez-vous

Les étudiant-e-s de 5^e année qui souhaiteraient suivre une initiation ou réaliser un projet dans l'atelier de sérigraphie et impression numérique sont invité-e-s à envoyer un mail, accompagné du descriptif de leur projet, à la responsable de l'atelier.

Références, ouvrages, radio, sites web

- Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'heure de sa reproductibilité technique*, Éditions Gallimard, 1939
- Jean-François Chevrier, *La trame et le hasard*, Éditions l'Arachnéen, 2010
- Maurice Fréchuret, *La machine à peindre*, Éditions Jacqueline Chambon, 1998
- Michel Pastoureau, Dominique Simonnet, *Les couleurs expliquées en images*, Éditions Seuil, 2015
- Michel Pastoureau, *Couleur, travail et société*, Somogy éditions d'art, 2004
- <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/architecture-design-le-bauhaus-a-100-ans-14-artistes-et-artistans-unissez-vous>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/la-compagnie-des-oeuvres/lesprit-de-warhol-14-le-candide-andy-warhol>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/la-compagnie-des-oeuvres/lesprit-de-warhol-24-le-grand-oeuvre-de-warhol>
- <http://www.superterrain.fr/>
- <https://www.formes-vives.org/images/>
- <http://www.lapressepuree.fr/>
- <https://parisprintclub.tumblr.com/>
- <https://atelier-coop.com/>
- <http://nerougissepas.fr/projets/proteiformes/afficheons-affichons/>

C. INITIATIONS TECHNIQUES

ATELIER ÉDITION

Responsable: Lionel Catelan

Pour les étudiant-e-s de 1^{re} année et nouveaux-elles arrivant-e-s à l'école:

- 1 demi journée par groupe de 8 étudiant-e-s:
 - Présentation des moyens techniques (machines) et de l'organisation technique de l'atelier (magasin papier, systèmes d'impression).
 - Présentation des papiers (possibilités et signification d'usage) et reliures possibles.
 - Présentation des réalisations possibles à l'école (mémoires et livres d'artistes en dépôt à l'atelier réalisés par des étudiant-e-s).
 - Présentation de livres d'artistes, des diverses possibilités éditoriales mettant en lien texte/ image.
- 1 demi journée par groupe de 6 (égale au nombre de postes en salle 305 ayant accès direct à l'imprimante libre accès):
 - Présentation des logiciels utiles à l'édition (indesign), de la transformation du matériel numérique à l'impression (spécifications logiciels et formats universels de fichiers imprimables).

1^{re} année: projet d'édition

Un groupe (maximum 12 personnes) plus particulièrement intéressé par l'édition en apprendra les bases de conception et de technique autour d'un projet où chacun-e devra éditer en 32 pages un corpus réunissant un travail personnel en lien avec un texte de référence et un travail artistique visuel également référentiel. Chacun-e récupèrera un exemplaire de tout le monde et tous les exemplaires seront réunis sous forme d'un compendium consultable par tou-te-s.

1^{re}, 2^e et 4^e année:

Les étudiant-e-s de l'année 4 qui doivent réaliser leur mémoire de master et qui seront en stage à l'étranger en dehors d'une école, devront trouver des volontaires de l'année 1 ou 2 pour former un binôme et échanger avec eux-elles à propos de leur mémoire. Par la suite les correspondant-e-s de l'année 1 ou 2 à Cergy élaboreront techniquement ce travail en phase finale avec le responsable d'atelier, ce qui aura valeur d'initiation pratique à l'approche de l'édition.

ATELIER VOLUME

Initiation métal

Responsable: David Cousinard

Cette année, l'initiation métal se déroule en 2 phases réparties sur le 1^{er} semestre.

D'abord une présentation de l'atelier et de ses ressources à l'ensemble de la promotion. Ces présentations se feront par petits groupes.

Puis se poursuivra par une initiation à la 3D lors de la semaine des workshops fin janvier 2021.

Cette initiation au logiciel Blender sera menée par Emmanuel Camusat, qui montrera un nombre conséquent de méthodes de modélisations, adaptées aux modes de mise en forme des métaux. L'initiation à ce logiciel se fera sur inscription, la jauge maximum est de 12 étudiant-e-s.

Initiation bois

Responsable: Akim Ayouche

— Initiations 1^{re} année

Les initiations aux étudiant-e-s de 1^{re} année se dérouleront ainsi: par groupe de 4, les étudiant-e-s seront accueilli-e-s à l'atelier une demi-journée afin de leur présenter l'espace et son fonctionnement, les machines et les outils principaux, ainsi que les possibilités courantes de réalisation.

Une fois que les étudiant-e-s ont participé à cette séance, il leur est possible de venir travailler en atelier.

C. INITIATIONS TECHNIQUES

ATELIERS PHOTO ET VIDEO

Responsables: Christian Genty
et Jean-Luc Jusseau

- Initiation accessible à toutes les années avec une priorité aux étudiant-e-s de première année pour répondre aux impératifs d'initiation technique
- Par groupes de 15 étudiant-e-s
- Le vendredi et jeudi matin de 10 à 13 heures
- Semestres 1 et 2

Objectifs

Ces initiations s'adressent principalement aux étudiant-e-s de 1^{re} année mais aussi aux étudiant-e-s des autres années qui veulent commencer à entreprendre un travail lié aux médias photos et vidéos. L'espace de l'atelier, lieu d'apprentissages, tant théoriques que pratiques, a pour objectif de donner des moyens de réflexion et de réalisation aux étudiant-e-s afin qu'ils-elles puissent engager une recherche personnelle. L'enjeu est d'expérimenter sans idée préconçue afin d'éprouver la technique dans ses possibilités et ses limites.

Contenu

Dans la photographie et la vidéo, l'outil est incontournable. Dans un premier temps le but est de confronter les étudiant-e-s au matériel et la manipulation des machines:

- Prise de vue photographique et vidéo, production et postproduction.

- Session sur l'utilisation de la lumière comme médium dans la production de la photographie et de la vidéo.
- Travail sur l'écriture, la réalisation de vidéos, montage, étalonnage, motion design et finalisation.

Méthode

- Réalisation de projets à partir de contraintes précises.
- Développer une réflexion sur les moyens et le sens de la mise en œuvre, poser la question de la pertinence des techniques, de la réalisation à la présentation.
- Nous attacherons une attention toute particulière au travail réalisé sur le plateau de prise de vue sans négliger d'autres formes de production.
- Le premier semestre est consacré à des sessions plus générales concernant l'écriture, les techniques de prise de vue et de postproduction. Le second semestre est rythmé par la présentation, la concrétisation et la finalisation des projets.

Évaluation

Présence, participation et productions.



- D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

- UE 1

COURS

-

- Ci-contre: Sarah-Anaïs Desbenoit, DNSEP, octobre 2020.

ART CONTRE CULTURE: GÉNÉALOGIE CRITIQUE DES HIÉRARCHIES CULTURELLES

Raphaël Faon

ANNÉES 1 À 5

45 étudiant-e-s
Semestre 1 et 2, semaines B
Mercredi, 10h-13h

Il est recommandé de suivre le séminaire toute l'année.

Descriptif

L'objectif de ce cours entre théorie de l'art et histoire visuelle est de questionner, à travers une généalogie critique des hiérarchies culturelles, les différents paradigmes structurés par la dialectique entre l'art et la culture, et de mettre en évidence les révolutions symboliques qui transforment les manières de voir et de percevoir, de penser et d'agir.

Le séminaire de l'année 2019-2020 avait pris appui sur les avant-gardes pour mettre à jour leur positionnement face à la culture populaire et la structuration des hiérarchies culturelles. Il s'agit cette année de prendre la position inverse et d'étudier l'art contemporain à partir de la culture populaire.

Comment concevoir les avant-gardes après la modernité ? Y a-t-il une transformation des hiérarchies culturelles au sein des pratiques actuelles ? Quelles sont les ambivalences de l'art contemporain face aux industries culturelles ? Comment penser le goût du mauvais goût ? Quels sont les rapports entre culture *mainstream* et minorités ?

Il s'agira ainsi d'étudier comment se sont structurés des champs culturels en dehors du monde de l'art (cinéma, radio, bande-dessinée, etc) et la relation qu'ils entretiennent avec lui; et comment les objets culturels issus de ces champs ont fait irruption dans les pratiques artistiques actuelles, parfois de manière paradoxale, comme en témoigne par exemple le goût du mauvais goût (du kitsch au *camp*) employé, au-delà de l'ironie postmoderne, comme arme politique.

Méthode

Il s'agit d'un cours théorique à partir de textes et d'œuvres où la réflexion collective et la discussion sont centrales. Des exercices critiques seront proposés pour déjouer les habitudes du regard. D'un point de vue méthodologique, l'accent sera également mis sur les rapports entre théorie et pratique, notamment en vue du mémoire à rendre en 4^e année.

Évaluation

Outre la présence et la participation, les étudiant-e-s seront invité-e-s à mettre en perspective leurs œuvres et leur position critique face aux enjeux du séminaire.

Repères bibliographiques:

- Theodor Adorno et Max Horkheimer, *Kulturindustrie*, Paris, Allia, 2012.
- Pierre Bourdieu, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.
- Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art: genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- Pierre Bourdieu, *Manet: une révolution symbolique*, Paris, Seuil, 2013.
- Clément Greenberg, *Art et culture*, Paris, Macula, 1988.
- Fredric Jameson, *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris, éd. des Beaux-Arts, 2007.
- Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, 1790.
- Geoffroy de Lagasnerie, *Penser dans un monde mauvais*, Paris, PUF, 2017.
- Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas: l'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis*, Paris, la découverte, 2010.
- Lucy R. Lippard, *Le pop-art*, Londres, Thames & Hudson, 1997.
- Susan Sontag, «le style camp» [1964] in *L'Œuvre parle*, Paris, Christian Bourgois, 2010.

AS EASY AS FALLING OFF A LOG

Macdara Smith

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s
Semestre 1 et 2, semaines A
Vendredi, 9h-13h

Objectifs

Approches pratiques de l'anglais centrées autour des projets des participant-e-s (Erasmus, stage à l'étranger, festivals, appel à participation, etc), les interventions sont condensées et auront lieu ponctuellement. Une demi-journée par intervention. Ces modules sont ouverts à tou-te-s. On peut participer à un ou plusieurs modules dans l'année.

Les participant-e-s recevront des ressources lexicales et grammaticales pour parler de leur travail. L'objectif étant de les utiliser pour des résidences, concours, bourses, entretiens, sites web, réseaux sociaux, etc. et pour écrire des mails, parler au téléphone, se présenter, suivre des directions lors de déplacements à l'étranger, se préparer au TOEFL, etc.

L'objectif est surtout de (re)donner aux participant-e-s l'envie d'utiliser leur anglais, quel que soit leur niveau, et de continuer de l'utiliser.

Contenu

Elaboré par l'enseignant et les participant-e-s, le cours est centré autour des axes et pôles de recherche des participant-e-s. Le contenu est le produit de cet échange. La programme sera notamment: Comment se présenter / Comment parler de son travail (en parlant des autres) / Comment écrire sur

son travail (en écrivant sur les autres) / Vocabulaire (lexique de l'art) / Bases grammaticales (en *self study*, discussion collective).

Méthode

Cours en groupe avec discussion participative. Quatre axes sont travaillés pour l'apprentissage d'une langue: écouter, parler, lire et écrire. Divers matériaux sont utilisés pour appréhender ces quatre axes (articles, vidéo, audio, jeux, travaux visuels, etc.). Le travail se fait avec le groupe entier, en mini groupes et de manière individuelle. Après chaque rencontre un travail individuel sera demandé aux participant-e-s afin de consolider leurs acquis.

Évaluation

Contrôle continu et mini-examens adaptés aux niveaux des participant-e-s. Les mini-examens seront très courts et fondés sur les modules. Par exemple: rédiger un mail, participer à une situation type.

Repères bibliographiques

- Gilda Williams, *How to Write About Contemporary Art*;
- Grayson Perry, *Playing to the Gallery: Helping Contemporary Art in Its Struggle to Be Understood*

« BECOME THE MEDIA » - HISTOIRES DE L'EXPOSITION

Gallien Dejean

Avec la participation de Jacqueline de Jong, Benjamin Thorel, Mathieu Copeland, Philippe Decrauzat, Rachele Borghi, Isabelle Alfonsi, Caroline Larsonneur.

ANNÉES 1 À 5

45 étudiant-e-s

Semestre 1 et 2, semaines B

Un jeudi par mois, 15h-17h

Auditorium

Contenu

Dans la tradition moderniste, chaque médium – à commencer par la peinture – se doit d'être autoréférentiel afin d'atteindre son essence. Dans ce contexte, le médium curatorial, qui s'incarne dans l'exposition, est impur car il est composite et ses supports sont multiples. C'est donc pour garantir la pureté de ses expositions que le modernisme a créé l'environnement aseptisé du «white cube». Contrairement à cette conception, la théorie des médias permet d'envisager la plateforme curatoriale comme le médium absolu puisque son objet intrinsèque est la diffusion. Dans ce cours, nous étudierons cette fonction de diffusion en évoquant, d'une part, le rôle du curateur à travers l'analyse critique de son statut. D'autre part, nous observerons à travers un certain nombre d'exemples historiques et contemporains comment les artistes se sont saisis de cette fonction curatoriale dans son sens le plus large (expositions, magazines, maisons d'édition, librairies, chaînes de télévision, etc.), afin de s'appropriier et de réinventer des prérogatives essentielles (diffusion,

théorie, économie) qui leur ont souvent été confisquées.

Méthode

L'enseignement est constitué de cours magistraux et d'un cycle de conférences qui s'échelonnent tout au long de l'année. La sélection des intervenant-e-s extérieur-e-s et l'organisation de ce cycle s'effectuera en collaboration avec les étudiant-e-s.

Évaluation

Les participant-e-s seront évalué-e-s en fonction de leur capacité d'engagement collectif et d'esquive individuelle.

CHAMPS DE FORCE

Luc Lang

ANNÉES 1 À 5 (OBLIGATOIRE EN 1^{re} ANNÉE)

45 étudiant-e-s maximum
Semestres 1 et 2, semaines B
Lundi, 9h30-13h30
Engagement annuel

Descriptif

«Champ de forces» est un terme utilisé par Deleuze que je reprends à mon compte pour évoquer la rencontre par aimantation ou opposition de tous les médiums (littérature, philosophie, cinéma, arts plastiques, vidéo, performances) concernant une problématique définie, chacun des médiums y répondant à sa façon, avec sa poétique, avec sa technique, ses outils, ses points de vue liés justement à ses techniques et ses *process*. De quoi créer un champ de forces, un champ d'aimantation, où tous les médiums dialoguent et polémiquent entre eux sur un même sujet. Nous avons déjà eu une réflexion sur qu'est ce que l'image et sa nature selon le médium qui la produit.

En 2020, une réflexion a été engagée sur le genre humain, en 2021 ce sera une réflexion sur la nature de l'objet d'art et la nature du travail de l'artiste en regard des objets usuels et de l'organisation du travail tel qu'elle est proposée dans l'entreprise contemporaine.

Méthode

Nous travaillons toujours à partir d'œuvres et de textes et de films que nous analysons ensemble, en profondeur, attentivement, phénoménologiquement. Ces œuvres, ces textes et ces

films nous permettent de réfléchir autrement à des notions qui paraissent évidentes et qu'ils sont capables de questionner et de redéfinir totalement. Nous arrachant à l'idéologie ambiante et aux multiples mots d'ordre que véhiculent communication et informations dans nos sociétés de contrôle.

Évaluation

Participation en cours, dissertation annuelle, présence dans tous les sens du terme.

Bibliographie

- Henri Bergson, *Matière et mémoire*
- Friedrich Nietzsche, *Considérations inactuelles sur l'histoire*
- Maurice Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*
- Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme* tome 1 et 2
- Günther Anders, *L'homme sans monde*
- Hannah Arendt, *Origines du totalitarisme*
- Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*

CRUISING (QUEER PRACTICES)

Yann Beauvais

En partenariat avec l'Université Paris VIII et le Centre Pompidou.

Avec la participation d'Emmanuel Guillaud, de Paul B. Preciado

et de Katerina Thomadaki.

ANNÉES 1 À 5

45 étudiant-e-s maximum
Semestres 1 et 2, semaines A
Vendredi, 14h-17h
Engagement annuel

Évaluation

Participation sous la forme de présentation de travaux, production de travail personnel

Calendrier

Vendredi 16 octobre, 23 octobre, 30 octobre, 6 novembre à l'ENSAPC.

Puis à partir du 16 novembre, le cours aura lieu via visioconférence, les vendredi de semaine B.

Conférence de Paul Preciado sur l'histoire de la sexualité (15-18 octobre, horaires communiqués ultérieurement par mail).

Repères bibliographiques

- Sara Ahmed, *Queer Phenomenology, Orientations, Objects, Others*, Duke University Press Durham et London, 2006
- Renate Lorenz, *Art queer: Une théorie Freak*, B42, Paris, 2018
- David J Getsy, *Queer*, Art Document of Contemporary Art, Whitechapel MIT Press, 2016

Descriptif

Déambulation à travers les pratiques *queer* en art et cinéma.

À partir de l'analyse de propositions de quelques artistes depuis le XX^e siècle, et ce principalement à partir de propositions qui soulignent la transversalité des approches, il est question d'études de textes, films, vidéos, mais aussi d'analyse d'œuvres de Mark Morrisroe, Dahn Vo, David Wojnarowicz, Barbara Hammer, Richarg Fung, Chantal Akerman, Rotimi Fanyi-Kayode, Catherine Opie, Steve McQueen, Cabello/Carceller, Michel Journiac, Glenn Ligon, Helio Oiticica, Suzan Stryker, Guiseppe Campuzano, Renate Lorenz, Roberto Jacoby...

ÉCOLOGIES DÉCOLONIALES

Alejandra Riera

En collaboration avec Oulimata Gueye. En partenariat avec l'ARC Paysages-lieux, entours. Avec la participation de Malcom Ferdinand, Oulimata Gueye, Kapwani Kipanga.

ANNÉES 2 À 5

45 étudiant-e-s maximum

Calendrier

Mercredi 27 janvier, mercredi 3 février, mercredi 3 mars, mercredi 7 avril, mercredi 12 mai 2021

De 17h à 19h

Cinq séances qui explorent les questions écologiques à partir de la science-fiction, de l'écologie décoloniale et de l'art contemporain.

«Nous vivons une période exceptionnelle travaillée par des enjeux technologiques et écologiques, des attentes de justice sociale, des luttes contre les discriminations et marquée par la nécessité de repenser l'histoire et donc l'art et les modes de transmission qui l'accompagnent. C'est justement l'art, en prise avec le potentiel imaginaire de ce qui nous arrive, celui qui nous permet d'explorer les angles morts, de rechercher les formes des mutations nécessaires, de soulever des interrogations plurielles et complexes. Comment mobiliser les moyens artistiques pour penser ensemble les débats sur les technologies, les approches décoloniales et les enjeux environnementaux? Comment accompagner de jeunes artistes dans la construction de leur espace de recherches et dans la fabrication de leurs outils conceptuels et esthétiques, dans un monde en mutation? Comment

penser la recherche artistique et ses modes et politiques de présentation, et représentation par rapport aux enjeux économiques, technologiques, de racialisation et du féminisme? Comment définir le lieu d'où l'on parle et comment penser les localisations du savoir? Quels sont les savoirs à convoquer? À qui appartiennent-ils et comment y accéder? Comment créer des espaces où s'inventent de nouveaux vocabulaires et pratiques artistiques?»
Oulimata Gueye

Mercredi 27 janvier 2021

«Comment mobiliser les moyens artistiques pour penser ensemble les débats sur les technologies, les approches décoloniales et les enjeux environnementaux?»

Introduction au cycle, conférence d'Oulimata Gueye

Oulimata Gueye est une critique et commissaire d'exposition franco-sénégalaise.

La démarche intellectuelle et curatoriale d'Olimata Gueye se fonde sur un travail de recherche à l'intersection des cultures numériques et scientifiques, de l'art contemporain, des cultures populaires, des littératures et de l'éthique politique. Depuis de nombreuses années, elle travaille sur l'impact des technologies numériques en Afrique et au sein de ses diasporas.

Mercredi 3 février 2021

«Fallible witnesses»

Avec Kapwani Kiwanga

Kapwani Kiwanga est une artiste franco-canadienne installée à Paris. Elle a étudié l'anthropologie et la religion comparée à l'Université McGill de Montréal et a suivi un cursus en art à l'école des Beaux-Arts de Paris.

Mercredi 3 mars 2021

«Pour une écologie décoloniale»

Avec Malcom Ferdinand

Ingénieur de formation, ancien responsable de projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans des zones rurales et d'un camp de réfugiés au Darfour en 2009, philosophe et chercheur au CNRS, Malcom Ferdinand est l'auteur d'*Une écologie décoloniale, penser l'écologie à partir du monde caribéen* (éditions du Seuil, 2019).

Mercredi 7 avril et 12 mai

Samir Boumediene et Joana Maso

Évaluation

Participation à toutes les sessions et au travail collectif.

FACE À FACE

Carole Benzaken, Luc Lang

En partenariat avec le Centre Pompidou

ANNÉE 1 (OBLIGATOIRE EN 1^e ANNÉE)

Semestres 1 et 2, semaines A

Lundi, 14h-18h

Les étudiant-e-s seront réparti-e-s en deux groupes, un groupe par semestre.

Objectifs

Trop souvent, les étudiant-e-s ont un rapport abstrait aux arts par le biais des images électriques de leurs écrans. Il s'agit donc de se confronter à la réalité physique unique des œuvres présentées à Beaubourg. C'est bien d'un face à face, à l'échelle réelle qu'il s'agit, et de développer une attention frontale et particulière à l'œuvre, et non de venir vérifier au musée que l'œuvre correspond à sa photo comme si l'image électrique était l'original...

Contenu

Chaque étudiant-e devra, devant une ou plusieurs œuvres qu'il-elle aura choisi, la présenter à l'ensemble du groupe, construire sa critique de l'œuvre. Il-elle pourra choisir des œuvres parce qu'il-elle les trouve importantes, intéressantes, puissantes, ou encore parce qu'il-elle les trouve faibles et sans intérêt. L'objectif étant de construire un point de vue personnel à la fois argumenté et sensible sur l'œuvre avec un temps de parole autour de 15 minutes. Après cela, une discussion/débat s'engagera avec l'ensemble du groupe.

Évaluation

Chaque étudiant-e devra présenter une œuvre minimum durant le semestre où il-elle est inscrit-e.

Repères bibliographiques

Nous recommandons particulièrement les textes d'artistes toujours éclairants sur leur travail.

GÉNÉALOGIE ET TOPOGRAPHIE DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE

Geoffroy De Lagasnerie

ANNÉES 1 À 5

45 étudiant-e-s maximum
Semestre 1 et 2, semaines B
Lundi, 14h15-17h15
Auditorium de l'ENSAPC

Objectifs

Fournir les repères essentiels pour s'orienter dans la pensée, pour connaître la topographie théorique du temps présent, pour saisir les grands enjeux théoriques, politiques, critiques qui travaillent la réflexion à l'échelle internationale et qui changent les représentations du monde.

Contenu

Ce cours présente et discute les courants de pensée, les auteur-e-s, les enjeux théoriques, politiques, les problèmes critiques qui se situent au centre de la réflexion contemporaine à l'échelle internationale comme la théorie du pouvoir ou des identités, le marxisme ou le courant postcolonial, l'écologie ou la théorie politique, la question de la police ou du racisme, les classes sociales, etc. Nous discutons souvent en début des semestres des thèmes qu'il vous intéresse le plus d'aborder.

Méthode

Le cours consistera essentiellement en l'analyse d'œuvres ou de textes avec de temps à autres recours à des vidéos ou à du son (écoute d'entretiens d'auteur-e-s, etc.)

Évaluation

L'évaluation prendra en compte la présence, obligatoire, et un travail écrit ou oral dont les modalités seront précisées au début de chaque semestre.

HISTOIRE DE L'ART

Pierre Leguillon, Marcella Lista, Morad Montazami, Catherine Perret, Clara Schulmann, Maria Stavrinaki, Jonas Storsve

En partenariat avec le Musée national d'art moderne (MNAM), Centre Pompidou, et la salle Pro du Centre Pompidou.

ANNÉE 1

15 étudiant-e-s maximum

Semestre 1 et 2

Jeudi, 9h30-12h30

Centre Pompidou

Engagement annuel

mouvement surréaliste, les expérimentations optiques et bruitistes des avant-gardes, les expérimentations autour du livre d'artiste, la résurgence de la pré-histoire dans l'art moderne...

Calendrier

Jeudi 5 novembre, Jeudi 3 décembre, Jeudi 7 janvier, Jeudi 4 février, Jeudi 4 mars, Jeudi 1^{er} avril, Jeudi 6 mai, Jeudi 3 juin.

Évaluation

Assiduité et participation aux cours.

Descriptif

Destiné aux étudiant-e-s de 1^{re} année, ce cours d'histoire de l'art du XX^e siècle aborde des problématiques qui traversent l'histoire de l'art du début et moitié du XX^e siècle, à travers les points de vue et regards singuliers de chercheur-euse-s historien-ne-s de l'art et artistes de plusieurs générations.

Le cours aura lieu au Centre Pompidou, dans la salle pro au cœur des collections, et s'articulera entre un moment devant les œuvres (45 min environ), et un moment de cours (1h30).

En lien étroit avec une expérience directe des œuvres de la collection du Musée National d'Art Moderne, ce cours abordera, à travers des regards informés des recherches les plus récentes, l'abstraction, les avant-gardes, le retour à la figuration, travail sur l'objet des surréalistes, modernités non-européennes, les œuvres des femmes du

HORIZONS

Laure Limongi

En partenariat avec Le Théâtre de La Colline, le Centre Pompidou, la Maison de la Poésie, le centre Wallonie-Bruxelles.

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Semestres 1 et 2, semaines A et B

Mercredi, 13h-16h

Engagement annuel

Semestre 1: cours à l'ENSAPC

Semestre 2: cours en alternance entre ENSAPC et lieux partenaires de l'école.

Au second semestre, nous nous déplacerons davantage au Théâtre de La Colline, au Centre Pompidou, à la Maison de la Poésie, au centre Wallonie-Bruxelles (selon programmations) afin de voir des œuvres (théâtre, performances...) qui seront commentées ensuite. (L'horaire du cours sera donc celui de la représentation. Le programme sera fourni en début d'année.)

Descriptif

Panorama de la littérature contemporaine abordée à travers le prisme d'une série de gestes spécifiques, particulièrement marquants car en rupture ou à la lisière de plusieurs champs créatifs. *Horizons* au pluriel car il s'agira de permettre à chaque participant-e de se créer son propre panorama d'élection parmi les gestes proposés. Nous aborderons ainsi divers courants contemporains (métافiction, poésie sonore, écritures documentaires/de l'enquête, autofiction...) à travers des textes lus et commentés mais aussi la découverte de création in vivo – pièces de théâtre, performances... La participation active des étudiant-e-s est donc constitutive du processus engagé pendant le cours.

Méthode

Ce sera à la fois un cours magistral et participatif, l'engagement de tou-te-s est essentiel.

Évaluation

Assiduité et participation, rendu d'un travail écrit – dont les modalités seront décidées en début d'année.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens:

Voici quelques jalons, la liste sera complétée à la rentrée:

- Laurence Sterne, *Vie et opinions de Tristram Shandy* (1759, certes).
- Hélène Bessette, *Ida ou le délire* suivi de *Le Résumé*.
- Roberto Bolaño, *Les Détectives sauvages*.
- Goliarda Sapienza, *L'Art de la joie*.
- Leslie Kaplan, *L'Excès-l'usine*.
- Antoine Volodine, *Terminus radieux*.
- Annie Ernaux, *La Place*.
- Gilbert Sorrentino, *Salmigondis*.
- Bernard Heidsieck, *Derviche-Le Robert* (livre & CD).
- Michèle Métail, *Les Cours du Danube*.
- <http://www.ubu.com>
- <http://tapin2.org>

LA VIE TUMULTUEUSE DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN

Alexia Fabre, conservatrice en chef, MAC VAL.

En partenariat avec l'École du Louvre et le Mac/Val

ANNÉES 3 À 5

10 étudiant-e-s maximum

Semestres 1 et 2

Lundi, 9h30-12h30

Engagement sur l'année

professionnels qui témoigneront de leur expérience comme des surprises et aventures que nous réserve la création contemporaine.

Calendrier

Lundi 02/11/20, École du Louvre

(salle Lascaux)

Lundi 23/11/20, ENSAPC

Lundi 14/12/20

Lundi 04/01/21

Lundi 25/01/21 (à confirmer)

Lundi 08/02/21

Lundi 01/03/21 (à confirmer)

Évaluation

Assiduité et participation au séminaire.

Le séminaire se tiendra alternativement à l'École du Louvre (salle Lascaux) et à l'ENSAPC

Descriptif

Ce séminaire vise à sensibiliser un groupe d'étudiant-e-s, à la fois issu-e-s de l'École du Louvre et de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, à la spécificité de la gestion scientifique des œuvres d'art contemporain, en particulier les installations complexes. La chaîne étudiée va de l'acquisition à l'accrochage et au démontage, en passant par les réserves, que l'on visitera, la documentation et la conservation des œuvres. Le séminaire prend appui sur des cas concrets issus des collections du MAC VAL et d'autres institutions, et donnera la parole à différents

SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE

Carole Boulbès, Gallien Déjean, Laure Limongi, Corinne Le Neün,
Federico Nicolao, Claudia Triozzi

ANNÉE 3 (OBLIGATOIRE POUR LES 3^e ANNÉE)

Semestres 1 et 2
De 14h à 17h

Calendrier

Vendredi 20 novembre: Federico Nicolao

Vendredi 18 décembre: Gallien Déjean

Mercredi 13 janvier: Laure Limongi

Vendredi 5 février: Claudia Triozzi

Vendredi 12 mars: Carole Boulbès

Vendredi 9 avril: Corinne Le Neün

Une séance de travail aura lieu à la Bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou. Date à venir.

Descriptif

Ce séminaire de méthodologie s'adresse aux 3^e années afin d'amorcer, de prolonger et d'enrichir, une réflexion transversale aux médiums et outils privilégiés de chacun-e, portant sur les enjeux de méthodes dans la perspective du mémoire à réaliser en 4^e année.

Plutôt que de comprendre la méthodologie comme un ensemble de règles à appliquer en tous temps et en tous lieux, il s'agira de la saisir comme un ensemble d'outils à inventer, critiquer et/ou détourner, au gré des circonstances de production et de pensée, de même qu'il s'agira de comprendre la méthode comme la visée d'un travail artistique et/ou de recherche elle-même.

Animé par plusieurs enseignant-e-s de l'ENSAPC dont les pratiques vont de l'histoire de l'art à la littérature, de la performance à l'exposition, chaque séance sera l'occasion d'une réflexion située, à la fois à partir de leur pratique et de vos pratiques, sur les outils que l'on s'invente pour mener à bien des projets et des recherches artistiques.

Évaluation

Assiduité, participation, enthousiasme.

SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Guillaume Breton, Nina Volz

ANNÉES 1 À 5 (OBLIGATOIRE EN 2^e ANNÉE)

Ouvert aux étudiant-e-s des autres années sur inscription

Semestres 1 et 2, semaine A

Vendredi, 10h-13h

Déroulé des sessions

SESSION: BIENNALE,
PRATIQUE CURATORIALE
16 octobre 2020

Descriptif

Le séminaire de professionnalisation propose des rendez-vous à l'occasion desquels les étudiant-e-s ont l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec des personnalités impliquées dans différents champs de la création: recherche, production, diffusion, communication, collection, etc. Ces séances fournissent des outils autant théoriques que pratiques que les étudiant-e-s peuvent ensuite mobiliser dans l'élaboration de leur parcours. Ce séminaire propose également des ateliers pratiques pour le développement de portfolio et traitera des questions légales et administratives, comme celles du droit d'auteur ou du statut de l'artiste.

Évaluation

Assiduité et participations aux séances.

Rencontre avec Folakunle Oshun, artiste, commissaire, fondateur et directeur de la Lagos Biennial (<https://www.lagos-biennial.org/>)

Basé à Lagos au Nigéria, Folakunle Oshun active des espaces d'exposition peu orthodoxes et vise à créer de nouvelles collaborations et interactions, agissant comme médiateur entre différentes parties de la société. Dans sa pratique artistique, il explore les ramifications de la politique et de l'histoire et leur impact sur la vie contemporaine.

SESSION: ARTIST-RUN-SPACE
30 octobre 2020

En collaboration avec l'atelier sérigraphie et impression numérique

Rencontre avec Cyril Zarcone, co-fondateur de ChezKit (<https://chezkit.fr/>)

ChezKit est un «artist-run space» créé en 2014, de l'initiative de trois jeunes artistes diplômé-e-s des Beaux-Arts de Paris. Regroupés en collectif, ils-elles sont douze résident-e-s d'un atelier de 200m2 situé dans un ancien bâtiment industriel à Pantin. Modulable

● au grès des projets, individuels ou collectifs, ce lieu devient à la fois un espace de production, de collaborations et de discussions critiques. Trois fois par an, l'atelier *ChezKit* se transforme pour faire place à des événements artistiques divers: expositions, colloques, projections, performances et autres initiatives tournées vers la création contemporaine.

SESSION: STRATÉGIES
FÉMINISTES
13 novembre 2020

Rencontre avec Gina Fistamante, professionnelle de l'art

Quelles sont les différentes stratégies féministes du changement à vivre et expérimenter dans le champ professionnel de l'art? A partir d'un reader (Ahmed, Sprinkle, Akimbo, Izzo, etc.) de vidéos, et de podcasts, Gina Fistamante propose de discuter des différentes stratégies et manières de faire dans les relations professionnelles du champ des arts visuels. Quels sont les agir féministes possibles? Comment travailler avec une approche féministe et non pas en s'appropriant des contenus sans implication personnelle? Comment distinguer les différentes manières de faire au sein des institutions et au sein des économies et organisations parallèles? Gina Fistamante propose un atelier de lecture, visionnage, propositions et débat. Ramenez vos propres récits, expériences, textes à discuter. La séance participative sera aussi l'occasion de parler de vous. Gina Fistamante a curaté «Nos désirs liquides» au FRAC Ile de France en 2018: <https://www.fraciledefrance.com/nos-desirs-liquides/>

SESSION: CONDITIONS DE
TRAVAIL DE L'ARTISTE
8 janvier 2021

Rencontre avec Émilie Moutsis

Émilie Moutsis est artiste et militante. Sa réflexion sur le positionnement de l'artiste se nourrit également d'une recherche théorique, engagée à l'université Paris 8. Émilie Moutsis a été co-présidente de la Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) de 2017 à 2019. Elle est membre de La Buse et travaille à Doc! (espace de production et de diffusion artistique).

Session sur les outils administratifs et politiques pour défendre le travail des artistes et les questions de statut et de rémunération des artistes.

SESSION: LES DROITS DE
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
11 décembre 2020

Rencontre avec Arnaud Latil, maître de conférences, Université Paris-Sorbonne

Quelques bases des droits de propriété intellectuelle. Comment s'articulent-ils avec la liberté de création? Comment s'appliquent-ils au numérique?

SESSION: GALERIE

Rencontre avec Romain Chesnay, Directeur de la Galerie High Art

Présentation de la galerie, son histoire, sa stratégie, son déploiement international et la manière dont elle travaille avec les artistes.

SESSION: COLLECTIONNEURS
5 mars 2021

Rencontre avec Jean-Conrad et Isabelle Lemaitre, collectionneurs d'art vidéo

La collection d'Isabelle et Jean-Conrad Lemaitre est essentiellement composée d'œuvres vidéo réalisées par des artistes contemporain-e-s qui questionnent le monde dans lequel nous vivons, l'humanité en mutation, les limites de nos systèmes sociopolitiques, le langage de l'image actuelle par rapport au cinéma de fiction, à la vidéo documentaire, aux émissions télévisées.

SESSION: LA DIFFUSION
MUSICALE ET
SONORE. FORMATS
EXPÉRIMENTAUX, PRATIQUES
TRANSDISCIPLINAIRES

En collaboration avec l'atelier son

Quel format choisir pour sortir une pièce sonore, musicale ou autre (livret, objet, édition qui entoure la création sonore, radio, podcast, etc.)? L'enregistrer ou favoriser le concert et le geste? Comment gagner sa vie en faisant de la musique aujourd'hui tout en prenant des risques dans sa recherche sonore?

SESSION: APPELS À
CANDIDATURES, PROJETS,
RÉSIDENCES
2 avril 2021

Rencontre avec Guslagie Malanda, coordinatrice générale de c-e-a/ Association française des commissaires d'exposition et curatrice indépendante

Répondre à un appel à projet, préparer un dossier pour une résidence ou un budget pour une aide à la production... Ce séminaire apporte une méthodologie pour mieux construire ses projets tout en préservant sa singularité.

SESSION: MÉTIERS DE
LA PHOTOGRAPHIE ET
DE L'AUDIOVISUEL

En collaboration avec les ateliers
photographie et vidéo

Avec l'intervention d'un-e directrice de la photographie qui présentera son parcours professionnel et des spécificités de son métier. Elle permettra aussi d'expliquer comment cette composante s'intègre dans le processus créatif d'une œuvre audiovisuelle.

SESSION: CRÉATION
ET DÉVELOPPEMENT
DU PORTFOLIO

En collaboration avec l'atelier
édition

THÉORIES IMAGES

Federico Nicolao

Avec la participation de Marcelline Delbecq, Anne Bertrand, Gaëlle Obiégly, Frédéric Bonnaud

ANNÉES 1 À 5

45 étudiant-e-s maximum
Semestres 1 et 2, semaines A
Jeudi, 9h-12h
Rendez-vous de 14h-17h

Calendrier

15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 décembre, 7 janvier, 4 février, 4 et 18 mars, 1 et 15 avril, 27 mai, 10 juin

Objectifs

Ouvrir un chantier intellectuel permanent, un espace d'exploration pour la pensée. Se forger des outils théoriques par la pratique d'un médium et à partir de l'étude d'œuvres et d'écrits d'artistes et de théoricien-ne-s. Cette année le cours principal est consacré aux œuvres de Roberto Rossellini pour la télévision.

Contenu

«Je crois que l'image peut être employée pour faire de l'amusement, pour faire du spectacle, pour faire du théâtre, pour faire du mélodrame, pour faire tout ce que vous voudrez, mais elle peut aussi être employée d'une façon plus précise pour emmener une information, une connaissance qui nous permette de développer et utiliser jusqu'au plus profond ce que nous avons potentiellement et c'est-à-dire l'intelligence et que c'est un manque d'informations suffisantes qui ne nous permet toujours pas d'être complètement des êtres humains.»

À partir des années 1960, alors en rupture avec l'industrie du cinéma qu'il décide d'abandonner, Roberto Rossellini se lance dans un projet encyclopédique démesuré imaginant produire pour la télévision, à l'époque en plein développement, une incroyable série de films sur l'itinéraire de l'être humain depuis la préhistoire jusqu'à la conquête de l'espace.

L'idée de donner à l'être humain des instruments de connaissance, de faire naître en toute personne une rigueur et une passion pour le savoir, hantait Roberto Rossellini. L'époque d'internet avec ses promesses et ses excès n'existait pas encore, mais on pressentait chez l'intellectuel et le cinéaste la nécessité profonde de mettre en question le cinéma, de l'ouvrir à d'autres expériences, de consolider son envie de raconter en images, après une carrière ponctuée de films remarquables, de donner une épaisseur aux pleins et aux vides des images.

De ce projet titanesque et très compliqué à réaliser il nous reste que de moindres parties: des pages et des pages de notes, des entretiens, une quinzaine de long métrages (certains conçus à leur tour comme des séries dans la série) à travers lesquels l'être humain Rossellini s'adresse, non pas tant à ses collègues et à la société des médias, qu'aux jeunes générations, en lesquelles Rossellini garda, jusqu'à la fin, une confiance illimitée.

Méthode

«Il y a deux manières de concevoir un programme d'enseignement... Une statique et une dynamique. Il y en a une dans laquelle l'individu est forcé à s'adapter à un schéma fixe, presque toujours dépassé ou de toute façon, dans le meilleur des cas, destiné à être dépassé dans la réalité pratique de chaque jour. Et il y en a une autre qui se forme au fur et à mesure, sans cesse modifiée par les individus mêmes et par leurs problèmes toujours plus actuels... Dans le cas de l'enseignement dynamique les enseignants étudient un programme de base, le plus avancé possible et donc continuellement modifiable selon les intérêts qui émergent de l'enseignement même. Seulement à la fin du cours on saura quelle forme il a eu et comment il s'est développé». Bruno Munari

Évaluation

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La participation à une programmation conçue avec des invité-e-s est obligatoire et la présence aux événements qui ponctueront l'année – à l'ENSAPC ou dans le cadre des séminaires extérieurs développés hors calendrier scolaire – sera à concorder avec l'enseignant.

Bibliographie

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début de chaque semestre.

- D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

- UE 1

LIGNES DE RECHERCHE



ART BY TRANSLATION

Renaud Auguste-Dormeuil, Maud Jacquin, Sebastien Pluot

Dans le cadre du programme *post-graduate* Art by Translation.

En partenariat avec l'ESBA TALM-Angers, l'ENSBA...

ANNÉES 3 À 5

4 étudiant-e-s maximum

Semestres 1 et 2

Mercredi, 14h-17h:

2 décembre, 16 décembre 2020, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril et 16 juin 2021

Participation en mars à l'élaboration de l'exposition à Beaux-Arts de Paris (dates précises communiquées ultérieurement).

de nouvelles contributions possiblement jusqu'en 2045. Cette exposition itinérante sera l'occasion d'examiner des questions relatives aux traductions entre les œuvres et leurs contextes, à la traduction des œuvres par les médias, à la fiction spéculative et aux nouages entre passé, présent et futur, ainsi qu'à des questions touchant au devenir écologique de la planète.

Descriptif

Pour la session 2020-2021, le programme Art by Translation prolonge sa réflexion autour des enjeux liés à la trajectoire des œuvres et à la question des temps entremêlés par un projet de recherche et d'exposition intitulé *Time Capsules 2045*. 16 artistes sont invité-e-s à placer une œuvre dans des boîtes d'archives destinées à être ouvertes 25 ans plus tard. D'autres artistes, penseur-euse-s de différentes disciplines et étudiant-e-s vont également produire des pièces sonores imaginant le contexte de 2045 qui seront présentées sur différents supports d'enregistrement.

Certaines de ces pièces sonores seront produites au cours d'un workshop aux Beaux-Arts de Paris puis performées pendant l'exposition organisée au Palais des Beaux-Arts puis à Arles dans le contexte du festival «Agir pour le vivant». Par la suite, l'exposition sera déplacée dans d'autres contextes, s'augmentant ainsi

LES ÉCRITS D'ARTISTES, TENTATIVES D'ÉPUISEMENT

Carole Boulbès

Avec la participation de Christophe Viart, Sally Bonn

ANNÉES 3 À 5

20 étudiant-e-s
Semestres 1 et 2, semaine B
Vendredi, 9h30-12h30

Objectifs

Ce séminaire vise à lire ensemble, réfléchir, et à étudier un corpus d'écrits d'artistes proposé par les participant-e-s. On cherchera surtout à débattre d'un certain nombre de notions liées à la création et à la recherche (liens entre la théorie et la pratique, modes opératoires, valorisation du travail) dans un esprit critique et constructif. Attention, lisez cette fiche jusqu'au bout, car les attendus ne sont pas tout à fait les mêmes au 1^{er} et au 2^e semestre!

Contenu

«Reprenons la question: ce quelque chose que l'œuvre d'art apporte à l'ordre du connaître, d'où vient-il, et où déploie-t-il son efficace?», Thierry de Duve, *Nominalisme pictural*.

Les écrits d'artistes se situent à la croisée de plusieurs disciplines: littérature, arts plastiques, histoire de l'art, sociologie de l'art, psychanalyse, esthétique. C'est ce mélange particulier qui en fait une production hors-norme, difficile à saisir, mais riche d'enseignements. De Valerio Adami à Rémy Zaugg, le corpus de textes à découvrir se déploie presque à l'infini...

«Le génie, c'est l'impossibilité du fer.» Marcel Duchamp, entretien avec Denis de Rougemont.

«L'artiste, comme l'enfant, est passif. L'artiste reste un enfant, qui a perdu son innocence mais qui, pourtant ne peut se libérer de l'inconscient», Louise Bourgeois, *Cellule (Tu ferais mieux de grandir)*.

Les écrits d'artistes en disent long sur leur pratique ou bien ils n'en disent rien. Certain-e-s créateur-ric-e-s donnent des conférences, des interviews, d'autres rédigent des notes dans le plus grand secret. À l'auto-analyse, certain-e-s préfèrent des formules brèves comme les poèmes, les slogans politiques ou les aphorismes. Autre aspect important: de plus en plus, les écrits d'artistes sont objets d'exposition ou synopsis de films.

Méthode

Par commodité, on distinguera les manuscrits relevant d'un usage privé (correspondances, notes d'ateliers, cahiers, journaux) et les imprimés relevant de la sphère publique (recueils de textes, articles de presse, manifestes, partitions, pamphlets, entretiens, transcriptions filmiques ou radiophoniques, livres et catalogues d'artistes, etc). Mais là aussi les lignes se déplacent, les frontières sont poreuses et les

contre-exemples nombreux. Que cela soit à travers des formes courtes ou longues, intimes ou pas, on s'intéressera aux textes d'artistes, textes artistiques, textes sur l'art, ou art conceptuel qui feront l'objet d'exposés et de débats critiques.

- Anna Guilló, *Écrits d'artistes au XX^e siècle, 50 questions*, Paris, Klincksieck, 2010.
- Christophe Viart, *Les mots de la pratique*, Le mot et le reste, 2018.
- Sally Bonn, *Les mots et les œuvres*, Paris, Seuil, 2018.

Évaluation

Présence et participation active aux recherches et aux réflexions collectives, axées sur le partage des savoirs.

- **Pendant le premier semestre**, même si ce n'est pas son unique vocation, le séminaire pourra aussi être un laboratoire critique et créatif pour réfléchir ensemble à la soutenance orale des mémoires, à la lecture performée d'un texte (cela ne concernera que les mémoires privilégiant une forme écrite).
- **Au deuxième semestre**, pendant le séminaire, on exigera la production, puis la communication d'un travail personnel dans lequel l'écrit prédomine : texte, article, entretien, projet de mémoire, etc.

Repères bibliographiques

- La collection «Écrits d'artistes» publiée par l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, et aussi les écrits de Louise Bourgeois, Gerhard Richter, Muntadas, Andrea Fraser, Jochen Gerz, Eszter Shalev-Gerz, Judy Chicago, Mike Kelley, Erik Duyckaerts, Dan Graham, Robert Morris, Mark Rothko, Wassily Kandinsky, Paul Klee, Francis Picabia, Fernand Léger, Marcel Duchamp, etc.
Les écrits d'artistes depuis 1940, éd. IMEC, 2004.

GESTES D'ART, ARCHIVES ET CULTURES VÉGÉTALES, PAYSAGES RÉINVENTÉS

Zahia Rahmani, Melanie Smith

En partenariat avec l'Institut National d'Histoire de l'Art, département Histoire de l'art mondialisée

ANNÉES 3 À 5

9 étudiant-e-s maximum
Semestre 1 et 2

ZAHIA RAHMANI

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans cette ligne de recherche doivent assister aux conférences qui ont lieu une fois par mois à l'INHA, ainsi qu'aux séances de travail qui auront lieu le lendemain de ces conférences, à l'INHA et à l'ENSAPC.

Programme des conférences:

3 novembre, 1830, conférence de Romain Bertrand, INHA (salle Vasari)
17 novembre, conférence de Laura Demello de Souza, INHA (salle Vasari)
8 décembre, conférence de Barbara Glowczewski, INHA (salle Vasari)
Janvier, conférence de Silvia Federici, INHA (salle Vasari)

Programme des cours:

- Séance de présentation le mercredi 21 octobre à l'ENSAPC
- 4 novembre, 10h-16h, à l'INHA ou ENSAPC
- 18 novembre, 10h-16h, à l'ENSAPC ou INHA
- 9 décembre, 10h-16h, à l'ENSAPC ou INHA

- Janvier (date en attente), 10h-16h, à l'ENSAPC ou INHA
- Workshop les 18, 19 et 20 janvier
- 3 mars: visite de l'exposition *Sismographie des luttes*, Centre Pompidou (commissaire Zahia Rahmani), horaires communiqués ultérieurement.
- 31 mars: rendu/exposition des travaux des étudiant-e-s à l'ENSAPC.

Évaluation:

Assiduité, participation dans le projet et rendu de travaux.

MELANIE SMITH

4 sessions de deux jours pendant l'année académique.

Dates communiquées ultérieurement.

«My use of the word landscape is arbitrary at best. I have stretched the use to its fullest in order to invoke literal, colloquial, psychological, philosophical, mystical, metaphysical and metonymic meanings and applications.» Santu Mofokeng

Cette nouvelle ligne de recherche porte sur les liens entre pratiques artistiques contemporaines, écologies politiques et imaginaires paysagers. Elle propose aux étudiant-e-s de développer leur travail autour de plusieurs axes sous la responsabilité d'une historienne de l'art et écrivaine et d'une artiste. Cette ligne de recherche permet aux étudiant-e-s de s'initier à la méthodologie et la pratique de la recherche en art par le projet.

Si les humanités environnementales insistent sur la portée éthique et militante du savoir et conçoivent leurs travaux comme autant de leviers pour agir sur le présent, l'art contemporain, qui depuis les avant-gardes se conçoit dans une tension constante entre représentation et action, conjugue l'engagement aux puissances de l'imaginaire, à un faire poétique et à une poésie qui est passage à l'action.

Depuis les années 1990, l'importance croissante de l'histoire environnementale au sein des humanités se conjugue avec un processus d'internationalisation des terrains de recherche. Les études postcoloniales et décoloniales contaminent les problématiques environnementales pour ouvrir la réflexion sur la manière dont la colonisation affecte et détruit les écosystèmes, les paysages, la végétation, la géologie. Non seulement les paysages, les végétations, les matières, les géographies, sont socialement construites, mais inversement elles façonnent les manières de faire, les gestes, les manières de raconter, de rêver.

Les deux axes mobilisés dans cette ligne de recherche conjuguent, autour de l'exigence méthodologique de la recherche en art par le projet, une attention aux gestes artistiques et à leur genèse, aux paysages et à leur histoire, aux jardins, aux interactions mondiales qui cristallisent dans des lieux et des organismes situés, à l'histoire des matériaux eux-mêmes et à leur mémoire... Ou, pour le dire avec les mots de l'écrivaine et anthropologue Nastassja Martin: «l'actualité des métamorphoses éco-humaines globales se donne à lire dans le ventre d'un caribou tué aux pieds de son chasseur sur les hautes plateaux de l'Alaska».

Ce sont les «perspectives partielles», proposées par les personnalités en charge de la ligne de recherche cette année, Zahia Rahmani et Melanie Smith, qui seront mise en partage avec les étudiant-e-s. Elles permettront de nourrir la réflexion sur les paysages et leur végétation, et, sans éluder l'histoire de la violence qui les a façonnés, de produire l'espace nécessaire à leur réinvention par et dans l'art.

1. PARADIS PERDUS, ZAHIA RAHMANI

«Paradis perdu: colonisation des paysages et destruction des éco-anthroposystèmes», est un programme de recherche initié par Zahia Rahmani à l'INHA, à l'automne 2018. Le projet consiste en une enquête transdisciplinaire sur la colonisation des paysages et ses répercussions sur les vies humaines et leurs représentations. Ce programme accueille un séminaire mensuel qui invite des personnalités dont le travail s'inscrit dans un large spectre de disciplines: histoire de l'art, botanique, et ethnobotanique, humanités environnementales, histoire coloniale...

Après avoir mené un travail important sur la fabrique cartographique de l'Algérie, qui a abouti en 2016 à l'exposition *Made in Algeria. Généalogie d'un territoire* (MUCEM), Rahmani propose de poursuivre les recherches sur le territoire algérien à partir des relevés botaniques réalisés par la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie au XIX^e siècle. Il s'agira aussi bien d'amener les travaux des naturalistes dans le champ de l'art, que de comprendre comment, en représentant des végétaux et des écosystèmes, les artistes, les dessinateurs, les scientifiques et les ingénieurs acteurs de cette Commission, ont subjectivé des territoires. Ces archives, souvent examinées pour la première fois, contribueront à écrire l'histoire des «paradis perdus», l'histoire de la destruction et du «retournement» des terres et des environnements tels qu'ils avaient été façonnés par les cultures autochtones. Cet axe s'adossera aussi bien sur une histoire de l'art élargie aux études visuelles, sans pour autant abandonner les savoirs spécifiques à l'art. En partenariat avec l'INHA, Paris.

2. MELANIE SMITH

The Romantics sought to represent the terrifying greatness of nature and landscape which in its time influenced theories of the sublime. Enclosed gardens symbolised notions of aristocratic confinement, and control; the wild untamed exotic landscapes beyond the country house represented freedom but fear, monstrosity and horror, all exemplified as separate from human experience. Fuelled by romanticism and early psychoanalysis, the term spinal catastrophism, coined in the late 20th century by Dr Daniel Barker, refers to the evolutionary trauma that renders

the spine a fossil relic within the body, creating a parallel history of geological and corporeal trauma and stratification. This question of how to think from *within* landscape and nature as opposed to merely represent it seems essential to restructuring our understanding of the world and ecology today. This course will consider landscape through the spinal – psycho – dream space, not as a utopic condition, but as multiple lines of flight and possible fragmented worlds. It will consider the idea of landscape without presence or localization, reterritorialized as an ideoscape, understood as materiality and not representation as such. We will probe different areas that have become of interest to me over the years, as a result of living in Latin America, using several of my videos as starting points for discussion. We will dot around disparate zones of geological deep memory, eeriness, the contemporary sublime, perspectivism, mimesis, plastic arqueology, panpsychism, soundscapes, land and indigenous rights, with prompts through the writings of Eduardo Vivieros de Castro, Michael Taussig, Roberto Bolaño, Robin Greeley, Thomas Moynaham, Annie Besant, Suely Rolnik, Daisy Hilyard, Amanda Boetskes, Denilson Lopes, JG Ballard, Giorgio Agamben among others.

Over the course of 4 working sessions the participants will be asked to make a presentation of their own version of what a spinal landscape might look like, relating this to their own interests and practice. The presentation will draw from a myriad of possible routes discussed in the courses.

SESSION 1: THE IDEOSCAPE

> For the first session please bring a quick presentation of your work – so we may get an idea of possible starting points of interest.

Melanie Smith, *Maria Elena*, video, 2018

Introduction to the key concepts of the “ligne de recherche”, lines of enquiry and expectations.

- Thomas Moynaham – geology in the human skeleton. Deep Memory and spinal landscape, time frames, hypergenealogy, spirit and bone.
- Denilson Lopes – transnational soundscapes, ambient music and new bossa nova
- Suely Rolnik – the body’s contagious memory. Micropolitics, desire and subjectivity.
- Noise Art. Josef Nechvatal. Hyper noise aesthetics. Vacuoles of non communication.
- The second body – Daisy Hildegard.
- Sweatshop Sublime. Extraction, material, bodies and globalization.
- Harun Farocki video 2010 The silver and the cross
- Nostalgia for the light – film by Patricio Guzman. Microphysics – micropolitics in the Atacama desert.

SESSION 2: THE GAZE

> Presentations/discussion of work in progress

Melanie Smith, *Xilitla*, video 2010

- Mirroring, perspective, entropy.
- English gardens as a colonial domestication of landscape.
- Castro de Viveiros. Perspectivalism in indigenous cultures.
- Romanticism and the sublime. Tamed and wild landscapes in the context of colonization. Michael Taussig – Landscapes of terror.
- Mirroring – Smithsonian.
- The Gothic, the Uncanny. Eeriness.
- JG Ballard – the drowning world.

SESSION 3: THE LIVING

> Presentations/discussions of work in progress

Melanie Smith, *Fordlandia*, video, 2014

- Animals, nature – the concealed and the unconcealed relationship between man and non human beings. The Open – Giorgio Agamben. Non-place. Journeys against the tide.
- Michael Taussig. Revolutionary plants. Yage – transference of image in hallucinogenic trances during shamanistic rituals.
- Should nature have rights? State Ownership and Indigenous Sovereignty in Ecuador. Jonas Perrin
- Terror of the jungle. Herzog. Maleness and landscape. Towards a feminist landscape.

SESSION 4: THE UNCLASSIFIABLE

> Presentation/discussions of work in progress.

Melanie Smith in collaboration with Frida Mateos, *Irreversible, Unstable, Illegible*, 2012 - Brief presentation of the installation and action.

- Archaeology and restoration of the present. New forms of classifications. Visions of wastescapes, plastics, entanglement, connecting the unimaginable and the unconnectable.
- Taussig. Notebooks. New classifications. Breaking up. New forms/connections - disconnections
- Roberto Bolaño. Estridentismo/surrealism.
- New arqueology of plastics. Amanda Boetzskes Plastic, oil culture and the aesthetics of waste.
- Arturo Ortiz Stuck. - Mapping - violence, desire, extractionism and the narco - state territory in Mexico.
- Panpsychism, theosophy. The latent images of Annie Besant

In general the two days sessions will be divided into a first day of discussions of the above topics and reading list. The second day will be more practice based, planning materials and decisions for the presentations.

Évaluation

Assiduité et participation au travail collectif.

JAPONOLOGIES

Corinne Le Neün

Avec Véronique Joumard pour un workshop croisé entre Japonologies et Thinking by images, avec la participation de Ryoko Sekiguchi et Bruno Fernandes, chercheur indépendant et directeur de la collection Delashiné! aux Presses du Réel, Dijon

En partenariat avec La Villa Kujoyama, Institut français au Japon dirigée par Charlotte Ischii-Fouchet, ainsi qu'avec l'UFR Langues et Etudes Internationales, Centre de recherche AGORA de CY Cergy Paris Université.

EN TANT QUE COURS:

OUVERT AUX ÉTUDIANT-E-S DES ANNÉES 1 À 3

EN TANT QUE LIGNE DE RECHERCHE:

OUVERT AUX ÉTUDIANT-E-S DES ANNÉES 4 ET 5

45 étudiant-e-s maximum

Semestre 2, semaines A

Vendredi, 14h-17h

Objectifs

Fondé à l'origine avec la collaboration de l'Inalco et du Professeur Mickael Lucken, le séminaire a pour ambition de doter les étudiant-e-s des outils de l'analyse critique en leur offrant les connaissances nécessaires à la compréhension de la création au Japon et cela en vue de mieux appréhender une culture qui exerce une puissante fascination sur toute une jeune génération. Lors de cette nouvelle saison de Japonologies, le travail d'analyse de divers registres d'images se poursuivra grâce aux apports historiques, culturels et linguistiques mis en partage par les intervenant-e-s (chercheur-euse-s, étudiant-e-s, artistes et enseignant-e-s) avec comme point central la généalogie des images et les questions de l'influence des modèles esthétiques fournis par les arts japonais et les constants allers retours entre les différentes cultures.

Contenu

Le séminaire renouvelle son invitation pour le second semestre à Bruno Fernandes, auteur de *Pornologie vs capitalisme - Le groupe de happening Zero Jigen - Japon 1960-1972*. Il a créé la première collection sur les avant-gardes consacrée aux contre-cultures japonaises du XX^e siècle et intitulée Delashiné! (du français «déraciné»). Sa programmation éditoriale s'emploie à battre en brèche les clichés sur un Japon soumis et obéissant. Après Yotsuya Shimon, le magicien métabolique et Okamoto Tarō, le père maternel des avant-gardes, nous travaillerons sur un panorama du grotesque japonais du moyen-âge à l'avant-garde, sur Shibusawa Tatsuhiko, le dragon des utopies, sur Hankotsu no sukuriin - L'Écran Rebel (vade-mecum du contre-cinéma japonais), et enfin sur l'œuvre de l'artiste Yasumasa Morimura au prisme de la figure de l'Onnagata (女).

Le volet recherche du séminaire s'ouvrira à nos jeunes chercheur-euse-s :

- Ilo Contamain et Tanguy Lecomte, tout deux félicités pour leur diplôme respectif en 2019 sur la création de jeux vidéo *queer*, établiront le lien généalogique entre jeu vidéo et Japon.
- Rebecca Scalèse interviendra en tant que membre active du séminaire et doctorante en littératures comparées sous la direction de la Professeure Sylvie Brodziak du centre de recherche Agora de CY Cergy Paris Université (EA 7392) et de Sylvain Cardonnel, Professeur à l'Université de Ryokoku à Kyoto.
- Avec Jeremy Corral, spécialiste des cultures alternatives et des musiques expérimentales au Japon, en fin de doctorat à l'Inalco et auteur de *Japonoise, Extrémismes et Entropie* nous évoquerons la musique électroacoustique japonaise et plus particulièrement ses pratiques performatives.

La Villa Kujoyama dirigée par Charlotte Fouchet-Ishii, partenaire au long cours du séminaire et lieu emblématique de l'interface artistique entre la France et le Japon accueillera pour la sixième année à Kyoto sur une période de 4-5 mois un-e étudiant-e de l'ENSAPC issu-e du séminaire en vue de participer activement à la vie de la résidence et à l'organisation de l'événement *Viva Villa!* qui réunit l'Académie de France à Rome, la Casa Velasquez à Madrid et la Villa Kujoyama, et à Nuit blanche.

Le centre de recherche Agora de CY Cergy Paris Université (EA 7392) est un centre de recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales qui résulte de la fusion du CICC «Civilisations et identités culturelles comparées» (EA 2529) et

du CRTF «Centre de Recherche Textes et Francophonies» (EA 1392).

Évaluation

Présence obligatoire au séminaire et forte motivation, les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à prendre la parole et à problématiser leur relation à la culture japonaise sous divers formats de restitution, textuelle, plastique ou magistrale.

Repères bibliographiques

- Jeremy Corral, *Japonoise. Extrémismes & entropie*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2019
- Uno Kuniichi, *Hijikata Tatsumi, penser un corps épuisé*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017
- Bruno Fernandes, *Vocations de l'ombre - Haino Keiji - Une autre voix/voie du rock*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017
- Michael Lucken, *Nakai Masakazu. Naissance de la théorie critique au Japon*, Les Presses du réel, Collection Delashiné!, 2016

LATITUDES BOTANICUS

Carole Boulbès, Corinne Le Neün

Avec la participation de Régine Cuzin, Maria Théréza Alvès, Sylvain Hilaire

En partenariat avec l'Association OCEA

EN TANT QUE COURS:

OUVERT AUX ÉTUDIANT-E-S DES ANNÉES 1 À 3

EN TANT QUE LIGNE DE RECHERCHE:

OUVERT AUX ÉTUDIANT-E-S DES ANNÉES 4 ET 5

25 étudiant-e-s maximum

Semestre 1, semaines A

Vendredi, 10h-13h

16 octobre

30 octobre

13 novembre

27 novembre

11 décembre

8 janvier: évaluation et dernier cours

Objectifs

Latitudes Botanicus a l'ambition de favoriser des rencontres avec les artistes et les chercheur-euse-s qui questionnent le champ de la botanique et la manière dont elle a participé aux projets d'expansion impériale outre-mer entre autres à l'époque moderne. Il s'agit d'interroger tant la représentation de ces territoires dans l'imaginaire artistique que les circulations de savoirs qu'ils génèrent.

Contenu

Le séminaire trouve son inspiration dans les travaux d'artistes et les dernières expositions organisées ces dernières années, «Botany under influence» à New York en 2017 pour exemple qui soulignait comment l'exportation des ressources naturelles du végétal a profondément affecté les structures de pouvoir et les comportements culturels

tels que mis en lumière par le travail de recherche de l'historien Samir Boumediene dans son ouvrage essentiel *La colonisation du savoir*.

Après avoir échangé pendant cette période de confinement avec Flora Pennec ethnobotaniste et co-commissaire scientifique de l'exposition «Mapuche – Voyage en terre Lafkenche» au Musée de l'Homme suite à sa mission pour le Muséum national d'Histoire naturelle, une visite est prévue (si cela est possible) au sein des collections botaniques du Museum pour poursuivre notre réflexion sur les plantes et «ce savoir dynamique», richesse des populations autochtones. Des visites des collections botaniques inscrites sur ce vaste territoire parisien seront également envisagées.

Avec l'artiste Maria Thereza Alves nous évoquerons *Seeds of Change* une enquête en cours basée sur des recherches originales sur la flore de ballast dans les villes portuaires européennes, nourrie des travaux du docteur en botanique Heli Jutila. Va se révéler un récit beaucoup plus complexe de l'histoire du monde que ne le présentent habituellement les récits orthodoxes.

Gilles Clément, jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, biologiste et

écrivain, viendra parler de son travail et des recherches qu'il mène depuis de nombreuses années, et notamment du Jardin planétaire, un concept qui envisage de façon conjointe et enchevêtrée la diversité des êtres sur la planète et le rôle gestionnaire de l'homme face à cette diversité. Il évoquera aussi l'histoire des Vagabondes - plantes, arbres, et fleurs qui ont conquis le monde. Une théorie en opposition à celle considérant ces vagabondes comme les mauvaises herbes.

Méthode

L'Atelier de recherche et création (et le séminaire) emprunte son nom - *Latitudes* - au travail engagé depuis de nombreuses années par Régine Cuzin, commissaire d'exposition indépendante, auteure de l'exposition «Haïti. Deux siècles de création artistique», au Grand Palais en 2014-2015. *Latitudes* est une série d'expositions présentées de 2002 à 2009 à l'Hôtel de Ville de Paris pour donner de la visibilité à la création contemporaine des outre-mers et des ailleurs (Caraïbe, Amazonie, Océanie, Océan Indien).

Des visites au sein des collections botaniques du Grand Paris seront prévues pour éprouver sur le terrain ou dans les musées cette circulation mondiale des plantes.

Un drive est ouvert pour recueillir les travaux des étudiant-e-s et les connaissances en partage sur cette thématique.

Évaluation

Implication et présence aux rendez-vous.

Propositions de pièces spécifiques autour des questionnements soulevés par le séminaire.

Repères bibliographiques

- Gilles Clément, *Éloge des vagabondes. Herbes, arbres et fleurs à la conquête du monde*, Nil Édition, mai 2002 (rééd. chez Robert Laffont, 2014)
- Gilles Clément, *Espèces vagabondes, menace ou bienfait?* (avec Francis Hallé et François Letourneux), Toulouse, Éditions Plume de Carotte, coll. «Les Engagés», 2014
- Gilles Clément, *Le Jardin planétaire* (avec Claude Éveno), L'Aube/Château-Vallon, 1997 (rééd. 1999)
- Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du «Nouveau Monde» (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éditions des Mondes à faire, 2016, 477 p.
- Francis Hallé, *La Condition tropicale. Une histoire naturelle, économique et sociale des basses latitudes*, Actes Sud, 2010 (ISBN 978-2-7427-8840-8)

Catalogues *Latitudes*

- «*Latitudes 2002*»
- «*Latitudes 2003 - Terres de l'océan Indien*», avant-propos de JMG Le Clézio
- «*Latitudes 2004 - Terres de l'Atlantique*», avant-propos de Maryse Condé
- «*Latitudes 2005 - Terres du Pacifique*», avant-propos de Nicolas Kurtovitch
- «*Latitudes 2006 - Terres d'Amazonie*», avant-propos de Serge Patient
- «*Latitudes 2007 - Terres du Monde*», avant-propos d'Alain Mabanckou
- «*Latitudes 2009*», avant-propos de Luc Lang

LE PETIT TOUR #3 - CIRQUE

Vincent Gerard

En partenariat avec CIRQUE (<http://cirque.zone/>); Médiapart (Paris); l'Agence Magnum (Paris), La Cambre (Joachim Olender), ISCSP Lisbonne (Béatrice Hibou)

ANNÉES 4 ET 5

4 étudiant-e-s
Semestre 1

Le planning de cette seconde étape du Petit Tour #3, se déroulera en regard de celui de la rédaction de la revue *CIRQUE*. (La période de conception et de réalisation du N°1 de la revue *CIRQUE* s'étendra de la fin octobre 2020 jusqu'au début février 2021).

Rdv de présentation de l'étape 3 de la ligne de recherche Le Petit Tour: mardi 13 octobre à 14h30, salle 214.

À l'issue de cette réunion: celles et ceux qui veulent s'y inscrire seront invité-e-s à préparer leur projet (rendu attendu avant le 23 octobre).

1^{er} RDV de travail: vendredi 30 octobre à 9h (lieu à confirmer).

Contenu

La revue en ligne *CIRQUE*, qui accueille cette dernière étape de la ligne de recherche, a mis en œuvre son N°0 qui est diffusé depuis l'été 2020 (numéro réalisé avec le concours de 4 étudiantes de l'ENSPAC, membres du Petit Tour #3 - qui participeront également au N°1).

Le Petit Tour #3 se poursuivra à l'automne/hiver 2020-2021, avec l'invitation à participer à l'élaboration et la création du N°1 de la revue *CIRQUE*.

Les étudiant-e-s qui rejoindront l'équipe seront invité-e-s à travailler au sein des différents «départements» de *CIRQUE*: à la rédaction, programmation, image, film, son, écrit.

Méthode

À l'instar des contributeurs-trices et de l'équipe de la revue, les étudiant-e-s qui s'inscrivent pour cette seconde partie du Petit Tour #3, travailleront avec l'équipe de rédaction mais auront également à produire un élément (texte, son, image).

Remarque: elles et ils se rendront possiblement à plusieurs endroits désignés par la ligne du prochain numéro de la revue (éventuellement Strasbourg, Bruxelles, Lisbonne).

Le travail de rédaction de la revue *CIRQUE* va de pair avec le travail primordial de «maquette». Cela induit un travail au sens strict de rédaction, de programmation, de production d'images (fixes ou en mouvement et graphisme), de textes, et de sons.

Le travail se déroule à Paris. Chaque membre est autonome eu égard à sa mission. Dans le cadre du Petit Tour #3, l'ENSPAC accueillera deux réunions préparatoires. D'autres lieux accueilleront les réunions de rédaction, comme certaines étapes de réalisation technique.

Évaluation

Présence aux différentes étapes de travail; implication dans le travail de rédaction; respect du calendrier et des dates de remise.

Sources

Le N°0 a été mis en ligne entre l'été et le mois de septembre 2020; une bibliographie sera communiquée au préalable de la première réunion de la fin octobre 2020.

THE NIGHT OF ASSASSINS (À LA RECHERCHE DES RALLIZES DÉNUDÉS)

Gallien Dejean

En collaboration avec l'atelier édition

ANNÉES 4 ET 5

8 étudiant-e-s

Semestre 1 et 2, semaines A

Un lundi par mois, 14h-17h

Contenu

Proches de l'avant-garde théâtrale japonaise des années 1960, les Rallizes Dénudés deviennent en 1967 un groupe de rock psychédélique radical. Très politisés, proches de l'Armée rouge japonaise et des mouvements étudiants, certains de ses membres sont suspectés de participer à des actions armées et rentrent dans la clandestinité. Ils ne sortiront aucun album officiel, la plupart des enregistrements connus – généralement, de longues compositions bruitistes jouées en live –, constituant une discographie erratique composée essentiellement de disques pirates (*bootlegs*) ou de compilations tardives. Pourtant, les Rallizes Dénudés sont cultes. Ils rassemblent autour de leur musique une large communauté de fans, de *diggers* et de *bootleggers*, et sont même considérés comme l'une des sources majeure de la musique *noise* (en particulier, de ce qu'on appelle la «japanoise»). L'histoire des Rallizes est un patchwork de rumeurs, d'approximations, de fantasmes et de sous-entendus entourant les membres du groupe d'une aura mystérieuse – à commencer par Takashi Mizutani, le leader charismatique disparu de la circulation il y a

quelques années. Est-il mort? D'aucuns prétendent qu'il habite à Paris, d'autres à Bruxelles...

À la croisée d'une certaine histoire des avant-gardes, du rock et de l'engagement politique radical, cette ligne de recherche envisage la constitution et la pérennité d'un mythe culturel comme objet d'étude. Sous la forme d'une enquête documentaire reconstituant l'histoire évanescence et rapiécée du groupe à partir de ses traces, de ses fragments ou de ses effacements, ce projet s'envisage comme une *anarchive* – selon l'expression de Jacques Derrida –, c'est à dire comme la constitution d'une méthodologie de recherche centripète qui rayonne autour de son objet pour tenter d'en cartographier l'absence.

L'année 2019-2020 a été consacrée à la mise en place du projet (définition du sujet, documentation, séances d'écoute, repérages des interlocuteurs, etc.). L'année 2020-2021 sera dédiée à la réalisation du projet de recherche qui prendra la forme d'un ouvrage collectif rassemblant les traces que nous aurons recueillies au cours de cette recherche (documents historiques, ressources numériques, témoignages, etc.). La recherche de partenaires et de subventions est une étape importante pour la réussite du projet.

Évaluation

Le recrutement des huit étudiant-e-s se fera sur lettre d'intention. Un investissement rigoureux dans ce projet est attendu. L'absentéisme ne sera pas toléré et peut être susceptible de conduire à l'exclusion de la ligne de recherche.

Repères bibliographiques

- Julian Cope, *Japrocksampler. L'incroyable explosion de la scène rock japonaise*, Les mots et le reste, Marseille, 2012
- William Andrews, *Dissenting Japan: A History of Japanese Radicalism and Counterculture, from 1945 to Fukushima*, Hurst, Londres, 2016
- Aline Caillet, *L'art de l'enquête - Savoirs pratiques et sciences sociales*, Éditions Mimésis, Sesto S. Giovanni, 2019
- Jacques Derrida, *Mal d'archives*, Éditions Galilée, Paris, 1995



- D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

- UE 2

ARC

(ATELIER DE RECHERCHE ET DE CRÉATION)

-

- Ci-contre: Biôle PARK-CHAE, DNSEP, octobre 2020.

AIR DE MUNICH

Eric Maillat, Judith Perron

Avec Maria Muhle et Anke Doberauer

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s maximum

Semestre 2

12 au 16 avril 2021, Akademie der Bildenden Künste, Munich & 7 au 13 juin 2021, ENSAPC

Objectifs

Le projet «Air de Munich» est organisé conjointement par l'ENSAPC et l'Akademie der Bildenden Künste München et s'adresse aux étudiant-e-s des deux écoles travaillant tous types de médiums. Il veut reposer la question de l'œuvre et de l'exposition en s'inspirant des modalités visibles de deux lieux aussi différents que le Deutsches Museum de Munich et le Jerusalem Panorama à Alt-Ötting. Le Deutsches Museum, fondé en 1903, est le plus grand musée des sciences naturelles et techniques du monde et a inspiré Marcel Duchamp lors de son passage à Munich en 1912 pour ses premiers ready-made. Le *Jerusalem Panorama*, inauguré également en 1903 à Alt-Ötting, présente une peinture circulaire, proto-cinématographique, du chemin de croix, représentant une scène à «vérité historique». La peinture est accompagnée d'un «faux terrain», des éléments sculpturaux qui viennent compléter la scène peinte et intensifier l'effet d'illusion – un artifice commun du panorama considéré le premier médium de masse du XIX^e siècle. Ces deux lieux artistiques permettent d'examiner la question de comment la mise en scène, la contextualisation et la position du spectateur

participent à la production même de l'œuvre et de combien la production artistique est toujours multi-médiale, traversant non seulement les genres artistiques mais aussi les frontières entre l'art, la science, la technique, le travail historiographique, la religion, la culture de masse, etc. Par des œuvres questionnant la mise en scène des connaissances, les étudiant-e-s seront amené-e-s à réfléchir à ce qu'est le champ de savoir d'un-e artiste mais aussi aux moyens d'en témoigner par un dispositif d'exposition. Le projet n'est pas réduit à des pratiques spécifiques, tous types de médiums sont possibles.

Méthode

Double articulation de deux workshops (l'un à Munich et l'autre à Cergy/Paris) avec un travail suivi entre les deux sessions. Deux enseignant-e-s de l'Akademie der Bildenden Künste de München et deux enseignant-e-s de l'ENSAPC ainsi que six étudiant-e-s de chaque école seront impliqué-e-s.

Évaluation

Régularité et qualité de présence et des réalisations.

ATELIER POISSY - CRÉATION ANALOGIQUE EN MILIEU CARCÉRAL

Gallien Dejean

En partenariat avec le SPIP 78, la Maison centrale de Poissy, Massage Production

ANNÉES 1 À 5

7 étudiant-e-s

Semestre 2

7 séances s'échelonneront au second semestre (de janvier à mai 2021, les dates seront communiquées ultérieurement).

Chaque séance se déroulera de 15h à 18h.

Une séance de présentation de l'atelier aura lieu à l'ENSAPC le lundi 19 octobre à 14h.

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à envoyer par email une note d'intention au coordinateur du projet:

gallien.dejean@ensapc.fr

Le choix des participant-e-s s'effectuera à l'issue d'un entretien avec le coordinateur.

Descriptif et méthode

Ancien couvent de religieuses ursulines, la maison centrale de Poissy, située dans le centre historique de la vieille ville, accueille des détenus condamnés à de longues peines.

En partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation des Yvelines (SPIP 78), l'ENSAPC propose la constitution d'un atelier de production audiovisuelle et de création littéraire autogéré, réunissant détenus et étudiant-e-s. Expérimentant collectivement et individuellement les différentes

phases de production (écriture, tournage, montage, etc.), l'objectif de l'atelier - à définir ensemble - tendra (peut-être) vers l'élaboration d'une œuvre collective puisant aussi bien du côté du témoignage documentaire de ses participant-e-s que de celui de la fiction.

En raison des règles de contrôle et de sécurité énoncées par l'administration pénitentiaire, l'atelier devra utiliser le matériel audiovisuel prêté par l'institution. Ce matériel est exclusivement analogique afin de permettre à l'administration de contrôler la sortie des images et des sons qui sont réalisés à l'intérieur de la prison. Ce format *vin-tage* imposé est une spécificité technique qui, parmi de nombreuses autres règles, témoigne d'une problématique - celle de la contrainte -, inscrite formellement au cœur même de ce processus de création collaborative. Cette dialectique de la contrainte sera l'une des pistes de réflexion qui nourrira la pratique de cet atelier.

Cet atelier est organisé en collaboration avec Massage Production. Massage Production est un plateau de fromage expérimental, et de choux, fondé en 2016 par des étudiant-e-s et des enseignant-e-s de l'ENSAPC.

Évaluation

Un engagement rigoureux et ponctuel est demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent s'inscrire à cet atelier.

Bibliographie

- Goliarda Sapienza, *L'Université de Rebibbia*, Le Tripode, Paris, 2013
- Grisélidis Réal, *Suis-je encore vivante?*, Éditions Verticales, Paris, 2008
- Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes – Femmes contre la prison*, Lux Editeur, Montréal, 2019

CAMPING

Jean-Luc Verna

En partenariat avec le Centre national de la danse – CND, Pantin

ANNÉES 1, 2, 4, 5

10 étudiant-e-s

Semestre 2

du 14 au 25 juin 2021 au CND

Les étudiant-e-s intéressé-e-s doivent envoyer une note d'intention à Jean-Luc Verna avant la fin d'octobre à remettre au bureau de la pédagogie: marie-lise.dumesnil@ensapc.fr

Descriptif

Camping, Plateforme chorégraphique internationale, a été conçue comme un temps unique de rassemblement: artistique, chorégraphique et humain.

Offrir aux artistes et spectateur-ric-e-s les meilleures conditions possibles, à la hauteur des ambitions que Camping a su se donner au cours des cinq éditions précédentes.

Les étudiant-e-s s'inscrivent dans l'ensemble des propositions de workshops et au sein des manifestations publiques de Camping.

Évaluation

Assiduité et participation pendant toute la période de l'ARC Camping.

COMMANDES

Christophe Cuzin

Avec Laetitia Chauvin, critique d'art, éditrice et productrice de commande publique.

ANNÉES 1 À 5

12 étudiant-e-s

Semestre 1 et 2, semaines A

Mercredi, 9h30-12h30

Engagement annuel

Descriptif

Le principe de commande, qui a longtemps régi l'économie de l'art, existe encore, et particulièrement en France sous la forme de la commande publique. Mise en présence de la population avec l'art, il recouvre des enjeux citoyens et est l'expression de la constitution d'une communauté grâce à l'art. Pour les artistes, des procédures et des méthodes sont indispensables à l'approche de cette pratique. L'unité pédagogique qui est proposée ici tentera de se familiariser avec le monde administratif, la rigueur et les délais relatifs à cet exercice. Par ailleurs, la commande permet d'envisager des projets artistiques ambitieux ou monumentaux, mais toujours avec le souci de leur faisabilité et de leur budget. Le sens de la proposition est aussi un élément décisif pour le jury de sélection auquel il faudra se confronter à l'écrit et à l'oral. Le fait que la proposition sur laquelle nous travaillerons soit une situation réelle, donnera une véracité aux propositions formulées. Ce sont tous ces aspects qui seront abordés dans cet ARC.

Méthode

Des équipes de trois étudiant-e-s seront constituées et feront une proposition comprenant les maquettes du projet (2D & 3D), leur argumentaire rédigé, le budget de leur réalisation et la défense orale du projet face à un jury extérieur spécialisé. Chaque équipe d'étudiant-e-s sera en compétition.

Évaluation

La présence, la ponctualité et l'implication seront particulièrement évaluées compte tenu des partenaires extérieurs à l'école, et seront rapidement éliminatoires.

Bibliographie

Matériel fourni lors de la mise en projet.

CONFRONTATION AUX ŒUVRES

Eric Dalbis

Avec Stéphanie Katz, critique d'art. En partenariat avec le Musée du Louvre.

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Semestre 1 et 2

Vendredi, 14h-18h

Rendez-vous au Musée du Louvre à 14 h

Calendrier

Vendredi 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 18 décembre 2020, 15 janvier, 29 janvier, 12 février, 12 mars, 16 avril, 7 mai, 28 mai, 11 juin 2021.

Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

Descriptif

En se confrontant à la présence physique d'œuvres choisies parmi les collections du musée du Louvre, couvrant les périodes du XIII^e au XVIII^e siècles, en questionnant ces œuvres, en les analysant, il s'agit d'interroger sa propre pratique artistique dans ses intentions et ses gestes, en se référant à une mémoire, à des filiations, à une culture de la peinture.

Étudier et comprendre les règles et la logique propres à une œuvre.

En analyser les enjeux esthétiques, les moyens, les contextes de création et de destination; éprouver sa présence et son rayonnement.

Méthode

Il est demandé à l'étudiant-e de choisir une œuvre en fonction des questions et des intérêts qu'elle suscite dans la relation à sa propre pratique; d'en faire une présentation devant le groupe, suscitant à cette occasion commentaires et interventions des participant-e-s.

Évaluation

À partir de l'assiduité, de l'engagement, de la qualité, de la participation et du travail effectué.

Bibliographie

Aussi exhaustive que possible communiquée au fil des séances.

CRÉATION & ÉCOLOGIE

Boris Achour, Laure Limongi, Corinne Le Neün

En partenariat avec le Prix du roman d'écologie (BNF),
et Providenza

ANNÉES 2 À 5

15 étudiant-e-s maximum

Semestres 1 et 2

Dates ci-dessous et deux workshops
dans l'année:

— du 18 au 22 janvier 2021

— du 17 au 20 mai 2021 à Providenza

Engagement annuel demandé

Les étudiant-e-s intéressé-e-s doivent
envoyer une note d'intention.

Une partie des enseignements se fera
en partenariat avec le Prix du roman
d'écologie.

Ces rencontres auront lieu à la BNF,
au Petit Auditorium, de 18h30 à 20h
(programmation prévisionnelle):

— Mardi 19 novembre 2020: La sau-
vagerie, le Wild. Dialogue entre
Nastassja Martin, auteure de *Croire
aux fauves*, (Verticales, 2019) et
Anne de Malleray, directrice de col-
lection au Musée de la Chasse et de
la Nature.

— Jeudi 17 décembre 2020: L'eau qui
relie les mondes: retour sur la trilo-
gie des rives d'Emmanuelle Pagano
(P.O.L). La littérature permet d'im-
briquer le destin de la nature, celui
des générations et la vie de chacun.
L'intime côtoie le plus grand, les
paysages sont aussi intérieurs.

— Workshop du 18 au 22 janvier 2021

— Jeudi 4 février 2021: Autour des
sciences fictions - la fin du monde.
Catastrophes, machines folles,
déflagrations nucléaires, survies et
guerres, robots, la science fiction
décrit depuis toujours les risques
de destructions de l'humanité
sur la planète. Comment actuali-
sons-nous aujourd'hui ces enjeux à
l'ère de «l'effondrement»? Dialogue
entre Alain Damasio (*La Horde du
Contrevent, Les Furtifs...*) et Pablo
Servigne.

— Jeudi 4 mars 2021: L'inspiration
écologique est- elle une manière
de renouer avec une littérature
engagée? Intervention de Camille
Brunel auteur de *Guérilla des ani-
maux* et Errol Henrot auteur des
Liens du sang.

— Jeudi 15 avril 2021: remise du Prix
du roman d'écologie 2021

— Réunion de délibération du Prix
du roman d'écologie: elles seront
au nombre de deux, dates à défi-
nir ultérieurement - vraisemblab-
lement une en janvier, une aux
alentours du 15 avril.

— Workshop final: 17-20 mai 2021.

Descriptif

Comment la préoccupation écologique informe-t-elle la création? Quels en sont les impacts sur les formes, les enjeux, au-delà des thèmes?

Méthode

Cet ARC mêlera recherche et création, en proposant une approche en trois temps:

1. Un partenariat avec le Prix du roman d'écologie (également en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles). Il permettra de travailler sur un corpus d'œuvres littéraires contemporaines et de s'interroger sur ce qui, dans le roman, incarne la préoccupation écologique. Les étudiant-e-s qui le souhaitent seront invité-e-s à participer à tous les processus de sélection et de réflexion, à argumenter et débattre jusqu'au vote final (en avril 2021), au sein d'un jury composé de professionnel-le-s du monde de l'écrit et de spécialistes des questions d'écologie.

Ce processus sera accompagné de quatre rencontres et conférences entre novembre 2020 et mars 2021 qui auront lieu à la BNF, avec Nastassja Martin (*Croire aux fauves*, Verticales, 2019), Emmanuelle Pagano (*Trilogie des rives*, POL 2015-2018), Alain Damasio (*La Horde du contrevent*, La Volte, 2004, *Les Furtifs*, La Volte, 2019), Camille Brunel (*La Guérilla des animaux*, Alma, 2018), Errol Henrot (*Liens du sang*, Le Dilettante, 2017). (Ces rencontres sont initiées par Lucile Schmidt, cofondatrice du prix.)

2. Une ouverture de la problématique aux questions plastiques mais aussi à un corpus théorique (écologie, écoféminisme...) à travers des cours et rencontres.
 3. Au printemps 2021, un workshop permettra de s'emparer de la question de façon créative, de la mettre à l'épreuve de son univers esthétique, quelle qu'en soit la forme.
-

Évaluation

Assiduité et participation active, rédaction de notes de lecture.

Cours mutualisés avec d'autres enseignements

Au cours de l'année, cet ARC sera amené à partager des moments communs avec l'ARC «Entours» d'Alejandra Riera, avec le cycle «Ecologies décoloniales», porté par Alejandra Riera et Oulimata Gueye, ainsi qu'avec la ligne de recherche «Latitudes Botanicus».

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

- <https://prixduromandecologie.fr/>
- Gilles Clément, *Manifeste du Tiers Paysage*.
- Donna Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais*.
- Émilie Hache, *Reclaim, recueil des textes éco-féministes*.
- Anna Lowenhaupt Tsing, *Le Champignon de la fin du monde*.
- Emmanuelle Coccia, *Métamorphose*.
- Starhawk, *Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique*.

DADA-MANTOUE #2

Carole Boulbès, Claudia Triozzi

ANNÉES 3, 4 ET 5

6 étudiant-e-s

Semestre 2

Workshop et voyage d'étude du 5 au 12 avril 2021

Étudiant-e-s très motivé-e-s par la performance, le chant, la poésie et l'avant-garde internationale et déjà fortement inscrit-e-s dans ces domaines.

Précision importante: le voyage initial étant prévu en 2020, les étudiant-e-s retenu-e-s l'année dernière seront prioritaires. De nouvelles candidatures seront acceptées en cas de désistement de participant-e-s.

Objectifs

Le sait-on? 2020 est l'année du centenaire de la première exposition d'œuvres dadas à Mantoue.

Entre 1920 et 1921, plusieurs manifestations dadaïstes ont eu un grand retentissement dans la ville italienne. Comme au Cabaret Voltaire, on lisait des poèmes, on chantait à tue-tête, on montrait des peintures... Et puis?

Quel souvenir la ville garde-t-elle de cette ébullition internationale qui reliait Mantoue à Zurich et Paris, et Rome à Venise? Comment reconstruire ce qui s'est passé il y a un siècle, comment le faire revivre à notre manière?

Contenu

Avec cet itinéraire Dada-Mantoue, nous proposons de mener l'enquête à partir du somptueux théâtre scientifique où tout est possible, vers le Palais ducal et la chapelle Ovetari puis de prolonger le périple comme l'ont fait les dadaïstes Gino Cantarelli et Aldo Fiozzi vers d'autres villes italiennes, Modène, Bologne, Rimini... Finalement la question pourrait être: l'esprit dada, libertaire, libertaire, pacifique et antifasciste souffle-t-il encore quelque part?

Méthode

Combinaison de voyage d'étude sur l'art ancien et réflexion sur l'art actuel. Privilégier la rencontre et la confrontation pour mettre en place un projet collectif associant poésie, peinture, performance.

Évaluation

Présence participative et créative, intérêt pour l'histoire proche et ancienne, force de proposition, initiatives...

Repères bibliographiques

Ouvrages généraux:

- Giorgio Agamben, *La communauté qui vient*, 1990
- Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999
- Judith Butler, *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique*, Fayard, 2016
- Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, La fabrique, 2000
- Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, La fabrique, 2008

Ouvrages spécialisés:

- Giovanni Lista, *Dada libertin et libertaire, l'insolite*, 2005
- Henri Béhar, Catherine Dufour, *Dada, circuit total, L'âge d'homme*, 2005
- Marc Dachy, *Dada et les dadaïsme*, Gallimard, 1994

FICTIONS SONORES

Jean-Charles Massera

En partenariat avec la Maison d'arrêt d'Osny, le SPIP 95, et avec le Master création littéraire de l'Université de Cergy-Pontoise.

ANNÉES 2 À 5

6 étudiant-e-s

Semestre 2

Dates communiquées ultérieurement
(en mars ou avril 2021)

7 séances de travail

Cet ARC sera ouvert en priorité aux étudiant-e-s inscrit-e-s en 2019-2020.

Descriptif

Les détenus et les étudiant-e-s élaborent ensemble une fiction sonore avec des moyens légers, aussi bien dans une pièce fermée qu'à l'extérieur. Une restitution publique est envisagée.

FILMER LA DANSE

TRIBUTE TO ANDRÉ S. LABARTHE

Claudia Triozzi

Sur une proposition de Pascale Cassagnau. En partenariat avec le Cnap, CND /Cinémathèque de la danse.

ANNÉES 1 À 5

18 étudiant-e-s

Semestre 1

Vendredi 23 octobre, 13 novembre, 27 novembre, et 11 décembre 2020
de 14h à 18h

Salle de danse

Descriptif

«Il y a plusieurs façons de faire des films. Comme Jean Renoir et Robert Bresson qui font de la musique. Comme Serge Eisenstein qui faisait de la peinture. Comme Stroheim qui écrivait des romans parlants à l'époque du muet. Comme Alain Resnais qui fait de la sculpture. Et comme Socrate, je veux dire Rossellini, qui fait simplement de la philosophie. Bref, le cinéma peut-être à la fois tout, c'est-à-dire juge et partie.»
Jean-Luc Godard, *Quelque chose de la peinture traverse le cinéma, André S. Labarthe.*

André S. Labarthe a été historien et théoricien du cinéma, écrivain, acteur, scénariste, réalisateur de cinéma, réalisateur pour la télévision, critique de cinéma, commissaire d'exposition, notamment. Tout au long de sa carrière forte d'un très grand nombre d'œuvres, André S. Labarthe a placé en miroir le cinéma et la création télévisuelle, liés par d'incessants dialogues esthétiques. L'attention du critique de cinéma s'est toujours portée sur la création vivante, sur les scènes de l'art, du spectacle

vivant, de la danse. Dans ses films sur la danse ou sur la peinture, il élabore une écriture filmique «*in process*» qui se cherche, s'invente à chaque film nouveau afin de placer chaque fois la danse, la peinture au risque de la caméra, pour porter un nouveau regard sur ces champs artistiques. On citera ici quelques titres des films sur la danse réalisés par Labarthe: «Sylvie Guillem au travail», «William Forsythe au travail», «John Neumeier au travail», «Patrick Dupont au travail», «Ushio Amagatsu au travail». Pour cela, le cinéaste a inventé un dispositif de travail et de filmage. Dialoguant avec le critique de cinéma Luc Lagier, André S. Labarthe a ainsi donné sa définition et interprétation de la notion de dispositif: «Le dispositif est moins une machine à mettre de l'ordre qu'un piège à attraper le hasard, à fixer ces petits détails qu'on pourrait trouver anodins, ou farfelus, ou anecdotiques, ou simplement idiots, mais qui sont, en fait, le tissu même du film qui est en train de se faire. Au fond, l'ennemi, c'est l'intention. Pour moi, la mise en scène est ce qui permet d'exterminer toute trace d'intention. Vous comprenez le prix que j'accorde à des concepts comme: hasard, chance, expérimentation. Ce sont des choses qui m'intéressent prodigieusement dans ce que ça entraîne de réflexion sur la nature du cinéma.»
Ainsi le hasard est-il le meilleur et plus

sûr agent actif en faveur de la désubjectivation que André S. Labarthe appelle la mise en scène, au profit de l'analyse des gestes et du temps. Déjà, dans son anti-manifeste pour la danse *No Manifesto* (1965), la chorégraphe Yvonne Rainer faisait advenir un langage des gestes du quotidien et une pure temporalité. En effet, le cinéma et la danse partagent deux données ontologiques qui les définissent: le temps et le mouvement. Le langage cinématographique du montage, de l'ellipse, parvient à dire le flux temporel propre à la danse et sa grammaire gestuelle, en instaurant une nécessaire distance première.

En compagnie des films de: Boris Charmatz, Jérôme Bel, Julien Audebert, Joachim Koester, Rineke Dijsktra, La Ribot, Damien Manivel, Claire Denis, Serge Bozon, Louise Narboni, Chantal Akerman notamment, il s'agira d'étudier à partir d'un corpus d'œuvres les différents dispositifs singuliers propres à chaque chorégraphe et le travail de l'image.

HOW TO TAKE CARE OF MONA LISA

Nasrin Tabatabai & Babak Afrassiabi

ANNÉES 2 À 5

12 étudiant-e-s
Semestres 1 et 2
Jeudi, 14h-18h, deux fois par mois

There may be more intense periods, the dates will be communicated later. The courses will start online and then take place in Cergy and Paris.

Introductory meeting of the ARC on Thursday, 15 of October, 14:00 online visioconference.

If you are interested to engage in this course, please contact us at:

- nasrin.tabatabai@ensapc.fr
- babak.afrassiabi@ensapc.fr

and we will send you the link to the conference.

The final group will be selected after this meeting and following individual conversations.

Description

Mona Lisa joined the Louvre after the French Revolution and ever since it has been the subject of many writings, songs and parodies, has survived theft and vandalism and is one of the most visited paintings in the world. In the past decades the painting has been the subject of several strikes organized by the museum attendants union.

The attendants were protesting against over-crowding in the museum gallery, frictions between the museum attendants and visitors, dilemma of

preserving the painting, and guiding the viewing of the painting. According to the staff the conditions for visitors and workers are deteriorating and the Louvre has become “suffocating.” The attendants demand better crowd management and increase in the number of museum attendants with permanent employment contracts. It is reported that in 2019 a queuing system was implied for the visitors where each visitor is allowed to have a maximum of 30-second glance at the painting.

How does “crowd management” become management of seeing? How does labour of attending a painting correspond to the labour of seeing a painting? What is the value of a 30-second eye contact?

In a latest strike in early 2020, the Louvre museum staff blocked the entrance of the museum and joined the other workers from the city’s cultural sector in a nationwide strikes against proposed pension system by the French government. During the march some were chanting “Mona Lisa is on strike.”

Can a painting go on strike? What is the value of retreating from eye view?

“How to take care of Mona Lisa” is a two semester course with the aim to work towards a potential film in which you (the students) will have an active presence both as collaborators and participants in the film. While some part of the course take place in the school, the majority of the time will be spent in the

Louvre and the city of Paris. During the course we seek to access the Louvre and its archive, to explore potential sites in and outside the museum and to interact with various involved individuals and groups.

The intention of this course is not to analyze the case of Mona Lisa and the Louvre or the ongoing protests in Paris. While these are central in contextualizing the course, the aim is to engage with them through a filmic process which we will develop and produce collaboratively during the two semesters.

Your involvement with the course from the very start will produce the film's audio-visual material. The course is a filmic process which requires our engagement on different levels: every meeting focuses on investigating particular issues within the topic of the course (as formulated above) with the intention of developing potential material for the film. These investigations simultaneously follow a preselected draft script which you will be enacting in one way or another. This means that throughout the course the film and the investigations are re-scripted and performed multiple times according to the subject, the location and people we encounter at each stage. The draft scripts and potential locations will be proposed in advance, which you will adopt, reformulate or change as the course/film evolves.

Évaluation

You are expected to have a committed interest in the topic of the course and have the spirit of working within a group. Those of you who are interested in film making, script writing and performance are more encouraged to take part in the course. The course will consist of a small dedicated working group of maximum 8 students who are willing to work consistently during the two semesters.

L'AUTRE MOITIÉ DU PAYSAGE (LMDP)

Claire Roudenko-Bertin

En partenariat avec la Kungl. Konsthögskolan (KKH) et l'Académie Royale des Beaux-Arts de Stockholm

OUVERT AUX ÉTUDIANT-E-S ET AUX RÉCEMMENT DIPLÔMÉ-E-S QUI ÉTAIENT DÉJÀ INSCRIT-E-S EN 2019-2020.

4 étudiantes suédoises de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Stockholm (KKH), déjà présentes lors du workshop de décembre 2019 avec nos étudiant-e-s, sont intégrées dans ce noyau.

Semestres 1 et 2:

- octobre-décembre 2020: élaboration de l'exposition, rédaction textes et notices, préparation publication du Musée, achèvement des pièces
- janvier 2021, mise en place, tests et installation
- 19 janvier: ouverture + T1
- 28 janvier: T2
- 4 février: T3
- mi février à fin mars: travail à distance, rédaction des lettres
- 8 avril: T4
- 15 avril: T5
- 22 avril: T6
- 25 avril: finissage + T7
- 26 avril: démontage
- mai et juin: bilan et préparation publication ultérieure

Introduction

La prochaine période pédagogique concernant LMDP entérine la synthèse complète des recherches et investigations des années précédentes, elles-mêmes ayant déjà été émaillées d'événements nombreux. Le temps de la transmission et de la réception de l'ensemble de ces travaux s'actualise

sous la forme d'une exposition, espace et temps actif de partage.

Pour rappel il s'agit des résultats d'un ensemble d'explorations et d'élaborations dont l'atome substantiel aura été, durant 3 ans, la vie, les actions et l'œuvre de Ivan Aguéli à travers ses archives inédites françaises et arabes conservées au Musée National de Stockholm.

Postulat et motif tout à la fois, puisque cette exploration et ce travail d'approche, d'étude et de « fabrication » des archives l'ont été par la focale particulière du travail de l'art, l'intégration du processus artistique et son interrogation même. Un défi constant dans le passage étroit entre liberté et astreinte, entre la rigueur et la discrétion des outils engagés et les hypothèses osées de l'art que les enjeux rencontrés posent et entendent soutenir pour leur donner forme. Tout cela collectivement à partir de chaque geste individuel et dans une irréductible durée.

Une expérience au sens direct accueillie et soutenue par nos partenaires suédois qui y voient productivement une valorisation très originale de leurs archives Aguéli; nous sommes

la première équipe de recherche officielle depuis 1920 à n'avoir pas besoin de traduction pour les aborder et les contextualiser.

Du 19 janvier au 25 avril 2021 se tiendra l'exposition LMDP au National Museum de Stockholm (NM), espace et temps de partage qui vont nous permettre de focaliser délibérément le propos, centrer le regard de synthèse, et réunir notre travail autour d'un ensemble de lettres très singulières de 1893, puisque Aguéli les a écrites alors qu'il était en prison à Paris pour activisme. Elles sont régulièrement adressées à des ami-e-s artistes.

Il s'agit donc là de lettres de confinement extrême – qui créent, toutes proportions gardées, un écho avec notre actualité –, où une première partie est souvent consacrée à régler ses affaires, et où ensuite, malgré les conditions et le peu de papier dont il dispose, il se prononce avec intensité sur la dimension artistique, celle de l'être et de sa liberté. Il a 24 ans.

La situation sanitaire que nous vivons a pour le moins repoli les outils récurrents de LMDP qui occupe par définition les espaces interfaces, les espaces autres, alternatifs, latents, elliptiques, nomades... Le fonctionnement éprouvé et la méthode «fractale» du groupe se trouvent peut-être assez adaptés à la situation actuelle par une logistique en relais et à options.

L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Renaud Auguste-Dormeuil

En collaboration avec l'atelier photographie. Avec la participation de Julie Béna, Laurent Tixador, Virginie Barré, Chloé Quenum

ANNÉES 2 À 5

Semestre 1 et 2

Jeudi, 9h-18h

Dates:

Jeudi 3 décembre et 17 décembre
2020, 14 janvier, 11 février, 11 mars,
8 avril, 17 juin 2021

Descriptif

Approfondissement de la recherche personnelle des étudiant-e-s sur le volet de la production photographique, développement de leur originalité et de leur autonomie en regard d'un corpus visuel existant.

Méthode

Confrontation avec des personnalités du milieu de la photographie.

Évaluation

Participation et engagement dans l'ARC, présentation des étapes de la réalisation, justification des choix plastiques, qualité de la démarche et de la réalisation.

LIEUX/PASSERELLES, ENTOURS

Alejandra Riera

Avec la participation de Laurence Vidil, performeuse sonore autour de la fouille et de l’empreinte des lieux (les mercredi 28 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 17 mars, 24 mars).

L’ARC sera accompagné des conférences de :

Liliana Motta, artiste-botaniste, autour de son «Laboratoire du dehors»,

Augustin Berque, géographe et philosophe, autour de «l’écoumène»,

Joana Maso, auteure de *Pour une écologie (éthique) de la transmission*

Et il s’articulera avec un cycle de conférences autour des «écologies décoloniales» proposé avec Oulimata Gueye (voir dans la section «cours»)

ANNÉES 2 À 5

15 étudiant-e-s maximum

Semestres 1 et 2, semaines A et B

Mercredi, atelier de 10h à 13h, accompagnement individuel des tentatives de 15h à 18h.

Certains mercredis, les ateliers se prolongeront l’après-midi.

Une séance de travail se tiendra à l’ENSA de Bourges le 18 novembre 2020, et un workshop aura lieu dans le Vexin au printemps 2021.

Inscription sur l’année demandée pour pouvoir faire une expérience.

Nous allons être pas mal dehors, ce qui implique une forme de motivation et une envie d’être dehors, de sortir des lieux fermés. Déconseillé à celles-ceux qui ont du mal à affronter-ressentir différentes conditions climatiques pour créer.

Nous allons également être présent-e-s à certains moments de conférences annoncées par la ligne de recherche Lattitudes Botanicus, et partager des moments avec l’ARC Création & écologie.

Objectifs

Engager une réflexion sur le *faire* autour de l’invention du lieu, le *faire lieu*, *faire place*, en reconsidérant de manière plus attentive les relations entre humains et non-humains comme des ensembles reliés, composés, mélangés, en tension, en dialogue, «en relation». En produisant des théories, des fictions et des productions poétiques «avec les lieux» par les moyens et les sens dont nous disposons. En abordant la question de ces «là où» nous sommes, comme porteuse des récits et de diverses écologies à considérer, questionner, abandonner, réinventer. En considérant la vie et les usages des lieux, ses formes et ses traductions potentielles.

Se rappelant que le point de vue est dans le corps, nous tenterons de penser ensemble les perspectives que la notion de paysage implique ou qu’elle oublie, pour réfléchir à ce que nous produisons en commun dans notre expérimentation.

Ainsi la considération des mondes végétaux, animaux et humains dans leurs entrecroisements et les paysages qu’ils animent en tant que traductions imaginaires, concrètes et spatiales d’un

écosystème, seront matière et base à des productions plastiques et documentaires. Nous nous attacherons notamment à considérer les présences végétales autour de nous, que cela soit comme témoins de l'histoire, comme factrices agissantes de transformation sociale, comme productrices d'interactions, de dynamiques, comme matière à la fois poétique et vitale, libératrices, soignantes et inspiratrices ou comme étant otages des idéologies et projections diverses.

Enjeux

«Entours» est un mot cher au poète, philosophe et écrivain Édouard Glissant, et qui «dépassé en portée [le mot] "paysage". L'entour désigne un *lieu-paysage* porteur de mémoire et de langue dans lequel le naturel, le culturel, l'écologique et le politique sont indiscernables» [«Entours d'Édouard Glissant», textes réunis par Valérie Loichot, *Revue des Sciences Humaines*, n°309, janvier-mars 2013].

Chez Glissant le lieu, l'entour, empruntent toutes les voies sensorielles, la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût, le toucher. Cet ARC sera consacré aux *manières de faire* avec les lieux, à des questions d'écologies au pluriel. C'est l'idée d'un module pratique, qui va se passer beaucoup dehors, là où nous sommes, en marchant et en observant, en collectant des traces, en dessinant. Théorique par moments, il sera axé ensuite sur des gestes à trouver à petite échelle mais très concrets. Gestes qui libèrent la vue et les sens des écrans et retrouvent le faire. Cela sera aussi une invitation à créer un lieu où des présences et pensées végétales, en mouvement, se croisent avec les nôtres pour faire émerger des moments de respiration qui manquent tant.

En assumant les non-savoirs des un-e-s et des autres comme des débuts de questionnements possibles, nous évoquerons des questions de géologie, de poétiques des lieux, d'écologie (y compris le «droit universel à la respiration» évoqué par le philosophe Achille Mbembe) pour faire ensemble peu à peu, une archéologie du présent du terrain destiné à devenir le lieu du chantier de la future école d'art: des terrains de tennis entourés d'arbres et arbustes au sein d'un parc, forcément en relation avec le site actuel et le monde. Comment un lieu à venir pourrait faire place à une cohabitation et un dialogue avec le non-humain, mieux que le site de l'actuelle école d'art ne l'a fait, où un seul arbre a été prévu? Comment mieux préparer les perceptions pour comprendre qu'humain-non-humain vont ensemble? Il s'agira peu à peu d'observer ce lieu en devenir, de reconnaître d'abord ce qui vit en lui déjà, ce qui nous précède au sens large, en termes de paysage élargi (d'entours), avant de bâtir, et de voir comment, par quels gestes, traductions, images, textes, sonorités établir des relations au lieu.

Cette année, l'ARC va se concentrer sur ce *là où* nous nous trouvons déjà, l'histoire, le paysage et les alentours de Cergy, qui vont inexorablement nous mener ailleurs. Ceci en lien avec des pratiques documentaires et d'étude des lieux que nous allons collectivement et singulièrement tenter de mettre en place, en les questionnant, en les bousculant et en les innovant. Cergy devait être «une des cinq villes nouvelles qui devaient encadrer la capitale pour la sauver de l'étouffement et de la paralysie» a t-on dit (archive ina.fr). Nous pourrions nous demander ensemble, déjà, pour commencer, à quoi se rapportaient concrètement «l'étouffement et la paralysie» de la ville centre? Et

qu'est-ce qu'est devenue cette zone CAPITALE périphérique du centre, et ses habitant-e-s? Nous lui accorderons importance, attention, égard et soin, histoire que ses habitant-e-s humain-e-s-non-humain-e-s retrouvent une centralité propre dans les récits.

Méthodologie

Nous allons marcher, observer, collecter des traces végétales, dessiner, imaginer une grainothèque, regarder et commenter des films, pousser pour qu'un lieu végétal puisse être possible en école d'art.

En cheminant, cet ARC va se concentrer sur une parcelle de terre précise et ses alentours. Où, d'ici 4 ans, aura lieu le chantier de construction du nouveau site de l'école d'art. Nous allons arpenter ce lieu de 7055 m², observer le vivant qui y pousse déjà, et faire des relevés autres que ceux du géomètre, pour constituer peu à peu une archéologie de ces actrices-trices que sont les arbres et plantes dans ce lieu, car ces êtres sont aussi des témoins de l'histoire. Faire ressentir ce qui est invisible ou invisibilisé. Et à partir de là nous allons imaginer des gestes. Nous allons aussi arpenter le site actuel de l'école en prenant de la distance et, entre les deux lieux, commencer à partager des pensées sur ces lieux. Nous allons convoquer des notions de géographie et de philosophie, comme celle de l'étendu ou de l'écoumène – du verbe grec *oikeo* qui signifie habiter, et a la même étymologie qu'écologie ou économie, dépeinte par le géographe-philosophe contemporain Augustin Berque et employée aussi bien par des géographes modernes que par des Grecs anciens, ou encore la notion de «milieu» telle que Berque

la pense, en tant que «la relation à la fois écologique, technique et symbolique» entre l'humain et l'étendue terrestre.

Évaluation

Présence, implication, désir d'imaginer et porter des possibles gestes transformateurs, collectivement et/ou singulièrement. Présentations des recherches, questionnements, pensées émergentes et traductions plastiques en lien avec la proposition initiale. Autoévaluation critique et enrichissante.

PARIS-RECIFE

Yann Beauvais

En collaboration avec Moacir dos Anjos, chercheur et commissaire d'exposition.
En partenariat avec la Fundação Joaquim Nabucco, Recife, Brésil

ANNÉES 1 À 5

8 étudiant-e-s (4 de Cergy et 4 de Recife)
Semestres 1 et 2

Rendez vous en octobre pour les étudiant-e-s de l'ENSAPC, et en novembre-décembre pour les étudiant-e-s de Recife afin de mettre en place le projet. Réalisation du projet sur deux mois au printemps.

Descriptif

Entre deux continents et cultures, découverte et préparation d'un projet film/vidéo avec des étudiant-e-s de Recife et de l'ENSAPC, mise en place d'échange à la manière des correspondances films entre deux cinéastes. La forme essai, le document, le journal filmé sont prétextes à des remises en cause. Les questions de frontières prennent alors tout leur sens dans la mesure où il faut les penser en regard des cultures, races, langues et sexes, entraînant de multiples négociations selon des champs distincts qui peuvent parfois s'associer, se combiner. «Paris Recife» se fait l'écho de cette mise en situation de traverse, de négociation qui font du déplacement, du choc et de la rencontre un moment de transition et de remise en cause des normes qui nous façonnent. Comment certaines formes culturelles traditionnelles se réactivent et se transforment par contamination, ou par appropriation... L'impulsion et la confrontation peuvent être le fait de la découverte, d'une recherche ou bien d'un projet plastique interrogeant

ou manifestant des modalités de frictions ou de dissolutions dans ces lieux d'échanges travaillés au sein de l'ARC.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

- Trinh Minh-ha, *Reassemblage*.
- *Qalqalah* n°3, 2/4 téléchargeable: http://villavassilieff.net/IMG/pdf/qalqalah3_2_4-final-print.pdf
- Trinh Minh-ha, *Woman Native Other*, Indiana University Press, 1989 (reprint 2009).
- Eduardo Viveiros de Castro, *Métaphysiques cannibales*, Puf, 2009.
- Eduardo Viveiros de Castro, *Perspectivisme et multinationalisme en Amérique indigène*, *Journal des antropologues*, téléchargeable: <https://journals.openedition.org/jda/451>
- Gloria Anzaldúa, *Borderlands/ La Frontera: The New Mestiza*, Aunt Lute Books, 2012
- TJ Demos, *Return to the Postcolony Specters of Colonialism in Contemporary Art*, Berlin, Sternberg Press, 2013
- Paul B. Preciado, *Je suis un monstre qui vous parle*, Paris, Grasset, 2010

PAYSAGE OUVERT

Federico Nicolao

En partenariat avec la DRAC Occitanie, les Résidences d'artistes des Ateliers des Arques du Lot et le Musée Zadkine

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

Semestre 1

11, 12, 13 et 14 janvier 2021

Semestre 2

Workshop du 29 mars au 2 avril 2021

Après le webséminaire organisé en 2019-2020, six nouveaux étudiant-e-s se retrouvent pour une période intensive *online* en janvier 2021 et partent ensuite aux Ateliers des Arques au printemps 2021 pour un workshop de son et poésie

Objectifs

Lors de la préparation d'une exposition collective, ayant pour centre d'intérêt la notion de paysage ouvert sous le commissariat de Federico Nicolao, ce dernier propose aux étudiant-e-s de passer une semaine ensemble pour discuter d'écoute et d'écriture (avec une attention particulière à la poésie).

Pour un-e musicien-ne ou un-e écrivain-e, l'édition sonore d'un texte, qu'elle prenne la forme d'un enregistrement, qu'elle valorise «live» une interprétation, ou qu'elle permette de tisser un rapport privilégié à l'écoute, représente une phase importante de la production. L'édition sonore est une forme d'expression assez familière aux jeunes générations d'artistes qui passent par l'ENSAPC.

Les étudiant-e-s prennent connaissance des Ateliers des Arques, un centre international de résidences pour artistes et prennent part à l'aventure

des résidences où leur est proposé de développer sur place une de leurs compositions en cours.

Contenu

S'inspirant en premier lieu de l'idée de jardin philosophique, *Paysage ouvert* (dont le titre reprend une expression du photographe Gabriele Basilico) est un ARC basé sur l'exploration d'un territoire précis selon les méthodes de l'observation propres à la recherche artistique. Cette année, un groupe d'étudiant-e-s spécifiquement intéressé-e-s par la question du son (mais familière-e-s de médias différents) et travaillant de manière privilégiée le rapport entre l'écriture et la musique, est sélectionné sur dossier. À la suite du webséminaire de l'année 2019-2020, la question de l'écoute est analysée lors de lectures et de discussions avec une attention particulière à la célèbre question Hölderlinienne «À quoi bon des poètes».

La question de l'écoute est cruciale pour les possibilités qu'elle entrouvre pour la musique, le son et l'écriture, et peut nourrir la réflexion d'étudiant-e-s confronté-e-s à cette occasion à l'édition d'un texte.

Méthode

Les étudiant-e-s décident avec l'enseignant d'un programme de travail adapté à leurs recherches à développer aux Arques pendant leur séjour. Ils-elles se regroupent pour une première phase de lectures, écoutes et visites des grottes ornées de Pêche Merle et de Gourdon, et de rencontre avec les artistes en résidence, au terme de laquelle s'organiserà entre Les Arques et Paris une restitution.

Plusieurs temporalités, plusieurs dispositifs se croisent dans cet enseignement qu'il ne faut plus imaginer comme un cours traditionnel mais comme un jardin, c'est-à-dire un espace collectif d'expérimentation. Orienté-e-s par l'expérience collective, les étudiant-e-s articulent leur participation à plusieurs propositions. Le workshop et les enregistrements qui naîtront de la collaboration avec les Ateliers des Arques seront au cœur d'une restitution publique.

Prérequis

Soumettre à l'enseignant un dossier de candidature. Les inscrit-e-s 2019-2020 qui n'ont pas pu résider aux Arques à cause de la situation sanitaire et les inscrit-e-s au cours Théories Images et au Studio Son, seront prioritaires.

Évaluation

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence aux séances de préparation ainsi qu'au voyage est strictement obligatoire pour tou-te-s les inscrit-e-s. Les étudiant-e-s inscrit-e-s sont tenu-e-s de participer à tous les moments concordés ensemble: lectures et productions. C'est de cette participation globale et du développement d'un projet personnel et collectif abouti que dépendra l'attribution des crédits. Pour la partie projet, l'étudiant-e s'engage à respecter un contrat qui prévoit un certain nombre d'obligations: la mise en œuvre d'un projet personnel au sein d'une réflexion et d'un travail collectif (conception, production, création, finalisation).

Repères bibliographiques

Une nouvelle bibliographie sera diffusée en début d'année.

PLATEFORME EXPÉRIMENTALE

Sylvie Blocher

Avec la participation d'Anne Lafont, Nadia Yala Kisukidi, Kahenz Saana, Emo de Meideros

Semestre 1 et 2, semaines B
Mercredi, 14h-18h
Engagement sur le semestre

«LA PROCHAINE FOIS LE FEU» (SEMESTRE 1)

ANNÉES 2 À 5
20 étudiant-e-s

Descriptif, contenu et méthode

Cette citation de James Baldwin écrite à son neveu en 1968 à l'occasion du centenaire de l'Émancipation (1868) aux États-Unis, deux ans avant l'abolition de l'esclavage était «une ultime tentative de compromis avec ce qu'il désignait comme l'innocence de ceux qui ont inventé une histoire pour se prétendre supérieurs. Innocence, ignorance, indifférence, inconscience...» (C. Taubira)

Le mouvement Black Lives Matters, la mort de George Floyd, les exactions commises par les policiers contre des personnes de couleur dans les banlieues françaises nous convoquent, dans nos pays respectifs, à affronter nos passés coloniaux et leurs conséquences.

L'art et l'histoire de l'art ne sont pas exempts de ces passés. Des théoricien-e-s, des chercheur-euse-s, des artistes, analysent l'histoire, produisent des œuvres et des textes critiques, relisent les images. Par exemple des livres comme *L'Art et la race*, d'Anne Lafont, ou des expositions comme le «Modèle Noir» à Orsay...

Croisant anthropologie, expériences esthétiques ou critiques, mémoires, engagement politique, Plateforme Expérimentale 2020 tentera de donner aux étudiant-e-s, en invitant diverses personnalités autour de ces questions (le programme sera annoncé le 16 octobre 2020), quelques outils pour penser ce qui doit se transformer, mais aussi expérimenter ces décentrement, entre autres de nos regards.

Plateforme Expérimentale est un questionnement constant entre pratiques théoriques et pratiques artistiques. On y exerce son sens critique et on y produit des œuvres.

« D'UN CORPS À L'AUTRE » (SEMESTRE 2)

ANNÉES 1 ET 2

10 étudiant-e-s

Exposition au Centre d'art Ygrec-ENSAPC (Titre à préciser)

Vernissage le jeudi 13 mai 2021 - de 18h à 21h

Exposition du 14 mai au 12 juin 2021

Exposition conçue et développée par l'artiste et enseignante Sylvie Blocher et Guillaume Breton, responsable du centre d'art Ygrec, en collaboration avec des diplômé-e-s et des étudiant-e-s de l'ENSAPC autour de pratiques performatives. Les étudiant-e-s participeront à la préparation de l'exposition et réfléchiront tout au long de celle-ci aux questions de médiations autour de telles pratiques en collaboration avec des artistes invité-e-s.

Les pratiques performatives sont, depuis plusieurs années, une partie intégrante de l'identité de l'ENSAPC. Celles-ci prennent des formes diverses et empruntent souvent à d'autres champs artistiques tels que la danse, le théâtre, la musique, la vidéo, la littérature, etc. Elles produisent des œuvres hybrides qui viennent non seulement redéfinir la notion d'œuvre dans le champ des arts visuels mais questionnent également l'exposition dans sa temporalité et sa relation aux spectateur-ric-e-s. Le projet démarrera avec un espace vide et se construira au fur et à mesure des performances organisées dans le centre d'art. Si l'exposition ne sera complète qu'à son finissage, les visiteur-euse-s sont invité-e-s à venir visiter un espace et une exposition en devenir.

PÔLE SON

Eric Maillet

En collaboration avec l'atelier son. Avec la participation de Loraine Baud, Simon Nicaise, Bastien Gallet, Vincent Epplay, Colin Roche, Bruno Guiganti, Marcelline Delbecq

En partenariat avec Sonic Protest, Ygrec, *DUUU, La Condition Publique (Roubaix).

ANNÉES 1 À 5

30 étudiant-e-s maximum

Semestre 1 et 2, semaines A et B

Jeudi, 10h-18h

L'ARC étant semestriel, l'inscription pour le 2^e semestre n'a pas obligatoirement à se faire en début d'année (mais attention au nombre de places!)

Workshop en collaboration avec Ygrec du 18 au 22 janvier 2021.

Workshop Radiophonie à Roubaix du 8 au 12 mars 2021.

Objectifs

Le Pôle Son est un ARC visant à accueillir tous les types de pratiques sonores et à leur offrir un cadre pratique et théorique favorable et ouvert.

Contenu

Le Pôle Son propose plusieurs axes simultanés:

- Accompagnement du projet personnel de l'étudiant-e
- Workshops (session de travail de plusieurs jours sur un projet ou une problématique)
- Séminaires (un-e intervenant-e présente son travail puis rencontre les étudiant-e-s concerné-e-s)
- Formations techniques (spécialisées et approfondies)

- Sessions d'écoute d'œuvres (portant sur des domaines précis: pionnier-e-s de la musique électronique, le *field recording*, histoire du *sampling*, la poésie sonore, etc.)

Méthode

Un engagement intense et continu est demandé aux étudiant-e-s; des connaissances musicales ou techniques ne sont pas un prérequis.

Évaluation

Les crédits sont obtenus par contrôle continu.

Chaque étudiant-e, pour bénéficier de ses crédits, s'engage sur le semestre à travailler sur un projet personnel et à participer soit à une proposition longue (workshop/formation technique), soit à deux propositions courtes (séminaire/initiation technique).

Repères bibliographiques

- *Planètes sonores*, Alexandre Castant
- *Journal Audiobiographique*, Alexandre Castant
- *Les arts sonores*, Alexandre Castant
- *Pour une écriture du son*, Daniel Deshays
- *Field recording*, Alexandre Galand
- *Composer des étendues, l'art de l'installation sonore*, Bastien Gallet
- *Noise Water Meat*, Douglas Kahn (en anglais)
- *Background noise perspectives on sound art*, Brandon Labelle (en anglais)
- *Acoustique et musique*, Emile Leipp
- *Les chercheurs de sons*, Gérard Nicollet & Vincent Brunot
- *Traité des objets musicaux*, Pierre Schaeffer
- *Espaces sonores, actes de recherche*, Anne Sédès (sous la direction d')
- *Catalogue Sonic process*, Centre Georges Pompidou
- *Musique et acoustique, rencontre entre l'architecture et le monde musical*, Marcel Val
- *DJ Culture*, Ulf Poschardt
- *Le jeu des ritournelles*, Aliocha Wald Lasowski
- *Tubes - La philosophie dans le juke-box*, Peter Szendy

PRATIQUER ET SORTIR

Claudia Triozzi

ANNÉES 1 À 5

18 étudiant-e-s
12 places par sortie à partager dans l'année
Semestres 1 et 2, semaines A et B,
Vendredi, 14h-18h
Engagement sur le semestre

Descriptif

Nous continuerons à pratiquer le geste de l'écoute et le geste de la voix. Je souhaite continuer avec vous la lecture et l'analyse du mouvement et de l'espace par l'image, commencé depuis déjà deux ans.

Nous irons regarder comment la danse a été documentée par l'image, comment elle a été filmée et adaptée pour des émissions télévisées, comment la danse a été ré-interprétée par des auteur-e-s de cinéma et vidéastes contemporain-e-s mais aussi par des amateurs, amatrices du mouvement et comment des chorégraphes sont devenu-e-s cinéastes et comment des cinéastes ont fait appel à la chorégraphie.

Il ne s'agit pas d'une histoire de la danse mais du mouvement réinventé et réinterprété par la caméra.

La proposition serait de continuer à nourrir nos archives par des films «partagés» et d'organiser ensemble un poste de visionnage en accès libre à l'école. Les films et le projet «Sortir» seront le matériau de nos expérimentations et propositions pour le cours du vendredi à 14h, ouvert à toutes les années de l'école.

Pour enrichir ce cours, deux propositions:

- SORTIR: 12 places pour aller voir des spectacles: théâtre, danse (voir programmation ci-dessous);
- ARC: avec Pascale Cassagnau le 23 octobre, 13 novembre, 27 novembre, et 11 décembre 2020 de 14h à 18h dans la salle de danse (voir fiche page suivante).

Méthode

Nous approcherons les pratiques du corps par différents thèmes comme la conscience de soi, la limite et force de l'introspection, la réaction et adaptation au monde extérieur, le croisement de pratiques corporelles dans l'art. Danser? Performer? Actionner? Agir? Je dirais composer un espace tout en risque et en spontanéité, expérimenter. Là où je suis avec mon mouvement et ma perception du corps, mon idée de le penser. Créer des expériences directes utilisant notre mouvement naturel, celui qui nous fait parcourir, qui nous fait soulever, déplacer, rire, regarder, auquel nous songions et qui ne nous appartient pas, celui qui marque le temps et ses affects, celui qui nous fait voir d'une façon particulière le monde qui nous entoure et nous fait agir.

Évaluation

Développer l'esprit critique vis-à-vis des productions actuelles et de son propre travail.

Présence régulière au cours.

Nous nous permettrons d'individualiser sous forme de dialogue et à travers la pratique corporelle différents thèmes

- liés à diverses formes de représentation, lesquelles ne peuvent pas faire l'économie d'un engagement lié au réel et au politique. Les prises de paroles (liées au visionnage) seront matières discursives et actives. Quelle perception et quelle identification des enjeux performatifs pourront être révélés? Comment les retranscrire en action? Réalisations de travaux personnels.

Dans le cadre du Festival d'automne, nous irons voir:

- **Alessandro Bosetti/
David Christoffel**
Consensus Partium
Le vendredi 9 octobre 2020 à 20h
Lieu: Église Saint-Eustache (75001 Paris)
- **Marion Siéfert**
Jeanne Dark
Le dimanche 18 octobre 2020 à 16h
Lieu: La Commune, Centre Dramatique National Aubervilliers
- **Chorégraphie de Meg Stuart/
Damaged goods**
Cascade
Le vendredi 13 novembre 2020 à 20h30
Lieu: Nanterre-Amandiers centre dramatique national. 7 avenue Pablo-Picasso 92022 Nanterre.
- **Onidine Cloez**
L'art de conserver la santé
Le samedi 14 novembre 2020 à 15h
Lieu: Les Laboratoires d'Aubervilliers. 41 rue Lécuyer 93300 Aubervilliers.
- **Valérie Dréville et Jérôme Bel**
Danses pour une actrice (Valérie Dréville)
Le mercredi 18 novembre 2020
Lieu: La Commune Centre Dramatique National, Aubervilliers.

- **Joris Lacoste, Pierre-Yves Macé et Sébastien Roux & Ictus**
Encyclopédie de la parole Suite N°4
Le samedi 21 novembre 2020 à 18h
Lieu: MC93 – Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis. 9 boulevard Lénine 93000 Bobigny.
- **Christoph Marthaler**
Das Weinen
Vendredi 27 novembre 2020 à 20h30
Lieu: Nanterre-Amandiers centre dramatique national. 7 avenue Pablo-Picasso 92022 Nanterre.
- **Eszter Salamon**
Monument 0.6: Hétérochronie/ Palermo 1599-1920
Le vendredi 26 mars 2021 à 20h30
Lieu: Nanterre-Amandiers, centre dramatique national. 7 avenue Pablo-Picasso 92022 Nanterre.

Bibliographie

- Marie Bardet, Joanné Clavel et Isabelle Ginot (dir.), *Écosomatiques, Penser l'écologie depuis le geste*
- Miranda Tufnell, Chris Crickmay, *Corps, Espace, Image*
- Vincent Romagny (éd.), *Anthologie Aires de jeux au Japon*
- Daniel Heller-Rozen, *Echolalies, Essai sur l'oubli des langues*
- Andrew Hewitt, *Social Choreography*
- «Rituals of Rented Island Object Theater, Loft Performance, and the New Psychodrama -Manhattan, 1970-1980,», Whitney Museum, New York (exposition)
- «Sharon Lockhart/Noa Eshkol», Thyssen-Bornemisza Art Contemporary (exposition)

SCÉNO

Christophe Cuzin

En collaboration avec Judith Perron, avec le centre d'art Ygrec et Guillaume Breton

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Semestres 1 et 2, semaines B

Mercredi, 9h30-12h30

Engagement sur le semestre

Descriptif

Cet ARC enseigne la mise en espace des œuvres, qu'elles soient littéraires, théâtrales, chorégraphiques ou liées à d'autres formes de performance (premier semestre); et la mise en espace de toutes productions plastiques face à tout type de contexte (second semestre).

Méthode

À partir d'un matériau artistique et d'un espace donné, imaginer, à l'aide de l'histoire et de maquettes, sa spatialité, sa faisabilité, sa transportabilité et son coût.

Évaluation

Évaluation par semestre, prenant en compte l'originalité des réponses, de leurs argumentations et de la qualité de leurs prévisualisations ainsi que l'assiduité et l'engagement.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

Matériel fourni lors de la mise en projet.

- D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

- UE 2

STUDIO



CINEFACE - FINALISATION DU FILM *LE BLANC DU CIEL*

Christophe Cuzin, Vincent Gerard

En partenariat avec le collectif d'auteur-e-s ALDP (Arme légère de production, Paris), Perspective Films (production et distribution, Paris), La Maison Des Productions (Bourgogne), Association 777 (Paris-Normandie-Bretagne)

ANNÉES 3 À 5

6 étudiant-e-s, dont certain-e-s déjà inscrit-e-s en 2019-20

Semestre 1, semaines A

Vendredi 9h30-12h30

- Suivi en relation avec le planning de la production et de la distribution du film (Perspective Films), en collaboration avec les auteur-e-s du collectif ALDP
- Possibilité de stage à coordonner avec la compagnie Perspective Films à Paris.

Descriptif

Après ces trois dernières années de conception, d'écriture, de production, de tournage et cette dernière année (2019-2020) de montage et de post-production (qui reste à finaliser en conséquence de la pandémie Covid-19), le Studio Cineface propose une dernière étape de travail, au premier semestre de l'année 2020-2021, avec les co-auteur-e-s du film du collectif ALDP (celles et ceux encore étudiant-e-s ou diplômé-e-s de l'ENSAPC) accompagné de la compagnie de production et de distribution Perspective Films – en charge de la fin de production et distribution du film *Le blanc du ciel*.

Méthode

Dans le cadre du Studio Cineface et en relation étroite avec les co-auteur-e-s ainsi que la compagnie Perspective Films:

- Il s'agit de finaliser la post-production son et image & diffusion: mixage, étalonnage, sortie DCP; constitution des documents de communication pour la diffusion, la promotion et les projections du film *Le blanc du ciel*.
- De suivre les étapes de fin de production: dernières demandes d'aides à la production; demandes d'aides à la distribution – comme les démarches liées aux ventes, éditions DVD, expositions, etc.

La participation à cette dernière étape peut également se faire sous forme de stage auprès de la compagnie Perspective Films, pour les missions: de production, de distribution et de diffusion du film.

Évaluation

Présence et réponses aux missions

Lien

Le lien du film réalisé par le collectif d'auteur-e-s ALDP, développé avec le Studio Cineface et le dossier de production, seront communiqués à la rentrée aux inscrit-e-s.

CINÉMA (THÉORIE, PRATIQUE, ARTISTIQUE, TECHNIQUE)

Vincent Gerard

Avec la participation de Jean-Charles Hue, Marilyn Lours, Pedro Costa, Elsa Abderhamani, Jean-Claude Rousseau

En partenariat avec l'École supérieure d'arts et de design Le Mans (Talm) – Département design sonore; La Maison Des Productions (production, édition), Bourgogne; Perspective Films (production, distribution), Paris; L'abominable (laboratoire de cinéma), La Courneuve.

Remarque: certains projets développés dans le Studio Cinéma pourront faire l'objet d'accompagnements spécifiques avec Le Fresnoy (Studio national des arts contemporains) à Tourcoing; avec La Fémis à Paris; ou encore avec l'École Louis Lumière à Saint Denis.

ANNÉES 2 À 5

12 étudiant-e-s

Semestres 1 et 2, semaines A

9h et 14h pour les deux journées consécutives et bimensuelles:

Mercredi:

— 9h: étudiant-e-s de 4^e année

— 14h: étudiant-e-s de 5^e année

Judi:

— 9h: étudiant-e-s de 2^e année

— 14h: étudiant-e-s de 3^e année

En cas d'empêchement, les étudiant-e-s peuvent venir à une autre des séances que celle dédiée à leur année.

Eu égard au travail développé au sein du Studio Cinéma, qui nécessite de s'inscrire dans le temps (pensée, développement, réalisation et finalisation), il est naturellement logique de s'engager sur l'année.

Descriptif

Le Studio Cinéma a pour vocation de définir ce que peut être aujourd'hui une intervention artistique qui, sans avoir le désir ou l'illusion de se substituer à une école professionnelle de cinéma – dont elle n'a ni les moyens ni les finalités – ne

méconnaît pas pour autant les réalités et les virtualités économiques ou techniques de ce médium.

Dans ce lieu idéal de confrontation et d'hybridation des langages plastiques que représente une école d'art, il s'agit d'interroger la machine-cinéma et ses avatars numériques en la faisant tourner selon un autre régime de fiction, de figuration, de représentation du réel.

Méthode

Par delà le pseudo-professionnalisme ou via la réappropriation sauvage, le Studio Cinéma s'efforcera sans faux-semblant et avec les moyens du bord de dégager la voie d'une pratique continue et personnelle du cinéma qui débouche sur la production effective de films et de vidéos. Le suivi des projets (théorique, pratique, technique, artistique), de leur conception (écritures) à leur finalisation (diffusion), se fait au cœur du studio à travers des séances qui ont lieu tous les quinze jours, divisée en deux temps.

Première quinzaine: séance pratique et technique. Comme exemples: déplacements avec portage de caméras lourdes ou légères, démontage de caméra numérique et analogique, visite chez un-e cinéaste, chez un-e critique, chez des diffuseur-euse-s ou chez un-e financier-e, analyse de séquences et de films, prises de son et prise de vue in situ à Cergy, assister à une commission ou RDV au CNC, séance de montage ou tirage en laboratoire d'un film en 8mm ou 16mm, élaboration d'un devis de film, etc. Ces séances sont une confrontation directe au médium cinéma, contenant comme contenus.

Seconde quinzaine: séance critique et artistique. Autour des films ou vidéos que les étudiant-e-s élaborent, est projeté le travail en l'état (film/vidéo ou maquettes). Ces présentations devront être rigoureusement préparées (notamment leur introduction).

Remarque: Les films ou vidéos qui sont produits au sein du Studio Cinéma ne sont soumis à aucune restriction de formes ou de genres (au contraire).

Studio Cinéma - Datathèque & Programme: une base de films et de vidéos online, réalisés depuis ces 10 dernières années + quelques raretés anciennes, sera constituée dès la rentrée 2020-2021. Cette base est consultable par inscription et demande préalable, pour toutes les personnes de l'école et autres. Une fois par mois, 3 étudiant-e-s issu-e-s des quatre années qui font le studio produiront 1 programme de 1 à 3 film(s) ou vidéo(s) avec un texte de présentation depuis la datathèque: programme qui sera partagé avec toute l'école et fera également l'objet d'une communication externe (newsletter, projections,

etc) – la possible combinaison de ces programmes avec des films ou vidéos d'artistes/réalisatrices & réalisateurs extérieur-e-s est également envisagée.

Prérequis:

Une première approche de la photographie et de la vidéo est souhaitable.

Évaluation

Présence obligatoire. La production des films ou vidéos et leur suivi continu dans le cadre du studio. Présentation des travaux (conception à diffusion): à préparer!

Bibliographie

Communiquée en début d'année et à chaque séance.

DANSE

Judith Perron

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Semestre 2, semaines A et B

Jeudi 14h-18h

Workshop de Volmir Cordeiro (15 au 20 mars)

Workshop avec Ari. B lors de la semaine de workshops en janvier (18 au 22 janvier) – à confirmer

Salle de danse (203)

Engagement annuel

Descriptif

Le studio danse se propose d'être, un espace déclencheur d'expériences à la croisée de plusieurs pratiques, afin de mettre ensemble et en mouvement nos projets. Il s'agira de partir du corps vécu comme élément moteur de nos passages à l'acte.

Donner du corps, identifier les affects qui nous font agir, accumuler les propositions pour augmenter progressivement notre capacité d'action.

Le studio ne repose pas sur l'apprentissage de techniques particulières.

Certaines notions liées à un éventail de techniques et de problématiques préexistantes serviront de matières à nos explorations.

Le projet éditorial à activer «ÉCHAUFFEMENT GÉNÉRAL» de l'artiste Jocelyn Cottencin rassemblant 19 manifestes/échauffements servira de point d'appui à nos questionnements: «L'exposition est un lieu potentiellement hybride entre documentation et mise en corps. L'échauffement devient un matériau poétique, politique et potentiellement fonctionnel.» Jocelyn Cottencin

Nous interrogerons les multiples modes de représentation du corps dans l'acte chorégraphique et la performance à travers la rencontre avec des chorégraphes de la scène actuelle:

Le chorégraphe Volmir Cordeiro, récemment auteur de la pièce *Trottoir* ainsi que de l'ouvrage *EX-CORPO*, consacré aux figures de la marginalité en danse contemporaine et à la notion d'artiste chercheur, viendra donner un workshop d'une semaine. Entre cours et atelier, expérience et performance, le travail se fera de manière collective.

Évaluation

Estimation des présences et d'engagement au cours.

Repères bibliographiques

- *Échauffement général*, Projet éditorial de Jocelyn Cottencin à activer Crossing édition
- Volmir Cordeiro, *Ex-corpo*, éditions du Centre national de la danse

DESSIN ET RENDEZ-VOUS

Jean-Luc Verna

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s pour chaque workshop

Semestres 1 et 2

Deux semaines annuelles

de workshops:

Lundi 14 au vendredi 18 décembre 2020

Lundi 29 mars au vendredi 2 avril 2021

Et sur RDV : jean-luc.verna@ensapc.fr

Objectifs

Ouvert à tou-te-s celles et ceux qui souhaitent y participer, ce studio propose une semaine entière de cours de dessin, notamment de dessin de nu, exercice roi qui allie expression, graphie, perspective, anatomie et morphologie avec en accompagnement l'histoire de la pop et du rock des années 1960-1970 à 2000.

Contenu et méthode

Avec des modèles hommes et femmes.

En l'absence de modèle, exercice «dessin par l'exemple»: d'Ingres à Crumb, de Verna à Didier Trentet, etc., analyser le dessin (style, sujet, positionnement technique, etc.) par écrit puis en faire des copies ou/et des dessins de même écriture.

À partir de la troisième année, exigence d'une production de dessin propre.

FAIRE FEU DE TOUT BOIS

Laure Limongi

En partenariat avec le CIPM, La Marelle (Marseille), La Friche de la Belle de Mai.

ANNÉES 1 À 3

20 étudiant-e-s maximum
Semestres 1 et 2, semaines A
Mercredi, 9h-12h

Le studio se terminera par un
workshop de 4 jours au CIPM
à Marseille.

Organisation d'une soirée publique
de restitution du workshop.

Descriptif

S'adonner à l'écriture, quelle qu'elle soit et d'où que l'on vienne. Apprendre à s'emparer du moindre prétexte, du moindre détail pour amorcer un texte. Ainsi, gagner en assurance face à l'écrit.

Rien de plus simple qu'écrire, après tout, il s'agit d'utiliser la langue qu'on parle, tous les jours; donc en réalité, rien de plus intimidant, parfois, de la tirer de cette gangue quotidienne pour la transformer en matière créative, malléable, personnelle... C'est affaire de pratique et de familiarité. C'est ce que nous allons développer au sein de cet atelier pendant lequel, à travers des consignes données d'une séance à la suivante, on avancera pas à pas dans la pratique de l'écriture.

Méthode

Le contenu de l'atelier se construira en fonction des personnalités présentes et de leurs aspirations. Écriture individuelle puis partage des textes (dynamique collective) mais aussi retours individuels. (Les séances alterneront ainsi des moments collectifs et de travail individuel.)

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

Fournis au fur et à mesure des séances.

LA FABRIQUE

Laure Limongi

En partenariat avec CY Cergy Paris Université et l'Université Paris 8.

ANNÉES 4 À 5

20 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s des Master de Création littéraire de CY Cergy Paris Université et Université Paris 8 (après un entretien préalable).

Semestre 1 et 2, semaines B

Mercredi, 9h-12h

Engagement annuel

Descriptif

Progresser dans la maîtrise de l'écriture créative à travers des exercices ponctuels pouvant permettre d'explorer de nouvelles facettes de sa pratique. Cerner ses champs d'intérêt littéraires. Persévérer dans la dynamique de l'écriture.

Méthode

Le contenu de l'atelier se construira en fonction des personnalités présentes et de leurs aspirations. Écriture individuelle puis partage des textes (dynamique collective) mais aussi retours individuels. (Les séances alterneront ainsi des moments collectifs et de travail individuel.)

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

Fournis au fur et à mesure des séances.

LA MÉMOIRE DU LION: PRATIQUER L'HISTOIRE (ANTI)COLONIALE PAR LA PHOTOGRAPHIE

Nicola Lo Calzo

En collaboration avec le Mémorial Acte et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

ANNÉES 2, 3 ET 4

20 étudiant-e-s

Il est demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent participer au deuxième semestre du studio d'avoir participé à la formation dès le début de l'année.

Prérequis: une première approche de la photographie, ainsi que la maîtrise rudimentaire des logiciels de post-production (tels lightroom, photoshop ou indesign) est souhaitable.

Semestre 1

- Toutes les semaines (A et B), du jeudi 15 octobre au jeudi 17 décembre.
- Jeudi, 9h30-13h30.

Workshop en janvier, du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2021.

Semestre 2

- Jeudi et vendredi, semaines B.
- Dates: jeudi et vendredi 11 et 12 février, 11 et 12 mars, 25 et 26 mars, 8 et 9 avril, 20 et 21 mai 2021.
- Jeudi 9h-13h: 2^e année
- Jeudi 14h-18h: 3^e année
- Vendredi 9h-13h: 4^e année et rdv de suivi individuels
- vendredi 14h-18h: rdv individuels

Descriptif

Ainsi dit un proverbe africain: «Tant que les lions n'auront pas leurs historiens, les histoires de chasse tourneront toujours à la gloire des chasseurs».

Ce studio se propose d'aborder les nouveaux usages de la photographie pour interroger, voire documenter, les récits officiels et collectifs autant que les pratiques et les récits élaborés par les descendant-e-s des peuples colonisés et les groupes minoritaires à l'encontre de l'expérience coloniale, de la violence et de l'oppression.

Le projet photographique *Cham, sur les mémoires de l'esclavage coloniale, de la traite négrière, de leurs résistances et abolitions* devient l'une des études de cas à partir desquelles nous allons développer plusieurs axes de réflexion ainsi que les bases d'une pratique photographique critique. Nous allons questionner la place et le rôle que la photographie, dans son articulation aux sciences humaines, à l'histoire sociale de l'art et de la littérature, peut jouer comme double instrument d'investigation (de ces patrimoines), et de restitution. De quelle manière la photographie peut-elle nous éclairer sur

la mémoire d'une communauté, autant que sur les relations de pouvoir dans lesquelles cette mémoire s'inscrit et opère?

Méthode

Pour ce faire, le premier semestre sera organisé autour des séminaires sur les différents chapitres du projet *Cham*, correspondant à autant de territoires historiques, géographiques et culturels (mondes Afro-diasporiques, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Caraïbes, Amérique du Nord et Amérique du Sud). Ce décryptage du projet *Cham* sera accompagné par une mise en perspective théorique comparatiste à même de rendre compte des enjeux politiques et symboliques sous-jacents à un travail photographique sur les mémoires des groupes subalternes ou minoritaires, en France et à l'étranger. Des intervenant-e-s du monde de la photographie, de l'art et du milieu associatif et militant, seront invité-e-s pour élargir le champ des réflexions et les perspectives – parfois aussi divergentes – sur la question des représentations coloniales et postcoloniales au sein de la pratique artistique, notamment de la photographie.

Au cours du deuxième semestre, les séminaires se prolongeront sous la forme d'ateliers. Ce studio sera le lieu de production d'une recherche photographique axée sur les thèmes de la mémoire. L'atlas photographique sera employé en tant que dispositif narratif d'investigation aux cotés de l'archive. A travers la constitution de groupes de travail, nous allons voir les différentes étapes dans la réalisation d'un projet photographique axé sur la mémoire d'un lieu et/ou d'une communauté, en allant de la recherche historique sur les sources à la production d'images, de la sélection et de l'édition

des images-hypertextes jusqu'aux différents supports de présentation et de diffusion.

Évaluation

Présence, participation enthousiaste aux séminaires et productions au sein des ateliers et workshop.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

- Anna Seiderer, Elvan Zabunyan et Elisabeth Spettel (dir.), *Esclavages & Post-esclavages, 2 | 2020*, «Pratiquer l'histoire par les arts contemporains» [En ligne], mis en ligne le 19 mai 2020.
- Isabelle Alfonsi, *Pour une esthétique de l'émancipation. Produire les lignées d'un art queer*, Paris, B42, 2019,.
- Jeanne Mercier, Baptiste De Ville d'Avray, *10 ans d'Afrique in visu, Le métier de photographe en Afrique*, Paris, Clémentine de La Ferrière, 2017.
- Bona Dénétem Touam, *Fugitif, où cours tu ?* Paris, PUF, 2016.
- Susan Sontag, *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgois, 2008.
- Françoise Vergès, *La Mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Paris, Albin Michel, 2006.
- Susan Sontag, *Devant la douleur des autres*, Paris, Christian Bourgois, 2003.
- Ngugi Wa Thiong'o, *Moving the Centre: The Struggle for Cultural Freedoms*, Londres, Currey, 1993,.
- Serge Gruzinski, *La Pensée métisse*, Paris, Éditions Fayard, 1999.

LA PHOTOGRAPHIE INFAMANTE

Renaud Auguste-Dormeuil

ANNÉES 2 À 5

15 étudiant-e-s

Semestres 1 et 2, semaines B

Vendredi, 9h-18h

1 fois par mois: Vendredi 4 décembre et
18 décembre 2020, 15 janvier, 12 février,
12 mars, 9 avril, 14 mai, 18 juin 2021

Descriptif

La peinture infamante est une pratique picturale du XV^e siècle de l'Italie du Nord qui consistait à peindre de manière bien visible sur les murs des bâtiments publics des «images infamantes» de condamnés par contumace. Ces condamnés étaient également facilement identifiables grâce à des inscriptions (*tituli*) peintes en lettres bien visibles.

Méthode

Visite d'expositions ou de lieux non muséaux en relation directe (ou pas) avec le champ de l'art contemporain. Invitation à réfléchir à la possibilité de construire aujourd'hui des images absentes ou mentales.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

Bibliographie

Gherardo Ortali, *La peinture infamante*, éd. Gérard Monfort, 1994, coll. imago mundi.

L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)

Jeff Guess

Invité par Gauthier Tassart (enseignant à la Villa Arson).

En partenariat avec la Villa Arson

ANNÉES 1 À 5

Années 2 à 5

10 étudiant-e-s

Semestre 2

Sessions préliminaires à l'ENSAPC, et semaine de workshop à la Villa Arson en février ou mars 2021. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Objectifs

L'Orchestre Inharmonique de Nice est un orchestre à géométrie variable composé d'étudiant-e-s musicien-ne-s ou non-musicien-ne-s, et qui chaque année travaille avec un-e artiste invité-e, un-e chef d'orchestre, et poursuit ainsi son aventure dans le champ de la performance musicale basée sur l'écoute et l'improvisation. Cette année l'Orchestre fête ses 10 ans et il est possible qu'il y ait plusieurs chefs d'orchestre invité-e-s.

Contenu

Chaque année un-e chef d'orchestre est invité-e pour travailler avec les étudiant-e-s. Les invités des années passées: Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, Xavier Boussiron, Etienne Jaumet, Jean-Marc Foussat, Claire Gapenne et l'année dernière, Charlemagne Palestine. Programmation en cours de préparation pour cette nouvelle session.

Méthode

Chaque chef d'orchestre apporte une méthode de travail différente pour aborder la question de l'improvisation. Il y aura plusieurs sessions préparatoires avec Gauthier Tassart à Cergy pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Et puis une semaine de travail à la Villa Arson avec le-la ou les chef(s) d'orchestre et un groupe d'étudiant-e-s de la Villa Arson qui se sera déjà préparé de la même manière.

La semaine se termine avec un concert public à la Villa Arson. Des vinyles sont produits de chaque concert.

Évaluation

Participation enthousiaste à toutes les sessions préliminaires à Cergy pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Participation et production musicale à toutes les sessions de travail et le concert final à la Villa Arson.

Repères bibliographiques

- Alain Berland, «Les sons de la Villa Arson», in *mouvement.net*
- Philippe Robert, *Agitation Frite/ témoignages de l'underground français*, vol. 2 et 3, Lenka Lente éditions
- *Revue & Corrigée* n°118
- LOIN est samplé sur le morceau Freaky Wake des Residents (album I am a Resident)

MISES EN ŒUVRES - DESSINS-PEINTURES

Carole Benzaken, Eric Dalbis

ANNÉES 1 À 5

45 étudiant-e-s

Semestres 1 et 2, semaines A et B

Jeudi, 9h-18h

Objectifs

Aider l'étudiant-e à la réalisation, à la mise en œuvre de sa pratique artistique, au développement de son projet pictural.

Définir les spécificités de sa pratique dans une approche plurielle des contenus, des moyens et des techniques, des contextes.

Méthode

Sous la forme de suivi des travaux, de présentations, d'entretiens collectifs et individuels, d'invitations de personnalités...

Le studio a pour objet de fournir: une aide à l'élaboration des moyens plastiques à l'analyse, à la réflexion, à la pertinence des choix techniques et des références, à la cohérence et aux conditions de présentation.

Évaluation

À partir de la régularité de la participation, de l'engagement, de la pertinence, de la qualité et du développement des travaux.

Bibliographie

Adaptée et communiquée aux cours des séances.

PRATIQUES ALGORITHMIQUES: INTRODUCTION À LA PROGRAMMATION / PROJETS

Jeff Guess

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s
Semestre 1 et 2, semaines A et B
Lundi, 9h30-18h
Semestre 1: introduction à la programmation
Semestre 2: élaboration et suivi de projets

L'enseignement est progressif et le semestre 2 dépend des acquis du semestre 1. L'inscription est donc pour les deux semestres et doit se faire en début d'année!

Ce studio est pour débutant-e-s, ne nécessitant aucune compétence technique au préalable. Même si les débutant-e-s sont prioritaires, si vous avez déjà suivi ce studio, vous pouvez aussi vous inscrire et on trouvera la meilleure manière de travailler ensemble sur vos projets.

Descriptif

Studio Pratiques Algorithmiques:
www.pratiques-algorithmiques.net
Dans le contexte actuel, l'accent sera résolument mis sur des pratiques web. Si vous avez envie d'élargir et enrichir vos travaux en intégrant des pratiques en réseaux, ce studio est pour vous! Il s'agit de créer des plateformes web (avec texte, image, vidéo, objets 3D), des Twitterbots et autres générateurs de textes et d'images, des outils

spécifiques pour vos performances, des interfaces utilisant des données en temps réel, etc.

Studio Pratiques Algorithmiques se présente comme une introduction méthodique et intensive à la programmation informatique. Le code est pensé ici comme une écriture qui génère automatiquement des formes. Nous le travaillerons à la fois comme une matière artistique et un ensemble de connaissances techniques permettant de mieux saisir des logiques sous-jacentes à notre époque, le glissement vers une algorithmisation généralisée.

Le studio est conçu de manière à faire circuler les savoirs et les compétences de chacun-e par le biais de discussions, lectures de textes théoriques, projets collectifs, l'entraide, présentations par les étudiant-e-s de leurs recherches récentes, et la mise en ligne des codes sources, des tutoriels, des liens.

Méthode

Pour la partie pratique, nous apprendrons à coder en utilisant un ensemble de standards (HTML5, CSS3, JavaScript), d'environnements de travail (Sublime Text et Visual Studio) et d'outils open-source (P5 et Node.js) en vue de créer des projets en ligne.

Une partie importante du studio sera dédiée à l'apprentissage de P5

(p5js.org), un environnement de programmation en open-source conçu par et pour des artistes. Il s'agira d'apprendre les bases (les variables, les décisions, les boucles, les fonctions) de tout algorithme en vue d'intégrer cette forme d'écriture performative au sein de pratiques nécessitant la création d'outils informatiques spécifiques. Des moments réguliers, tout au long de l'année, seront prévus pour situer ce travail plastique dans une actualité artistique et théorique: des lectures de textes, des discussions, et notamment des interventions d'artistes, théoricien-e-s et curateurs-trices travaillant dans le domaine des nouveaux médias. Ces moments sont conçus pour mieux connaître l'histoire de l'informatique et de la cybernétique en vue de nourrir une réflexion sur des enjeux contemporains: l'automatisation, l'intelligence artificielle, la gouvernementalité algorithmique, la surveillance, etc.

L'idée est d'avoir une approche globale en expérimentant avec la matière même de ce qui rend ce nouveau monde possible, le code.

Évaluation

Assiduité très régulière pour apprendre un nouveau langage. Présence engagement et participation active à la réflexion collective. Réalisation et mise en espace de projets personnels et collectifs.

Une volonté de s'engager dans des projets qui nécessitent du temps et de l'énergie.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

- Alison Parrish, Creative Coding <https://creative-coding.decontextualize.com/>
- Daniel Shiffman, The Coding Train https://www.youtube.com/channel/UCvjgXvBlbQiydffZU7m1_aw
- Daniel Shiffman, The Nature of Code, <http://natureofcode.com/book/>
- Noah Wardrip-Fruin et Nick Montfort, *The New Media Reader*, MIT Press, 2003
- Espace Virtuel du Jeu de Paume, <http://espacevirtuel.jeudepaume.org/>
- Gaité Lyrique - Laboratoire, <https://gaitelyrique.net/en/theme/laboratoire>
- Glass Bead, <https://www.glass-bead.org>

PRO BONO

Renaud Auguste-Dormeuil

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s

Mercredi, 9h-18h

1 fois par mois:

Mercredi 2 décembre, 16 décembre 2020, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai, 16 juin 2021.

Descriptif

À partir de la découverte et du visionnage de films ou de documentaires, de discussions et d'échanges sur la pratique en cours des étudiant-e-s participant au studio. Recherche, suivi et développement d'une pratique singulière de fabrication d'images (photographique et autres).

Méthode

Discussion collective autour de projets en cours.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

PUMP UP THE VOLUME

Pierre Ardouvin

Avec Hugo L'ahélec, doctorant à l'ENSAPC. En collaboration avec l'atelier volume et l'atelier sérigraphie et impression numérique.

Avec la participation de l'artiste Gabriel Kuri, les mercredi 18 novembre et 9 décembre.

Un workshop avec Gabriel Kuri aura également lieu du 18 au 22 janvier 2021 (voir section «workshops de janvier»).

ANNÉES 1 À 5

12 étudiant-e-s

Semestres 1 et 2, semaines A et B

Mercredi, 10h-18h

Première séance le mercredi 14 octobre à l'ENSAPC

Semaines A: sur rdv à l'atelier de l'artiste Pierre Ardouvin, 3 Cité Aubry, 75020 Paris (inscription préalable par mail indispensable: pierre.ardouvin@ensapc.fr)

Semaines B: à l'ENSAPC avec Hugo L'ahélec:

Semestre 1

- les mercredi 21 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 16 décembre 2020
- les mercredi 18 novembre et 2 décembre 2020 avec Gabriel Kuri

Semestre 2

- les mercredi 27 janvier, 10 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 19 mai 2021

Les étudiant-e-s s'inscrivent pour un semestre, sauf les 3^e et 5^e années qui pourront suivre le studio les deux semestres.

Les étudiant-e-s qui s'inscrivent doivent envoyer un projet par mail à Pierre Ardouvin et Hugo L'ahélec avant le 21 octobre:

- pierre.ardouvin@ensapc.fr
- hugo.lahélec@ensapc.fr

Ce projet d'intention, dont le sujet et la mise en forme restent libres, pourra être envoyé sous la forme d'un PDF organisé de la façon suivante:

1. Présentation des recherches passées et en cours avec un texte bref et 2 à 3 visuels.
2. Dans le même document une présentation des intentions de projet pour le studio Pump Up sous forme d'un texte et éventuellement d'images (2 à 3), de dessins, de photos, de montages, de 3D, etc.

Objectifs

Le studio Pump Up regroupe des étudiant-e-s engagé-e-s dans une pratique de volume, de sculpture ou d'installation. Il s'organise autour des projets individuels des étudiant-e-s et en questionne les enjeux. Le suivi de la production des projets validés se fait en lien avec l'atelier volume. Il est d'autre part accompagné d'un questionnaire autour du statut de ces pratiques aujourd'hui. Le studio accompagne le développement des projets des étudiant-e-s de façon «sur-mesure», cherchant à les pousser dans leurs pratiques, au-delà des frontières entre les médiums. Le suivi des projets se fait en lien avec les ateliers techniques.

Organisation

Le suivi et l'évaluation des projets se fera, la plupart du temps, sous forme de rendez-vous individuels. Les étudiant-e-s se rendront chez Pierre Ardouvin en semaine A et seront suivi-e-s à l'école par Hugo L'ahélec et Pierre Ardouvin selon ses disponibilités. Sur place, des moments collégiaux de présentation des travaux en cours, ou de discussion seront organisés régulièrement. L'accompagnement sera complété par des échanges de mails et des rendez-vous téléphoniques ou vidéo. Tous ces rendez-vous sont envisagés comme des moments d'échange entre étudiant-e-s, enseignant-e-s, et ateliers techniques.

Évaluation

L'évaluation se fait lors des suivis, elle tient compte de l'investissement personnel, de la qualité de la présentation des travaux, de l'origine et évolution du projet, de l'inscription culturelle du travail et de la qualité des réalisations ainsi que l'assiduité et participation au workshop de Gabriel Kuri.

Bibliographie

- Greil Marcus, *Lipstick traces*, Éditions Allia
- Steve Cannon, *L.A. object et David Hammons Body Prints*, Global Publishing Company Édition La révolution surréaliste, Éditeur: Librairie J. Corti
- Bernard Marcadé, *Marcel Duchamp*, Éditions Flammarion
- Michel Thévoz, *L'Art Brut*, Éditions Skira
- Catherine Francblin, *Les Nouveaux Réalistes*, Éditions du Regard
- *When Attitudes Become Form* (Quand les attitudes deviennent formes), catalogue

RECHERCHE ET ÉCRITURES

Federico Nicolao

En collaboration avec l'atelier édition. En partenariat avec Archivio Luigi Ghirri Biblioteca Panizzi Reggio Emilia, Ygrec, Le Bal, l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles.

ANNÉES 1 À 5

8 étudiant-e-s

Semestre 1 et 2

Au premier semestre: semaine A, mercredi 9h-13h puis rendez-vous personnels et de groupe de 14h-17h.

Au deuxième semestre: voyage d'étude ou séminaire intensif. Le calendrier précis sera déterminé en cours d'année.

Calendrier

14 et 28 octobre, 25 novembre, 9 décembre, 6 et 20 janvier.

Deuxième semestre: 8, 9, 10, 11, 12 février (sous réserve) ou 29, 30 et 31 mars et 1 et 2 avril (sous réserve)

Objectifs

«Désormais tout type de langage, tout type d'expression, cesse d'être quelque chose de spécifique, fermé, homogène, il n'y a pas d'œuvre qui puisse être classée et lue d'une manière scolaire et simple, mais toute œuvre est plutôt le fruit d'une série de relations entre les différents modes de la communication. De nos jours toute photographie, morceau de musique, vidéoclip, film, publicité, œuvre littéraire, cinématographique ou artistique, mais aussi picturale ou sculpturale, interagit inévitablement avec d'autres langages, au sens où, plus ou moins consciemment, l'artiste ou le-a producteur-riche d'œuvres en est toujours d'une manière ou d'une autre influencé-e. Il est impossible aujourd'hui de penser à une œuvre

fermée à l'intérieur d'une histoire singulière, sans aucun type de relations avec les autres média».

Luigi Ghirri, photographe, journaliste et éditeur, n'a jamais cessé de s'interroger sur les manières qui existaient pour lui de travailler, et il a toujours porté une attention aiguë aux savoirs dont l'artiste devait désormais se saisir, «pris dans une inéluctable série de relations, jonctions, interconnexions, obligé désormais d'opérer avec d'autres formes expressives internes à son travail».

Se confrontant au statut de plus en plus complexe de l'image à travers l'analyse de photographies et de livres de Luigi Ghirri, le studio a pour ambition de donner aux étudiant-e-s des outils méthodologiques pour une analyse plus riche des enjeux d'un travail artistique. Partant de l'analyse critique des écrits que Luigi Ghirri nous a laissés, il souhaite offrir les connaissances nécessaires, et des outils renouvelés, pour la construction d'une pratique du regard qui aille au-delà du simple domaine photographique. Analysant de près la méthodologie que Ghirri mettait au centre de ses travaux et sa passion pour la recherche, le studio se propose d'éveiller chez l'étudiant-e une forme renouvelée d'acuité.

Une partie du studio recherche et écritures se déroulera en collaboration avec l'atelier édition pour analyser

les livres que Luigi Ghirri a édités, pour examiner avec attention, à l'aide de ses maquettes et de ses publications, son activité d'éditeur indépendant, et l'importance qu'il a été parmi les premiers à attribuer à l'édition en tant que territoire d'expérimentation. L'édition constituait en effet pour Ghirri le territoire privilégié de la recherche, comme le prouvent par exemple *Atlas* ou *Kodachrome*, ou encore *L'italia ai lati* en tant qu'outil méthodologique par excellence.

Un des objectifs du studio recherche et écritures pour l'année académique 2020-2021 est de pousser ses inscrit-e-s à renouer avec ce type de pratique de l'édition. «Pour moi, disait Ghirri, – insistant sur les possibilités que l'édition met à disposition de celui-elle qui essaye de s'en servir, – le livre est l'objet final de la communication. L'édition, organisée comme elle l'est aujourd'hui, ne permet pas de faire un travail précis, profond et sous certains aspects complexe comme je l'entendrais». Repartant des images, des écrits et des livres que Ghirri nous a légués, le studio recherche, en association avec l'atelier édition, entend poser la question de la généalogie d'une édition et la penser comme outil privilégié de la recherche.

Contenu

Au premier semestre l'étudiant-e travaille à un projet personnel qui envisage l'édition comme synthèse, et implique la photographie d'une manière plus ou moins large.

En parallèle, des lectures, des ateliers et des visites sont organisées autour de l'univers de Luigi Ghirri.

Au premier semestre, on demande aux étudiant-e-s de s'abandonner à une phase de recherche autour de leur projet, en se forgeant peu à peu une méthodologie personnelle, tout en se

familiarisant, entretemps, avec celle de Luigi Ghirri.

Les inscrit-e-s au studio soumettent un projet en cours mais licence leur est donnée, pendant le premier semestre, de ne pas le finaliser et d'en explorer en profondeur la méthodologie et les dérives jusqu'à se donner la liberté de trouver en lui ce qu'ils-elles n'étaient pas en train de chercher.

Ne jamais figer ce qu'on recherche mais s'en servir pour décloisonner les disciplines, favoriser l'indiscipline et l'impertinence sans jamais transiger sur la rigueur et la méthode, permet d'activer de nouvelles manières de nous rapporter à ce qui nous entoure. L'organisation du semestre ne préjuge pas d'un résultat à obtenir. Elle insiste sur la recherche en art et encourage l'artiste à miser sur la force structurale, sur la mise en forme et la déconstruction progressives qui accompagnent toute recherche qui sait s'ouvrir aux développements inattendus. Le séminaire demande un réel engagement dans des moments en commun.

Le groupe sera invité à s'investir au-delà des heures du cours, à travers l'organisation de déjeuners, goûters, dîners, pique-niques, visites, conçus pour un partage d'impressions et de connaissances – parfois en compagnie d'invité-e-s pour lequel-le-s la dimension de recherche a été particulièrement importante.

Au deuxième semestre, l'étudiant-e avance de manière plus autonome tout restant en contact avec le studio recherche et écritures et l'atelier édition. Parmi les temps forts du cours, un voyage d'étude sera organisé pour les inscrit-e-s, pour se déplacer dans les terres le plus souvent photographiées par Luigi Ghirri.

Un calendrier sera déterminé en accord avec l'enseignant afin de

- permettre des moments de partage et d'évaluer l'avancée des différents projets.
- Des rendez-vous seront organisés et ils pourront prendre plusieurs formes: de l'exposition à la collection d'éditions, de l'atelier au séminaire.

Méthode

«L'art est peut-être aujourd'hui le plus visible, le plus manifeste des non-donnés auxquels on a à faire. Et c'est vraiment un non-donné dont on ne peut pas dire qu'il manque à sa place parce que précisément nous ne savons pas quelle est la place de l'art (même si nous croyons grossièrement pouvoir dire là, il y a la science, la philosophie, la politique, la religion et puis là il y a l'art [...]). Nous ne savons pas quelle est la place de l'art. C'est aussi pourquoi nous ne savons pas quelle est la place des écoles d'art ou ce qu'elles doivent être ou comment elles doivent l'être, mais ce qui est certain c'est qu'il ne peut pas y avoir exploration du monde artistique, en général, sans qu'elle soit en même temps exploration de l'art lui-même et de ce qu'il en est de l'art. Et à ce titre, cela fait de la tâche de la recherche en art, une tâche au carré. Il y a deux fois plus de recherche à faire en art que dans les autres domaines...»

Le philosophe Jean-Luc Nancy adressait ces pensées aux jeunes artistes dans un colloque sur la recherche en école d'art. Nous les faisons nôtres et nous les invitons avec nous à explorer la planète Luigi Ghirri.

Évaluation

Assiduité et engagement, participation obligatoire à toutes les séances de séminaire, ainsi qu'aux repas en commun et aux conférences des intervenant-e-s extérieur-e-s.

Prérequis

«Un de mes grands problèmes – disait Ghirri à ses étudiant-e-s – tant dans la réalisation que dans la lecture critique et dans les compositions successives de mon travail a toujours été celui de la première photo. Je m'en explique. Quand je photographie je ne pense pas à la photographie comme objet en soi ou comme photographie dans le sens concret du terme, je cherche toujours à la voir insérée dans un contexte.»

Pour participer au studio l'étudiant-e doit savoir «bien cuisiner» et présenter un projet personnel actuellement en cours. L'étudiant-e doit, pour ce faire, sélectionner une image et un contexte, et peut s'il-elle le souhaite, ajouter des contenus textuels et visuels qui en permettent la préfiguration.

Une note d'intention détaillant un projet possible et son contenu est à remettre selon ces modalités avant le 23/10/2020.

Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

THINKING IN IMAGES

Veronique Joumard, Judith Perron

ANNÉES 1 À 5

30 étudiant-e-s
Atelier hebdomadaire
Lundi, 14h-16h
Engagement annuel

Objectifs

«Thinking in images» est une réflexion pratique autour du dessin, du langage et des images mentales. Des phrases sont données comme stimuli au dessin.

Ces phrases peuvent provenir de l'actualité, de la littérature, etc. Les dessins seront aussi variés que les participant-e-s, ils peuvent se réaliser au crayon, au stylo, en couleur, de petites ou grandes tailles, avec différents papiers ou sur écran.

Ces dessins font appel à l'imaginaire de chacun-e, à sa perception, à son histoire.

On y abordera différentes formes de dessins, le story board, le dessin partagé, le modèle vivant, le dessin de presse etc...

En fin d'année, une publication sera réalisée en collaboration avec l'atelier édition.

«Qu'est-ce qui fascine dans un tableau, qui fait que telle œuvre plutôt que telle autre nous arrête et qu'on ne peut s'en détacher? En ce qui me concerne, je dirais que c'est le sentiment que dans cette œuvre-là il y a quelque chose qui pense, et qui pense sans mots.»

Daniel Arasse, *Histoires de Peintures*

Méthode

Les dessins sont réalisés rapidement entre 30s et 5mn, selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier la pensée, le langage et l'image, et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial».

Lors d'une pause, ils sont tous présentés de façon simple.

Les étudiant-e-s peuvent alors voir les diverses interprétations d'une même phrase, à l'image d'une partition pouvant être jouée différemment.

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

●

SEMAINE EN JANVIER DE WORKSHOPS



LITTÉRATURES HORS DU LIVRE

Laure Limongi

En partenariat avec le Centre Pompidou (service de la Parole)

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Descriptif

Se perdre dans les richissimes archives du service de la Parole du Centre Pompidou afin de découvrir ou approfondir sa connaissance des littératures hors du livre (poésie sonore, action, performances, collaborations écrivain-e-s/musicien-ne-s, créations numériques...) et ainsi produire à son tour une création littéraire hors page.

Restitution publique envisagée.

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe et aux retours, évolution du travail pendant le workshop.

WORKSHOP WITH SLOW READING CLUB

Jeff Guess

Avec Henry Andersen and Bryana Fritz

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s

Quatre jours, les 18, 19, 20 et 21 janvier 2021

Objectifs

This workshop aims to occupy the variable threshold between collective reading and writing. It wants to consider reading not as a passive process of ingesting information, but as an active and generative site of contact/friction between text and reader, reader and reader, text and text. Moving the activity of reading and writing out of the silent, seated body and into the room, the voice, the body, the page, the screen.

Together, students will be developing and enacting protocols for reading extant texts. These protocols will seek to interrupt or intensify elements of collective reading as an embodied practice, a fully body practice. This repertoire of invented protocols for reading will then be repurposed as writing scores/tools and used to generate a corpus of text-substance to be then edited into a text. Finally, we will think through "publishing" (making public) and dissemination to ask how this text might iterate its (public) form.

Slow Reading Club participated in the Post-Master, Art by Translation, in 2017-2018.

The language of the workshop will be English. Any level of competency is welcome.

Contenu

The text content will focus on "artist writings" – that is, writings by artists in which strategies and concerns learned from the artist's material practices are brought to bear on written language. We're interested in what status such texts can have in relation to an artist's material production and what permissions they establish for artists who may not claim to be writers but nonetheless work with written words – a poetics of language not necessarily aligned with the conventional practice of poetry.

Méthode

The workshop will use various protocol-based approaches to collective reading, writing and editing. The intent is both to destabilise learned patterns of text production/ingestion/valuation, and to offer practices capable of generating unexpected outcomes. Against the indifference of the protocol to its object, both text and reading body become elusive materials that resist and complicate the surety of authorship.

Practically, we will be working between screen and page, simple body practices and softwares for shared editing. We want to work collaboratively, finding ways to produce material that is unprecious and open to shared ownership and co-contamination. The workshop is not interested in "good" writing, but rather material writing, bodily writing, generative writing, generous reading.

Évaluation

Attendance and enthusiastic participation.

Repères bibliographiques

To be confirmed. Texts will be provided.
See also Art by Translation,
<https://www.artbytranslation.org/events/performances/2018/201811angers2>

HANDS ON CRITIQUE

Gabriel Kuri

ANNÉES 2 À 5

15 étudiant-e-s, dont tou-te-s les étudiant-e-s du Studio Pump Up The Volume

Du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2021
10h-18h

Gabriel Kuri is an artist born in Mexico (1970) living and working in Brussels. Gabriel Kuri's work directly engages form and material to explore notions of function, systems of exchange, ordering principles and the coding of first hand experience into socially convened protocols. Kuri's sculpture never dissociates physical properties from their semantic implications, nor entertains a categorical distinction between the natural and manufactured realms. His practice is rooted in first hand experience and involves studio based discipline as well as site specific and site responsive modus. His approach follows a variety of techniques and gestures encompassing the direct forging of materials, collaboration with craftspeople and industrial processes, as well as incorporating ready-made objects in a non hierarchical sculptural investigation.

Studied at Escuela Nacional de Artes Plásticas ENAP UNAM Mexico (BFA) 1988-92 and Goldsmiths, College University of London (MFA) 1993-95. Part of his formation also happened at Gabriel Orozco's studio between 1987 and 1990 together with Abraham Cruzvillegas, Damian Ortega and Dr. Lakra.

He has exhibited extensively worldwide. One person exhibitions in public institutions include: The Douglas Hyde

Gallery Dublin (2020), WIELS Brussels (2109-2020), Oakville Galleries Canada (2018), Altefabrik Rapperswill CH (2106), Aspen Art Museum (2015), The Common Guild Glasgow (2104), Parc Saint Léger Centre d'Art Contemporain (2103), Bergen Kunsthall (2012), South London Gallery (2011) Institute of Contemporary Art Boston (2011) Blaffer Art Museum Houston (2010), Museion Bolzano (2010), Kunstverein Freiburg (2010), Kunstverein Bielefeld (2010), Govett Brewster Art Gallery New Zealand (2006), MuHKA Antwerp (2003), Museo de las Artes Guadalajara Mexico (1999).

Public collections include Tate Gallery London, Centre Pompidou Paris, MoMA New York, Seattle Art Museum, MUAC Mexico, Kunstmuseum Sankt Gallen, CAC Malaga, Ludwig Forum Aachen, FRAC Nord-Pas de Calais Dunkirk, Flemish Community Belgium, and others.

Academic experience as a visiting lecturer and guest tutor at Royal College of Art London, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts Paris, Art Center Pasadena, de Ateliers Amsterdam, HISK Ghent, CCAC San Francisco, Kunstakademie Munich, Kunstakademie Nuremberg, Kunstakademie Bergen, and others.

Évaluation

Assiduité et participation à l'intégralité du workshop.

WORKSHOP AVEC LE COLLECTIF LA GOUSSE

En collaboration avec l'atelier édition

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s maximum sur inscription
auprès de Lionel Catelan:
lionel.catelan@ensapc.fr

La Gousse est un programme culinaire conçu par Barbara Quintin, Roxanne Maillet et Cécile Bouffard. Dans un premier ouvrage intitulé «coscolha celle-là», on retrouve leur osmose gustative nourrie par leurs voyages gastronomiques tant physiques que littéraires transmis au travers de recettes célébrant un rite quotidien souligné par un graphisme festif. La Gousse est un projet collectif qui permet à ses participantX de se réunir autour de l'édition de ces recettes, leur activation culinaire et sculpturale. Le terme «Gousse» fait référence à l'ail, ingrédient curatif et mystique à la base de divers plats proposés, et provient du langage argotique du XVIII^e siècle où il était employé pour désigner les femmes lesbiennes.

LA TACHE DE L'ARTISTE

Paola Yacoub

En partenariat avec l'Académie libanaise des beaux-arts (ALBA)

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

Du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2021

10h-18h

Descriptif

Dès les premiers balbutiements de la photographie, la question de l'action photographique s'est posée. C'est bien Muybridge qui photographie un cheval au galop, mais c'est ce dernier qui appuie sur le déclencheur en brisant un fil dans sa course. Qu'est-ce que l'action de photographeur? En d'autres termes, comment s'articule l'intention de l'auteur-e, les mécanismes, les automates et les automatismes? Le champ de la photographie est un terrain privilégié pour aborder l'effectivité de l'action dans l'art. Cette question de l'effectivité de l'action déborde le domaine strict de la photographie, elle se pose aussi entre autre pour la peinture. Nous prendrons comme exemple une toile de Miro: *Ceci est la couleur de mes rêves* (1925). Les enjeux politiques de l'intentionnalité dans l'art seront abordés au cours de ce workshop.

Évaluation

Assiduité et participation au workshop dans son intégralité.

Paola Yacoub est une artiste plasticienne (diplômée à l'AA - Architectural Association School of Architecture London). Elle a travaillé sur les automates en photographie et en architecture, et comme architecte des fouilles archéologiques à l'IFAPO. Depuis 2000, elle collabore avec Michel Lasserre sur la perception de l'aspect des territoires immergés dans les flux d'information. Ils travaillent actuellement sur les caractéristiques des actions dans le cadre d'un actionnisme étendu. Paola Yacoub a exposé en solo au Beirut Art Center *Drawing with the Things Themselves* 2011, au Haus der Kulturen der Welt *kiss the black stones*, 2012. Yacoub et Lasserre ont donné de nombreuses lectures (Centre Pompidou, Travelling Féministe, La Colinie, etc). Leurs textes ont été réunis dans la monographie *Beyrouth est une ville magnifique. Tableaux synoptiques*, publiée par la Fundació Antoni Tàpies, (2003). Ils ont reçu différentes bourses, dont celle de la DAAD à Berlin en 2005. Depuis 2013, Paola Yacoub dirige le programme de recherche ARP (Artistic Research Practices) de l'ALBA réalisé en collaboration avec le Sursock Museum.



● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● **CINÉ-CLUB**

●
●

D'UNE HISTOIRE DU CINÉMA

Yann Beauvais

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à tou-te-s
Semestres 1 et 2, semaines B

Descriptif

Une programmation de 10 films jalons de l'histoire du cinéma expérimental en regard de la production contemporaine d'images en mouvements.

Proposition tous les 15 jours qui seront mis à dispositions des étudiant-e-s pour une semaine.

● PARTIE IV

●
**PROFESSION-
NALISATION
ET RELATIONS
INTERNATIONALES**



A. PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC accorde une place importante à la professionnalisation et veut permettre aux étudiant-e-s, à chaque étape de leur cursus, de se mettre en relation et d'expérimenter au sein d'un monde culturel pluriel.

L'école développe ainsi de nombreux partenariats tant en France qu'à l'étranger avec des institutions et des établissements divers (ateliers d'artistes, centres d'art, associations ou entreprises culturelles, etc.).

1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE

Un stage obligatoire en deuxième année et de courte durée (entre 15 jours et 1 mois) fait partie du cursus de premier cycle et peut se dérouler en France ou à l'étranger. Il donnera lieu à l'obtention de deux ECTS.

Il revient à l'étudiant-e de trouver un lieu de stage. L'équipe pédagogique et administrative de l'école peut être sollicitée pour des conseils et contacts utiles.

Les stages font l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'école, l'organisme d'accueil et l'étudiant-e. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la tuteur-trice de stage au sein de l'organisme d'accueil et de l'ENSAPC. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et, s'il y a lieu, le montant de la gratification.

La nature et le moment du stage sont variables en fonction du projet pédagogique de l'étudiant-e et des opportunités qui s'offrent à lui-elle. Les propositions de stages peuvent émaner de structures diverses: centres d'arts, FRAC, musées, fondations, galeries, ateliers d'artistes, festivals, biennales, écoles, etc.

Ce stage peut se dérouler à l'étranger.

Lieux de stages récents de premier cycle

(liste non exhaustive)

ATELIERS D'ARTISTES ET DE DESIGNERS

Xavier Antin, Jean-Marie Appriou, Christophe Atabekian, Laetitia Badaut Haussmann, Fayçal Baghriche, Emmanuel Barcilon, Pauline Bastard, Mohamed Bourouissa, Mathis Collins, Caroline Corbasson, Pauline Curnier Jardin, Andrea Crews, Mounir Fatmi, Carole Fékété, Charles Fréger, Guibert&Cazin, Yann Gonzalez, Laura Gozlan, Annette Huster, Marie Jager, Renaud Jerez, Eva Jospin, Taro Izumi, Bronwyn Katz, Sébastien Kito, Min Jung-Yeon, Ange Leccia, Alexandre Lenoir, Violaine Lochu, Stephan Lubrina, Angelika Markul, Ronit Meirovit, Mathieu Mercier, Simon Nicaise, Otobong Nkanga, Cécile Paris, Pierre Paulin, Laurent Pernot, Aurélie Pétreil, Jean-Pierre Plundr, Jérôme Poret, Nathalie Quintane, Regis-R, Emmanuel Rivière, Tomoko Sauvage, Barthélémy Togo, Dimitri Tolstoï, Adrien Vescovi, Asim Wakif, Yujun Ye...

A. PROFESSIONNALISATION

CENTRES D'ART, FRAC, MUSÉES, FONDATIONS

- Abbaye de Maubuisson (95)
- BBB Centre d'art Toulouse (31)
- Bétonsalon (75)
- CAC Passerelle, Brest (29)
- Centre des Arts d'Enghien-Les-Bains (95)
- Centre de photographie de Lectoure (32)
- Centre d'art graphique La Métairie Bruyère (89)
- Centre d'art Le Lait (81)
- Centre d'art contemporain Domaine de Kerguéhenec (56)
- CREDAC (94)
- Centre d'art APDV (75)
- Centre international Art Paysage île de Vassivière (87)
- Kadist Art Fondation (75)
- FRAC île de France/Le Plateau (75)
- Laboratoires d'Aubervilliers (93)
- Le Cube-Art 3000 (92)
- La Ferme du Buisson (77)
- La Halle Saint-Pierre (75)
- Galeries Lafayette/Fondation d'entreprise (75)
- Le Générateur (94)
- Manufacture des Abbesses (75)
- Musée des Arts Décoratifs (75)
- Musée du Louvre (75)
- Palais de Tokyo (75)
- Sam Art Projects (75)

GALERIES

- Agnès B /Galerie du Jour (75)
- Atelier Moreira (75)
- Center Gallery (Allemagne, Berlin)
- Frieze art fair (75)
- Galerie Air de Paris (75)
- Galerie Almine Rech (Bruxelles)
- Galerie Anton Weller (75)
- Galerie ARSFUTURA (75)

- Galerie Art Concept (75)
- Galerie Bernard Jordan (75)
- Galerie Crèvecoeur (75)
- Galerie Chantal Crousel/ La Douane (75)
- Galerie Daniel Templon (75)
- Galerie de l'Entrepôt (75)
- Galerie de Multiples (75)
- Galerie Emmanuel Perrotin (75)
- Galerie Eric Dupont (75)
- Galerie Kamel Mennour (75)
- Galerie GP&N Vallois (75)
- Galerie Hussenot (75)
- Galerie Kurimanzutto (Mexico)
- Galerie La Controverse (75)
- Galerie la Ferronnerie (75)
- Galerie les Douches (75)
- Galerie LJ (75)
- Galerie Loevenbruck (75)
- Galerie Martine Aboucaya (75)
- Galerie Michel Rein (75)
- Galerie Nelson Freeman (75)
- Galerie Virginie Louvet (75)
- Galerie Yvon Lambert (75)
- Gb agency (75)
- New Documents Gallery (75)
- Progress Gallery (75)

SPECTACLE VIVANT

- Cité de la Musique (75)
- Cloud Gate Dance Foundation (Taipei, Taiwan)
- Kollectif singulier/ Théâtre d'image (80)
- La Comédie Française (75)
- Centre de la Danse et d'Etudes Chorégraphiques (97110 Pointe à Pitre)
- Le Centquatre (75)
- La Gaîté Lyrique (75)
- New Morning Arts Café Theatre and Creative Center Accra (Ghana)
- Opéra National de Paris (75)

A. PROFESSIONNALISATION

- Théâtre du Châtelet (75)
- Théâtre National de l'Odéon (75)
- Théâtre du Nord (75)
- Théâtre du Vieux Colombier (75)
- Théâtre de l'Œuvre (75)

FESTIVALS, BIENNALES

- Biennale d'Istanbul (2011)
- Festival EXIT 09 (2009)
- Festival International du documentaire (Marseille) (2009)
- Festival «Le Printemps de Septembre à Toulouse» (2010)
- Festival Nuits sonores de Lyon (2012)
- Festival «Bains numériques» Enghien-Les-Bains (2012)
- Les Rencontres Internationales Paris/Berlin/Madrid (2010)
- Les Rencontres d'Arles (2017)
- Nuit blanche Paris (2011)

ÉCOLES, UNIVERSITÉS, CENTRES DE FORMATION

- EHESS (75)
- École régionale des Beaux-arts de Rouen (76)
- CNRS Délégation Ile de France Sud (91)
- IRCAM/Centre Pompidou (75)
- La Fémis (75)
- Villa Arson (06)

COLLECTIVITÉS, SERVICES PUBLICS ET APPARENTÉS

- Ambassade du Panama (75)
- CAUE 92 Nanterre (92)
- CHU de Pontoise (95)
- Communauté d'Agglomération «Les portes de l'Essonne» (91)
- Conseil général du Val d'Oise (95)
- EHPAD Saint Louis (95)
- Hôpital Bichat (75)

- La Maison des Arts Plastiques (94)
- Mairie de Gentilly (94)

ASSOCIATIONS/ CENTRES CULTURELS

- Association RICOCHER (67)
 - Association MOBILES (93)
 - Association Muzziques-Instants Chavirés» (93)
 - Association Cap Accueil (29)
 - Association «Signes de Nuit» (75)
 - Association Les Amis de Magnum Photos (75)
 - Association Cent Soleils (45)
 - Association Plan 9 (31)
 - Association KOB (38)
 - Association 1886 (75)
 - Association Double Face (95)
 - AEP 95
 - Art-O-Rama (13)
 - FIDMarseille /Association Vue Sur Les Docs (13)
 - Centre Culturel de Taïwan (75)
 - Collectif Mains d'Œuvres (93)
 - IKSU (Istanbul Kultur Sanat Vakfi) (Association à but non lucratif) (Istanbul-Turquie)
 - DISPATCH (Association de commissaires) (New York)
 - La Maudite (75)
 - Le Dernier Cri (13)
 - Les Filles du Facteurs (93100)
 - Les Gens d'Uterpan (75)
 - LOL Danse Association (75)
 - Le Collectif des Yeux (75)
 - Orient Expos (75)
 - YES WE CAMP (75)
- ### ENTREPRISES
- Agence H (92)
 - Agence ADDB (75)
 - Agence le troisième pôle (75)
 - ALKEO SARL (75)

A. PROFESSIONNALISATION

- ANECS (75)
- ARTEBI (75)
- Art Bridge Quad (75)
- Art composit (75)
- Art public contemporain (75)
- Atelier verrier Gamil (55)
- Atelier La Madriguen, restauration (75)
- Bildknecht (Timenode, Allemagne)
- BHV Rivoli (75)
- By Agency Interactive (75)
- B2 (75)
- COLOCO (75)
- Debrouï art, site internet interactif (75)
- Éditions FLBLB (86)
- Éditions les Grandes Personnes (75)
- Jeune création art contemporain (75)
- JT Gleich g-module /SARL (75)
- La Parts des anges (75)
- MakeMeReach (75)
- OCEA (75)
- Pepper Clay Ceramic (75)
- Reversal Content, société de production (75)
- Tendances Institut (75)
- Les Trois Ours librairie-galerie (93)
- Ufacto, atelier de fabrication de maquettes (93)
- Warmgrey (75)
- WIZZ (92)
- FURAX (31)
- HARBOR FILMS (75)
- La Huit Production (75)
- La Méduse (75)
- Lamplighter Films (75)
- New Deal Films (75)
- Les Films du Bélier (75)
- Midi-Minuit-Partizan (75)
- Made in Production (94)
- Film Media Consultant (75)
- PANAMAERA (75)
- Perspective Films (75)
- PLUSH Studio (75)
- Radio Vieille Eglise (75)
- Son et Lumière (92)
- TOKIB Productions (75)

2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Le séminaire de professionnalisation a lieu tous les quinze jours pendant l'année concernant les modules thématiques suivants: contexte culturel et institutionnel, conditions de production et de présentation d'œuvres, communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière, marché de l'art, droits d'auteur, de reproduction et statut de l'artiste. Ce séminaire propose également des ateliers pratiques pour l'élaboration et la finalisation de candidatures à des résidences, réponses à des appels et des financements de projets, etc.

Il est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s de 2^e année et ouvert aux étudiant-e-s des autres années.

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différent-e-s acteur-trice-s reconnu-e-s de l'environnement professionnel de

SOCIÉTÉS DE PRODUCTION/MEDIA

- Cinema Scene Production (33)
- DELANTE FILMS «LE NOM DES GENS» (75)
- Easy Tiger Production (75)
- ECCE FILMS (75)
- France Premium & Artivi.com (75)

A. PROFESSIONNALISATION

l'artiste, qui apportent des connaissances tant théoriques que pratiques aux futur-e-s diplômé-e-s afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

La description du séminaire de professionnalisation pour l'année 2020-2021 se trouve dans la partie «Programme pédagogique» du livret (partie III).

3. STATUT ÉTUDIANT-E - ENTREPRENEUR-E

L'ENSAPC est en partenariat avec le PEPITE Vallée de Seine afin de faciliter l'accès des étudiant-e-s au statut «Etudiant-e Entrepreneur-e».

Ce statut permet d'être accompagné dans les démarches de création d'entreprise via :

- un espace de co-working (situé à la Bibliothèque universitaire des Cerclades)
- un accompagnement tout au long du développement de projet
- des ateliers thématiques animés par des expert-e-s
- un réseau de financeur-euse-s et de mentor-e-s

Contact: Nina Volz

4. APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS #3, EN COLLABORATION AVEC POINTS COMMUNS - NOUVELLE SCÈNE NATIONALE DE CERGY- PONTOISE ET DU VAL D'OISE

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC sont invité-e-s à proposer des œuvres picturales, sculpturales, sonores, installations, performances ou projections en résonance avec la programmation du temps fort «Arts et Humanités #3», organisé par Points communs - Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise.

Points communs se définit comme un pôle de création et de diffusion du grand ouest francilien rassemblant deux lieux et trois salles, avec une programmation pluridisciplinaire.

«Arts et humanités: comment la culture donne prise sur le monde?» est l'un des axes fondateurs du théâtre. Sa troisième édition, du 11 au 21 mars 2021, résonne avec la vague de bouleversements sociétaux, économiques, politiques et sanitaires que vient de vivre le monde et invite des artistes internationaux-ales à mobiliser notre capacité à penser et à agir sur le monde, en interrogeant l'histoire du capitalisme et ses conséquences, la vulnérabilité du corps humain et la résilience qu'elle provoque, les explorations des liens sociaux numériques et de la robotisation. Un cycle de séminaires est par ailleurs organisé avec CY Cergy Paris Université réunissant artistes, chercheur-euse-s et public pour mettre en débat les questions de fond qui transforment notre époque.

A. PROFESSIONNALISATION

Cinq à six projets de création individuels ou collectifs seront sélectionnés par un jury composé de personnels de Points communs et de l'ENSAPC/Ygrec ainsi que de personnalités qualifiées externes, pour entrer en dialogue avec les espaces du Théâtre 95 à Cergy ou du Théâtre des Louvrais à Pontoise. Chaque projet disposera d'un budget de production et sera accompagné par l'ENSAPC et Ygrec ainsi que l'équipe technique de Points communs.

5. RÉSIDENCE POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON

Dans le cadre d'une collaboration de longue date, l'Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise dédié à la création contemporaine et l'ENSAPC ont créé un programme de résidence post-diplôme Recherche et Création destiné aux diplômé-e-s de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC). Soutenant la professionnalisation des jeunes artistes en leur offrant un lieu de recherche, des moyens techniques, humains et financiers, ce programme vise à accompagner l'émergence de projets et pratiques artistiques novateurs. Le recrutement se fait sur appel à candidatures.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

a. PARTIR EN MOBILITÉ :

Expériences favorables à l'ouverture artistique et au décentrement, les séjours à l'étranger permettent d'être au contact d'autres réalités, d'autres formes et méthodologies artistiques et d'acquérir de nouvelles connaissances et références.

La mobilité est obligatoire et tou-te-s les étudiant-e-s qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France d'un semestre au moins à un moment de leur parcours. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (1 semestre), ou d'un stage (4 mois minimum). Il concerne en priorité les étudiant-e-s de 4^e année et se fait de préférence au premier semestre, mais peut aussi se faire en 2^e année (semestre 1 et 2) ou en 3^e année (semestre 1 uniquement). Par ailleurs, une dérogation pour une mobilité d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès des coordinateur-ice-s et de le-la responsable des relations internationales.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle (4^e année).

Pour les étudiant-e-s ayant déjà étudié ou effectué un stage de 4 mois minimum hors de France au cours d'un cursus antérieur, la mobilité internationale en

4^e année est facultative. Une demande d'exonération doit être adressée à le-la responsable des relations internationales de l'école.

	Semestre 1	Semestre 2
Année 1		
Année 2	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 3	MOBILITÉ	
Année 4	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 5		

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être présentés et validés par les enseignant-e-s coordinateur-ices et le-la responsable des relations internationales qui accompagne l'étudiant-e dans la constitution du dossier de candidature à faire parvenir à l'école concernée, envoyé par l'école ou directement par l'étudiant-e en fonction des accords.

Les critères de sélection étant différents d'un établissement à l'autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et la procédure à respecter auprès du service des relations internationales et sur le site web de chaque établissement souhaité. Il appartient aux étudiant-e-s de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d'une année sur l'autre.

L'inscription administrative

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrit-e-s à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils-elles s'acquittent normalement de leurs frais

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

d'inscription et dont ils-elles reçoivent une carte d'étudiant-e. Ils ou elles devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

La validation des crédits

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes. Les étudiant-e-s feront valider les études faites dans leur établissement d'accueil auprès de l'ENSAPC. Cette validation entraînera la validation partielle ou totale du semestre d'échange.

Réunion d'information

Une réunion pendant l'année scolaire donne lieu à la présentation des écoles et universités partenaires avec lesquelles l'ENSAPC a mis en place des conventions bilatérales qui facilitent l'accueil et le départ des étudiant-e-s.

b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC :

Candidature pour les étudiant-e-s en échange

L'ENSAPC accueille un nombre grandissant d'étudiant-e-s internationaux-ales venu-e-s du monde entier en échange pour un ou deux semestres. Une commission de sélection se tient une fois par semestre. Les étudiant-e-s internationaux-ales viennent d'écoles qui ont une convention de partenariat avec l'ENSAPC (cf. liste ci-dessous). Le dossier de candidature est à

disposition sur le site de l'école ou à demander à le-la responsable des relations internationales.

Le dossier doit être remis avant le 15 novembre pour un échange au semestre de printemps et avant le 15 mai pour un échange au semestre d'automne.

Cours de français

Il est préférable d'arriver avec un bon niveau de français (B2 recommandé). L'école offre aussi des cours de perfectionnement du français qui ont lieu à CY Cergy Paris Université, à quelques minutes à pied de l'ENSAPC, pour les étudiant-e-s qui le souhaitent. Pour les cours de langue, consulter la section C de cette partie du livret.

L'inscription administrative

L'inscription administrative est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s en échange. Ils-elles disposeront par ailleurs d'une carte d'étudiant-e délivrée par l'ENSAPC. Tou-te-s les étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre d'une convention bilatérale ou d'un accord Erasmus sont exonéré-e-s des droits d'inscription.

Tou-te-s les étudiant-e-s doivent par ailleurs impérativement souscrire une assurance de responsabilité civile. Les étudiant-e-s en échange devront également fournir un document de souscription à une assurance maladie valide en France ou la carte européenne d'assurance maladie lors de l'inscription.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

La validation des crédits

En fin de mobilité, l'ENSAPC remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes (exprimé en crédits ECTS). Les étudiant-e-s feront valider les études faites à l'ENSAPC auprès de leur établissement d'origine.

Les partenariats universitaires

L'ENSAPC développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus (en Europe), soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Les possibilités d'échanges ne se limitent pas à cette liste: si un-e étudiant-e souhaite faire un semestre d'études dans un établissement non partenaire et que la demande est faite suffisamment tôt, les démarches nécessaires peuvent être entamées.

ALBANIE:

- Polis University - Faculty of architecture, art and design, Tirana

ALLEMAGNE:

- Weisensee Kunsthochschule, Berlin
- Film University Babelsberg - Konrad Wolf, Potsdam
- Karlsruhe University of Arts and Design, Karlsruhe
- Hochschule für Grafik und Buchkunst, Leipzig
- Hochschulübergreifendes Zentrum Tanz (HZT), Universität der Künste Berlin
- Hochschule für Gestaltung, Offenbach
- Merz Akademie, Stuttgart

ARGENTINE:

- Universidad del Cine, Buenos Aires
- Universidad de Las Artes, Buenos Aires
- Universidad Nacional de Tres de Febrero, Buenos Aires
- Universidad nacional de la Plata

AUTRICHE:

- Die Angewandte, University of applied arts, Vienne

BELGIQUE:

- ERG - École de Recherche Graphique, Bruxelles
- La Cambre - École nationale supérieure des arts visuels, Bruxelles
- Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles
- KASK, Gand

BRÉSIL:

- EAV do Parque Lage, Rio de Janeiro
- Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro

CAMEROUN:

- Institut des Beaux-arts Nkongsamba de l'Université de Douala

CHILI:

- Universidad de Chile, Facultad de Artes, Santiago de Chile

CHINE:

- China Academy of Art, Hangzhou

CORÉE:

- Séoul Institute of the Arts, Séoul

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

ÉTATS-UNIS :

- OTIS College, Los Angeles
- Bennington College, Vermont
- Maryland Institute College of Art, Baltimore

ESPAGNE :

- Llotja, Escola Superior de Disseny i Art, Barcelone
- Escuela de arte de Almeria
- Escuela de arte Oviedo

GÉORGIE :

- Tbilisi State Academy of Arts, Tbilissi
- Ilia State University, Tbilissi

GRÈCE :

- Athens School of Art, Athènes

ISRAËL :

- Bezalel Academy of Arts and Design, Jérusalem
- Shenkar College of Engineering and Design, Tel Aviv
- School of Visual Theatre, Jérusalem

ITALIE :

- Accademia Belle Arti, Macerata
- Accademia Belle Arti, Napoli
- Brera Academy of Fine Arts, Milan
- Università IUAV di Venezia

JAPON :

- Joshibi University of Art and Design, Tokyo

LIBAN :

- Académie libanaise des Beaux-arts, Beyrouth

MEXIQUE :

- Centro universitario de estudios cinematográficos (CUEC-UNAM)
- La Esmeralda, Instituto Nacional de Bellas Artes, Mexico

NORVÈGE :

- Trondheim Academy of Fine Art, Norwegian University of Science and Technology, Trondheim
- Academy of Art and Design, Bergen

PAYS-BAS :

- Willem de Kooning Academy, Rotterdam
- Gerrit Rietveld Academie, Amsterdam

POLOGNE :

- The Jan Matejko Academy of Fine Arts, Cracovie
- Academy of fine arts in Gdansk, Dantzig

PORTUGAL :

- Faculdade de Belas Artes, Lisbonne

ROUMANIE :

- Universitatea de Artă și Design, Cluj-Napoca

ROYAUME-UNI :

- Central Saint Martins College of Art and Design, London

RUSSIE :

- The Rodchenko Moscow School of Photography and Multimedia

SUÈDE:

- Royal Institute of Arts, Stockholm

SUISSE:

- HEAD - Haute école d'art et de design, Genève
- École de design et Haute école d'art du Valais, Sierre

TAÏWAN:

- Tainan National University of the Arts, Tainan City

2. LE STAGE LONG

Pour leur mobilité internationale obligatoire, les étudiant-e-s de l'ENSAPC ont la possibilité de faire un stage professionnel à l'étranger auprès d'artistes ou de structures artistiques ou culturelles. Ces stages permettent aux étudiant-e-s de bénéficier d'une expérience à l'international, de se confronter à de nouveaux milieux professionnels et d'enrichir leurs démarches artistiques.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage avec l'école. Les modalités du stage doivent être détaillées dans la convention et obtenir l'accord d'un-e enseignant-e qui sera tuteur-trice de stage et de le-la responsable des relations internationales.

Le modèle de convention utilisé par l'ENSAPC a été développé par le gouvernement français. Il est juridiquement contraignant en France. Toutefois, pour les stages hors de France, le droit local s'applique sauf accord préalable des parties pour application du droit français.

En France, lorsqu'un stage dure plus de deux mois une gratification de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale doit être versée (pour exemple, en 2020 ceci correspond à 3,90 euros/heure). Pour les stages à l'étranger, l'ENSAPC recommande aux établissements d'accueil d'appliquer un taux similaire.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Suivi, évaluation et attribution des crédits

À son retour, l'étudiant-e présente obligatoirement une synthèse de son séjour lors du séminaire de coordination. Il-elle soumet également un rapport de stage aux coordinateur-trice-s et à le-la responsable des relations internationales. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le-la tuteur-trice de stage au sein de la structure d'accueil.

Structures internationales partenaires accueillant régulièrement des stagiaires de l'ENSAPC :

- Cinémathèque de Tanger
- Galerie Kurimanzutto, Mexico
- National Gallery of Arts, Tirana
- Villa Kujoyama, Kyoto

Artistes et structures internationales ayant accueillis des stagiaires de l'ENSAPC récemment (entre autres):

- A4 Contemporary Arts Center, Chengdu
- David Altmejd, New York
- Andrea Ancira, Mexico
- Athens Museum of Queer Arts, Athènes
- Arab Image Foundation, Beyrouth
- Azad Art Gallery, Téhéran
- Yto Barrada studio, Tanger
- Andrew Birk, Mexico
- Ludovica Carbotta, Givoletto
- Centre International de Recherches sur l'Anarchisme, Lausanne

- Cork Community Art Link, Cork
- Keren Cyttter, New-York
- Sirine Fattouh, Beyrouth
- Michel François, Bruxelles
- Fonderie Darling, Montréal
- Miree Lee, Séoul
- Mark Lewis, Londres
- Dafna Maimon, artiste, Berlin
- Antje Majewski, Berlin
- Matt Mullican studio, Berlin
- Henrique Oliveira, São Paulo
- Wilfredo Prieto, Santiago de Cuba
- RAM Radioarte movile, Rome
- SALT Gallery, Istanbul
- Jim Shaw, Los Angeles
- Jeff Stark, New York
- Vanguard Gallery, Shanghai

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

3. BOURSES ET AIDES À LA MOBILITÉ

Les bourses et aides à la mobilité sont éligibles pour les échanges académiques et les stages longs à l'international.

BOURSES ERASMUS +

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe, vous pouvez bénéficier d'une bourse du programme européen Erasmus +. Son montant dépend de la durée et du pays de destination. Les taux mensuels sont les suivants:

GROUPE	PAYS	ÉCHANGE	STAGE
Groupe 1	DANEMARK, FINLANDE, IRLANDE, ISLANDE, LIECHTENSTEIN, LUXEMBOURG, NORVÈGE, SUÈDE, ROYAUME-UNI	270 euros	420 euros
Groupe 2	ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, CHYPRE, ESPAGNE, FRANCE, GRÈCE, ITALIE, MALTE, PAYS-BAS, PORTUGAL	220 euros	370 euros
Groupe 3	ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE, BULGARIE, CROATIE, ESTONIE, HONGRIE, LETTONIE, LITUANIE, POLOGNE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE, TURQUIE	170 euros	320 euros

- Mobilité en échange universitaire: maximum 5 mois de bourse
- Mobilité en stage: maximum 4 mois de bourse

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

BOURSES ERASMUS +/ MOBILITÉ DE CRÉDITS

L'ENSAPC a obtenu des fonds de la Commission européenne pour des mobilités entrantes et sortantes entre 2018 et 2021 avec le Liban, notamment avec l'Académie libanaise des Beaux-Arts (ALBA). De nouveaux financements pour la Géorgie et l'Albanie, notamment pour des échanges avec POLIS, National Gallery of Arts Tirana, Tbilissi Academy of Arts et Ilia State University sont disponibles entre 2020 et 2023.

Les bourses seront attribuées dans le cadre d'appels à candidatures internes, en direction des étudiant-e-s et des personnels.

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES SOCIAUX DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE/ ENSAPC

L'aide à la mobilité sur critères sociaux est financée en partie par des fonds de la Région Île-de-France, en partie sur fonds propres de l'école. Cette bourse est cumulable avec les bourses Erasmus+ et les bourses du ministère de la Culture.

Elle concerne toutes les mobilités de stage et d'études effectuées à l'étranger d'une durée minimale d'un mois, quelle que soit la destination. Cette bourse est versée directement par l'ENSAPC et plusieurs appels à candidatures internes sont diffusés tous les ans par email.

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES SOCIAUX DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Ces aides concernent tou-te-s les boursier-e-s CROUS. Les taux dépendent du pays de destination et du montant des autres bourses de mobilité obtenues. Les étudiant-e-s concerné-e-s sont informé-e-s par email. De plus amples informations sont disponibles auprès de la responsable des relations internationales.

BOURSE DE STAGE/ VILLA KUJOYAMA, KYOTO

- Sur appel à candidatures diffusé par email
- Enseignante de référence: Corinne Le Neün

La bourse de l'ENSAPC comprend le billet d'avion aller-retour. La Villa Kujoyama propose une rémunération de stage.

> <http://www.villakujoyama.jp/>

OFAJ: BOURSES POUR LES ÉTUDIANT-E-S D'ÉCOLES D'ART

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse soutient financièrement les échanges franco-allemands réalisés par les établissements scolaires et universitaires.

Un dossier de demande est à déposer, par l'intermédiaire de l'ENSAPC.

> <https://www.ofaj.org>

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

DAAD

Le DAAD est l'office Allemand d'Échanges Universitaires: sa mission est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des Beaux Arts et de musique en Allemagne.

> <http://paris.daad.de>

Pour trouver plus d'informations sur les dispositifs d'aide aux études dans les pays européens, vous pouvez faire des recherches sur la plateforme EUROPEAN FUNDING GUIDE financée par l'Union Européenne.

> www.european-funding-guide.eu

> [www.facebook.de/
european-funding-guide](https://www.facebook.de/european-funding-guide)

4. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX

Chaque année, l'école organise et soutient de nombreux projets individuels et de collaboration en France, mais aussi à l'international. Certains de ces projets sont portés par les artistes-enseignant-e-s et s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques du cursus ou le développement de la recherche (élaboration de projets collectifs, créations in situ...). Ils permettent aux étudiant-e-s d'échanger avec leurs pairs, des enseignant-e-s et des artistes internationales-aux, en France ou dans le cadre d'un déplacement. Voir description des cours.

INNOVART - FICTIONS SONORES ENTRE PARIS ET BUENOS AIRES

Ce projet soumis à l'appel «Innovart 2019», a obtenu des financements du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, du Ministère français de la culture et du Ministère argentin de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.

Piloté-e-s par Jérôme Combier, Laure Limongi et les éditions de l'Universidad Nacional de las Artes (UNA) à Buenos Aires, les étudiant-e-s participant-e-s créeront un objet éditorial sonore en partant d'une écriture ou adaptation littéraire, à partir du premier semestre de 2021-22. Ce projet comptera également sur la participation des départements écriture et arts dramatiques de l'UNA et des éditions de l'Universidad de la Plata.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

CREATOR DOCTUS - PROJET EUROPÉEN SUR LE DOCTORAT PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Depuis 2018, l'ENSAPC est partenaire du projet européen Creator Doctus (CrD). À l'initiative de la Gerrit Rietveld Academie et de l'organisation européenne EQ-Arts, et réunissant la Glasgow School of Art, la Athens School of Fine Arts, la Vilnius Academy of Arts, la Royal Danish Academy of Fine Arts, la Merz Akademie et l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy, ce projet entend mener, sur la période 2018-2021 une réflexion à l'échelle européenne sur le doctorat par la pratique artistique et produire des savoirs et des recommandations se nourrissant des expériences et expertises des établissements partenaires, européens et internationaux. Ce projet est financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Des conférences (Athènes, mai 2019; Paris, novembre 2019; Amsterdam, 2021) et des séminaires (Stuttgart, février 2020; Glasgow, février 2021; Nida, août 2021) ont pour objectif de mettre en commun les pratiques existantes, d'échanger sur les méthodologies et de réfléchir à la création d'un référentiel européen.

C. LES COURS DE LANGUES

1. COURS D'ANGLAIS

L'École propose des ateliers d'anglais autour de problématiques liées à l'art contemporain, validés par quatre crédits. Espaces d'interaction et d'échange, ces ateliers permettent notamment d'acquérir le vocabulaire indispensable aux pratiques artistiques contemporaines. Ils sont facultatifs et vivement recommandés pour tou-te-s les étudiant-e-s qui préparent leur mobilité à l'international.

La description du cours de Macdara Smith «As Easy As Falling Off A Log» se trouve dans la partie «Programme pédagogique» du livret (partie III).

2. COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Pour les étudiant-e-s internationaux-ales, l'ENSAPC offre la possibilité de suivre des cours de langue à CY Cergy Paris Université. Ces cours sont pris en charge par l'ENSAPC et permettent l'obtention de 4 crédits par semestre. L'assiduité jusqu'à l'examen final est obligatoire. L'inscription en début d'année a lieu dès le mois d'octobre et se fait, après accord du service pédagogique, directement auprès du Centre international langue française et action culturelle.

CY Cergy Paris Université, 33 boulevard du Port - Tour des chênes, 3^e étage, bureau 317 - CILFAC

Contact ENSAPC: Michèle Busch

3. AUTRES LANGUES

CENTRE BABEL

Pour que les étudiant-e-s puissent suivre des cours de langue autres que l'anglais, l'ENSAPC a noué un partenariat avec le centre de langues BABEL de l'École de Biologie Industrielle.

Langues enseignées: Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Portugais.

Les cours ont lieu le lundi, mardi ou mercredi selon le niveau et la langue choisie. Horaires: de 18h30 à 20h; lieu: 49 avenue des Genottes, Cergy

L'ENSAPC prend en charge le coût de ces cours (120 euros par étudiant-e) sous condition que le cours soit validé (assiduité et participation aux examens finaux). À cette fin une convention individuelle sera établie avec chaque participant-e (à rendre à Vincent Gaillard ou Marie-Lise Dumesnil, bureau pédagogique de l'ENSAPC).

Le cours sera validé dans le cadre du cursus à l'ENSAPC.

Contact à l'ENSAPC: Nina Volz

C. LES COURS DE LANGUES

CENTRE DES LANGUES ÉTRANGÈRES - CIEL - UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

Dans le cadre d'un partenariat avec CY Cergy Paris Université, les étudiant-e-s de l'ENSAPC peuvent bénéficier de l'offre de cours multimédia et des cours de conversation du CIEL.

Le centre de ressources linguistiques (CRL) est un espace de travail multimédia pour l'apprentissage et le perfectionnement en langues en autoformation guidée. Les langues proposées sont: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, polonais, portugais, roumain, russe, turc.

Des tuteur-trice-s aident à organiser le travail des apprenant-e-s et à choisir les logiciels adaptés à leurs besoins.

Le CRL est situé au 3^e étage de la Bibliothèque des Cerclades à Cergy.

Des cours de conversation sont proposés en allemand, anglais, chinois, espagnol et japonais, sur le site des Chênes. Les cours sont animés par des étudiant-e-s bilingues en collaboration avec l'équipe du CIEL et sont planifiés pour 6 à 8 étudiant-e-s maximum par groupe.

Contact à l'ENSAPC: Nina Volz

D. PROGRAMME KEPLER

Les lois de Kepler sont des lois majeures de l'astrophysique qui décrivent les forces régissant le mouvement des planètes. Le programme Kepler permet à l'ENSAPC d'accueillir de jeunes artistes diplômé-e-s de l'École dans différents projets et dispositifs pédagogiques et de recherche initiés par les enseignant-e-s. Leur présence contribue à l'enrichissement des projets et nourrit leur dynamique de professionnalisation.

La participation de diplômé-e-s et le soutien qu'ils ou elles reçoivent font l'objet d'un accord en début d'année avec les enseignant-e-s responsables du projet et la direction de l'ENSAPC. En échange de leur présence dans les dispositifs pédagogiques et de recherche, et de la prise en charge de leurs frais éventuels par l'école, il leur est demandé en retour un engagement en direction des étudiant-e-s. Celui-ci pourra prendre des formes variées comme l'intervention en coordination, en séminaire de professionnalisation, dans les cours, studios, ARC, lignes de recherche, etc.

Les modalités de leur participation et la prise en charge de leurs frais sont définies et validées par la direction de l'école en amont du projet, sur proposition des enseignant-e-s pilotes du projet. Elles sont formalisées dans une convention avec l'établissement.

● PARTIE V

●
RECHERCHE

●
●

A. PRÉSENTATION

Depuis ses débuts, l'ENSAPC a été un lieu d'expérimentation artistique et de production de savoirs sur les questions de pédagogie, en relation avec des institutions menant des projets de recherche. Elle a été à l'initiative de plusieurs colloques sur l'enseignement en art, sur l'apparition dans les écoles de ce qu'on appelait alors les «nouvelles technologies» (vidéo, art électronique, etc.) et sur la structuration des ARC – ateliers de recherche et de création en école d'art.

La recherche en art est menée en relation avec les projets des enseignant-e-s, des étudiant-e-s, des doctorant-e-s, des artistes et chercheur-euse-s invité-e-s: elle constitue un espace de réflexion théorique et de production artistique qui nourrit leur travail individuel et collectif. Elle se donne aussi pour ambition d'inventer des formes de diffusion et de valorisation spécifiques, au-delà des frontières disciplinaires, appelées par la nature des projets, construites à partir de programmes pluriannuels en collaboration avec de nombreux partenaires reconnus en France et à l'étranger.

L'ENSAPC ne cesse de s'engager à offrir les conditions nécessaires au déploiement et au renouvellement de cette recherche au sein de son enseignement et de ses diverses activités.

B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC

Enracinée dans le partage des savoirs et des dialogues qu'elle engage, la recherche à l'ENSAPC se déploie dès le premier cycle, à travers une pédagogie qui allie réflexion et modes d'agir et invite les étudiant-e-s à développer leur projet dans un aller-retour entre pensée et pratique: créer divers dispositifs qui permettent la sédimentation d'idées et d'expérimentation où se déploient un ensemble de propositions hétérogènes que les pratiques artistiques mettent en jeu à travers des gestes, des objets et des récits. Les orientations de la recherche à l'ENSAPC se proposent et se discutent lors des CRPVE (Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante), au sein du LaRA (Laboratoire de recherche en art, voir dans la partie I, «Instances de gouvernance») ainsi que de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine et à travers les échanges avec les nombreux partenaires de l'école, en France et à l'international.

L'initiation à la recherche en art et ses méthodologies est activée au sein des cours, des ARC (ateliers de recherche et de création), des studios, des workshops, des séminaires et tout particulièrement des lignes de recherche. En deuxième cycle (4^e et 5^e année), les étudiant-e-s de l'ENSAPC participent à des lignes de recherche qui les engagent dans des champs d'investigation autour de problématiques exigeantes en cohérence avec des dynamiques de partenariats pédagogiques et scientifiques. Ces enjeux théoriques et pluridisciplinaires nourrissent d'une part les mémoires de fin d'études des étudiant-e-s, et d'autre

part leurs productions artistiques, ainsi que divers projets qui font l'objet de restitutions sous des formes plurielles (colloques, séminaires, éditions, expositions, festivals, etc.) et qui permettent de partager les expériences et les réflexions issues de ces recherches, en dialogue avec l'actualité de la création contemporaine et les changements de paradigmes culturels.

À partir de la rentrée 2021, sera proposé un master 2 interinstitutionnel et international (une seule année), avec une mention «Art», créé par la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine dont l'ENSAPC est l'un des établissements associés et cofondateurs avec l'École nationale supérieure d'architecture et l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'Institut national du patrimoine et les composantes de sciences humaines et sociales de CY Cergy Paris Université. Ce nouveau master placera au centre de son projet diverses méthodologies de recherche et pourra constituer une année préalable au doctorat par le projet (sans être un prérequis pour y candidater). Il s'adresse à des étudiant-e-s français-e-s et étranger-e-s.

B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC

L'ENSAPC porte par ailleurs divers projets de *post-master*. Organisés sur plusieurs années par des enseignant-e-s aux côtés de partenaires nationaux et internationaux, ces programmes non-diplômants de 3^e cycle mettent en jeu différents axes de recherche. Depuis 2016, l'ENSAPC co-organise avec l'École supérieure des beaux-arts TALM Angers, le *post-master* «Art by Translation» dédié à la question de la traduction dans les arts.

Au niveau doctoral, l'ENSAPC propose depuis 2018 un parcours de doctorat par le projet (*practice-led research*), dans le contexte de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine. Fortement internationalisé et ouvert aux artistes, architectes, paysagistes, restaurateur-riche-s, conservateur-riche-s et écrivain-e-s, il encadre aujourd'hui une quarantaine de doctorant-e-s dont sept directement rattaché-e-s à l'ENSAPC à travers sa mention «Arts».

C. ART BY TRANSLATION

Conçu en partenariat avec l'École supérieure des Beaux-Arts TALM à Angers, «Art by Translation» interroge la question de la traduction dans les arts. Conçu comme un troisième cycle, il se propose de travailler autour de plusieurs axes: les processus et les enjeux idéologiques de la traduction dans les arts; les utilisations et fonctions des documents et de l'archive dans la pratique contemporaine; l'algorithme comme principe d'organisation culturelle.

Programme itinérant, il est dédié à la recherche et la production d'œuvres et d'expositions. Cette plateforme vise à développer des modèles alternatifs de pratiques d'histoire et de théorie des arts, de pratiques curatoriales et de production artistique dans un cadre international. Pour chaque session consacrée à un thème de recherche spécifique, quatre artistes et commissaires d'exposition disposant d'une bourse sont sélectionné-e-s annuellement pour y contribuer. Des étudiant-e-s et professeur-e-s chercheur-euse-s des deux écoles d'art et de différentes disciplines (histoire de l'art et théorie de l'art, littérature comparée, pratiques curatoriales...) sont également impliqué-e-s.

Selon les thématiques déployées, «Art by Translation» se déplace dans différents sites en Europe et dans d'autres régions du monde où sont développés des projets artistiques et curatoriaux en collaboration avec des musées, centres d'arts, écoles d'art, universités, fondations.

Plus d'information sur le *post-master* et ses programmes depuis 2016:

> <https://www.artbytranslation.org/>

D. DOCTORAT PAR LE PROJET

Le doctorat par le projet est un diplôme de troisième cycle qui se prépare au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine rattachée à l'École Doctorale Arts et Humanité de CY Cergy Paris Université, après obtention d'un diplôme conférant le grade de master ou d'un niveau équivalent. Ce doctorat par le projet consiste en l'élaboration et la présentation d'un travail original (projet en architecture, paysage, art, création littéraire, études patrimoniales ou conservation-restauration) nourri de la recherche théorique et comprend la soumission d'un document analytique écrit et sa soutenance; l'ensemble étant examiné et évalué comme un tout.

La recherche par le projet place les concepteur-riche-s (artistes, architectes, paysagistes, conservateur-riche-s, restaurateur-riche-s, écrivain-e-s) et leur pratique au cœur du processus méthodologique. La démarche de recherche est articulée par le projet (artistique, architectural, littéraire, etc.): elle constitue un espace de réflexion, d'expérimentation et de production qui nourrit le travail, autant que celui-ci peut nourrir le processus de recherche. La recherche par le projet se donne également pour ambition d'inventer des formes de diffusion et de valorisation spécifiques, appelées par le projet de recherche lui-même. En art notamment, les artistes considèrent que la recherche ne doit obéir à aucune forme a priori mais que celle-ci fait partie intégrante du processus de leur pratique. Parce qu'elle vise une appréhension large, aussi complète que possible, des mécanismes ou phénomènes en cause – sans néanmoins

pouvoir atteindre l'exhaustivité –, la recherche par le projet mobilise une pluralité d'apports disciplinaires.

Les établissements de la Graduate School entendent former la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*). Elle bénéficie du soutien de la Fondation des Sciences du Patrimoine, du Ministère de la culture ainsi que du CNRS.

Aux côtés des mentions «Pratique et théorie de la création littéraire», «Architecture», «Paysage», «Conservation-restauration du patrimoine» et «Études patrimoniales», la mention «Arts» de ce doctorat est portée par l'ENSAPC. Le parcours doctoral est doublement encadré par un-e professeur-e HDR (titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), rattaché-e à la Graduate School, et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance, rattaché-e à l'ENSAPC.

Cinq contrats doctoraux sont alloués chaque année aux candidat-e-s sélectionné-e-s au sein des différentes mentions.

E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

Entre pratique de pensée et pratique artistique, la recherche en art convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production, à la diffusion et à la réception) qu'elle structure. Inventant leurs propres dispositifs et choisissant pour cela les médiums et les langages qui leur sont nécessaires, les gestes et formes de la recherche en art articulent des récits minoritaires en friction avec les histoires dominantes.

RAPHAËL FAON

«Le spectre des images: La pratique artistique comme hantologie»

La thèse de Raphaël Faon porte sur la transfiguration d'images non artistiques par la pratique à partir du concept d'hantologie formulé par Derrida. Il s'agit de prendre en considération la manière dont les images sont socialement hiérarchisées, et quels dispositifs hors de l'image font fonctionner ces hiérarchies. Dans ce projet de déconstruction des cadres de vision, il s'infiltre dans les archives du monde contemporain pour les interroger et leur donner un nouveau sens en exposant leur ambiguïté politique.

Sous la direction de Sylvie Blocher et de Geoffroy de Lagasnerie, ENSAPC, inscrit en 2018.

> <https://www.raphaelfaon.com/>

Raphaël Faon anime le séminaire «Art contre Culture: généalogie critique des hiérarchies culturelles». Voir dans partie III «Programme pédagogique 2020-2021».

LOUISE HERVÉ

«Reconstitutions. Incarner les savoirs historiques dans l'espace de la performance»

La performance a une histoire récente aux XX^e et XXI^e siècles, mais aussi une histoire longue qui permet de penser des formes hétérogènes, au sein et hors de l'histoire de l'art. En prenant pour points de départ les questions d'oralité, de la corporéité du langage, l'enjeu est d'étudier et d'expérimenter des formes mettant en jeu l'incarnation de documents historiques. À partir d'une approche transdisciplinaire de la notion centrale de «reconstitution», Louise Hervé expérimente depuis et avec sa pratique dans le champ de l'art contemporain, où les performances sont des laboratoires et espaces de partage de ses recherches.

Sous la direction de Chantal Lapeyre, CY Cergy Paris Université, et Chloé Dechery, Université Paris 8, inscrite en 2019.

> <http://iiiiassociation.org/>

HUGO L'ACHELEC

**«Pièces. L'exposition comme rite,
l'œuvre comme script, le visiteur
comme performeur»**

Le projet de thèse d'Hugo L'achelec entend interroger les formes artistiques et les moyens plastiques permettant de créer un script – le plus possible par l'intermédiaire du volume et sans recourir au texte. De cette façon, il entend expérimenter, au-delà d'un médium en particulier, des voies permettant d'amener le regardeur dans une narration, une action ou une transformation. Dans la continuité de ses réflexions portant sur la mort, l'absence, les relations entre les rites et les arts vivants, l'artiste place sa pratique à un carrefour entre expérience esthétique, littéraire et anthropologique.

Sous la direction de Chantal Lapeyre, CY Cergy Paris Université, et de Pierre Ardouvin, ENSAPC, inscrit en 2019.

> <https://www.hugolahelec.com/>

Hugo L'achelec co-anime le Studio «Pump-Up» avec Pierre Ardouvin. Voir dans partie III «Programme pédagogique 2020-2021».

BÉNÉDICTE LE PIMPEC

**«Histoires en repossession,
pratique curatoriale en milieu
historiographique»**

Formé à New York en 1989 dans le but d'interroger un récit historiographique national, REPOhistory est un groupe constitué d'artistes, d'activistes, d'écrivain-e-s, d'enseignant-e-s, de réalisateurs-rices mais aussi d'historien-ne-s. Ils cherchent à mettre en évidence des récits oubliés ou occultés pour des raisons politiques et tentent de les réinsérer dans l'espace public nord américain. Alimentée par sa propre pratique curatoriale, la thèse de Bénédicte Le Pimpec s'articule autour des actions de REPOhistory dans l'espace public et de leurs stratégies d'écriture et de transmission des récits historiques basés sur des moyens visuels, participatifs et collectifs.

Sous la direction de Rémy Astruc, CY Cergy Paris Université, et Gallien Déjean, ENSAPC, inscrite en 2019.

> <http://benedictelepimpec.com/>

E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

NICOLA LO CALZO **«Photographier les mémoires de l'esclavage. Pour une éthique-esthétique de l'émancipation»**

Le projet de thèse de Nicola Lo Calzo porte sur les nouveaux usages de la photographie pour interroger et approfondir l'histoire de l'esclavage et de ses résistances, notamment les mémoires portées par les communautés afro-descendantes. Il s'agira de questionner la place et le rôle que la photographie – dans son articulation aux sciences humaines, telle l'anthropologie, l'histoire sociale de l'art et la littérature – peut jouer comme double instrument d'investigation et de restitution de ces patrimoines. Il sera aussi question de soulever en tant qu'artiste *queer*, la question centrale des représentations coloniales et post-coloniales qui se pose dès lors qu'on s'attache à documenter les mémoires de l'esclavage incarnée dans des corps subalternes.

Sous la direction de Sylvie Brodziak, CY Cergy Paris University, de Laurella Rinçon, Mémorial Acte ou «Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage», et de Corinne Diserens, ENSAPC, inscrit en 2020.

> <http://www.nicolalocalzo.com/>

Nicola Lo Calzo anime le Studio «La mémoire du lion: Pratiquer l'histoire (anti)coloniale par la photographie». Voir dans partie III «Programme pédagogique 2020-2021».

AKAM ZAATARI **«Father and son»**

Le projet de recherche «*Father and son*» («Père et fils») s'intéresse aux pratiques archéologiques de fouille et de collecte d'objets – telles qu'elles ont pu s'organiser dans le passé – en tant que prolongements de pratiques artistiques. Il est centré sur les missions archéologiques qui ont eu lieu à Sidon au milieu du XIX^e siècle et qui ont séparé deux sarcophages appartenant à un père et un fils; les rois Eshmunazar II et Tabnit. Si les deux sarcophages avaient été découverts après 1943, ils se trouveraient aujourd'hui au Musée national de Beyrouth, mais ayant été trouvés avant l'entrée en vigueur des lois impériales, le premier a été ramené à Paris et le second à Istanbul. Le projet imagine de réunir, même si c'est de manière symbolique ou virtuelle, ces deux sarcophages dans un même «projet». Au lieu d'appeler à leur restitution, le projet explore des alternatives à la restitution par le biais d'une démarche artistique: la numérisation en 3D d'abord, puis l'impression et, potentiellement, l'exposition conjointe des deux sarcophages afin d'évoquer leur provenance et de raconter l'histoire de leur séparation.

Sous la direction de François Pernot, CY Cergy Paris Université et de Bénédicte Savoy, en cotutelle avec la Technische Universität Berlin, et d'Alejandra Riera, ENSAPC, inscrit en 2020.

JOAN AYRTON
«“Le cycle des inquiétudes”.
Géologie et psychédélisme,
hypothèses sur un état de
conscience du temps présent»

Le projet doctoral émerge de deux observations relatives à ce qu'on pourrait nommer la «psyché» du temps présent. Le constat d'une part, depuis quelques années, d'une infiltration de la géologie dans les esprits, le langage et les pratiques contemporaines. D'autre part, aux côtés de ce géologique à l'œuvre et des formes qu'il génère, l'observation depuis deux ou trois ans de l'émergence de ce qui pourrait être un nouveau psychédélisme dans les travaux de très jeunes artistes. Une exploration historique à la recherche des sources de ces deux phénomènes a fait émerger l'hypothèse d'un «cycle d'inquiétudes» dont, possiblement, nous vivons l'un des épisodes, le précédant se situant dans les années 1960, puis avant cela au tournant du siècle dernier. Cette recherche prend forme de trois façons distinctes: la réalisation d'un film au Japon, un projet curatorial, et un travail d'atelier combinant pratique formelle et écriture.

Sous la direction de Jean-François Puff, CY Cergy Paris Université, et Vincent Gérard, ENSAPC, inscrite en 2020.

PAUL WIERBINSKI
«Commitments to Deathlessness»

Paul Wierbinski propose d'enquêter sur ce que Donna Haraway appelle «*Commitments to Deathlessness*» – expression employée alors qu'elle cherche à savoir comment les notions de nature «pure», d'immortalité et de voyage spatial ont toujours constitué un fantasme dans la science et l'art occidentaux, permettant d'échapper et de modifier une existence défectueuse au lieu d'en accepter les limites. Ce discours métaphysique sur la technologie peut également être observé dans les discussions actuelles sur l'intelligence artificielle, au sein desquelles cette nouvelle technologie est considérée comme «l'Autre» pour mieux combler les lacunes de la pensée moderniste. Ce projet vise à créer des archives et des visualisations de fantasmes et de projections technologiques et à explorer l'histoire du concept d'équilibre dans la cybernétique, l'intelligence artificielle et l'astrobiologie et son influence sur notre idée contemporaine de la nature et de la société. Cela consistera à considérer la terre – de l'extérieur – comme un système complexe et dynamique (biologique, atmosphérique, anthropocène, non centré) afin de comprendre les processus et les dynamiques pertinents.

Sous la direction de – *en attente de confirmation* – et Corinne Le Neün, ENSAPC, inscrit en 2020.

F. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE

1. SÉMINAIRE DE LA GRADUATE SCHOOL HUMANITÉS, CRÉATION ET PATRIMOINE

Le séminaire doctoral de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine se tient durant 3 jours consécutifs à la fin de chaque semestre, deux fois par an. Il a lieu alternativement dans l'une des cinq écoles/université de la Graduate School. Ce séminaire interdisciplinaire est l'occasion de présenter l'avancement des travaux des doctorant-e-s, d'écouter et d'échanger avec des chercheur-euse-s de la Graduate School ainsi que des chercheur-euse-s et praticien-ne-s invité-e-s.

Ils sont obligatoires pour les doctorant-e-s et leur permettent de valider des ECTS liés à leur cycle d'études.

Le prochain séminaire se tiendra à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, du lundi 30 novembre au mercredi 2 décembre 2020.

Programme à venir.

2. SÉMINAIRE DOCTORAL DE L'ENSAPC

Les journées doctorales de l'ENSAPC sont l'occasion pour les doctorant-e-s et leurs encadrant-e-s, comme pour le reste de la communauté de l'école, d'échanger autour des recherches et productions en cours. Il est également question de discuter des enjeux de la recherche en art avec des artistes et autres personnalités invité-e-s.

Ayant lieu 3 fois par an, plusieurs de ces journées d'études/séminaires sont organisées par les doctorant-e-s elles-mêmes sur des sujets et avec les invité-e-s de leur choix. Elles prennent la forme de journée d'études ou d'événements, festivals, projections, et se tiennent à l'ENSAPC ou dans des lieux partenaires.

Ouvert à l'ensemble de l'école, étudiant-e-s, doctorant-e-s, enseignant-e-s-chercheur-euse-s, personnels.

Prochaine journée doctorale: vendredi 30 octobre 2020, 10-18h.

Avec la participation de Raphaël Faon, Louise Hervé, Hugo L'ahélec, Bénédicte Le Pimpec, Akram Zaatari, Joan Ayrton, Nicola Lo Calzo. Programmation en cours.

CONTRAT DOCTORAL

Tous les ans, la Graduate School propose cinq contrats doctoraux répartis sur les 6 mentions doctorales. Le montant est de 100k€ pour une durée de 36 mois, soit 1768€ brut mensuels, pendant trois ans. La décision positive du jury pour un contrat devra par la suite être formellement entérinée par le conseil de l'École Doctorale Arts et Humanité de CY Cergy Paris Université. Le financement attribué prend la forme d'un contrat doctoral entre l'université et l'étudiant-e. Les modalités de financement et de réalisation de la thèse sont alignées sur les autres contrats doctoraux gérés par l'école doctorale. Le-la doctorant-e contractuel-le accomplit un service qui est exclusivement consacré aux activités de recherche liées à la préparation de son doctorat.

BOURSE DE MOBILITÉ

La Graduate School Humanités, Création et Patrimoine a mis en place un dispositif d'aide à la mobilité internationale des doctorant-e-s. Cette aide concerne l'attribution de bourses d'un montant maximum de 2000€ chacune. Cette aide concerne exclusivement des déplacements longs, stages, enquêtes de terrain.

L'aide à la mobilité des doctorants-e-s vers l'étranger est individuelle. Elle s'adresse aux doctorant-e-s inscrit-e-s à la Graduate School, en première ou deuxième année de thèse, lors de l'année universitaire 2020-2021, sans condition de nationalité.

L'aide n'est attribuée qu'une seule fois. Le nombre de candidature est limité à deux.

Pour l'année 2020-2021, le-la doctorant-e candidat-e soumet son dossier entre le 16 novembre 2020 et le 1^{er} décembre 2020.

Pour toute information complémentaire s'adresser à annabela.tournon-zubieta@ensapc.fr et christelle.ventura@cyu.fr

MOBILITÉ ERASMUS +

Les doctorant-e-s peuvent également bénéficier de la bourse de Mobilité Erasmus + dans des institutions et pays partenaires de l'ENSAPC. Voir la partie IV «Relations internationales» du livret. Pour toute information d'adresser à nina.volz@ensapc.fr.

ENSEIGNEMENT

Les doctorant-e-s peuvent être amené-e-s à participer aux activités pédagogiques de l'école, séminaires, workshops, lignes de recherche, etc., ou à participer aux séminaires de suivi/coordinations, ainsi qu'aux jurys et concours d'entrée.

● ANNEXES

●
**RÈGLEMENT
INTÉRIEUR**

●
●

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

- 1** Durant toute leur scolarité, les étudiant-e-s de l'École sont placé-e-s sous l'autorité du ou de la directeur-riche de l'établissement. Les activités engageant un-e partenaire extérieur-e doivent être examinées au préalable par le-la directeur-riche ou ses représentant-e-s. Ceci concerne les stages, échanges, participations à des festivals, expositions et colloques, ainsi que les relations avec la presse.
- 2** Tout-e étudiant-e qui change d'état civil, de domicile, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone en cours d'études doit en tenir informée l'administration. Il ou elle est responsable des conséquences de ce changement.
- 3** Les nouveaux-elles étudiant-e-s et les étudiant-e-s en cours de scolarité reçoivent chaque année, au plus tard fin juillet, un dossier d'inscription ou de réinscription. Les étudiant-e-s doivent le rapporter complété en acquittant au même moment les droits de scolarité annuels pour valider leur inscription.

Le-la directeur-riche fixe les dates et les délais de cette procédure d'inscription ou de réinscription, qui a généralement lieu au cours du mois de septembre. Tout-e étudiant-e qui n'a pas acquitté ses droits de scolarité annuels dans les délais et les conditions fixés perd sa qualité d'étudiant-e ainsi que le bénéfice de son admission.
- 4** Le calendrier de l'année scolaire dans sa totalité (cours, évaluations, diverses procédures d'admissions, diplôme) est déterminé en début d'année scolaire par le-la directeur-riche, communiqué dans le livret de l'étudiant-e et diffusé par voie électronique. Il est à tout moment modifiable.

Les dates des vacances de l'établissement ne coïncident pas nécessairement avec celles des vacances universitaires ou scolaires. Des aménagements spéciaux d'horaires peuvent à tout moment être décidés par le-la directeur-riche en fonction des besoins pédagogiques, des nécessités de la surveillance et de la sécurité, des contingences financières.

L'assiduité aux unités de cours et séminaires de suivi est obligatoire. Des aménagements d'horaires et d'obligations pour les étudiant-e-s salarié-e-s sont possibles, après accord des professeur-e-s concerné-e-s et du-de la directeur-riche.

SUSPENSION ET INTERRUPTION D'ÉTUDES

Pour des raisons de maladie, de grossesse, d'obligations militaires, ou des raisons personnelles graves, les étudiant-e-s peuvent demander une interruption d'études à tout moment. Ils-elles doivent faire parvenir leur demande au-la directeur-riche, dans un délai de quinze jours francs, à dater du fait générateur, en l'assortissant

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

des documents qui justifient leur démarche.

Le-la directeur-riche peut également accorder une suspension d'études d'une durée d'un an maximum, pour raisons de maladie, de grossesse ou de participation à des entraînements liés à des compétitions sportives de haut niveau. La durée du congé ne peut en aucun cas excéder une année. Les étudiant-e-s qui négligent de faire les démarches de demande de suspension d'études sont considérés comme démissionnaires. Aucune demande pour régularisation *a posteriori* n'est acceptée.

- 5 Les étudiant-e-s qui ne répondent pas à une convocation ou à une demande de renseignement de l'administration renouvelées sont réputé-e-s démissionnaires, sauf raisons recensées ci-dessus.
- 6 Les décisions du-de la directeur-riche, expressément formulées comme telles, sont portées à la connaissance des étudiant-e-s par messagerie et/ou sur l'intranet, et sont réputées connues dès ce moment. Les décisions concernant les cas individuels font l'objet de notifications individuelles par correspondance.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANT-E-S

- 7 Conseil d'administration: deux étudiant-e-s sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-e-s.

- 8 Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Etudiante (CRPVE): trois étudiant-e-s sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-e-s.

- 9 Représentant-e-s étudiant-e-s: deux étudiant-e-s de chaque année sont à élire pour un an pour représenter leur promotion. Sans prendre le caractère officiel des instances citées plus haut, cet engagement des représentant-e-s étudiant-e-s dans le fonctionnement quotidien de leur promotion est déterminant. Ces représentant-e-s nommé-e-s permettent la concertation et assurent l'interface entre étudiant-e-s et enseignant-e-s.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détaillant le fonctionnement de la scolarité se trouve en annexe au présent document.

AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômes sont attribuées aux étudiant-e-s des années 3 et 5 admis-es à présenter leur diplôme. Elles ont pour objectif d'aider les étudiant-e-s à mettre en œuvre leur projet.

Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant-e soit en situation régulière (article IV). Tout-e étudiant-e qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un-e étudiant-e renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement le-la responsable pédagogique et son équipe ainsi que la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il-elle serait considéré-e comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

II. COMMUNICATION INTERNE

INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'École dote les étudiant-e-s d'adresses emails sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Ces adresses permettent d'informer les étudiant-e-s des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle, mais à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr et d'utiliser la plateforme pédagogique Taiga.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Les horaires d'ouverture de l'école sont susceptibles de changer en fonction des périodes et de l'actualité de l'école. L'école est fermée les jours fériés, pendant les vacances scolaires de Noël, les vacances scolaires d'hiver et les vacances de printemps (voir le calendrier).

Elle peut être exceptionnellement ouverte pour certaines journées, pendant les vacances ou les week-ends, sur décision du-de la directeur-riche et selon des horaires à préciser.

Accès à l'établissement

L'accès aux locaux de l'école est réservé, sur présentation de leur carte, aux étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s et aux étudiant-e-s invité-e-s. Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révocables, peuvent être accordées par le-la directeur-riche.

Tout-e visiteur-euse doit pouvoir justifier de son identité à la demande de tout-e agent-e de l'administration.

Pendant les jours d'ouverture exceptionnelle de l'établissement, tou-te-s les étudiant-e-s et visiteur-euse-s doivent se présenter à l'accueil et s'inscrire sur la liste de présence.

Attribution des ateliers

Les étudiant-e-s des années 1 et 2 bénéficient d'ateliers communs réservés.

Les étudiant-e-s des années 3, 4 et 5 se voient attribuer des ateliers en début d'année scolaire selon des priorités définies par l'année d'études, dans l'ordre suivant: année 5, année 3, année 4. Seule la répartition proposée

par le-a coordinateur-riche de l'année est valable.

L'atelier partagé par les étudiant-e-s est sous leur entière responsabilité. Ils-elles doivent donc le conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Si l'atelier n'est pas utilisé régulièrement, il sera immédiatement réattribué. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-e-s d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence. Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-e-s occupant les ateliers concernés seront prévenu-e-s à temps afin qu'ils-elles libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée sur l'intranet, et doit être strictement respectée.

Prêt des clés

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après émargement. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clefs ne doivent être emportées hors de l'école.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Le-a signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement (article IV).

Parties communes: cour, hall, espaces de circulation et sanitaires

Il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, percages, installations) sans une autorisation du-de la directeur-riche que ce-tte dernier-e est seul-e habilité-e à donner. Il est strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie; il convient de les vider dans les poubelles.

Salles polyvalentes et auditorium

Il s'agit des salles 005, 113, 203, 304, 307, et de l'auditorium. Ces salles, dont l'usage et l'occupation sont réglementés, ne doivent pas être utilisées comme ateliers pédagogiques. L'utilisation de ces lieux est organisée selon un planning tenu à l'accueil, sur lequel les professeur-e-s et les étudiant-e-s doivent s'inscrire au moins deux semaines à l'avance. Aucune «réservation» sur la porte de la salle n'est recevable.

Ateliers techniques

Il s'agit des ateliers photo, vidéo, cinéma, sérigraphie et impression numérique, traceur, informatique et édition, bois/fer/volume, son. Le personnel d'assistance technique est responsable de ces ateliers. C'est avec leur accord et sous leur autorité que leur accès est possible. L'accès aux ateliers son, traceur, édition, sérigraphie et impression

numérique, bois/fer/volume ne peut se faire qu'en présence du-de la responsable d'atelier. Pour avoir accès aux autres ateliers en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable et l'inscription se fait sur une liste remise à l'accueil.

Les horaires et absences des responsables d'ateliers sont diffusés via l'intranet de l'école, et par voie d'affichage sur la porte de l'atelier.

Cafétéria

La gestion de la cafétéria est confiée à un collectif d'étudiant-e-s volontaires. Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école. L'espace devant la cafétéria est réservé aux étudiant-e-s pour la prise de repas, les rencontres, les rendez-vous; il doit être maintenu propre. En cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'usage de cet espace, le-la directeur-riche pourra procéder à sa fermeture.

EMPRUNT DU MATÉRIEL

L'École met à la disposition des étudiant-e-s des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéo-projecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Elle offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

Assurance responsabilité civile adaptée

Chaque étudiant-e inscrit-e à l'École doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il-elle pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur-euse à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement,...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'emprunteur-euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il-elle s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés. Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école,

sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur-euse.

Une assurance spécifique peut être exigée lors de la sortie du matériel hors du territoire français ou pour couvrir l'emprunt d'un matériel particulier.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le bureau du prêt et l'École ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt.

Les étudiant-e-s peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'École durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un-e enseignant-e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. L'étudiant-e s'engage à rapporter lui-même ou elle-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues. Le-a responsable du magasin de prêt contrôlera le matériel en sa présence. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur-euse, l'étudiant-e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive.

Matériel des ateliers pédagogiques et techniques

Un chèque de caution d'un montant lié à la valeur du matériel (liste mise à jour annuellement) et/ou une assurance spécifique peuvent être demandés dans le cas d'un emprunt de matériel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma). La demande doit être adressée au-à la responsable d'atelier au moins 15 jours francs avant la date de sortie du matériel

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

demandé et le chèque produit auprès de la régie de recettes de l'École avant tout emprunt.

Le chèque sera restitué après attestation de conformité de restitution délivrée par le-la responsable d'atelier. En cas de dommage sur le matériel ou de non restitution, la caution fera l'objet d'un encaissement en totalité ou en proportion du dommage causé.

Conditions de dédommagement de l'établissement

Chaque étudiant-e produira un chèque de caution d'un montant défini annuellement dans le dossier d'inscription, sur décision du-de la directeur-riche de l'établissement.

— Matériel (prêt, ateliers pédagogiques et techniques)

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École demandera à l'étudiant-e d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur-euse doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie au-à la directeur-riche de l'établissement; faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

— Documentation

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD,...), l'École facturera à l'étudiant-e la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur

le marché de l'occasion pour une référence épuisée,...).

— Remise en état des locaux

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un-e étudiant-e ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur le tarif horaire de 50 € HT (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et ajustée selon le nombre d'heures nécessaire à la remise en état.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant-e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

— Dispositions générales

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire interdire l'accès de l'étudiant-e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômés, bourses diverses,...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage,...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiant-e-s:

- les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'École et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;
- les étudiant-e-s participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;
- l'École est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;
- les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'École au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;
- aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;
- le nom de l'École et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication

Les œuvres individuelles, même si l'École a apporté l'essentiel des matériels, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, restent la propriété de l'étudiant-e dans les conditions suivantes:

- il-elle doit prendre toute disposition pour qu'elles soient clairement identifiables et il-elle en est entièrement responsable; l'École décline toute responsabilité les concernant, y compris en cas de difficulté d'attribution ou de dépôt durable dans les locaux.
- l'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement. Celui-ci conserve les productions pendant un mois franc à compter de l'injonction à les récupérer. Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'École en dispose comme elle l'entend.

VI. BÂTIMENT

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par le-la directeur-riche. D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers. Si pour les besoins d'une présentation un-e étudiant-e est amené-e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il-elle se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais. Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant-e responsable devra rembourser à l'École la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant-e n'acquitterait pas cette facture, l'École se réserve le droit d'engager les poursuites.

VII. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Il est interdit aux étudiant-es d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la direction. Il est rigoureusement interdit à toutes les personnes qui fréquentent l'établissement:

- de fumer dans l'établissement
- d'utiliser des appareils à feu nu
- de troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les équipements de toute nature de l'établissement
- d'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs
- d'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage et aux installations électriques, et à la plomberie.

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque,...) est consultable au centre de documentation.

Tenue de travail dans les ateliers pédagogiques et techniques

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes:

- Rien qui ne flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe; les manches doivent être serrées aux poignets; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout-e opérateur-riche sur machine; pas de lacets (défaits); pas de collier trop ample.
- Rien qui n'accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui ne brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importante.

VII. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Protocoles spécifiques liées à la santé, à l'hygiène et à la sécurité

Lorsque des circonstances particulières l'exigent, et notamment dans le cadre de la sécurité contre l'intrusion ou les attentats, ou aussi en situation de crise sanitaire et de pandémie, des protocoles spécifiques d'hygiène et de sécurité peuvent être adoptés par l'établissement.

Les personnels, étudiant-e-s et usager-e-s de l'établissement doivent respecter ces protocoles et obligations édictées.

Tout manquement au respect de ces règles spécifiques pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires.

L'admission définitive dans l'École ne peut se faire qu'après acceptation de ce règlement intérieur par chaque étudiant-e qui doit signer la feuille prévue à cet effet, auprès du secrétariat pédagogique.

● ● RÈGLEMENT DES ÉTUDES

GLOSSAIRE DES SIGLES

● ●
● ●
CA: Conseil d'administration¹

CRPVE: Commission de la recherche,
de la pédagogie et de la vie étudiante²

ECTS: European Credit Transfert System

DNA: Diplôme national d'art

DNSEP: Diplôme national supérieur
d'expression plastique

VAE: Validation des acquis de l'expérience

¹ Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

² Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont également régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002.

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précise les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à l'ENSAPC sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire n°2015-122 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.

Le présent règlement est soumis à l'avis de la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante et est approuvé par le Conseil d'administration. Il est intégré au règlement intérieur de l'École. En début d'année scolaire, les étudiant-e-s déclarent auprès du pôle pédagogie de l'École avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret de l'étudiant-e.

Les enseignant-e-s de l'École, les responsables d'atelier et les agent-e-s des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du/de la directeur-riche de l'École, en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout-e étudiant-e de l'École doit s'y conformer.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

ARTICLE 1.

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études en vue d'obtenir le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est de 10 semestres pour les étudiant-e-s admis-e-s à s'inscrire en première année.

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, appelé «phase programme», d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA);
- le second cycle, appelé «phase projet», d'une durée normale de quatre semestres, conduit au DNSEP conférant le grade de Master.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 2.

CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'examen d'entrée à l'ENSAPC est ouvert:

- aux candidat-e-s justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent;
- ou aux candidat-e-s non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation auprès du-de la directeur-riche de l'établissement après avis de la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidat-e-s déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins trois membres:

- le-la directeur-riche de l'établissement ou son-sa représentant-e, président-e;
- au moins deux professeur-e-s nommé-e-s par le-la directeur-riche.

La commission de recevabilité se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Elle se prononce après examen du dossier du-de la candidat-e. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée au-à la candidat-e.

L'examen d'entrée comprend quatre épreuves obligatoires:

- une épreuve de pratique artistique: le-la candidat-e soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidat-e-s au moment de l'inscription à l'examen;
- une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française du-de la candidat-e;
- une épreuve de langue;
- un entretien avec un jury composé de trois professeur-e-s nommé-e-s par le-la directeur-riche, au cours duquel sont évalués les compétences, les motivations et le projet personnel du-de la candidat-e. Lors de cet entretien, le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du-de la candidat-e. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury d'admission ou de non admission est notifiée au-à la candidat-e par le-la directeur-riche de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 3.

CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le-la candidat-e à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il-elle doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Les candidat-e-s déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Pour les candidat-e-s qui sont déjà étudiant-e-s à l'ENSAPC, ce dossier est composé d'un dossier de candidature, de l'avis motivé de l'équipe de coordination de troisième année ainsi que d'avis motivés d'enseignant-e-s de l'École.

Pour les candidat-e-s qui ne sont pas déjà étudiant-e-s à l'École, le dossier de candidature comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de leur pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-e-s nommés par le-la directeur-riche. L'un-e de ces enseignant-e-s est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeur-e-s du cycle nommé-e-s par le-la directeur-riche. L'un-e des professeur-e-s est titulaire d'un diplôme de doctorat. Le-la président-e de la commission est désigné-e par le-la directeur-riche de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en deuxième cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le-la directeur-riche. La décision de refus est motivée.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIERS ET DEUXIÈME CYCLES

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième année, en troisième et en cinquième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les candidat-e-s doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de

l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le-la candidat-e à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9 dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-e-s nommé-e-s par le-la directeur-riche de l'École.

La décision d'admission en cours de cursus du-de la candidat-e est prise par la commission d'équivalence de premier cycle de l'École à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend le-la directeur-riche de l'École, président-e, et au moins trois enseignant-e-s nommé-e-s par le-la directeur-riche. Un-e délégué-e étudiant-e par année du premier cycle est membre de la commission, il-elle ne prend pas part au vote. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. Le-la directeur-riche de l'établissement notifie au-à la candidat-e la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

Pour les candidat-e-s hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs. Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée dans toutes les années.

ARTICLE 5. INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

Le paiement des droits d'inscription, ainsi que celui des frais de sécurité sociale, peut être échelonné en trois versements (septembre, octobre et novembre). Le paiement se fait par chèque ou par virement bancaire (le paiement en espèces peut être exceptionnellement autorisé, sous certaines conditions).

Le remboursement des droits de scolarité des étudiant-e-s renonçant à leur inscription à l'ENSAPC est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiant-e-s renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du-de la directeur-riche de l'ENSAPC. Elles doivent être adressées au-à la directeur-riche avant le 15 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de la somme acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du Ministère de la culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

l'arrêté annuel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

ARTICLE 6.

DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE

Le montant des droits d'inscription à la validation des acquis de l'expérience (VAE) est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 7. ÉQUIPES DE COORDINATION ET SÉMINAIRES DE SUIVI

Une équipe de coordination constituée d'enseignant-e-s de l'École et renouvelée tous les ans assure l'encadrement pédagogique de chaque année, suit les travaux des étudiant-e-s et les évalue de manière collégiale à la fin de chaque semestre. Ses décisions sont définitives. La responsabilité d'une équipe de coordination est confiée à un-e ou deux enseignant-e-s. Une équipe de coordination est composée d'au moins trois membres et sa composition respecte un équilibre entre les domaines plastiques et théoriques. La composition des équipes de coordination est validée en réunion générale.

La journée du mardi est réservée pour la tenue des séminaires de suivi animés par les équipes de coordination. Les modalités des séminaires de suivi (le fonctionnement, la fréquence, l'évaluation, etc.) sont déterminées par l'équipe de coordination et présentées en début d'année dans le livret de l'étudiant-e.

ARTICLE 8. UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en trois «unités d'enseignement» (UE). L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux dans le cadre des séminaires de suivi, ainsi qu'à la professionnalisation. Le nombre de crédits affectés aux trois UE est déterminé

chaque année et est présenté dans le livret de l'étudiant-e.

ARTICLE 9. ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours, d'Atelier Recherche Création (ARC), de studios, de séminaires, de rendez-vous individuels, de workshops, de lignes de recherches (pour les étudiant-e-s de quatrième et cinquième année), d'initiations aux ateliers (pour les étudiant-e-s de première année). Le livret de l'étudiant-e présente chaque année les enseignements proposés.

La règle est le libre choix par les étudiant-e-s de la composition de leur cursus, sous réserve de validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Pour chaque semestre, l'équipe de coordination peut déterminer un certain nombre d'enseignements qui doivent impérativement être suivis. Ces modalités sont précisées dans le livret de l'étudiant-e.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par le-a responsable de l'équipe de coordination. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant-e s'engage à valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre UE et du caractère obligatoire de certains enseignements.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 10. ÉVALUATION

Chaque enseignant-e prévoit des modalités d'évaluation propres à l'enseignement dont il ou elle a la charge. L'évaluation tient compte de l'assiduité de l'étudiant-e, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations plastiques. Selon les modalités d'évaluation, la simple présence ou

la remise du travail demandé ne suffisent pas nécessairement à valider l'enseignement.

Pour évaluer le travail d'un-e étudiant-e, l'enseignant-e peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

NOTATION SUR 20	ÉCHELLE ECTS	APPRÉCIATION EUROPÉENNE
19-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
18		
17		
16		
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9	FX	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'obtention de crédits.
7-8		
6 ET MOINS	F	Très insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire.

Un travail supplémentaire, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant-e, peut être proposé

aux étudiant-e-s dont la note ne permet pas de valider l'enseignement.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 11.

RATTRAPAGE DES CRÉDITS

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant-e responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec l'équipe de coordination.

ARTICLE 12.

VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite

l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 2, un-e étudiant-e qui n'a pas plus de six crédits manquants sur les deux semestres écoulés peut se voir proposer le redoublement de la première année par l'équipe de coordination, après que celle-ci a recueilli les avis des enseignant-e-s qui ont suivi le travail de l'étudiant-e.

En fin de semestre 5, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 150 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année par l'équipe de coordination. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en troisième année.

En fin de semestre 9, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 270 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par l'équipe de coordination. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en cinquième année.

En cas de redoublement, l'assiduité au séminaire de suivi est obligatoire, même si l'étudiant-e a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits affectés au séminaire. Il est également demandé à l'étudiant-e redoublant de suivre au moins un enseignement (cours, ARC ou studio), même s'il-elle

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

Un-e étudiant-e qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé-e à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

Un seul redoublement par cycle est possible.

Un-e étudiant-e qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par le-la directeur-riche de l'École une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

ARTICLE 13. STAGE COURT

La réalisation d'un stage, en cours de deuxième ou de troisième année, d'une durée de deux à quatre semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis à l'enseignant-e responsable de l'équipe de coordination, et un autre à la personne en charge des stages au sein de l'administration) sont validés par deux crédits, attribués au premier semestre de la troisième année (semestre 5).

L'étudiant-e doit obtenir l'accord préalable de son enseignant-e coordinateur-riche pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et

l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-riche et celui du-de la tuteur-riche de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

ARTICLE 14. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tous-tes les étudiant-es qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La quatrième année est une année de mobilité internationale: la mobilité internationale concerne en priorité les étudiant-e-s de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une École ou une université (un semestre), ou d'un stage (quatre mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de l'équipe de coordination et de le-la responsable des relations internationales.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La mobilité internationale n'est pas obligatoire pour les étudiant-e-s qui justifient d'un séjour académique ou de stage à l'étranger d'un semestre minimum effectué après le bac et avant d'intégrer l'ENSAPC. Il est par ailleurs recommandé aux étudiant-e-s internationaux-ales qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à l'ENSAPC d'effectuer un stage en France.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être validés par le-a ou les responsable(s) de l'équipe de coordination.

Les séjours d'études font l'objet d'un contrat (dans le cas d'un échange Erasmus) ou d'un accord entre l'étudiant-e, l'ENSAPC et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant-e et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par l'équipe de coordination de l'année en cours.

Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage.

Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-riche et du-de la tuteur-riche de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

À l'issue du stage, l'étudiant-e stagiaire doit remettre un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance organisée par l'équipe de coordination et par la personne responsable des stages au sein de l'administration. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'École et remplie par le-a tuteur-riche de stage au sein de la structure d'accueil. Le-a coordinateur-riche de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant-e de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 15.

RECHERCHE ET MÉMOIRE

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant-e suit une ligne de recherche, un séminaire de méthodologie et doit rédiger un mémoire de recherche. Le nom de son-sa directeur-riche de mémoire est arrêté en début de quatrième année. Ce mémoire est soutenu dans les conditions prévues à l'article 20.

ARTICLE 16.

PROFESSIONNALISATION

Le cursus de deuxième année intègre un séminaire de professionnalisation qui doit être obligatoirement suivi par les étudiant-e-s. Il est validé par deux crédits.

ARTICLE 17.

CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES

L'étudiant-e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par le-la directeur-riche de l'ENSAPC.

ARTICLE 18.

REPRÉSENTANT-E-S ÉTUDIANT-E-S

À la rentrée, les étudiant-e-s de chaque année désignent deux représentant-e-s parmi les membres de leur année.

ARTICLE 19.

CÉSURE

Conformément aux dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la césure est un droit pour tout-e étudiant-e. La césure peut durer un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au cours du cursus.

La césure est soumise à l'approbation du-de la directeur-riche de l'ENSAPC. L'étudiant-e qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. Si cette césure porte sur le deuxième semestre de l'année universitaire en cours, elle doit être adressée avant le 30 octobre du semestre précédent. Si cette césure porte sur le premier semestre de l'année universitaire suivante, ou sur la totalité de l'année universitaire suivante, elle doit être adressée avant le 1^{er} mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, le-la directeur-riche se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant-e peut présenter un recours examiné par le-la directeur-riche, les membres de l'équipe de coordination de l'étudiant-e, les représentant-e-s étudiant-e-s de son année et le-la responsable des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la directeur-riche est prépondérante.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Si une césure est autorisée, le-la directeur-riche signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant-e au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant-e conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant-e reste inscrit-e au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. Par ailleurs, dans la mesure où la césure ne s'accompagne d'aucun accompagnement pédagogique, l'étudiant-e est totalement exonéré-e du paiement des droits d'inscription.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant-e à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision du-de la directeur-riche, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant-e de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par le-la directeur-riche en même temps que l'autorisation de la césure.

IV. DIPLÔMES

ARTICLE 20.

PRÉSENTATION AU DIPLÔME

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément aux articles 21, de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le-la candidat-e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignant-e-s qui encadrent les étudiant-e-s de troisième année, l'équipe de coordination de troisième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignant-e-s qui encadrent les étudiant-e-s de cinquième année, l'équipe de coordination de cinquième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme.

ARTICLE 21.

MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales

à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat-e-s peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès du-de la directeur-riche de l'École.

ARTICLE 22.

DNA

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prennent la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par le-la directeur-riche de l'ENSAPC, comprend trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant-e de l'École qui assure la coordination de la troisième année.

L'un des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines. Le-la président-e du jury est désigné par le-la directeur-riche de l'ENSAPC parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présents. Des

IV. DIPLÔMES

suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

ARTICLE 23. DNSEP

Le DNSEP comprend deux épreuves :

- la soutenance d'un mémoire ;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance de la mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP.

En fin de semestre 10 le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Le jury du DNSEP, nommé par le-la directeur-riche de l'ENSAPC, est composé de cinq membres :

- un-e enseignant-e de l'École ;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le-la président-e du jury est désigné-e par le-la directeur-riche de l'École parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un-e est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont :

- un-e enseignant-e de l'École ;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

ARTICLE 24. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Conformément aux articles 30, 31, 34 et 36 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'obtention des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est régie par les dispositions suivantes.

La demande de VAE est adressée par le-la candidat-e au-à la directeur-riche de l'ENSAPC. Un-e candidat-e ne peut déposer au cours de la même année civile et pour un même diplôme qu'une seule demande.

La décision de recevabilité de la demande de VAE est prise par le-la directeur-riche de l'École après avis de la commission de VAE. Cette commission se prononce au regard de la durée

IV. DIPLÔMES

de cette expérience et de l'adéquation entre l'expérience acquise dans les activités salariées, non-salariées ou bénévoles exercées par le-la candidat-e, et le référentiel du diplôme. Elle comprend au moins quatre membres:

- le-la directeur-riche de l'ENSAPC ou son-sa représentant-e, président-e;
- un membre de l'équipe administrative;
- au moins deux enseignant-e-s nommé-e-s par le-la directeur-riche.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

Toute décision de non-recevabilité prise par le-la directeur-riche, après avis de la commission de recevabilité, doit être motivée et faire l'objet d'une notification au-à la candidat-e.

Le jury pour l'obtention du DNSEP par la VAE comprend cinq membres nommés par le-la directeur-riche de l'ENSAPC:

- deux professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement, respectivement employeur-euse et salarié-e du domaine de compétences concerné;
- deux enseignant-e-s, un-e théoricien-ne titulaire d'un diplôme de doctorat et un-e praticien-ne du domaine de compétences concerné;
- une personnalité qualifiée dans le domaine de compétences concerné, extérieure à l'établissement.

Le-a président-e est nommé-e par le-la directeur-riche de l'ENSAPC parmi les professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins trois membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et des aptitudes devant faire l'objet de formations complémentaires. Le-la candidat-e conserve le bénéfice de la validation partielle de ses acquis de l'expérience pendant cinq ans à partir de son obtention.

● ANNEXES

●
**CHARTRE
ÉTHIQUE POUR
LA DIVERSITÉ ET
L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES
ET LES HOMMES**



CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Fort des labels égalité et diversité qui lui ont été décernés par l'AFNOR en octobre 2017, le Ministère de la culture poursuit et amplifie aujourd'hui ses actions en la matière. L'inscription dans sa feuille de route ministérielle 2018-2022, des sept axes d'amélioration relatifs à l'égalité ayant été fixés au plan interministériel en fait état. Ces axes d'amélioration sont aujourd'hui intégrés dans un tronc commun pour l'élaboration par chaque établissement public relevant de son périmètre d'une charte éthique «égalité entre les femmes et les hommes».

Pour l'ENSAPC, l'élaboration de cette charte à son niveau s'inscrit dans la suite logique des actions mises en œuvre dans le cadre de la candidature à la double labellisation auprès de l'AFNOR, au titre de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette charte, l'ENSAPC entend affirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discrimination définies par la loi susceptibles de porter atteinte à la diversité et/ou à l'égalité.

Les critères légaux, à la date d'établissement de la charte, sont:

- L'âge
- Le sexe
- L'origine
- L'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à:
 - Une ethnie
 - Une nation
 - Une prétendue race
- la grossesse
- l'état de santé
- le handicap

- les caractéristiques génétiques
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- les opinions philosophiques
- les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- la situation de famille
- l'apparence physique
- le patronyme
- les mœurs
- le lieu de résidence
- la perte d'autonomie
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- la domiciliation bancaire

La démarche engagée par l'ENSAPC permet d'analyser, dans les faits, toutes les actions de l'établissement à l'aune des deux thématiques et d'envisager, le cas échéant, des ajustements pour favoriser, au titre d'une amélioration continue, une organisation et un fonctionnement toujours plus favorables à ces enjeux.

Cette charte a vocation à concerner tous les usager-e-s de l'établissement, qu'il s'agisse d'agent-e-s, d'étudiant-e-s ou de tiers (partenaires, prestataires, public,...).

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par la présente, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy s'engage à :

1. IDENTIFIER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENT-E-S PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Le-la secrétaire général-e de l'établissement est le-la responsable de la prévention des discriminations désigné-e au sein de l'établissement.

Un réseau interne associant ce-tte responsable et des référent-e-s prévention des discriminations désigné-e-s par le-la directeur-riche est constitué au niveau de l'administration. Cette configuration permet à tou-te-s les usager-e-s de s'adresser en toute confidentialité à une pluralité d'interlocuteur-riche-s, et favorise une collégialité dans la prévention des situations à risque et de traitement en cas de risque constitué.

Ce réseau est chargé :

- D'effectuer une veille des pratiques au sein de l'établissement et de proposer des axes d'amélioration en cas de nécessité ;
- De partager et de bénéficier des outils et bonnes pratiques avec l'ensemble du réseau de référent-e-s égalité/prévention des discriminations du Ministère de la culture ;
- De se rapprocher le cas échéant des autres établissements sur ces thématiques, au sein de la CY Alliance ;

- De lutter contre toute situation susceptible de constituer une discrimination, sous toutes ses formes (violence, harcèlement, fragilisation,...), en assurant une animation et une coordination au sein de l'établissement ;
- D'encourager la constitution d'autres organisations locales pouvant compléter l'identification du réseau interne, qu'il s'agisse d'organisations propres ou de structures *ad hoc*.

2. PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE À LA DIVERSITÉ ET/OU À L'ÉGALITÉ

La prévention de toute forme de discrimination doit être développée, à partir d'un dialogue entre en particulier les étudiant-e-s, les agent-e-s, les représentant-e-s du personnel, en s'appuyant notamment sur les outils développés par le Ministère de l'enseignement supérieur et le Ministère de la culture.

Dans ce cadre, l'établissement s'engage à :

- Former les agent-e-s de l'administration à la prévention des risques de discrimination ;
- Relayer les actions de sensibilisation proposées par le Ministère de la culture pour l'ensemble des personnels ;

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Diffuser à tous les usager-e-s, et par tous les moyens dont il dispose, des informations sur les droits des victimes d'une discrimination et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations;
- Promouvoir l'action de la cellule Allodiscrim, dans le cas où les usager-e-s seraient victimes ou prétendues victimes d'une discrimination, quelle qu'en soit la forme. Tout-e usager-e pourra bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique. Tout-e usager-e pourra également être orienté-e vers le défenseur des droits;
- Mettre en place les procédures de signalement et d'instruction des cas de survenance d'une situation entraînant une discrimination, une atteinte à la diversité ou une rupture d'égalité ou susceptible de l'entraîner.

3. DÉVELOPPER LES STATISTIQUES ET LES OUTILS D'ANALYSE

- Élaborer un rapport annuel de situation comparée afin d'assurer une mesure quantitative dans le champ des ressources humaines et dans le champ de la pédagogie. La publication annuelle de ce document faisant état des lieux statistique sur tous les aspects de la vie de l'établissement, permettra d'actualiser un plan d'action pluriannuel;

- Élaborer un bilan social annuel afin de suivre l'évolution de la situation de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et des conditions de travail des personnels;
- Consolider un rapport d'activité afin de témoigner de la richesse et de la diversité des engagements de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité. Celui-ci sera notamment l'occasion de mesurer l'avancement et l'actualisation du plan d'action pluriannuel mis en œuvre dans le cadre de sa labellisation égalité-diversité.

4. VEILLER À L'ÉQUITÉ

- Veiller à l'équité de traitement des carrières, des parcours et des activités de tout-e usager-e de l'établissement;
- Promouvoir l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et instances consultatives;

Au regard des ressources humaines:

- Mettre en place les procédures permettant de parvenir à une diversité et une égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en matière de recrutement et d'égalité salariale
- Adapter le suivi individualisé à la situation de chaque agent-e

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Au regard du domaine pédagogique :

- Poursuivre les démarches d'ouverture de l'accès au cursus. Ce dernier s'engage à poursuivre l'audition de tou-te-s les candidat-e-s ayant déposé un dossier de candidature complet et conforme. Les jurys motivent les décisions, dans un cadre permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidat-e-s.
 - Renforcer un fonctionnement favorable à une meilleure prise en compte de l'égalité et la diversité
 - Poursuivre le développement d'actions pédagogiques ou de valorisation culturelle et artistique favorables aux enjeux d'égalité et de diversité
 - Promouvoir la mixité dans toutes les entités pédagogiques dont l'établissement assure l'organisation comme les jurys de concours ou à l'occasion du recours aux collaborateur-ice-s occasionnel-le-s du service public (intervenant-e-s extérieur-e-s, vacataires, monitorat des étudiant-e-s, stagiaires ...), etc.
 - Poursuivre la mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé et consolider le suivi des étudiant-e-s les plus fragiles
 - Favoriser l'inclusion sociale des étudiant-e-s
- Renforcer l'internationalisation au sein du cursus dans une optique d'une plus grande professionnalisation

5. TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

- Poursuivre les actions favorables au changement des représentations et à la transmission d'une culture de l'égalité et de diversité aux usager-e-s;
- Promouvoir tout contenu favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, que ce soit dans le champ des ressources humaines que dans le cœur de métier de l'établissement
- Favoriser la constitution des équipes de coordination reposant sur une mixité et une diversité. En particulier les enseignant-e-s veilleront à renouveler d'année en année la constitution des équipes et l'encadrement des promotions;
- Mesurer la parité et la diversité dans le recours aux intervenant-e-s, pour chaque forme d'enseignement qui y ferait appel;
- Promouvoir la diversité et encourager la représentation des femmes dans les répertoires travaillés;

- Soutenir les femmes dans la gestion de leur carrière et de leur parcours, notamment en matière d'accès aux fonctions de direction/management, les informer sur les possibilités de carrières et de parcours;
- Promouvoir l'insertion dans les réseaux professionnels afin de soutenir la diversification et la consolidation des parcours;
- Promouvoir la mise en place de parrainages/marrainages et d'un suivi consolidé du devenir des anciennes étudiant-e-s.

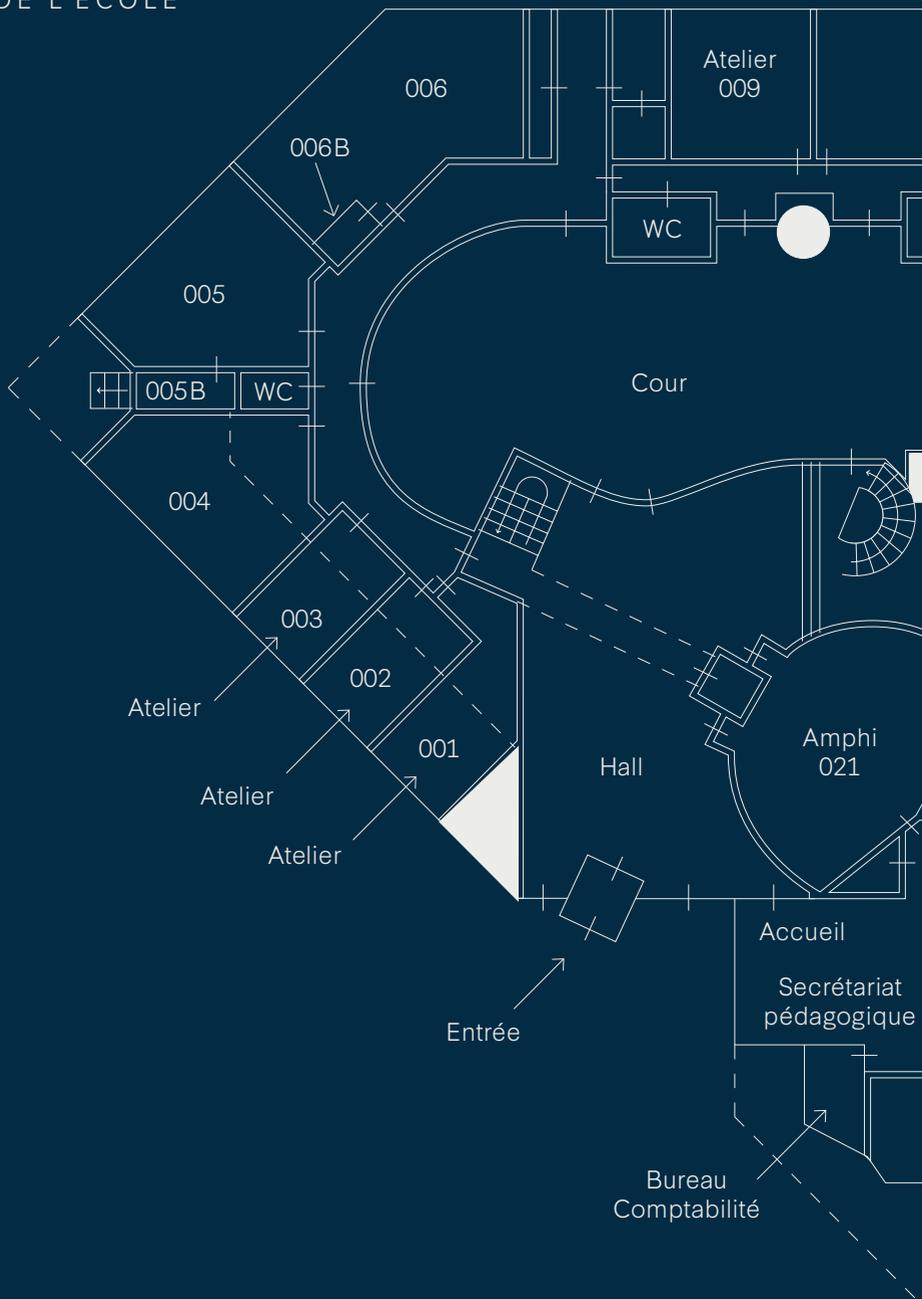
6. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ, ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

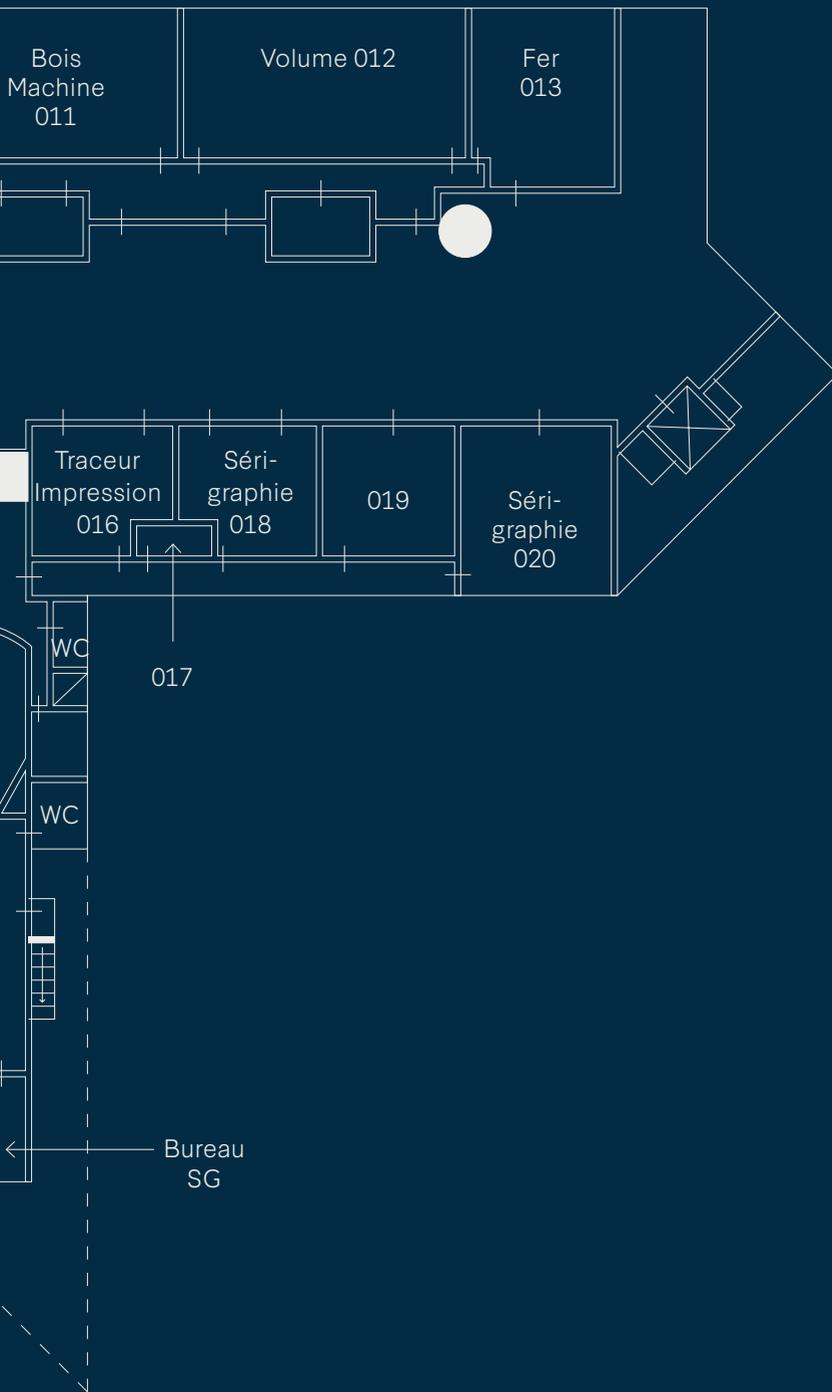
L'ENSAPC considère la promotion de l'égalité et la diversité comme un processus continu visant à l'amélioration des pratiques, et à l'évaluation périodique des actions engagées. L'établissement s'engage donc à mettre en place un plan de communication annuel au profit de l'ensemble des usager-e-s, via des actions de communication ciblées, en matière de lutte contre les discriminations notamment.



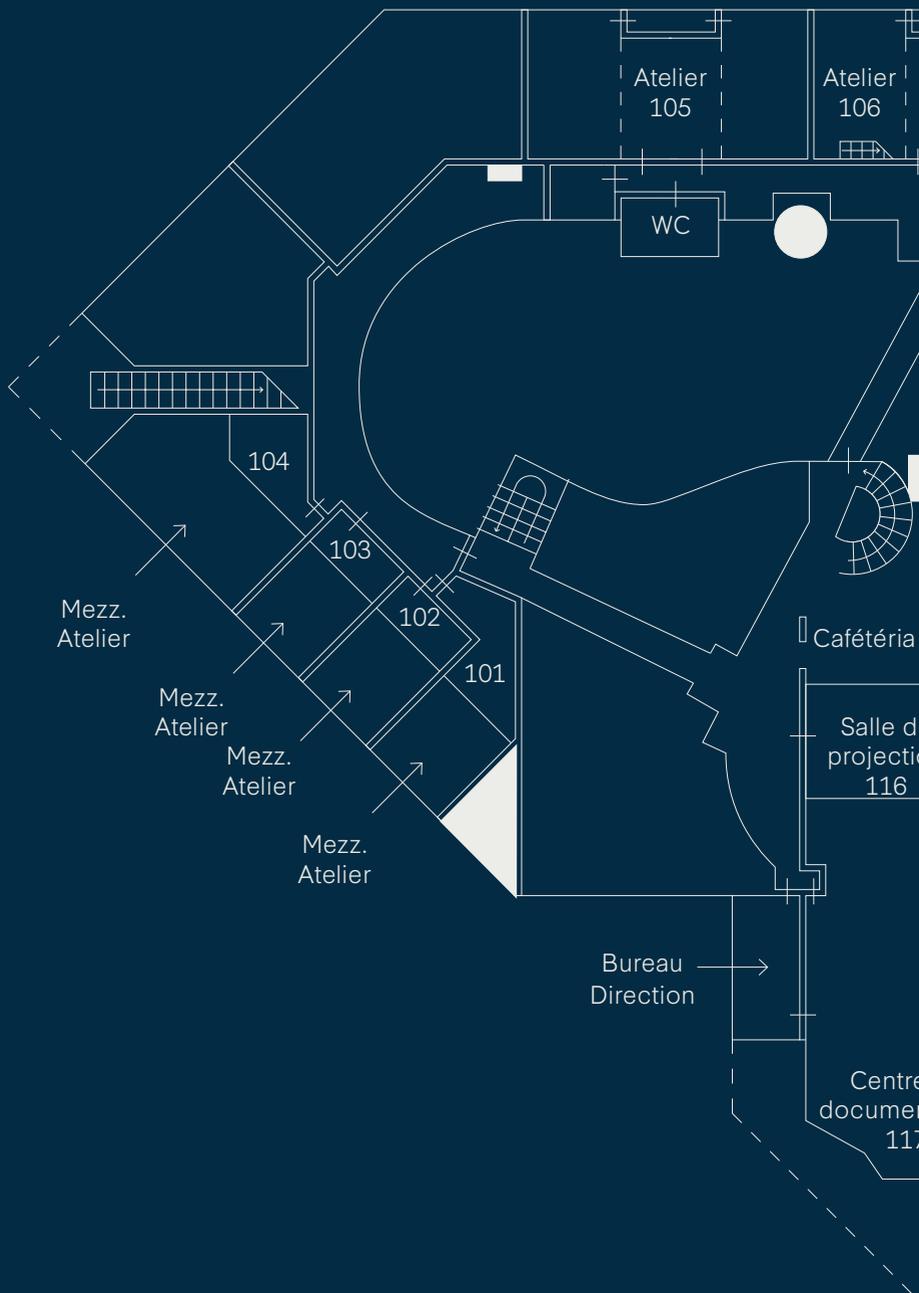
HUACALXOCHITL, Manuscrit Badianus 18v, *~ botanique, plante odoriférante sans doute de la famille des Aracées. Entre dans la préparation d'un remède contre les douleurs de poitrine. Manuscrit Badianus 27v. Illustration. Cf. Dib.Anders. XI fig. 709.

PLANS DE L'ÉCOLE





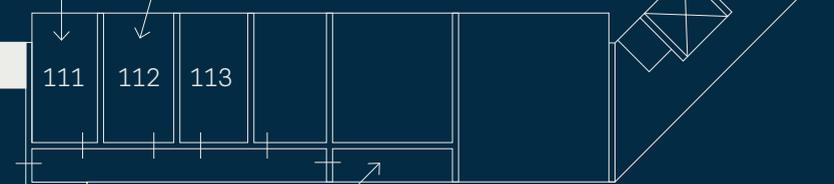
PLANS DE L'ÉCOLE





Relations internationales

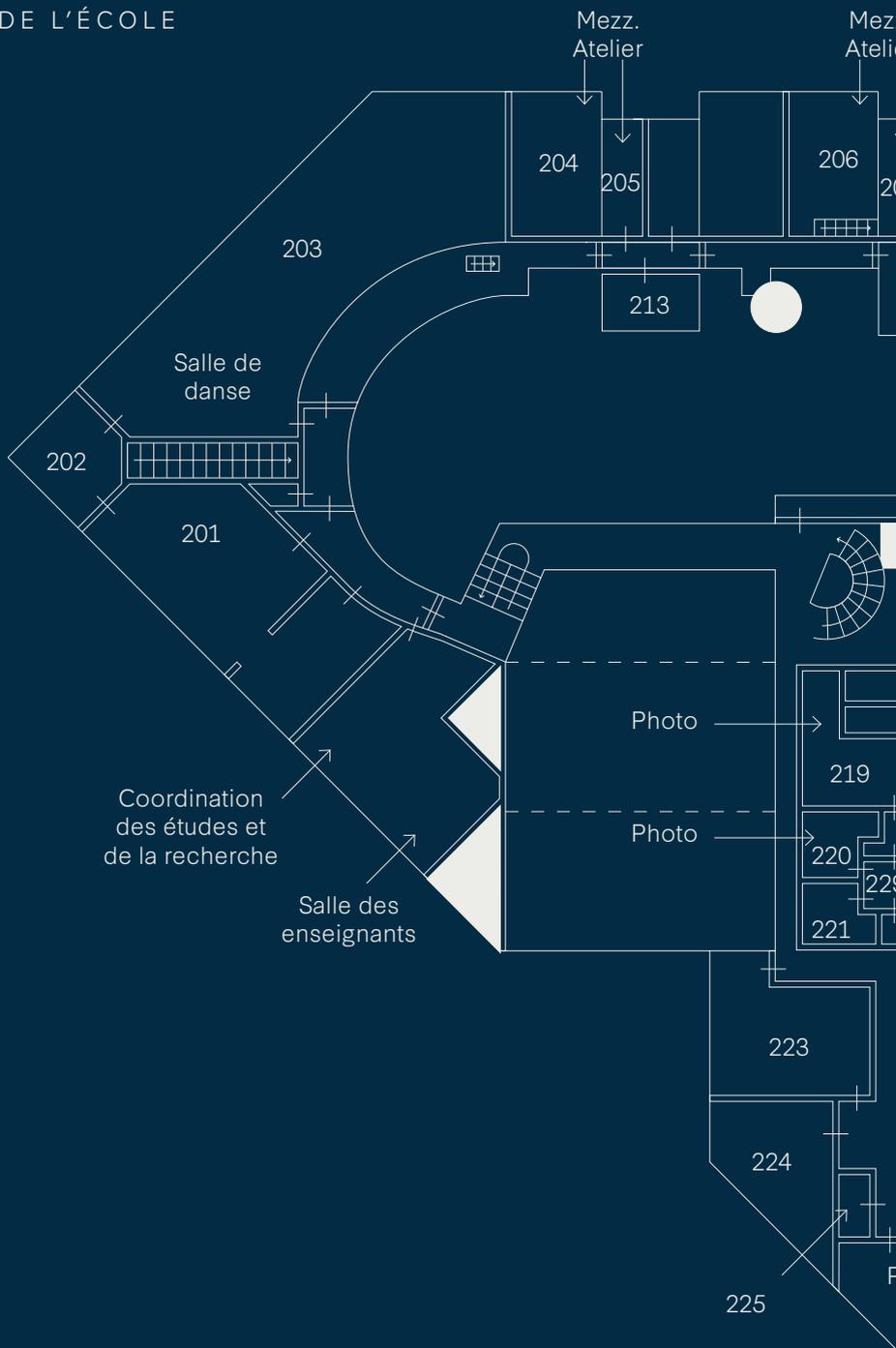
Magasin de prêt

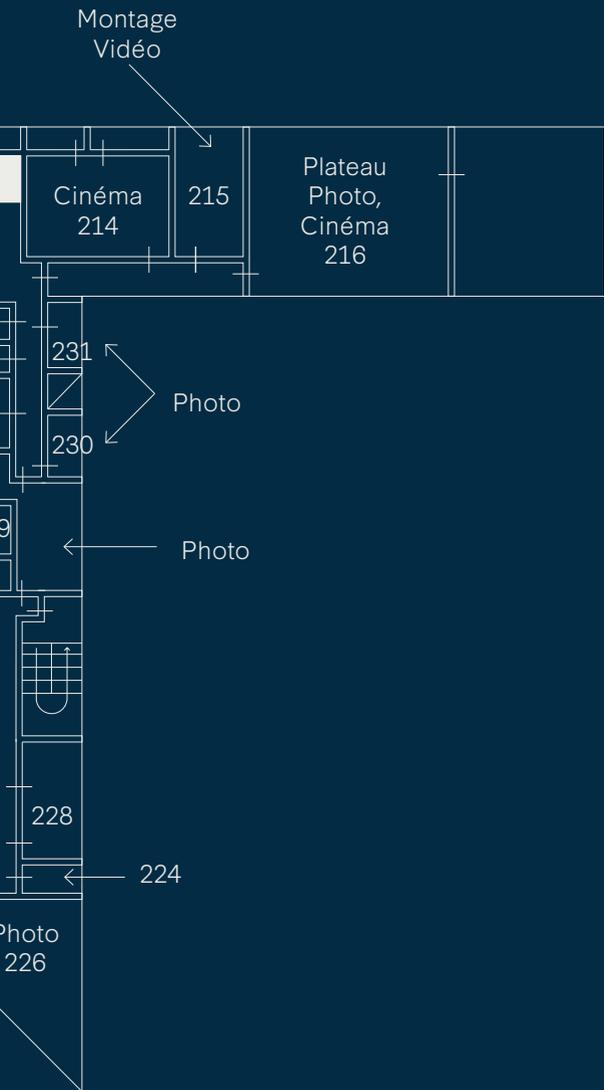
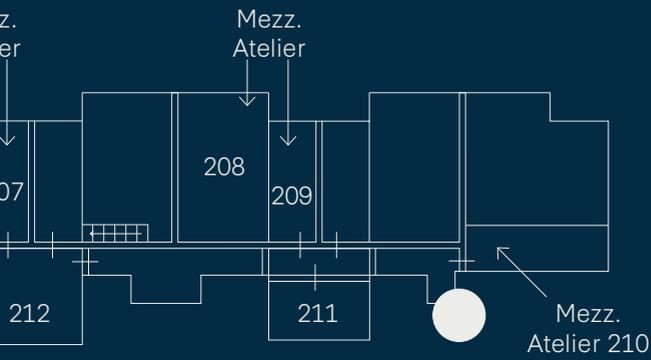


e
on

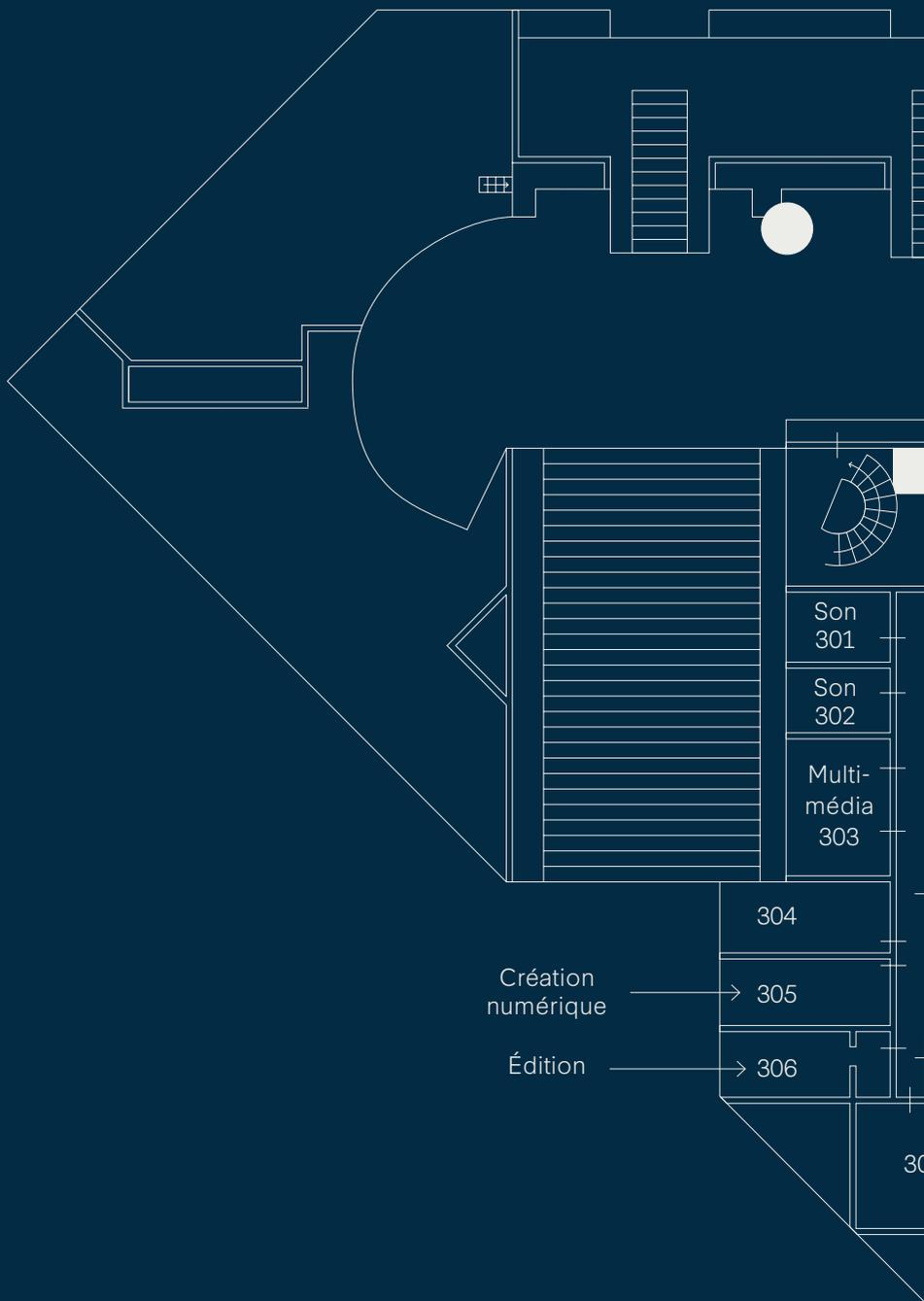
e de
ntation
7

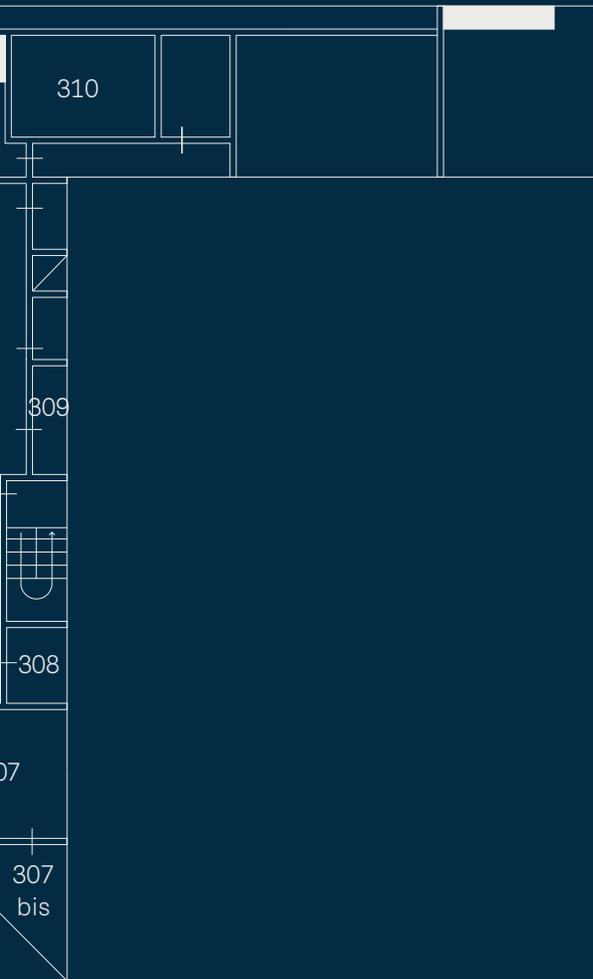
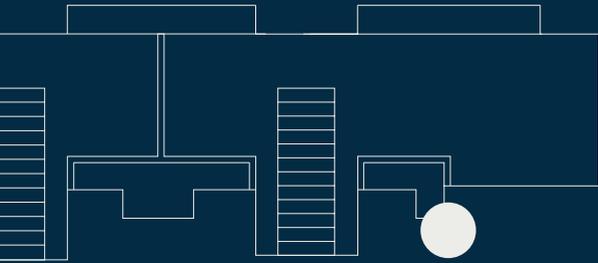
PLANS DE L'ÉCOLE



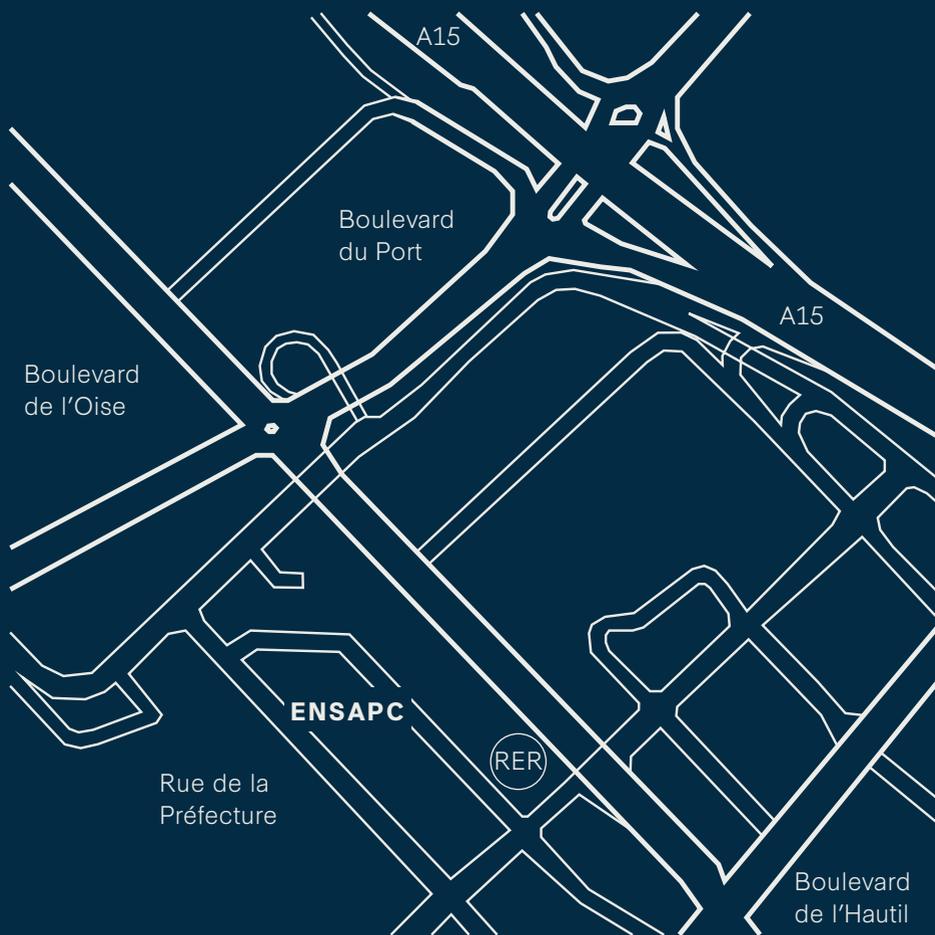


PLANS DE L'ÉCOLE





PLANS DE L'ÉCOLE



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS



DESIGN GRAPHIQUE
IN THE SHADE OF A TREE

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE